

ac
728

r. m. n.º ~~1819~~ 2604 pro
406 G-10

Strobiloides a. Scottiana

A pag. 162-176 trata do Brasil
2/2 id.

COLEÇÃO DE
EN PORTUGAL

II



VOYAGE

DU CI-DEVANT DUC

DU CHATELET,

EN PORTUGAL.

T. I.



*Décret concernant les Contrefacteurs, rendu le 19 Juillet
1793, l'An 2 de la République.*

La Convention nationale, après avoir entendu le rapport de son Comité d'instruction publique, décrète ce qui suit :

ART. 1. Les Auteurs d'écrits en tout genre, les Compositeurs de Musique, les Peintres et Dessinateurs qui feront graver des Tableaux ou Dessins, jouiront durant leur vie entière du droit exclusif de vendre, faire vendre, distribuer leurs Ouvrages dans le territoire de la République, et d'en céder la propriété en tout ou en partie.

ART. 2. Leurs Héritiers ou Cessionnaires jouiront du même droit durant l'espace de dix ans après la mort des auteurs.

ART. 3. Les officiers de paix, Juges de Paix ou Commissaires de Police seront tenus de faire consigner, à la réquisition et au profit des Auteurs, Compositeurs, Peintres ou Dessinateurs et autres, leurs Héritiers ou Cessionnaires, tous les Exemplaires des Editions imprimées ou gravées sans la permission formelle et par écrit des Auteurs.

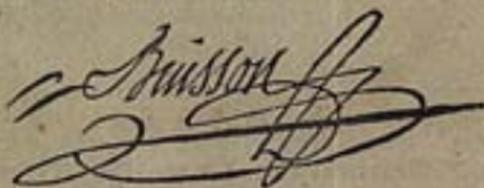
ART. 4. Tout Contrefacteur sera tenu de payer au véritable Propriétaire une somme équivalente au prix de trois mille exemplaires de l'Édition originale.

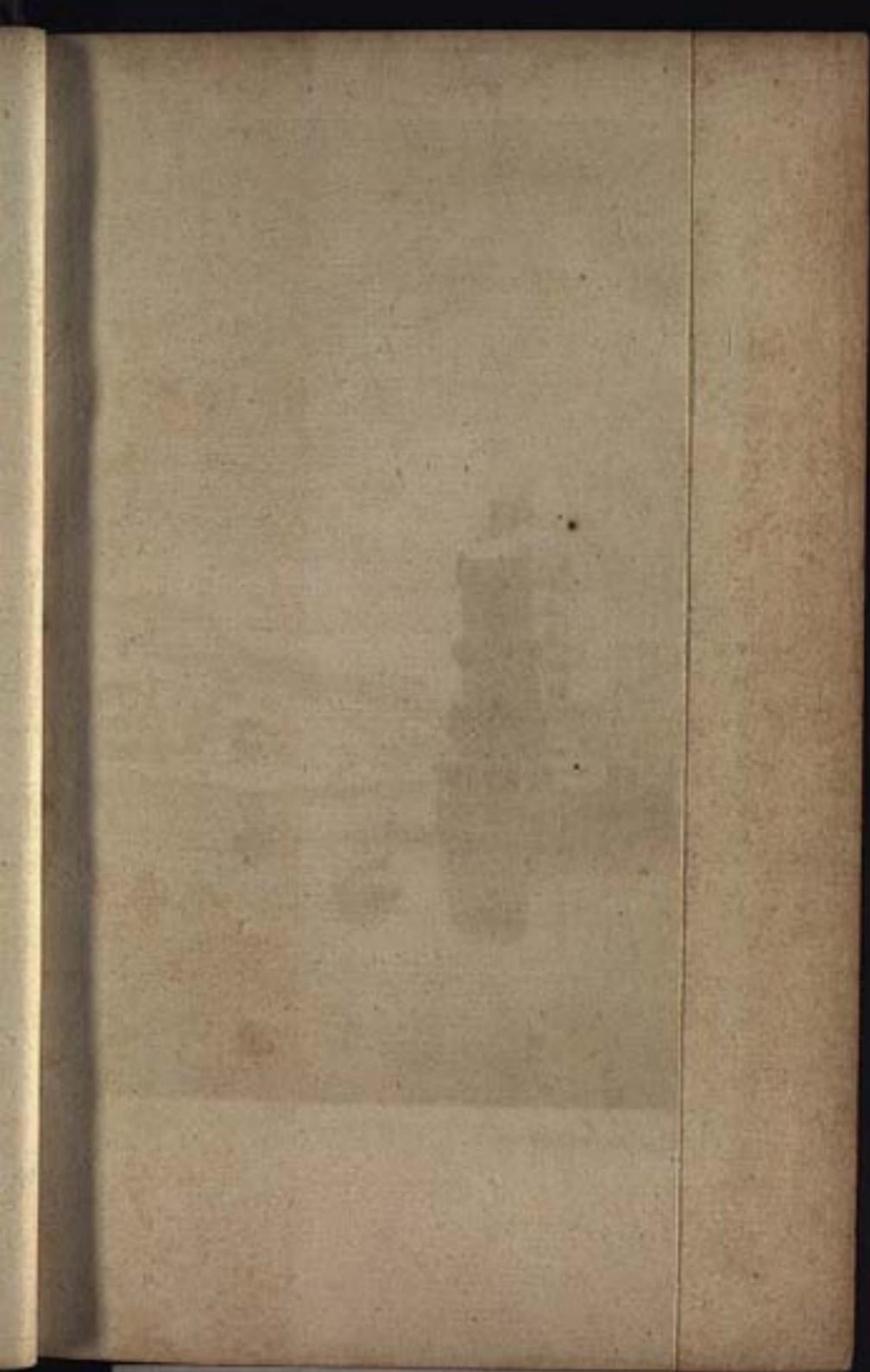
ART. 5. Tout Débitant d'Édition contrefaite, s'il n'est pas reconnu Contrefacteur, sera tenu de payer au véritable Propriétaire une somme équivalente au prix de cinq cents exemplaires de l'Édition originale.

ART. 6. Tout Citoyen qui mettra au jour un Ouvrage, soit de Littérature ou de Gravure dans quelque genre que ce soit, sera obligé d'en déposer deux exemplaires à la Bibliothèque nationale ou au Cabinet des Estampes de la République, dont il recevra un reçu signé par le Bibliothécaire; faute de quoi il ne pourra être admis en justice pour la poursuite des Contrefacteurs.

ART. 7. Les Héritiers de l'Auteur d'un Ouvrage de Littérature ou de Gravure, ou de toute autre production de l'esprit ou du génie qui appartiennent aux beaux-arts, en auront la propriété exclusive pendant dix années.

Je place la présente Édition sous la sauve-garde des Loix et de la probité des Citoyens. Je déclare que je pourrais devant les Tribunaux tout Contrefacteur, Distributeur ou Débitant d'Édition contrefaite. J'assure même au Citoyen qui me fera connaître le Contrefacteur, Distributeur ou Débitant, la moitié du dédommagement que la Loi accorde. Paris, ce 12 Prairial, l'an 5^e de la République Française.







Gravé par Vincent Colini, d'après des Dessins de J. B.

Vue de la Baye de Lisbonne.

V O Y A G E

DU CI-DEVANT DUC
DU CHATELET,
EN PORTUGAL,
O U S E T R O U V E N T

DES détails intéressans sur ses Colonies, sur
le Tremblement de terre de Lisbonne, sur
M. DE POMBAL et la Cour;

REVU, corrigé sur le Manuscrit, et augmenté de
Notes sur la situation actuelle de ce Royaume et
de ses Colonies,

PAR J. FR. BOURGOING, ci-devant Ministre
plénipotentiaire de la République française en Espagne,
Membre associé de l'Institut national.

Avec la Carte du Portugal, et la Vue de la Baie de Lisbonne.

T O M E P R E M I E R. c 28

A P A R I S,

Chez F. BUISSON, Imp.-Lib. rue Haute-Feuille, N°. 20.

AN VI DE LA RÉPUBLIQUE.

(1794)

3148

THE HISTORY OF THE

ROYAL SOCIETY OF LONDON

FROM ITS INSTITUTION

TO THE PRESENT TIME

BY JOHN DESHAUNES

OF THE SOCIETY OF BARRISTERS AT MIDDLETEMPLE

IN TWO VOLUMES

LONDON: PRINTED BY RICHARD CLAY AND COMPANY, LTD.

11, BEDFORD SQUARE, W.C.1

1953

First published in 1895

Reprinted in 1953

INTRODUCTION

DE L'ÉDITEUR.

LE Portugal, un des Pays avec lesquels nous avons, ou du moins nous pouvions avoir le plus de relations commerciales, une des Puissances du second ordre qui nous intéressent le plus sous le rapport de la politique, le Portugal est très-peu connu, sur-tout par les Français. Il n'a encore paru que des descriptions ou fautive ou incomplètes de cette portion de l'Europe, jadis si florissante, à présent si dégénérée. Quelques Ouvrages ont été consacrés à présenter certaines époques de son Histoire; d'autres, à retracer les conquêtes et la gloire des anciens Portugais, et à les mettre en opposition avec l'asservissement et la nullité des Portugais de nos jours. Un Anglais, James Murphy, a donné récemment un premier volume sur l'état du Portugal, et s'est presque borné à y placer des observations relatives à sa profession d'architecte. Un second volume qu'il a

Tome I.

publié sous la date de l'année 1798 (1), contient plusieurs détails d'un autre genre. Il offre des vues sur la partie physique, politique et littéraire du Portugal. Mais ces deux volumes ne forment pas à beaucoup près un corps d'ouvrage complet sur ce Royaume.

L'auteur du *Tableau de Lisbonne*, qui a paru, présente des détails curieux; mais il s'est réduit presque uniquement à la description de cette capitale. Il règne, d'ailleurs, dans son Ouvrage, un ton continuel de dénigrement, motivé sans doute, excusé du moins par les circonstances dans lesquelles il l'a habitée, mais qui ne sauroit inspirer beaucoup de confiance.

Il restoit encore à présenter le Portugal sous ses différentes faces, à décrire et ses Provinces d'Europe et ses Colonies lointaines, ses mœurs, ses habitudes, sa population, ses progrès dans les sciences et les arts, sa politique, etc.; et le cidevant duc du Châtelet, dont nous publions l'Ouvrage, s'est trouvé à portée de remplir cette tâche. Il a consulté les

(1) Le premier de ces volumes a déjà été traduit en Français; l'autre ne l'est pas encore.

personnes les plus instruites du pays qu'il a parcouru avec plus de soin que les voyageurs ordinaires. Il a vu de près le marquis de Pombal dans sa retraite ; il en a tiré diverses notions aussi curieuses qu'authentiques, et en a souvent vérifié l'exactitude sur les lieux mêmes.

Son Manuscrit, qui nous a été confié, contenoit quelques imperfections. Nous avons tâché de les rectifier ; quelques lacunes, nous avons cherché à les remplir. L'Auteur n'avoit pas eu le loisir de mettre la dernière main à son Ouvrage. Son style étoit quelquefois négligé et incorrect. Nous nous sommes permis de faire disparaître ces légères taches, sans altérer ni son plan ni ses idées. Le texte peut donc être regardé comme lui appartenant exclusivement.

Mais, comme il y a plusieurs années que M. du Châtelet a voyagé en Portugal, son Ouvrage ne présenteroit qu'imparfaitement la description de ce Royaume, si nous n'y eussions pas ajouté plusieurs notes, et même quelques supplémens qui achèveront de faire connoître les Portugais des temps tout-à-fait modernes. Nous nous sommes aidés pour cela des écrits les plus nouveaux

sur le Portugal, et des renseignemens que nous ont fournis plusieurs personnes qui y ont séjourné long-temps. Quoique nous n'ayons jamais nous-même dépassé ses frontières, nous avons été en liaison avec tant de Portugais, nous avons eu des relations si prolongées et si multipliées avec leur pays, principalement sous le rapport de la politique, que nous avons pu tirer aussi de notre propre fonds quelques notions intéressantes. Bref, nous croyons pouvoir dire qu'il n'avoit encore rien été écrit de plus complet sur le Portugal, que ce Voyage de M. du Châtelet, et les additions que nous y avons faites laisseront peu de choses à désirer sur l'état moderne de ce Pays.

Certains ménagemens politiques avoient empêché, sous notre ancien régime, l'impression de ce Manuscrit. Cette circonstance même doit la rendre plus piquante en ce moment. L'Auteur et l'Éditeur ont également cherché à éviter ce qui pourroit offenser les Portugais. Ils leur font quelquefois des reproches assez graves, ils leur donnent quelquefois des leçons un peu austères; mais ils se sont abstenus l'un et l'autre

de cette amertume qui offense et ne corrige pas. Ils ont tâché de ne pas dépasser les bornes des égards que les Nations se doivent entr'elles. D'ailleurs, il est des Portugais éclairés qui gémissent sur la situation actuelle de leur pays, autant que peuvent le faire les étrangers les plus sévères. Ils connoissent les causes de sa dégénération, et les remèdes qui guériroient les maux dont il souffre. Si la double terreur, religieuse et politique qui les contient, les empêche de s'expliquer avec franchise, ils pardonneront, ils sauront peut-être quelque gré à des Écrivains plus indépendans, de peindre les désordres auxquels leur pays est en proie, de réveiller, dans leurs compatriotes, le souvenir de leur ancienne grandeur, d'appeler chez eux la sagesse et l'énergie à l'appui des avances de la nature. Quel pays, en Europe, a été mieux traité par elle que le Portugal? Il le dispute à tous, quant à la beauté du climat, quant à la variété des productions qui peuvent prospérer sur son sol. Il a autant de côtes que le comporte la médiocre étendue de son territoire. Il a de riantes et fertiles vallées, des montagnes réparties de manière à faire

couler dans tous les sens de leurs flancs, et de leurs sommets, les eaux vivifiantes qui rendent les irrigations faciles et tempèrent les inconvéniens de la sécheresse sous un ciel brûlant; quelques-unes qui, au levant, sont pour lui un rempart presque inexpugnable contre le seul ennemi qu'il ait à redouter par terre; plusieurs fleuves qui peuvent être navigables; un, sur-tout, dont l'embouchure lui donne un des beaux ports de l'Europe; des habitans naturellement spirituels, et dans lesquels la valeur a échappé à l'engourdissement presque universel qui s'est emparé de leurs autres facultés; des habitans qui ont prouvé qu'ils pouvoient avoir le courage et l'activité nécessaires aux grandes entreprises, et manier avec succès tous les instrumens de la prospérité.

Mais depuis plus d'un siècle, une mauvaise administration, de faux calculs, des institutions vicieuses, l'empire des moines et des Anglais ont réduit, presque à rien, tous ces brillans avantages. La philosophie éclaire la plus grande partie de l'Europe; et le Portugal est encore dans les ténèbres. Il a, dans ses productions et dans celles de ses vastes

Colonies, les élémens du commerce le plus varié et le plus étendu ; et il l'abandonne à des mains perfidement officieuses qui le condamnent à la paresse et à la misère. Il règne à Mozambique et à Macao : il obéit servilement à Porto et à Lisbonne. On peut appliquer à la couronne de Portugal, plus encore qu'à l'ancienne Rome, du temps de César, ce vers du second des Brutus :

Maîtresse aux bords de l'Inde, esclave aux bords du Tibre.

Elle ne peut disposer ni de ses productions, ni de ses ports, ni de ses alliances. C'est pour d'avidés étrangers que le sol du Portugal se féconde. Ses ateliers sont brisés ou languissent, et il s'épuise pour aviver ceux de Manchester et de Birmingham. Ses dociles habitans abandonnent aux Anglais le rôle fructueux de ses facteurs, et ils gardent pour eux le rôle pénible de fermiers. On leur commande des guerres inutiles et désastreuses. On leur empêche de conclure des paix nécessaires. Jouets du fanatisme dévorateur au-dedans, et de la cupide ambition au-dehors, ils

affectionnent leurs tyrans, ils repoussent leurs libérateurs.

Voilà l'esquisse du Tableau que présente l'Ouvrage qu'on va lire. Il pouvoit difficilement paroître dans des circonstances plus propres à intéresser la curiosité publique. Le Portugal touche à une crise qui peut être décisive pour lui. Il s'agit à présent de son affranchissement ou de la prolongation de sa servitude. Détrompé sur le compte de son impérieux allié, trouvera-t-il, dans les nouvelles victoires de ses ennemis passagers, un moyen de secouer ses fers ? Ou l'affection de quelques-uns de ceux qui le gouvernent pour ceux qui l'asservissent, survivra-t-elle à ce long enchaînement de mortifications et de désastres ? Tel est le problème dont la République Française doit peut-être, avant la fin de cette année, obtenir la solution.

V O Y A G E
DU CI-DEVANT DUC
DU CHATELET,
EN PORTUGAL.

CHAPITRE PREMIER.

*Voyage et arrivée du ci-devant Duc, à
Lisbonne. — Couronnement de la Reine.*

J'ÉTOIS à Londres; le désir de voir le Portugal, me fit solliciter un congé de la cour de France. Je l'obtins, et me mis en route pour aller m'embarquer à Falmouth, sur un paquebot du roi. Je traversai le Devonshire et le Cornouaille, seules provinces de l'Angleterre que je n'avois pas visitées: elles ne m'offrirent qu'un terrain peu favorisé de la nature. On y trouve cependant des mines de cuivre assez considérables; mais je remarquai, sur-tout dans le Cornouaille, un air de pauvreté, qu'on apperçoit rarement en Angleterre, si ce n'est

dans les provinces du nord. En passant à Plymouth, j'y vis embarquer le général Clinton avec ses officiers ; ils retournoient en Amérique. Arrivé à Falmouth, je m'embarquai, le 8 mai 1777, à bord de l'*Emden*, monté de 16 pièces de canon, et dont tout l'équipage étoit bien disposé à tenir tête aux Américains, qui déjà avoient insulté et pris des bâtimens mieux armés que le nôtre.

La traversée fut heureuse. Nous essayâmes seulement le troisième jour, dans la mer de Biscaye, un coup de vent furieux qui dura vingt-quatre heures ; nous fûmes obligés d'amener, mais sans rien perdre de nos agrès. Un autre paquebot, qui alloit à Madère et qui se trouvoit à la même hauteur que nous, eut beaucoup plus à souffrir. Il perdit son beaupré et la moitié de son pont. Après six jours de navigation, nous arrivâmes à huit heures du matin devant Lisbonne.

Rien de plus beau, rien de plus majestueux que la vue de ce port : il est défendu par le fort de *Bugio* (1), qui se trouve dans une

(1) Nous conservons tous les noms portugais, tels qu'ils s'écrivent dans le pays, si ce n'est ceux que l'usage a francisés, comme Madère, Coûmbre, et Lisbonne lui-même. (B.)

île à l'embouchure du Tage. La ville, qui s'élève en amphithéâtre sur la rive droite de ce fleuve, offre un magnifique coup-d'œil. Le Tage forme, au pied des murailles, une baie de trois lieues de largeur; parage excellent pour toute espèce de vaisseaux. L'entrée du port ne répond pas cependant à la beauté de la baie; la barre qui s'y est formée, la rend difficile pour les pilotes qui n'en connoissent pas bien les fonds. Aussi est-il défendu à tout bâtiment anglais d'entrer dans le port, sans avoir à bord un pilote du pays, qui vient au-devant du bâtiment et s'empare du gouvernail; le pilote est payé par le capitaine, qui ne peut s'en passer sous peine d'une amende. Plusieurs accidens, arrivés à des bâtimens qui vouloient entrer sans le secours de ces pilotes-côtiers, ont déterminé le gouvernement britannique à émettre cette loi.

A l'époque de mon arrivée, Lisbonne étoit dans une agitation que je ne puis dépeindre; c'étoit la veille de la célébration du couronnement de la reine. Le peuple courroit çà et là, chantant et dansant la *fossa*, dansé nationale, qu'on exécute deux à deux au son d'une guitare ou d'un instrument quel-

conque ; danse tellement lascive , que la pudeur rougit d'en être témoin , et n'oseroit entreprendre de la décrire. Je traversai la foule , et allai loger dans une hôtellerie anglaise , située à Buenos-Aires , une des sept montagnes de Lisbonne ; position agréable , à l'abri des odeurs fétides dont la ville est infectée pendant l'été , et des pluies dont elle est inondée durant l'hiver.

On avoit choisi la place du Commerce (1) comme l'endroit le plus propice à la cérémonie du couronnement ; elle est grande , et située sur le bord du Tage ; les rues qui y aboutissent sont belles et larges ; elles ont , ainsi que celles de Londres , des parapets pour les gens de pied. En arrivant par le côté qui fait face au rivage , on entre dans cette place par un arc de triomphe de l'ordre dorique , mais d'une lourde architecture. Audessous des édifices qui forment les côtés de la place , il régné une galerie qui seroit

(1) Cette place est aussi appelée la place du *Terreiro do Paço* , ou Terrain du Palais. Elle a six cent quinze pieds de long , sur cinq cent cinquante de large ; trois de ses côtés sont fermés par des édifices , et le quatrième par le Tage. Ses édifices sont uniformes , mais d'un mauvais goût et d'une architecture mesquine. (B.)

assez belle si elle étoit moins écrasée. Au milieu de la place s'élève la statue équestre du roi Joseph I^{er}, faisant face au rivage. Le marquis de Pombal avoit fait mettre au pied de cette statue son médaillon en bronze ; la veille du couronnement, ses ennemis le firent ôter, pour y substituer les armes de la ville. Lors de l'inauguration de ce monument, destiné à éterniser la réédification de Lisbonne, le roi qui y avoit prêté son nom, et surtout le ministre tout-puissant qui régnoit à sa place, on avoit frappé (en 1775) une médaille, portant d'un côté la statue équestre de Joseph I^{er}, avec cette inscription : *Magnanimo restauratori*, et de l'autre, la ville de Lisbonne sous la figure d'une femme couronnée, entourée d'architectes, de guerriers ; et autour de ce médaillon on lit ces mots : *Post fata resurgens*. Mais le monument et la médaille ne donnent qu'une idée bien peu favorable du progrès des Beaux-Arts en Portugal.

Le couronnement de la reine se fit avec une grande magnificence, au bruit de l'artillerie, et aux acclamations d'un peuple immense, qui étoit venu de tous côtés pour assister. La reine seule ne parut pas prendre

part à l'allégresse universelle. Elle étoit douloureusement affectée. Les principaux seigneurs de la cour avoient résolu de lui faire demander par le peuple la tête de Pombal; la reine étoit instruite de leur dessein : elle craignoit le danger d'un refus; mais, quoiqu'elle n'aimât point le marquis, elle respectoit en lui l'amî de son père.

Et moi aussi j'étois instruit de tout ce qui se tramoit; je voulus être de près témoin de l'agitation qui en résultoit. Je courus les rues avec un français, versé dans la langue portugaise, et je me mêlai dans la foule. On n'entendoit par-tout que le nom de Pombal; les esprits s'échauffoient; le mouvement alloit éclater, quand tout-à-coup survint une patrouille de cavalerie, ayant à sa tête un officier, qui, s'adressant à ceux qui formoient cet attroupement, leur défendit, sous les peines les plus rigoureuses, de nommer M. de Pombal. La foule fut bientôt dispersée; les rues se trouvèrent en un instant remplies de soldats et de cavaliers, et l'on fut si constamment occupé à dissiper tous les rassemblemens, au moment où ils paroisoient se former, que le peuple se rendit à la place avant d'avoir pu rien décider.

Tous les *fidalgos* (1) paraissoient très-étonnés, et dans un extrême agitation; on les voyoit aller, venir, envoyer des messages du haut de la galerie où ils étoient, lancer vers le peuple des regards où se peignoient la colère et l'impatience. On avoit pris la sage précaution de diviser ce peuple, en faisant construire sur la place des barrières de distance en distance, de sorte qu'il se trouva séparé, et pour ainsi dire emprisonné sans s'en être aperçu. On entendit cependant une espèce de rumeur, et sept ou huit voix crièrent: *Pombal, Pombal*; mais elle furent au même instant étouffées par les cris de *vive la reine!* que les partisans du marquis avoient excités. Une grande quantité de spectateurs s'étoit introduite dans l'intérieur de la galerie après avoir forcé les gardes; la reine ordonna de les y laisser. Les carrosses ne pouvant s'approcher, elle fut obligée elle-même de traverser la foule, pour se rendre à sa voiture: ce fut pour elle le plus doux

(1) Par *fidalgos*, on entend en général la noblesse qui n'est point titrée; ces *fidalgos* ont une pension que le roi leur assigne sur un fonds de quarante mille cruzades, destiné pour cet objet. La cruzade vaut 3 liv. 4 s. de notre monnoie. (Note de l'Auteur.)

moment de sa vie; les uns se jetoient à ses genoux, les autres baisoient le bas de sa robe: elle fut attendrie jusqu'aux larmes.

Les illuminations furent brillantes; la cérémonie se fit avec autant de tranquillité que de pompe; la nation anglaise donna le soir un bal magnifique aux principaux habitans de la ville, sans doute en témoignage de sa reconnoissance; car c'étoit elle, vraie souveraine du Portugal, qu'on avoit couronnée dans la personne de la reine. Le lendemain on reprit le deuil qu'on avoit quitté la veille. Au milieu de l'allégresse générale que produisoit la chute de Pombal, tout reprit un aspect lugubre, et on sortit du bal pour courir aux églises.

CHAPITRE II.

Climat et origine du Royaume de Portugal.

L'AIR du Portugal est pur et tempéré; dans les plus grandes chaleurs, il y souffle un vent rafraichissant, qui rend le climat très-sain. Les hivers y sont en général forts pluvieux; mais il est très-rare qu'il y pleuve pendant l'été, sur-tout depuis l'Estramadure jusqu'à l'extrémité du royaume d'Algarve, qui est la partie la plus méridionale du Portugal. Cependant c'est un bon pays pour l'agriculture, quoique les Anglais ayent voulu persuader le contraire, afin de faire croire aux Portugais que le produit de leurs champs ne pouvoit suffire à leur subsistance. Il y a un siècle et demi qu'il étoit suffisant. Comment auroit-il cessé de l'être? La question est facile à résoudre; mais elle mérite un chapitre particulier.

Le plus grand fléau qui désole cette contrée ce sont les tremblemens de terre, plus ou moins violens. On voit souvent le Tage couvert de matières bitumineuses, qui sor-

tent de son sein, ainsi que des montagnes de la ville et des environs ; ce qui indique que le sol inférieur au lit du fleuve, et l'intérieur de ces montagnes, renferment un foyer de matières sulphureuses et salineuses, dont la fermentation continuelle produit des explosions plus ou moins considérables, suivant que ces matériaux inflammables sont plus ou moins abondans. Le tremblement de terre qui, en 1755, détruisit toute la ville de Lisbonne, et dont on voit encore les horribles traces, a exercé la sagacité des plus fameux physiciens. Le résultat de leurs observations est une source inépuisable d'alarmes pour les malheureux habitans. Il paroît démontré, d'après les ravages qu'a produit ce fléau, particulièrement à l'endroit où cette ville est bâtie, que le foyer de la fermentation se trouve précisément au-dessous de son sol. Depuis près de mille ans, ses habitans ont, de siècle en siècle, essuyé périodiquement des tremblemens de terre, qui ont ruiné et détruit leur cité ; et en la rebâtissant, l'expérience leur fait dire : « Nos
» fils ou petits-fils seront ensevelis sous les
» ruines des édifices que nous élevons sur

» les débris de ceux qui viennent d'écraser
 » nos pères (1). »

Malgré la salubrité du climat, la peste a souvent exercé ses fureurs en Portugal. Les deux rois, Jean I^{er} et Édouard I^{er}, en moururent, l'un en 1433, et l'autre en 1437. L'oraison funèbre qui fut prononcée à la mort de Jean I^{er}, est la première dont l'histoire portugaise fasse mention.

Pendant l'hiver, le froid est assez sensible en Portugal : on n'y a cependant de cheminées que dans les cuisines (2). On m'a assuré

(1) Les tremblemens de terre se font ordinairement sentir à Lisbonne dans le mois de novembre ; on a fait à ce sujet une observation intéressante. Lorsque le mois d'octobre et le commencement du mois de novembre sont secs, le tremblement de terre est certain et presque toujours violent. Lorsque les pluies commencent de bonne heure, et qu'elles sont considérables, il n'y en a point, ou il est très-léger.
 (B.)

(2) Les Portugais de Lisbonne ne se chauffent jamais. Dans ces derniers temps, quelques personnes ont fait construire des cheminées ; mais il n'y en a peut-être pas trente dans toute la ville. On n'y trouve pas même, dans les appartemens, ces brâsiers ou *copas* usités en Espagne. Les hommes et les femmes restent chez eux, enveloppés dans de larges manteaux d'étoffes de laine,

que, depuis vingt-trois ans, on n'avoit pas eu à Lisbonne de chaleurs aussi fortes que celles que j'éprouvai au mois de juillet 1777; j'en souffris, en effet, au point d'en perdre la respiration. J'attendois les nuits avec impatience, pour jouir de la fraîcheur agréable de l'air, dont on profiteroit avec plus de plaisir encore, si la malpropreté des habitans n'en altéroit la pureté. Dès qu'il est nuit, les rues sont remplies d'ordures, d'animaux morts, et particulièrement de chiens, dont les cadavres jonchent, par milliers, les rues de Lisbonne: mais à peine est-il huit heures du matin, que déjà la force du soleil a dévoré ces objets de dégoût, qui, sans cela, infecteroient toute la ville, et y causeroient indubitablement la peste.

Quant à l'origine du royaume de Portugal, je n'en dirai que ce que je croirai nécessaire pour faire connoître ce que ses habitans furent autrefois, et ce qu'ils sont aujourd'hui.

qu'ils gardent dans les rues, au spectacle, dans les églises, dans les sociétés. Ils ont le singulier préjugé que la chaleur factice du feu est dangereuse pour la santé, comme si le froid et l'humidité n'avoient pas encore plus d'inconvéniens. (B.)

Le Portugal, que les anciens connoissoient sous le nom de *Lusitanie*, n'étoit alors qu'une étendue de pays peu considérable. Les descendans de Tubal habitèrent cette heureuse contrée, jusqu'à ce que les Carthaginois vinrent s'en emparer; ceux-ci la possédèrent plus de 350 ans, et furent troublés dans leur possession par les Romains: telle fut l'origine de la haine de ces deux nations. Les Romains furent vainqueurs, et les Carthaginois, malgré la valeur et l'habileté de leurs capitaines, furent obligés de céder. L'Espagne entière subit le joug romain; et le jeune Scipion en termina la conquête vers l'an de Rome 545.

Sous le règne de Galba, le Portugal avoit cinq colonies romaines; et Olisippo, aujourd'hui Lisbonne, étoit leur ville privilégiée.

Les Alains s'en emparèrent. Alphonse VI réussit à les en chasser en 1093, maria sa fille au comte Henri de Bourgogne, et lui donna pour dot le pays qu'il venoit de conquérir sur les Maures.

Ce comte Henri étoit venu en Espagne offrir à Alphonse VI ses services contre les Maures; il régna en Portugal après la mort

de ce monarque, et, à proprement parler, il fut le premier roi de la monarchie portugaise. Il remporta une victoire signalée sur cinq rois Maures ; et les armoiries actuelles du Portugal, qui consistent en cinq écussons sur un fond d'azur, remontent à l'époque de cette victoire, et la rappellent.

C'est, dit-on, sous le règne de Henri I^{er}, que le royaume prit le nom de Portugal : ce prince habitoit alors *Porto*, qui étoit la ville la plus considérable ; c'étoit une espèce de colonie française. Beaucoup de gentilshommes français, ayant suivi Henri, s'établirent avec lui dans cette ville, et la nommèrent *Porto Gallo*, d'où, par la suite, est dérivé le nom de *Portugal*.

Les avis sont partagés sur cette étymologie : beaucoup d'écrivains prétendent que ce royaume a tiré son nom de celui de *Porto* et de *Gallo*, village qui se trouve en face de la ville, de l'autre côté du *Douro* (1).

(1) D'après André Resendius, ce royaume paroît tirer son nom du havre ou port de *Gale*, situé sur une élévation qui domine la rivière de *Douro*. On dut à des pêcheurs la connoissance de ce havre ; et, comme le poisson étoit abondant dans le voisinage, on y accourut de toutes parts ; insensiblement il s'y forma un

Établissement, qui est devenu, avec le temps, une ville riche et peuplée. On lui donna le nom de *Portugal*, qui, depuis, s'est étendu à tout le royaume : c'étoit l'opinion d'*Osorio*, et ce fut aussi celle de *Camoëns*, à en juger par le passage suivant : « Ce port, qui se courbe en demi-cercle pour recevoir les eaux de l'Océan, s'enorgueillit, avec raison, d'avoir donné le nom de *Portugal* au roi qui l'a vu naître » (B.)

CHAPITRE III.

Description géographique du Portugal.

LE Portugal se divise en six provinces, dont trois sont au nord et trois au sud. La partie du nord est composée de celles de l'*Entre-Duero-y-Minho*, le *Tra-los-Montes* et le *Beira*; celles du sud sont l'*Estramadure* portugaise, l'*Alentejo* et le royaume d'*Algarve*.

I.

La première de ces provinces, l'*Entre-Duero-y-Minho*, est celle qui composoit autrefois le royaume du Portugal. On la nomme ainsi, parce qu'elle se trouve limitée par le fleuve *Douro* ou *Duero* vers le sud, et au nord par le *Minho*, autre fleuve qui la sépare de la Galice, et par conséquent de l'Espagne; elle a dix-huit lieues en longueur d'une rivière à l'autre, et douze en largeur; elle est bornée à l'occident par l'Océan, et à l'orient par la province de *Tra-los-Montes*, qui est séparée par une chaîne de montagnes, qu'on nomme *Sierra-Moton*

CARTE DU PORTUGAL



C. 1711

1711

PORTLAND

Moron. Cette province, un peu montueuse, est une des plus petites; mais, proportionnellement à son étendue, une des plus peuplées: elle renferme deux villes ou cités, *Oporto* et *Braga*, beaucoup d'autres villes et villages, cinq collégiales, dix mille quatre cents paroisses peuplées de cinq cent quatre mille âmes, six ports de mer, près de deux cents ponts, construits sur différentes rivières qui arrosent cette province, telles que le *Minho*, le *Lima*, le *Covado*, la *Dave*, le *Douro*, etc. Si l'on en excepte le *Minho* et le *Douro*, qu'on peut remonter à douze lieues dans les terres, ces rivières ne sont point navigables. Les habitans de cette province sont adonnés à l'agriculture, et travaillent beaucoup plus qu'on ne le fait dans le reste du royaume. La terre abonde en bled, vin, troupeaux, fruits, huile, gibier, poisson: elle produit sur-tout du lin, qui est un des plus beaux de l'Europe, et qui procureroit les plus belles toiles, si on savoit le travailler; mais le paysan qui le récolte, après lui avoir fait grossièrement subir la première préparation, l'abandonne à des fileuses payées à très-bas prix, qui, pour augmenter leur profit, se hâtent, et ne font qu'un tra-

vail très-imparfait ; le fil qui sort de leurs mains est inégal, et ne peut donner que de la toile grossière : on fabrique cependant du linge de table qui est assez beau ; mais ces manufactures ne peuvent se soutenir, quoiqu'elles soient, ou plutôt précisément parce qu'elles sont au compte du souverain. La province a trois juridictions royales ou *corrégidories*, et trois particulières ou *aydories* : les trois *corrégidories* sont *Guimaraens*, *Viaux* et *Oporto* ; les trois *aydories* sont *Barcelos*, *Valença* et *Braga*.

La corrégidorie de Guimaraens peut renfermer cent mille âmes ; son chef-lieu est situé entre la *Dave* et les montagnes de la *Sierra - Moron*, à trois lieues de *Braga*. Cette ville fut la résidence des premiers monarques du Portugal, et la patrie d'Alphonse Henriquez I^{er}., qui prit le titre de roi ; elle fut originairement fondée par les Grecs, 296 ans avant J. C. ; elle est assez peuplée : les chanoines de sa collégiale doivent être de famille noble, et sont fort riches. On fabrique beaucoup de toiles à Guimaraens. On voit sur la place une vieille église, qui étoit autrefois un temple dédié à Cérés. La ville, qui est assez bien bâtie, est fermée d'une

foible muraille, et défendue par un vieux château situé sur une hauteur.

Viana, qui est la seconde corrégidorie, est une des plus jolies villes que j'aie vu en Portugal; elle est située à l'embouchure du *Lima*, et à sept lieues de *Braga*; elle est fort bien bâtie et très-peuplée. Son port, jadis très-bon, s'est comblé par les sables que la rivière y charie: on pourroit le nettoyer; mais il en coûteroit des sommes énormes, et sa position n'est pas assez avantageuse pour le commerce. Ce port est défendu par un fort bien construit, qui avance dans la mer; il peut recevoir des bâtimens de 200 tonneaux, et par conséquent d'une capacité plus que suffisante pour transporter les grains, fruits, huiles, toiles et autres menues productions du pays. Quand je passai par *Viana*, le régiment de *Moncaon* y étoit en garnison. Cette ville est dans une situation délicieuse; elle fut aussi fondée par les Grecs 296 ans avant J. C., et rétablie par Alphonse III: sa corrégidorie contient 98,000 âmes. La ville de *Ponté-de-Lima*, qui fait partie de cette juridiction, est pareillement une ville très-ancienne, fondée par les Grecs; elle tire son nom d'un magnifique pont, construit

sur le *Lima* par le roi dom Pedro I^{er}, en 1360.

La troisième corrégidorie, qui peut contenir plus de cent mille ames, est celle de *Porto*. Cette ville est, après Lisbonne, la première de Portugal, tant par son commerce que par sa population et la richesse de ses habitans; son port est situé à l'embouchure du *Douro*; il est fameux par les fortunes immenses dont il a été la source, et sur-tout par les frais qu'a faits la nature pour sa défense. En revanche, son entrée n'est point facile: une barre la rend même très-dangereuse, sur-tout en hiver: le *Douro* se gonfle alors si fortement, que les parties basses de la ville sont inondées; les plus gros cables ne peuvent résister à la violence du débordement; très-souvent les bâtimens à l'ancre sont emportés, et vont échouer sur le banc qui barre l'entrée à trois quarts de lieue de la ville. Cette entrée est défendue par deux forts en assez mauvais état, dont la garde est confiée à des miliciens, quoique la ville ait sa garnison. Nous aurons occasion de parler plus amplement des différentes branches de commerce de cette ville: on y compte près de cinquante mille ames. Ou

y vit à beaucoup meilleur marché qu'à Lisbonne, et avec beaucoup plus d'agrément. Les maisons y sont assez bien bâties; mais les rues sont, pour la plupart, fort désagréables (1) : on pourroit la diviser en ville haute et ville basse; car une portion se trouve sur le sommet d'une montagne, et l'autre en partie à ses pieds.

Sans les dangers que présente l'entrée de son port, cette ville eût infailliblement effacé Lisbonne : les Anglais désiroient y avoir, ainsi que dans cette dernière, un paquebot; mais ils y ont renoncé, à cause des retards qu'auroit souvent éprouvé la correspondance maritime, par la nécessité où les paquebots se seroient trouvés d'attendre trois semaines, et davantage, avant de pouvoir entrer sans

(1) La plupart des rues de *Porto*, dit Murphy, sont si escarpées, que les passans ont plutôt l'air de grimper que de marcher. Cet inconvénient, il est vrai, est compensé par la propreté, dont les habitans sont redevables à la nature et non à la police; car, dans les temps de pluies, qui ne laissent pas que d'y être fréquens, les eaux des montagnes voisines se déversent en torrens, et entraînent toutes les immondices de la ville; d'ailleurs, point de lumières le soir dans les rues, excepté celles des lampes placées devant les chapelles des Madounes. (B.)

péril ; il y a d'ailleurs , à l'entrée même du port , plusieurs rochers cachés sous l'eau. Quand la fonte des neiges commence , la rivière grossit considérablement , et charrie une grande quantité de sable que lui apportent les différens torrens échappés du flanc des montagnes. Comme les rochers brisent le courant de la rivière , l'eau n'a plus la force d'entraîner les sables si loin. Ils s'amoncèlent donc autour de ces rochers , et y forment une barre , qui augmente chaque année , et devient de plus en plus dangereuse. La compagnie du commerce anglais avoit proposé de détruire ces rochers , de nettoyer cette passe et de la rendre enfin praticable ; mais les Portugais ont répandu qu'ils ne s'aviseroient jamais de détruire la meilleure défense de leur port contre les insultes des Maures. En vain , leur a-t-on représenté que l'embouchure étant étroite , deux forts , dont les feux se croiseroient , défendroient la ville de toute insulte , ils se sont obstinés à dire qu'ils préféreroient la sûreté de leurs foyers , à l'appât d'un gain plus considérable , qui pouvoit devenir la cause de leur ruine.

On prétend que la ville de Porto fut fon-

dée par *Gatelo*, roi d'Athènes, qui avoit épousé *Escora*, fille du roi Pharaon, et que, craignant les prodiges que Dieu, par le ministère de Moïse, fesoit pour délivrer le peuple Israël, il s'embarqua sur le Nil, vint aboutir à l'endroit où est Porto, et donna à la ville qu'il y fonda, le nom de *Portus-Gateli*. Selon d'autres, elle fut fondée par des Grecs, compagnons de Diomède. Les Mahométans la détruisirent. Elle fut rétablie par Alphonse III, de Léon. Elle ne se ressentit presque pas du tremblement de terre de 1755, et il fut alors question d'y transporter la cour.

L'oydorie de *Barcelos* est la première des trois, et contient quarante mille ames; cette ville, située sur le Cavado, et à trois lieues de Braga, est petite et très-peuplée. Elle fut fondée par Hamilcar, capitaine carthaginois, deux cent cinquante ans avant Jésus-Christ.

L'oydorie de *Valença* contient trente mille ames. *Valença* est régulièrement fortifiée, et n'est qu'à une portée de fusil de *Tuy*, ville d'Espagne: ces deux villes ne sont séparées que par le *Minho*. On y a travaillé beaucoup, il y a un an (en 1776), lorsqu'on parloit d'une nouvelle rupture entre le Portugal et l'Espagne: elle n'est habitée que par

des militaires ; elle fut originairement fondée par les soldats de Viriatus.

Braga est aussi une oydorie de 30,000 ames ; la ville est agréablement située , et sa campagne parfaitement cultivée , et arrosée de deux rivières qui sont très-limpides et très-poissonneuses. *Braga* est fort ancien ; les avis sont partagés sur son origine. Les uns l'attribuent à *Tuera* , d'autres aux compagnons de Diomède. Ce qu'il y a de certain , c'est que César-Auguste en fit une colonie romaine , en la nommant *Augusta Braccarum* ; on y voit beaucoup de vestiges de son antiquité ; c'est aujourd'hui le siège d'un archevêque , qui a le titre de primat : il s'y est tenu cinq conciles ; le premier vers l'an 411. L'église de Braga argue de cette date pour prouver son ancienneté , et établir son droit de primauté.

Mais depuis que le Portugal n'est plus sous la domination des Espagnols ; l'archevêque de Tolède dispute à celui de Braga son titre de *primatie* , quoique reconnu par tout le clergé d'Espagne.

Lorque je passai de la Galice dans la province d'*Entre-Douro-y-Minho* , que je traversai dans toute sa longueur , j'observai une

différence frappante entre cette province portugaise et la province espagnole , quant à la nature du terrain , à l'aspect des habitans , et à l'agriculture. En général le peuple y est laborieux , brave , et il vit dans l'aïssance. Le sang y est plus beau que dans le reste du royaume. C'est de cette province qu'on tire la meilleure infanterie du Portugal. Les hommes y sont robustes , endurcis à la fatigue plus qu'aucun autre peuple du Midi.

I I.

La province de *Tra-los-Montes* , ainsi nommée parce qu'elle est séparée de la première par une chaîne de montagnes , est bornée au nord par la Galice ; à l'orient par le royaume de Léon , et au sud par le Douro : c'est le pays le plus aride et le plus montagneux de tout le Portugal. Il contient 156,000 habitans ; il a trente-deux lieues de l'orient à l'occident , et 20 du nord au midi. Les chemins y sont affreux ; et à peine y connoît-on l'agriculture , si ce n'est le long de quelques rivières , dont les bords sont cultivés et peuplés : il y a dans cette province deux corrégidories et deux oydories.

La première des corrégidories est celle de *Torre di Moncorvo*, qui peut avoir environ quarante-cinq mille ames. La bourgade, mal peuplée et mal bâtie, est située au pied des montagnes dans une plaine assez fertile. En 1762, un détachement espagnol y commit beaucoup de désordres, suite du peu de discipline qui régnoit parmi les troupes de cette nation.

Miranda, seconde corrégidorie, renferme à-peu-près 24,000 ames. La ville a été ruinée et dépeuplée par les guerres; sa position est assez avantageuse pour défendre l'entrée de la province: elle est aujourd'hui presque déserte, et finira vraisemblablement par être abandonnée.

L'oydorie de *Bragança* contient soixante-quinze mille ames. Cette ville, capitale de la province, est assez agréablement située dans une plaine riante, à une lieue et demie de Galice. La population est d'environ soixante mille ames. On prétend qu'elle fut bâtie par Auguste en l'honneur de Jules-César; elle est fermée de fortes murailles, et défendue par un bon château; c'est dans cette ville que le roi dom Pedro épousa, clandestinement, dona Inez de Castro, en 1354. Si on

en croit une tradition populaire, la fondation de Bragança remonte jusqu'à l'an 2015 du monde; et elle est due à un roi Brigo, aussi chimérique que cette tradition.

A deux lieues des frontières de la Galice, se trouve *Chavez*, qui donne son nom à la seconde oydorie. Cette place est fermée par une double muraille, et défendue par un fort et quelques fortifications. C'est ordinairement la résidence du commandant des troupes de la partie septentrionale du Portugal, et la principale ville de la province. Elle fut bâtie, suivant les uns, par *Vespasien*; selon les autres, par *Trajan*, qui y fit construire un beau pont sur la rivière de Tamega, au bord de laquelle elle est située.

Je parlerai plus bas des pertes que les Espagnols essayèrent dans cette province, lorsqu'ils voulurent, en 1762, porter la guerre en Portugal.

I I I.

La troisième et la plus grande province de ce royaume, est celle de *Beira*. Elle étoit anciennement habitée par les peuples d'Espagne, qu'on nommoit *Transcudani*.

Elle est bornée au sud par l'*Estramadure* portugaise et l'*Alenjeto*; au nord, par les provinces d'*Entre-Douro-y-Minho* et de *Tra-los-Montes*; au levant, par le royaume de *Léon* et l'*Estramadure* espagnole; au couchant, par l'Océan. Elle a à-peu-près trente lieues, tant en longueur qu'en largeur: elle contient cinq cent soixante mille ames. Le terrain y est très-fertile et abondant en toutes sortes de productions: elle est partagée en sept corrégidories et deux oydories.

Coimbre, qui donne son nom à la première corrégidorie, est une ville fort ancienne et considérable: c'est, suivant Pline, la *Conembrisca d'Antonin*, bâtie par les Romains 300 ans avant J. C., aujourd'hui capitale de la province. Elle est depuis longtemps célèbre par l'université que le roi *Denis I^{er}*. y fonda en 1290. Sa situation est délicieuse: elle forme une espèce d'amphithéâtre, au pied duquel passe le *Mondego*, qui, six lieues plus bas, va se jeter dans la mer. Les petites plaines qu'arrose cette rivière sont très-riches, et parfaitement cultivées: elles abondent en grains, vins, et surtout en fruits, qui sont réputés les meilleurs du Portugal. Cette corrégidorie contient en-

viron 150,000 ames, et la ville de Coimbre 12,000.

La corrégidorie de *Viseu* contient 95,000 ames; cette ville est située à - peu - près au centre de la province, entre la rivière de *Ronda* et celle de *Mondego*, dans une plaine aussi fertile que délicateuse : c'est là qu'on planta les premiers orangers qui furent apportés de la Chine. Ils ont été depuis successivement multipliés; on en trouve à présent dans tous les endroits du royaume, qui sont à l'abri des injures du nord. Les Romains, au temps où ils possédoient cette ville, la nommoient *Vico-Aquario*. C'est la patrie d'Edouard I^{er}, roi de Portugal. Dom Rodrigue, dernier roi des Goths, y est enterré, et on lit dans l'église de St. Michel cette inscription, qui prouve l'ancienneté de la ville de *Viseu*.

Hic requiescet
Ruiericus,
Ultimus rex
Gothorum.

Ce prince, étant poursuivi par les Maures, se noya, dit-on, en passant le fleuve *Guadalete* à la nage, l'an de J. C. 715.

La troisième corrégidorie est celle de *Lamego*, contenant 60,000 ames : la ville est à une lieue du Douro , dans un fond entouré de montagnes : elle est célèbre par la première convocation des états-généraux de Portugal, qui eut lieu sous Alphonse I^{er}. en 1143. Les loix fondamentales et les constitutions du royaume y furent rédigées et publiées en présence de ce prince. J'en parlerai plus amplement dans le chapitre qui traite séparément des loix. Viseu fut fondée, dit-on, par les peuples de la Laconie, 360 ans avant J. C. Trajan la rebâtit. Sa population est considérable. Les femmes y sont assez belles ; et, quoiqu'elle soit environnée de montagnes, l'hiver y est fort doux, et il est bien rare qu'on y voie de la neige.

La corrégidorie de *Pinhel* a 70,000 ames : son chef-lieu n'a nullement l'apparence d'une ville, quoiqu'il soit donné pour tel dans les cartes géographiques. Almeida est le lieu le plus considérable de cette juridiction, et peut-être le mieux fortifié du royaume. Les Espagnols en firent le siège en 1762, et s'en emparèrent au bout de quelques jours de tranchée.

Guarda est une autre corrégidorie, qui

renferme 7,000 âmes : la ville est située au pied du mont Estrella (1), près de la source du *Mondego* ; elle est fermée de murailles, et contient 1,000 habitans : l'hiver y est excessivement froid ; elle fut bâtie par Sanche, premier roi de Portugal, en 1199.

La corrégidorie de *Castello Branco* ren-

(1) Le mont Estrella, que les Romains nommoient *Hermínus*, est digne de la curiosité des naturalistes. Il faut deux heures et demie pour arriver du bourg Saint-Thomas, qui est au pied de ce mont, jusqu'à son sommet, et en y montant, on remarque des cavités en divers endroits ; on entend même le bruit d'un fleuve qui y coule ; plus haut, l'on trouve une carrière d'albâtre fort beau, et à la cime, d'excellens pâturages et divers ruisseaux, dont l'eau est également bonne et limpide. Mais le spectacle le plus merveilleux est celui que présente un lac entouré de hauts rochers ; son eau, qui est très-claire, et médiocrement chaude, paroît sortir de dessous terre ; vers le milieu il éprouve une sorte de bouillonnement, et il s'en élève des bulles d'air. Il est un endroit où une espèce d'attraction se fait sentir. On est tenté de l'attribuer à une ouverture par laquelle l'eau s'échappe, et va former un lac inférieur. C'est sans doute de ce lac que sortent quelques ruisseaux, dont le concours forme la rivière qui coule vers le pied de la montagne. Les habitans du pays se font de terribles idées de cette montagne et de son lac. (B.)

ferme 40,000 ames ; cette ville est enceinte d'une double muraille , et défendue par un vieux château qui, autrefois , étoit très-fort : elle contient 4000 ames.

La première oydorie , qui est celle de *Montemor o Velho* contient environ 3000 ames. *Montemor* est un petit endroit situé entre Coimbre et la mer , sur les bords du Mondego.

La seconde est celle de *Mon-Feira* , qui contient 40,000 ames. *Feira* est une petite ville qui n'en compte que 4000. Aveyro , qui est compris dans cette juridiction, est bien plus considérable : c'est un port de mer avantageusement situé , mais dangereux ; son entrée est composée de différentes passes , qui changent à tous momens au gré des sables mouvans dont elle est couverte. Là, vont échouer et périr une innombrable quantité de bâtimens , ce qui cause un préjudice notable au commerce de la province. On a construit un canal depuis cette ville jusqu'à cinq lieues dans les terres vers le nord ; il sert au transport des grains , et des productions qui viennent s'embarquer dans le port.

La ville d'Aveyro s'appelle aujourd'hui *Nova Braganza* , le nom d'*Aveyro* étant celui

celui d'un des premiers complices qui attentèrent à la vie de Joseph I^{er}.

I V.

L'Estramadure portugaise est ainsi nommée pour la distinguer de l'Estramadure espagnole ; elle a environ quarante lieues dans sa plus grande longueur, sur vingt de largeur ; elle est confinée au sud et à l'orient par l'Alentejo ; au nord, par le *Beira*, et à l'occident par l'Océan : elle est la plus peuplée de toutes les provinces du Portugal. Aucune, d'après le dernier dénombrement, ne contenoit six cent soixante mille ames que celle-ci renferme aujourd'hui ; elle a aussi le sol le plus fécond : la terre y est couverte de fruits, de fleurs, de tout ce qui enrichit et de tout ce qui embellit un pays. Dans son climat délicieux se trouvent réunies les productions différentes du royaume. Elle est divisée en six *corrégidories* et deux *oydories*.

La première corrégidorie est celle de Lisbonne qui renferme elle seule plus de 360,000 ames. J'ai déjà parlé de la situation majestueuse de cette ville, du coup-d'œil que produit l'amphithéâtre qu'elle forme, et du Tage qui baigne ses murailles. En y comprenant

Les faubourgs, elle a près de trois lieues de long sur une de large ; elle est au huitième degré 30 minutes de longitude, et au trente-huitième degré 45 minutes de latitude : elle renferme plus de cent mille ames. Les avis sont très-partagés sur son origine. Selon les uns, c'est un petit-fils de Noë, nommé *Eliza*, qui la fit bâtir l'an du monde 1935. Suivant une autre version un peu moins absurde, après la ruine de Troye, Ulysse, ayant passé le détroit de Gibraltar, vint construire une ville sur la rive gauche du Tage, vis-à-vis celle qui existe actuellement, et la nomma *Ulissipolis*, que les Arabes ont changé en *Lisboa*; elle devint ensuite colonie romaine et ville municipale sous Jules-César, qui l'appeloit *Felicitas Julia*, pour exprimer, dit-on, le plaisir qu'il éprouvoit à y vivre, avec une femme qu'il nommoit *Julie*.

La corrégidorie de *Torres Vedras* contient près de quarante mille ames. Cette ville est située à sept lieues de Lisbonne ; c'est un ancien préside romain, tirant son origine des Grecs ; elle a à peine mille habitans.

La corrégidorie d'*Alenquer* a vingt-huit mille ames ; la ville, pareillement éloignée de sept lieues de Lisbonne, contient seize

cents habitans : elle fut fondée par les Alains.

La corrégidorie de *Leiria* renferme 60 mille ames. La ville est située dans une petite plaine entourée de montagnes, et arrosée par les deux rivières, le *Lis* et la *Lena* : elle a un vieux château, qui étoit très-fort, mais qui tombe en ruines ; elle a près de trois mille habitans. Sertorius la fit bâtir 75 ans avant Jésus-Christ. Edouard, roi de Portugal au quinziesme siècle, y tint sa cour.

La corrégidorie de *Thomar* a plus de 40 mille ames. La ville est une commanderie de l'ordre du Christ ; elle fut fondée par *D. Galdin Paez*, grand-maitre de l'ordre des Templiers, en 1180. On croit aussi que ce peut être la *Concordia* des Romains : elle contient près de quatre mille ames.

Enfin la corrégidorie de *Santaren* qui renferme plus de 50 mille ames. Cette ville est très-agréablement située dans une belle plaine qu'elle domine : elle est à 14 lieues de Lisbonne, sur la rive droite du Tage, qui cesse d'être navigable à deux ou trois lieues plus haut. Elle est mal fortifiée, et n'a pour défense qu'un vieux château. Les Romains la nommoient *Præsidium Julium* : elle fut bâtie par Abadis, roi d'Espagne, l'an du monde

2861. Son nom de *Santaren* n'est que le nom corrompu de Sainte-Irène, qui y mourut assassinée. Elle a huit mille habitans.

La première des deux oydories, est celle d'Abrantes : elle ne contient qu'environ 12 mille ames. La ville est située sur la rive droite du Tage, à six lieues de *Thomar*. C'est un endroit fort peu considérable, mais fort ancien. Abrantes étoit une ville municipale du temps des Romains : elle a à-peu-près 2000 habitans.

L'oydorie d'Ourem en a 10,000 seulement. La très-petite ville qui en est le chef-lieu, est située sur une éminence, et appartient à la couronne.

Le territoire de *Sétubal*, quoiqu'enclavé dans l'Estramadure, n'est pas compris dans le ressort de cette province : il renferme lui seul une corrégidorie et deux oydories, et contient 20,000 ames ; la ville est à 6 lieues de Lisbonne, dans une position fort agréable. On fait remonter son origine à Tubal : c'est, dit-on, la première ville qu'il fit bâtir, l'an du monde 1798. Ce qui est un peu plus certain, c'est que le roi Alphonse Enriquez la trouvant ruinée et dépeuplée, la rebâtit vis-à-vis d'une colonie romaine très-florissante

nommée *Cetobriga*, située de l'autre côté de la rivière de *Caldas*, où est maintenant le village de *Troya*; elle est assez bien fortifiée. Son commerce est fort étendu; ses sels, ses vins et ses fruits sont très-renommés: elle contient onze à douze mille âmes.

La seule corrégidorie du territoire de *Sétubal* est celle d'*Almada*, dont le chef-lieu, peuplé de huit cents âmes seulement, est situé très-agréablement dans la partie la plus large du *Tage*.

La première des deux oydories est celle de *Sétubal* qui appartient à l'ordre de *Saint-Jacques*.

La seconde, est celle d'*Azeitao*, petit endroit près *Sétubal*.

V.

La province d'*Alentejo* confine à l'Espagne du côté du levant; au midi, elle est bornée par le royaume des *Algarves*; à l'occident, par une partie de l'*Estramadure* portugaise et une partie de la province de *Beira*; elle a 40 lieues de long sur 20 de large, et renferme 29,000 âmes. Elle tire son nom de sa situation qui est entre le *Tage*, nommé *Téjo* en portugais, et la *Guadiana*: elle est

en général assez fertile ; mais son climat est mal sain, sur-tout l'été, à cause des eaux stagnantes qui la couvrent en grande partie. Elle est divisée en huit juridictions, savoir : trois corrégidories et cinq oydories.

La première corrégidorie est celle d'Evora. La ville est située presque au centre de la province, et fermée par des murailles : elle est d'une très-grande antiquité. Ce fut autrefois le séjour du fameux Sertorius, qui y fit construire un aqueduc superbe. Cette ville est le siège d'un archevêché, qui a plus de 200,000 cruzades de revenu.

La corrégidorie d'*Elvas* comprend une ville épiscopale, située à trois lieues de *Badajoz*, ville forte d'Espagne : elle est bâtie sur une hauteur, et assez bien fortifiée.

La corrégidorie de Portalègre a pour chef-lieu une ville épiscopale ; c'est une place frontière, mais fortifiée à l'antique.

La première oydorie est celle de *Beja*. La ville contient cinq mille âmes. Jules-César en fit une colonie, la nommant *Pax Julia*. Elle est située à neuf lieues d'Evora.

L'oydorie de *Campo de Enriquez* renferme une ville qui n'a rien de remarquable, et qui appartient à l'ordre de Saint-Jacques.

C'est dans cet endroit que le roi Alphonse Enriquez remporta une victoire sur cinq rois maures.

Villaviciosa, chef-lieu d'une autre oydorie, est à quatre lieues d'*Elvas*. Cette ville fut fondée par un capitaine carthaginois, nommé *Maharbal*, l'an 350 avant J. C. Sa situation est charmante. Les rois de Portugal y ont un palais où ils vont passer une partie de l'année.

Crato est aussi une oydorie. La ville, qui est peu considérable, appartient à l'ordre de Malte.

Enfin, l'oydorie d'*Avis* a une ville de ce nom, qui est le chef-lieu de l'ordre ainsi nommé: elle est située sur la rivière d'*Avis*, entourée de vieilles murailles, et assez peuplée.

V I.

Quoique l'Algarve soit d'une petite étendue, et fasse nombre avec les provinces de Portugal, elle n'en a pas moins le titre de royaume. Elle le reçut d'Alphonse III, qui porta le premier le titre de *roi d'Algarve*. Ce mot, qui s'écrit aussi *Algrave* ou *Algarvio*, signifie en langue mauresque *campagne fertile*. Ce royaume est borné au midi et à

l'occident par l'Océan; à l'orient, par l'Andalousie, et au nord, par l'Alentejo.

Il étoit autrefois bien plus grand; il s'étendoit depuis le cap Saint-Vincent jusqu'à la ville d'Almeiria dans la Méditerranée, et comprenoit aussi la portion des côtes d'Afrique qui embrasse la même espace. Tel qu'il est à présent, il a vingt-huit lieues de long sur dix dans sa plus grande largeur. Il est très-fertile en grains, vins, huiles, fruits, etc. Il contient soixante mille ames, et est divisé en deux corrégidories et une oydorie.

La corrégidorie de Lagos est la première. Cette ville est située dans la partie sud-ouest du royaume, à six lieues du cap St. Vincent. Elle fût bâtie par les Carthaginois, l'an du monde 2064, et ils la nommèrent *Lacobriga*; elle a près de trois mille habitans. Ses fortifications sont irrégulières.

La seconde corrégidorie est celle de *Tavira*; cette ville est frontière de l'Andalousie, et située sur une baie qui prend son nom: elle a un mauvais port. La rivière de *Séqua*, sur laquelle elle a un beau pont de pierre, la divise en deux parties: c'est encore une fondation carthaginoise.

La seule oydorie est celle de *Faro*, qui

comprend un évêché. La ville est à cinq lieues de *Tavira*, sur la côte : ses fortifications furent endommagées par le dernier tremblement de terre, qui fut très-violent dans cette partie du Portugal. Quoique son port soit barré, son commerce est assez considérable : elle contient près de huit mille âmes.

Je terminerai ici la description succincte de la géographie du royaume de Portugal. Elle est le résultat des éclaircissémens que m'ont fournis les personnes les plus connues et les plus instruites de ce pays. J'ai ensuite vérifié sur les lieux ce que j'avois noté et recueilli ; et pour cela, j'ai traversé toutes les provinces les unes après les autres, et visité les endroits les plus intéressans, particulièrement tous ceux qui avoisinent les côtes.

Ta-
usie,
nom :
qua,
erre,
une
qui

 CHAPITRE IV.
Constitutions et Loix du Portugal.

ALPHONSE I^{er}. savoit qu'un roi n'est véritablement grand et puissant, qu'autant qu'il existe dans son royaume, des loix qu'il protège et dont il assure et maintient l'exécution. Il savoit qu'un roi juste et bon acqueroit par là le droit et le pouvoir de rendre le peuple heureux et d'affermir son trône. Il provoqua donc lui-même ces loix constitutionnelles dans une assemblée des états-généraux, convoquée par lui en 1145 à Lamego. Parmi ces loix, les unes regardent la succession de la couronne, les autres les prérogatives ou droits accordés à la noblesse; il y en eut de relatives à la création des juges, à l'administration de la justice, etc. Voici les articles par lesquels fut réglée la succession à la couronne.

ARTICLE PREMIER.

Que le seigneur roi Alphonse vive et règne sur nous; s'il a des enfans mâles, qu'ils soient nos rois: le fils succédera au père; puis

le petit-fils et l'arrière-petit-fils, et ainsi à perpétuité dans leurs descendans.

I I.

Si le fils aîné du roi meurt pendant la vie de son père, le second fils après la mort du roi son père sera notre roi; le troisième succédera au second, le quatrième au troisième, et ainsi des autres fils du roi.

I I I.

Si le roi meurt sans enfans mâles, le frère du roi, s'il en a un, sera notre roi; mais pendant sa vie seulement: car, après sa mort, le fils de ce dernier ne sera pas notre roi, à moins que les évêques et les états ne l'élisent, et alors il sera notre roi; sans quoi il ne pourra l'être.

I V E T V.

Si le roi de Portugal n'a point d'enfans mâles, et qu'il ait une fille, elle sera reine après la mort du roi, pourvu qu'elle se marie avec un seigneur portugais; mais il ne portera le nom de roi que quand il aura un enfant mâle de la reine qu'il aura épousée. Quand il sera dans la compagnie

de la reine, il marchera à sa main gauche, et ne mettra point la couronne royale sur sa tête.

V I.

Que cette loi soit toujours observée, et que la fille aînée du roi n'ait point d'autre mari qu'un seigneur portugais, afin que les princes étrangers ne deviennent point les maîtres du royaume. Si la fille du roi épouse un prince ou seigneur étranger, elle ne sera pas reconnue pour reine, parce que nous ne voulons pas que nos peuples soient obligés d'obéir à un roi qui ne soit pas né portugais, puisque ce sont nos sujets et nos compatriotes qui, sans secours d'autrui, mais par leur valeur et aux dépens de leur sang, nous ont fait roi.

Cette loi a été rigoureusement suivie, et c'est pour cela que la couronne s'est conservée si long-temps dans la maison d'Alphonse. On détermina aussi, dans cette convocation, l'état de la noblesse, la soumission des peuples, et les peines dont les crimes doivent être punis.

On y accorda la noblesse et le titre d'anciens vassaux à tous ceux qui avoient assisté

à la
solu
des
batt
celle
serv
tué
de l
Pa
avo
les E
ditio
n'au
tien
par
voir
On
elle
bat,
de l
pas s
son
royal
vaine
et d'
lerois
filles

à la bataille du *Campo d'Ourique*. Il fut résolu qu'on élèveroit pareillement au rang des nobles toute personne qui auroit combattu pour défendre la personne de son roi, celle de son fils ou de son gendre, pour conserver l'étendard royal, et quiconque auroit tué un roi ennemi, ou son fils, ou gagné un de leurs étendards royaux.

Pareillement, les enfans de tous ceux qui avoient été faits prisonniers de guerre par les Barbares, étoient déclarés nobles, à condition que leurs parens, morts en captivité, n'auroient point renoncé à la religion chrétienne. Les descendans des Maures étoient par conséquent déclarés incapables de pouvoir jamais aspirer à la noblesse.

On nota d'infamie toute personne noble, elle et sa postérité, qui fueroit dans le combat, qui insulteroit une femme en la frappant de la lance ou de l'épée, qui n'exposeroit pas sa vie pour la personne du roi, du prince son fils, et pour la défense de l'étendard royal; ceux qui pareillement seroient convaincus de parjure, de vol, de blasphème, et d'avoir déguisé la vérité au roi; qui parleroient mal de la reine ou des princesses ses filles; qui iroient servir chez les Maures, et

qui, enfin, attenteroient à la *personne sacrée du roi*.

Les loix relatives à la justice condamnoient à la mort tout homicide ; et à une amende pécuniaire, ceux qui auroient blessé quelqu'un d'un coup d'épée, de pierre ou de bâton. On marquoit d'un fer chaud quiconque frappoit un magistrat. On punissoit le vol en exposant le coupable sur la place publique, les deux premières fois les épaules nues ; mais s'il récidivoit, il étoit condamné à mort : on ne pouvoit exécuter l'arrêt sans un ordre exprès du monarque (1).

(1) Sous le règne de Jean II, et d'Emmanuel son successeur, les criminels, au lieu d'être mis à mort, étoient employés sur les flottes portugaises, destinées à explorer les côtes d'Afrique ou d'Asie, et on les débarquoit sur les terres qu'on découvroit, pour concourir, avec les habitans, à en reconnoître l'intérieur. S'ils réussissoient dans ces expéditions dangereuses, leurs crimes étoient expiés par ces services rendus à l'état. Il n'étoit pas rare de les voir, au bout de quelques années, transformés en d'autres hommes et devenus des membres utiles à la société. La déprivation des condamnés à mort, dans des colonies lointaines, a pris naissance pareillement en Portugal. De tous les genres de punition, c'est peut-être celui qui présente les résultats les plus salutaires, et pour la société et pour les coupables. Voyez *Murphy*. (B.)

Voilà les loix sages et utiles qu'Alphonse, assis sur son trône, dicta, en 1145, aux états qu'il avoit assemblés; elles ont été toujours très-fidèlement suivies, jusqu'à la mort du cardinal roi, en 1580. Les Portugais passèrent alors sous la domination espagnole, et ces loix furent oubliées. Ce ne fut qu'en 1640 que la maison de Bragance remonta sur le trône de Portugal. Le premier roi de cette maison, Jean IV, convoqua les états-généraux en 1641, afin de faire examiner les droits de la couronne, et de ne laisser aucuns serupules dans l'esprit de ses sujets. « *Ces droits*, disoit le décret des états, en parlant des droits du nouveau monarque, *sont plus que suffisans pour détruire une possession de 60 ans* (temps que les Espagnols ont régné en Portugal); possession tyrannique, uniquement établie et maintenue par la *force des armes*; force qui rend nuls tous les actes, décrets et sentences donnés en sa faveur, soit aux états tenus à Thomar en 1587, soit à ceux de Lisbonne en 1619. D'ailleurs, la sentence qui déféroit au roi de Castille la couronne du Portugal, étoit vicieuse par plusieurs autres raisons : elle n'avoit pas été signée unanimement, et en outre elle avoit

été rendue hors les limites du royaume; ce qui choquoit toutes les constitutions de l'état de Portugal ».

Jean IV est le premier roi qui eut le titre de *majesté*: jusque-là on n'avoit donné aux rois que celui d'altesse, qu'ont aujourd'hui les infants.

Sous Edouard I^{er}. on promulgua une autre loi, qui parut essentielle. Jean I^{er}., par ses libéralités, avoit considérablement diminué les revenus de la couronne. On vouloit retirer de plusieurs familles du royaume des terres considérables dont il leur avoit fait don: Edouard créa, en conséquence, une nouvelle loi, connue sous le nom de *loi mentale*, et en vertu de laquelle, faute d'héritiers mâles, ces terres étoient reversibles à la couronne.

Les titres du roi de Portugal sont : *Roi de Portugal et des Algarves, en deçà et au-delà des mers; seigneur de Guinée, de la navigation, conquête et commerce d'Ethiopie, d'Arabie, de Perse et des Indes*. Son fils aîné est appelé *Prince du Brésil*, et les cadets ont le titre d'*Infants*.

Il y a dans le royaume de Portugal trois classes de grands titrés; ce sont les ducs,

les

les marquis et les comtes. Il y a fort peu de ducs, quoiqu'il y ait beaucoup de duchés; il est vrai qu'il y en a plusieurs qui sont confondus dans la personne du roi: tels sont ceux de Bragançe, de Barcellos, etc. Une pension est attachée à chacun des titres; les ducs ont 3500 livres, les marquis 1665 livres, et les comtes 515 livres. Les nobles qui ne sont pas titrés se nomment *fidalgos*. On ne compte que neuf marquis et trente-trois comtes. Personne ne peut prendre le titre de *dom*, qui est le titre de noblesse, sans y être autorisé par le roi.

Jean I^{er}, ayant été déclaré roi, voulut marquer sa reconnoissance à la ville de Lisbonne, en lui accordant des prérogatives: en 1385, il l'honora du titre de capitale, et en fit le séjour ordinaire des rois. Il la récompensa ainsi de l'empressement qu'elle avoit marqué à l'élire pour roi, lorsqu'il n'étoit que régent. Il voulut encore que la première *Relação* (ou parlement) de son royaume y tint ses séances, afin qu'il fût à portée d'exécuter, avec plus de promptitude, les *déclarations* qu'elle pourroit faire pour le bien de l'état et de ses sujets: ce parlement est composé d'un président, d'un

chancelier et de dix *dezembargadores* ou juges : presque toutes les affaires sont portées à ce tribunal. La *casa de supplicar* est ce que nous appelons la *chambre des enquêtes* ; c'est là qu'on juge en dernier ressort, et souverainement, toutes les affaires qui y sont portées par appel. Le second parlement siège dans la ville de *Porto* ; il est composé de même que celui de Lisbonne. Outre les membres ordinaires de ces deux tribunaux souverains, les seuls du royaume, on compte encore deux conseillers, qu'on nomme *extravagantes*, parce qu'ils n'ont pas de fonctions réglées.

Il y a aussi d'autres juges pour les affaires de la couronne, des finances, pour les affaires civiles et pour les appellations criminelles.

Les *comarqués* sont les justices subalternes, et à-peu-près les mêmes que nos bailliages en France. Les maisons-de-ville ont toutes leurs juges particuliers : leur principale fonction est de veiller à ce que les magasins publics soient toujours remplis, à la taxation des denrées, de pourvoir à la réparation des édifices publics, et à l'entretien des grands chemins.

Les loix qui avoient été observées en Portugal étoient les mêmes que celles de l'Espagne, dans le temps que les deux royaumes étoient sous la domination des Romains. Les Goths, qui vinrent après eux, ajoutèrent à ces premières loix. A leur tour, les rois de Portugal en ont fait de nouvelles, que l'on nomme *ordonnances* ou *droit royal*. Ils ont néanmoins conservé tant de considération pour la jurisprudence romaine, qu'ils ont voulu que l'on suivit le *droit civil* dans l'étendue de leur royaume. Aussi, quand il se présente un cas extraordinaire, que le droit royal n'a pas prévu, on le décide suivant le droit romain. Ceux qui veulent embrasser la profession de magistrat ne peuvent obtenir aucune charge de judicature, qu'après avoir étudié en droit, pendant neuf ans; ils subissent six différens examens, et soutiennent trois thèses publiques.

Quand on a passé quelques années dans les justices subalternes, on est en droit d'aspirer à une charge de conseiller dans les parlemens; mais avant d'être revêtu de cette charge, on est examiné dans le conseil du roi, où on explique pendant une heure la loi sur laquelle le hasard fait tomber à l'ou-

verture du livre ; et le jour suivant, on répond aux différentes difficultés, qui sont proposées sur le droit civil des Romains, et sur ce qu'on appelle proprement *droit romain*.

Les *lettrados* ou avocats subissent le même examen que les juges, avec cette différence que cet examen se fait dans le parlement de Lisbonne ; au reste ils ne paraissent au barreau qu'après avoir été réputés capables de remplir dignement et avec probité leurs fonctions. Tel est l'état actuel des constitutions, des loix et de la jurisprudence de ce royaume.

CHAPITRE VI.

Religion.

LA religion catholique est la seule qui soit permise en Portugal. Le clergé, très-nombreux et très-puissant, y est absolument ignorant et débauché; les moines et les religieuses même, y vivent dans le libertinage le plus scandaleux. Ce royaume est ainsi dévoré par une infinité de gens qui consomment toujours sans jamais travailler. Croira-t-on que sur sa population de deux millions d'ames, on compte deux cent mille ames en moines, prêtres et religieuses!

Le chef de la religion est le patriarche primat de Portugal : cette dignité fut créée en 1716, sous le règne de Jean V. Lorsque le patriarche officie, il a les mêmes vêtemens que les papes; et les chanoines de la patriarchale sont habillés comme des cardinaux, et portent la crosse et la mitre; les premiers de ces chanoines joignent même à ces décorations le titre de *monseigneur*.

La dignité de patriarche ne se donnoit anciennement qu'aux évêques qui occupoient

de grands sièges, indépendans de l'église romaine, tels que *Constantinople, Alexandrie, Antioche et Jérusalem*. Le patriarche de Lisbonne jouit à la cour des plus brillantes distinctions. Il a le pas, non seulement sur les évêques et archevêques, mais aussi sur tous les grands du Portugal. Si le roi défunt eût vécu plus long-temps, ou que M. de Pombal eût toujours continué de faire les fonctions de premier ministre, cette place eût pu devenir un jour très-préjudiciable à la cour de Rome, dont le Portugal commençoit à ne plus porter le joug si patiemment. Ne l'a-t-on pas vu recevoir avec une froide indifférence l'interdit que lança le pape, au sujet de l'expulsion des jésuites? Le ministre même dédaigna de faire des démarches pour obtenir qu'il fût levé. Le peuple, habitué à avoir sous les yeux une image parfaite du souverain pontife, en seroit venu facilement à regarder les indulgences et les dispenses qu'il recevoit du patriarche, comme aussi valides que celles qu'il faisoit venir de Rome à grands frais. Le S. Siège avoit déjà reçu plusieurs atteintes. L'expulsion des jésuites avoit été opérée sans son concours, et au mépris de sa puissance. La cour de Lisbonne avoit renvoyé son nonce.

Un père Fereira , théologien habile , avoit soutenu , dans une thèse publique , que les papes n'étoient pas infailibles. La cour de Rome , après de pareilles tentatives , contre lesquelles elle avoit vainement lancé ses censures et ses foudres , devoit donc craindre qu'on en vint bientôt à méconnoître tout-à-fait son autorité. Mais , depuis le nouveau règne , le pape a repris tout son pouvoir ; le nonce , qui jusque là , avoit joué un rôle fort peu considérable , a recouvré son crédit , s'est fait rendre par la reine des privilèges à l'abandon desquels M. de Plombal avoit eu beaucoup de peine à faire consentir la cour de Rome. Les moines ont usurpé de nouveau les rênes du gouvernement.

Les jésuites qui étoient tout-puissans en Portugal , avoient , ainsi que dans toute l'étendue de la chrétienté , abandonné le peuple à la tourbe des moines , et s'étoient emparés des grands et du trône. Philosophes à quelques égards , savans revêtus d'un masque d'austérité et de zèle religieux , ils avoient pris pour tâche d'éclairer les nations , de propager par-tout la foi. Leur empire eût duré davantage s'ils s'en fussent tenu-là ; mais ils voulurent s'occu-

per des choses plus élevées. Ils se mêlèrent du commerce, de la politique, des guerres; ils s'insinuèrent dans les cours, et donnèrent de l'ombrage. On les accusa d'avoir armé le fanatisme, aiguisé les poignards. Innocens ou coupables, tous furent renvoyés de Portugal; plusieurs autres puissances ont ouvert les yeux sur leur ambition dangereuse et trop peu déguisée. L'Espagne, la France, Venise, le pape même aujourd'hui, les ont expulsés: et la difficulté qu'on a eue à détruire cet ordre, a prouvé enfin à tout le monde, combien il pouvoit devenir redoutable.

Mais voici les premiers motifs qui décidèrent les cours de Portugal et d'Espagne à les renvoyer. Elles vouloient faire un traité dont l'unique objet étoit d'empêcher la contrebande qui avoit lieu à la colonie portugaise du Saint-Sacrement: ils'agissoit seulement d'échanger cette colonie contre quelques établissemens dans le Paraguay, où les jésuites dominoient en souverains. Deux années se passèrent sans que cet échange pût avoir lieu. Il fut contrarié par les intrigues des jésuites, qui, disoit-on, s'étoient emparés de l'esprit du marquis de la Ensenada, alors premier ministre d'Espagne. On attribua sa chute à l'obstination de son refus.

Les jésuites qui, du consentement des deux puissances, s'étoient établis dans le Paraguay, sous prétexte d'y propager la foi, y eurent bientôt de nombreux prosélytes. Le pays se peuploit, les Sauvages se civilisoient et se soumettoient avec plaisir à un gouvernement qui étoit réellement doux et sage : mais les jésuites, ne se bornoient pas aux seuls intérêts de la religion ; ils acquéroient une autorité sans limites. On s'égaya d'abord sur ce prétendu royaume du Paraguay, et sur le père jésuite élu roi sous le nom de Nicolas I^{er}. Cependant les deux cours commencèrent à concevoir de l'ombrage. Bientôt les jésuites furent accusés de trahison et de rébellion. On envoya des troupes dans cette colonie qu'ils avoient rendue si florissante.

Les Sauvages se défendirent ; les jésuites résistèrent quelque tems ; mais enfin ce beau pays, qui étoit en grande partie leur création, fut livré aux ravages de la guerre.

L'assassinat du roi de Portugal suivit de près cette espèce de révolution au Paraguay. On eut de fortes raisons pour le leur attribuer ; dès-lors leur arrêt fut porté. Ils furent tous bannis et envoyés à Rome. Par-tout leurs biens furent confisqués. Le ministre portu-

gais, inflexible dans son ressentiment, n'eut égard ni aux prières, ni aux menaces du Saint-Siège; et à la fin de 1759, il n'y avoit plus un jésuite en Portugal.

Mais je reviens au clergé de ce royaume. On y compte trois archevêques et dix évêques, qui tous sont à la nomination du roi; le quart de leur revenu est destiné à différentes pensions, auxquelles les ecclésiastiques n'ont aucune part; les évêques portent le titre de *seigneurs*, et les archevêques celui de *seigneurie illustrissime*; les trois archevêchés ou métropoles, sont: *Braga, Evora, Lisbonne*; et les dix évêchés sont: *Porto-Lamego, Miranda, Viseu, Guarda, Coimbra, Leiria, Elvas, Portalègre et Algarve*.

Les Portugais portent la superstition plus loin qu'aucun autre peuple: ils mettent une aveugle confiance dans leurs saints; et quoique plusieurs patriarches respectables aient aboli la plupart des momeries que l'ignorance avoit enfantées, le caractère portugais a prévalu: il comporte l'alliage monstrueux des pratiques les plus superstitieuses aux désordres les plus coupables. Les Portugais adorent les statues de leurs saints, et violent les plus saintes loix de la morale, les pré-

ceptes les plus rigoureux de leur religion : ils errent sans cesse du crime à la pénitence, et de la pénitence au crime : ils tremblent au seul nom du diable et de l'enfer, et se livrent à tous les excès de la débauche la plus crapuleuse : leur stupide crédulité est consacrée par le gouvernement lui-même. Lors de la guerre de la succession d'Espagne, les troupes portugaises qui suivoient le parti de l'archiduc, n'ayant point de chef, et désirant en avoir un qui fût Portugais, imaginèrent d'élire pour leur général St. Antoine, né à Lisbonne, et leur patron. Le roi Dom Pedre lui en expédia la commission, avec 300,000 reis d'appointemens. Ce saint est encore général de l'armée ; et tous les ans, la veille de sa fête, le roi va l'attendre à son église, et porte avec lui la pension de ce *vaillant* général. A son passage, tout le monde se prosterne, et, dans cette effigie de bois, adore le premier protecteur du Portugal.

Autrefois les processions étoient très-nombreuses, et bien plus propres à ridiculiser la religion, qu'à la faire respecter. Dans ces derniers temps on en a réformé une partie. Celle de la Fête - Dieu, qui existe encore,

passe pour être la plus pompeuse de toutes celles de la chrétienté catholique : les rues par où elle passe sont jonchées de fleurs et tapissées des plus riches étoffes : chacun étale, avec empressement ce qu'il a de plus précieux. La statue de St. George, qui, depuis l'alliance des Portugais avec les Anglais, est devenue très-respectable, commence la marche dès trois heures du matin. Cette statue d'argent, est à cheval sur une haquenée blanche : le saint est précédé de son page à cheval ; et des valets de pied lui tiennent les étriers. Les femmes les plus opulentes prêtent leurs diamans pour en orner le chapeau du saint : il y en a plusieurs qui lui appartiennent en propre ; et ce sont les plus beaux. Tous les chevaux du roi, richement caparaçonnés, suivent le saint ; tous les religieux se trouvent en corps à cette procession ; les chevaliers de différens ordres y sont en habits de cérémonie. Tous les tribunaux supérieurs et inférieurs viennent ensuite. Enfin, la marche est fermée par le roi, la cour et les personnages les plus distingués du royaume : elle dure ordinairement six heures. La reine et le reste de la famille royale sont hors de l'église, dans une tribune que

l'on construit à cet effet à côté du portail.

En général, toutes les cérémonies religieuses se font, à Lisbonne, avec une magnificence extraordinaire. Il n'est point de pays où l'on sacrifie davantage aux pratiques extérieures de la religion, et où cependant on en viole plus impudemment les préceptes.

L'inquisition, qui autrefois étoit en Portugal un tribunal sévère, est devenue très-modérée sous le ministère du marquis de Pombal: les seules victimes sont quelques juifs, quelques prêtres scandaleusement débauchés, ou professant des hérésies qu'ils soutiennent par ignorance et par fanatisme; quelques indiscrets qui médisent du saint tribunal; encore ne sont-ils punis que par le fouet et le bannissement. Dans le dernier *autodafé*, qui fut célébré en 1766, il n'y eut pas un seul *figuron* (c'est ainsi qu'on appelle ceux qui figurent, comme délinquans, dans cette cérémonie). Alors la *fête* est sans attrait pour le peuple: cette indulgence, prolongée, finiroit bientôt par l'en dégoûter.

Le saint-office avoit autrefois une telle autorité, que les autres tribunaux souverains étoient obligés de lui rendre compte des

procédures, toutes les fois qu'il l'exigeoit. Le marquis de Pombal avoit réformé cet abus; à peine l'inquisition osa-t-elle lui en demander la raison. Ce tribunal sanguinaire, qui faisoit trembler l'innocent comme le coupable, trembloit lui-même devant ce ministre: mais à présent il redevient plus puissant que jamais; et son nouveau règne va, sans contredit, être annoncé par quelque barbarie qu'on exercera sur des imbécilles, qui finiront par être les victimes de leur entêtement et de leur ignorance.

Les avis sont partagés sur l'origine de l'inquisition en Portugal: on raconte beaucoup de fables à ce sujet. Suivant les uns, en 1536, sous le règne de Jean III, un hérétique arracha l'hostie des mains d'un prêtre qui célébroit la messe; le roi fit punir sévèrement ce sacrilège; et, malgré la répugnance que les Portugais lui montrèrent pour l'inquisition, il établit ce tribunal dans tous ses états. D'autres prétendent que, lorsque les juifs furent chassés d'Espagne en 1482, le roi de Portugal les reçut dans son royaume, en leur défendant toutefois l'exercice de leur religion: mais, comme ils enfreignoient cette défense, le roi pria le pape

de lui envoyer des inquisiteurs, pour découvrir et punir les coupables. Quoi qu'il en soit, ce fut sous le règne de Jean III qu'arriva de Rome la bulle qui établissoit ce tribunal: la charge de grand-inquisiteur fut donnée à *D. Diego de Silva*, évêque de Ceuta, et alors confesseur du roi.

On érigea, sous le même règne, trois tribunaux de l'inquisition; un à Lisbonne, le second à Coimbre, le troisième à Evora. Celui de Lisbonne est le plus considérable; le général y tient ses séances. On ne connoît que trop les détails de cette révoltante institution: le tableau que je retracerois de ses cachots, de ses chaînes, de ses bûchers, de tous ces tourmens inventés pour honorer un Dieu que l'on représente comme clément, ne pourroit ajouter à l'horreur universelle qu'elle inspire.

Les juifs sont ceux qui en ont le plus souffert, quoiqu'ils aient apporté de très-grandes richesses dans le royaume; car lorsqu'ils furent chassés d'Espagne, plus de 30,000 de leurs familles se retirèrent en Portugal, et payèrent huit écus de capitation par tête. Le gouvernement se repentit bientôt de leur avoir donné un asyle. Les erreurs de

la synagogue y jetèrent dès-lors de profondes racines, et y sont encore fort répandues : elles ont gagné les nationaux eux-mêmes, dont toutes les horreurs de l'inquisition n'ont pu corriger le penchant irrésistible vers le judaïsme. Les juifs portugais, qui sont en très-grand nombre, et répandus dans toutes les parties de l'Europe, proposèrent à Jean V de lui donner deux millions de cruzades par an, et d'entrer pour moitié dans les frais de la construction de la Patriarchale, à condition toutefois qu'on leur accorderoit le village et le château d'*Armada*, situé sur la rive gauche du Tage, vis-à-vis Lisbonne. Soit politique, soit motifs de religion, le gouvernement rejeta leur demande. Cet établissement ne pouvoit cependant lui porter ombrage : on eût pu limiter le nombre des familles qui eussent peuplé cette rive, entièrement séparée de Lisbonne par une baie de trois lieues ; ils n'eussent jamais pu rien entreprendre ; leurs rites n'eussent pas produit un effet plus dangereux qu'ils n'en produisent aujourd'hui, qu'ils sont cachés et répandus dans la ville. Chacun étant tenu, tous les ans, à Pâques, de remettre au commissaire nommé à cet effet les billets de confession et de communion,

nion, les juifs, qui trafiquent de tout, s'en procurent, pour de l'argent, parmi le peuple, sur-tout parmi les courtisans, et se font ainsi passer pour catholiques.

Il est concevable que les moines vivent dans le libertinage le plus effréné; mais on n'est pas peu étonné en apprenant que chaque couvent de religieuses est une espèce de sérail cloîtré, où la débauche effrontée trouve facilement à se satisfaire. Celui d'*Odivelas* étoit, sous Jean V, composé de 300 religieuses, toutes jeunes et belles; chacune d'elles avoit un amant connu; elles étoient rarement vêtues de l'habit de l'ordre: livrées à la galanterie la plus raffinée, elles passaient pour les courtisanes les plus séduisantes du royaume. C'est de là que sont sortis les nombreux bâtards du roi Jean V, qui faisoit de ce couvent son véritable harem. Le marquis de Pombal, à qui déplaisoit, en général, cette multiplicité de couvents, prit prétexte de ce scandale pour en réformer un grand nombre, et les incorporer dans d'autres maisons religieuses, un peu moins mal famées. On peut cependant encore regarder les monastères des deux sexes, en Portugal, comme les plus corrompus de la chrétienté.

Je terminerai ce chapitre par quelques détails sur les différens ordres qui ont été institués en Portugal, et qui subsistent encore. Etablis par le fanatisme des chrétiens dans les temps d'anarchie, ils se sont soutenus assez long - temps, graces à l'esprit d'union qui y régnoit , et au courage des chevaliers, constamment tenus en haleine par l'opposition des Maures; et, sous ce rapport, ils se rendoient utiles au souverain.

Il y a trois ordres en Portugal: celui du *Christ*, celui de *Saint-Jacques*, et celui d'*Avis*. Le roi, comme grand-maitre, en tire plus de deux millions de cruzades.

L'ordre du *Christ* fut établi par le roi Denys, en 1319, sur les ruines de celui des Templiers. Outre les biens de ce dernier, qu'il donna à celui qu'il créoit, il ajouta encore la ville de *Castro-Marino*, avec son territoire et ses dépendances. Le grand-prieuré de cet ordre, qui étoit originairement dans la ville de *Castro-Marino*, fut transporté dans celle de *Thomar*, où il est actuellement. Ce grand - prieuré renferme plus de 450 commanderies, et a plus d'un million de revenu. Tous les chevaliers de l'ordre, indistinctement, portent la croix

pendue au col avec un ruban rouge et une autre brodée sur leurs habits : c'est une croix de patriarche , couleur de gueule , chargée d'une autre d'argent.

Aussitôt que la guerre avec les Maures fut terminée , cet ordre cessa d'être estimable. Il est actuellement très-mal composé , la vanité des *fidalgos* leur ayant inspiré l'idée d'être servis par des chevaliers de cet ordre. Ainsi , plusieurs de leurs domestiques y sont revêtus de ces marques ; et quoique le roi ne dédaigne pas de les porter , l'ordre n'en est pas moins méprisé , même en Portugal. Chacun peut l'obtenir avec de l'argent ; aussi beaucoup de simples marchands et des courtiers en sont décorés.

Celui de *St. Jacques* , qui fut créé en 1290 , démembré de celui qui existe en Espagne sous le même nom , a le grand-prieuré de *Pamela* , contient 150 commanderies , et jouit de 600 mille liv. de rente ; il doit ses instituts et son établissement au fameux voleur Fernandez , qui , pour gagner le ciel , consacra à Dieu toutes les iniquités qu'il avoit commises , et dirigea sa bravoure , sa fureur et ses cruautés contre les Maures. Cet ordre , qui étoit institué pour défendre

les Chrétiens contre les ravages des Infidèles, étoit dans ce temps-là redoutable , parce qu'il étoit devenu puissant par les grandes acquisitions qu'il avoit faites sur les Maures. Il n'est guère mieux composé que celui du Christ.

L'ordre d'*Avis* a son grand-prieuré à *Avis*, et contient 50 commanderies, et a 500 mille livres de rente. Il avoit été institué par des moines. Il fut autrefois uni à l'ordre espagnol de *Calatrava*; mais il s'en est séparé.

Les rois de Portugal ont beaucoup affoibli le pouvoir de ces ordres, en s'appropriant la grande-maitrise. Il y a aussi en Portugal des chevaliers de St. Jean ou de Malte. Les Portugais sont bien éloignés d'honorer cet ordre comme les autres nations. Ici, chacun peut prendre la croix de Malte, la quitter et la reprendre quand bon lui semble; cet ordre a vingt-cinq commanderies, et jouit de 700 mille liv. de rente.

Alphonse I^{er}. avoit institué un autre ordre, nommé de l'*Aile*, mais cet ordre a été abandonné par les rois suivans.

CHAPITRE VI.

Mœurs et Coutumes des Portugais.

LE Portugais est naturellement fier , superbe et courageux , et déteste , en général , toute autre nation ; il croit sincèrement qu'il n'y en a pas dans l'univers de plus éclairée et de plus accomplie que la sienne. Sa haine contre l'Espagnol est inexprimable ; il a même de l'aversion pour les Anglais , qu'il regarde comme ses plus redoutables ennemis. Je ne sais si c'est prévention nationale , mais j'ai cru m'appercevoir , à Lisbonne , qu'on n'y voyoit pas les Français d'un mauvais œil. Ses habitans nous considèrent comme intrépides ; ils estiment notre militaire , dont ils ont la plus haute idée ; d'ailleurs , notre vivacité sympathise assez avec la leur. Ils sont , ce qu'on se persuade difficilement ailleurs , enclins à la gaieté , et ils s'y livrent quand ils sont à leur aise. Il est , je pense , peu de peuple plus laid que celui de Portugal. Il est petit , basané , inal conformé ; l'intérieur répond , en général , assez à cette repoussante enveloppe , sur-tout à Lisbonne ,

où les hommes paroissent réunir tous les vices de l'ame et du corps. Il y a, au reste, entre la capitale et le nord de ce royaume, une différence marquée sous ces deux rapports. Dans les provinces septentrionales, les hommes sont moins noirs et moins laids, plus francs, plus lians dans la société, bien plus braves et plus laborieux; mais encore plus asservis, s'il est possible, aux préjugés. Cette différence existe également pour les femmes : elles sont beaucoup plus blanches que celles du sud.

Les Portugais, considérés en général, sont vindicatifs, bas, vains, railleurs, présomptueux à l'excès, jaloux et ignorans (1). Après avoir retracé les défauts que j'ai cru appercevoir en eux, je serois injuste si je me taisois sur leurs bonnes qualités. Ils sont attachés à leur patrie; amis généreux, fidèles, sobres, charitables. Ils seroient bons chrétiens, si le fanatisme ne les aveugloit pas. Ils sont si accoutumés aux pratiques de la religion,

(1) Voilà bien des inculpations. Il faut avoir vu une nation de très-près et pendant long-temps, pour prononcer avec connoissance de cause, qu'elle les mérite toutes; et il faut être au moins bien léger pour décider qu'une règle aussi sévère ne souffre pas d'exceptions. (B.)

qu'ils sont plus superstitieux que dévots. Les fidalgos, ou les grands de Portugal, sont très-bornés dans leur éducation; orgueilleux et insolens, vivant dans la plus grande ignorance, ils ne sortent presque jamais de leur pays pour aller voir les autres peuples. La famille de M. le marquis de Pombal, que j'ai beaucoup fréquentée, est à-peu-près la seule où j'aie trouvé de l'acquis, une connoissance assez étendue des autres peuples : elle parle notre langue, l'anglais, l'italien avec facilité; et ce qui me plut infiniment en elle, c'est de voir qu'elle jugeoit très-sainement, et sans aucun préjugé, sa propre patrie; chose rare, même chez les peuples les plus instruits et les plus policés. Si quelque seigneur portugais voit jamais ce que j'écris, j'acquerrai des titres à sa haine (1); car il a voué ce sentiment à tout ce qui tient au nom de Pombal. Il y a quelques autres maisons, en très-petit nombre, où l'on trouve des bibliothèques; encore ces maisons et leurs bibliothèques, sont-elles fermées aux étrangers.

(1) Si *monsieur le duc* avoit survécu à l'impression de son manuscrit, il seroit du moins convenu que cette *haine* eût été assez bien moisivée. (B.)

A l'égard des Portugaises, on peut, sans exagération, vanter beaucoup leurs charmes. Il n'y a pas d'Européennes qui aient une plus belle carnation. Elles ont les dents blanches, des cheveux très-beaux, très-fourmis, qui, ordinairement, leur descendent jusqu'aux talons; elles en ont beaucoup de soin, et les relèvent en *catogans* énormes, souvent plus larges que leur tête; elles y ajoutent des fleurs et des diamans, qu'elles placent avec beaucoup de coquetterie et d'art: elles ont toutes de beaux yeux noirs fort expressifs; et comme en Portugal, ainsi qu'en Turquie, avoir, ou paroître du moins avoir beaucoup de gorge, est un principal agrément dans une femme, elles recourent à toutes les ressources de l'art pour en augmenter le volume, quand la nature les a traitées, à cet égard, avec parcimonie; et ce genre de coquetterie manque tout-à-fait son but, les Portugaises, en général, s'habillant d'une manière peu favorable. Si elles avoient de grandes culottes, leur habillement ressembleroit à celui des femmes Turques: elles portent le jupon court, sont mal chaussées: leur démarche est lente et sans grace; leurs jambes vilaines et leurs

pieds larges : cependant , avec une taille un peu plus avantageuse , les Portugaises pourroient , en général , passer pour de belles femmes. Elles ont beaucoup d'esprit , et peut-être plus de vivacité encore que les Françaises. Quant à la galanterie , elles l'emportent sur toutes les femmes de l'Europe : elles ont dans l'expression cette tendresse séduisante qui appelle et promet le plaisir ; mais s'il est facile , il est encore plus dangereux de l'obtenir auprès d'elles ; et ce danger est de plus d'un genre. Un tête-à-tête conduit presque infailliblement au succès ; mais on ne l'obtient pas sans peine , ce tête-à-tête : comme les maris et les parens connoissent l'extrême foiblesse de leurs femmes et de leurs filles , ils viennent à leur secours par une surveillance continuelle ; ils ne les abandonnent jamais à elles-mêmes ; ils espionnent ceux qui rôdent autour de la maison ; et s'il y entre on s'il en sort quelqu'un qui éveille leur soupçon , ils lui plongent dans le cœur un couteau (1) dont ils sont toujours munis.

(1) Tous les historiens s'accordent à peindre , sous les mêmes traits , les femmes portugaises. Peut-être l'auteur du *Tableau de Lisbonne* , qui vient de pa-

Les dames d'un certain rang s'habillent à la française, à l'exception de leur tête, qu'elles arrangent à la mode de leur pays.

roître, a-t-il employé, pour retracer leur caractère, des couleurs un peu trop sombres. » L'amour, dit-il, les rend ingénieuses et adroites; leur esprit inventif, fertile en ressources, ne leur manque jamais au besoin. Exercées de bonne-heure dans l'art de feindre, elles y excellent; leur visage ne se déconcerte jamais; la dissimulation s'y déguise sous le masque d'une innocente candeur; jamais une rougeur indiscrete ne trahit leur pensée: elles paroissent avoir la vérité sur leurs lèvres, mais elle est rarement dans leur cœur. Ce sont de vrais Protées: elles prennent la forme qu'elles veulent, celle qui convient à leurs intérêts secrets; cependant elles sont bonnes, obligeantes, affectueuses, etc. »

Murphy veut que les Portugaises soient en même-temps chastes et galantes. « Elles sont, dit-il, *chastes*, modestes et extrêmement attachées à leurs maris ». Il paroît cependant que leur attachement et leur fidélité ne les accompagnent pas dans les églises. « Là, continue le même voyageur, est le théâtre unique de leurs soupirs et de leurs signes amoureux. Malgré toute la vigilance des docteurs, les amans parviennent à échanger entr'eux des billets doux, et avec une telle adresse qu'il est impossible de s'en appercevoir. Les enfans qui servent la messe, sont souvent les porteurs de ces messages galans. Lorsqu'un de ces petits mercures est chargé d'une missive, il s'insinue parmi les assistants.

Les femmes sont ordinairement assises sur leurs talons, comme les Turcs: elles ont une natte de jonc étendue par terre, sur laquelle elles s'accroupissent. Un jour que j'étois chez l'ambassadeur de France, la femme d'un des grands du royaume vint lui faire visite: on lui proposa de s'asseoir sur un canapé; la Portugaise, en s'y plaçant, comme un garçon tailleur sur un établi, fit un mouvement qui ne laissa pas d'égayer les assistans, sans toutefois réveiller en eux des idées voluptueuses: elle avoit depuis long-temps passé l'âge de la séduction.

Les hommes sont vêtus à la française, ou du moins à l'euro péenne; ils ont un manteau dans lequel ils s'enveloppent, et portent une épée d'une longueur excessive; ils sont tous d'une grande malpropreté, qui contraste ridiculement avec la couleur tendre

Arrivé jusqu'à la belle, il se met à genoux, répétant son *Ave maris stella*, en se frappant la poitrine. Après avoir fini sa prière et fait le signe de la croix, il se prosterne dans toute sa longueur; et pendant qu'il baise avec ferveur la terre, il glisse la lettre sous la robe de la dame, et en prend une autre. Quelquefois, en sortant de l'église, les mains des amans se rencontrent dans le même bénitier, s'unissent, se serrent et se communiquent des billets doux. (B.)

de leurs habits, et les riches galons dont ils les chargent, ainsi que leur chapeau.

Les Portugais sont d'une jalousie extrême; aussi les femmes ont-elles tout l'extérieur de l'austérité : elles ne sortent jamais sans une vieille négresse, qui leur sert de gouvernante, et les suit aux églises, aux spectacles et aux promenades. C'est à ces duègnes qu'on s'adresse quand on veut suivre une intrigue : sans elles on ne peut parvenir à rien ; mais l'argent, dont elles sont fort avides, applanit les difficultés ; malheur, cependant, à celui qui est soupçonné par le mari ou par l'amant ! rarement leur jalousie pardonne, et tôt ou tard on court risque de tomber sous leur poignard. Comme ils savent que c'est aux églises que se donnent les rendez-vous, il y a fort peu de maisons qui n'aient leur chapelle, pour ôter aux femmes l'occasion de sortir : de là est venu le proverbe qui dit que les femmes portugaises ne vont que trois fois aux églises, pour y être *baptisées, mariées et enterrées*. On les laisse néanmoins aller au spectacle, parce qu'elles y sont séparées des hommes, et sur-tout des étrangers.

La nation portugaise, affamée de dissi-

pations, aime la musique, la danse, les spectacles, les combats des taureaux, en un mot, tout ce qui peut lui retracer les plaisirs des sens, et même la religion. Sous l'influence d'un climat brûlant, elle poursuit la volupté, et veut l'atteindre à tout prix.

Le péché que les Portugais reconnoissent pour le plus grand, est celui de *la chair*; et c'est précisément celui auquel ils se livrent avec le plus d'empportement : leur dévotion, leurs saints, l'enfer, rien n'est capable de les arrêter; aussi tout se ressent de ce désordre; leurs mœurs, leurs habitudes, et sur-tout leur santé. Si l'on en excepte les Espagnols, il n'y a pas de peuple qui soit aussi maltraité de la maladie vénérienne, que les Portugais; elle a même pour eux des effets inconnus par-tout ailleurs. On a vu des femmes prostituées donner, dans quelques minutes, la mort à tous ceux qui les approchoient; le venin est si subtil, qu'on peut le comparer à la plus violente peste. Le Portugais ignore les moyens de se guérir; une fois que son sang est gâté, c'est pour toujours : il vit avec ce fléau, comme on vit avec la goutte; il est vrai que les chaleurs excessives et les transpirations con-

tiuelles, en atténuent les résultats : tel le brave dans le midi de l'Europe, qui ne pourroit y résister dans le nord.

Les chansons des Portugais sont très-licencieuses ; ils s'accompagnent d'une guitare, qu'ils font résonner avec assez de grace : leur musique est gaie, vive, et n'est passans attrait ; mais ce qui surprend tous les étrangers qui viennent en Portugal, c'est cette danse nationale ; dont j'ai déjà parlé, et qu'on nomme la *soffa* : on la danse, non-seulement dans les rues et dans les campagnes, mais encore sur le théâtre de la nation, où elle est exécutée avec autant de lubricité que par-tout ailleurs ; et ces grossiers excès, les Portugais savent les concilier avec leur prétendue dévotion. En voici un exemple, entre plusieurs autres : Les nègres, qui sont très-nombreux en Portugal, portent des reliques ou de petites images de Jésus, qu'ils promènent et cherchent à vendre dans toute la ville ; ils sont ordinairement accompagnés de tambours, de violons, de trompettes, et souvent on voit l'un d'eux danser la *soffa* devant ces objets de la vénération publique ; contraste révoltant, dont le scrupule ne paroît pas s'offenser.

Très-souvent, en rentrant chez moi, vers minuit, je rencontrais des troupes d'hommes et de femmes, qui passaient la nuit à cette danse. Dans le temps des chaleurs, le peuple, ainsi que la plupart de ceux d'Italie, court toute la nuit, accompagné de tambours et de guitares.

Les spectacles sont, en Portugal, au-dessous de la critique; ils manquent également de pièces et d'acteurs: c'est toujours une intrigue amoureuse, accompagnée d'un bouffon, comme en Espagne, appelé *Gracioso*, qui cherche à égayer l'auditoire de ses niaiseries et de ses propos dégoûtans. A côté de lui paroît souvent une femme qu'on nomme *Graciosa*, et qui est mise avec beaucoup d'élégance. Ce genre national, absolument inconnu en France, paroîtroit sans doute trop peu décent pour réussir sur notre théâtre. Ces acteurs portugais, au reste, chantent et dansent avec beaucoup de grace; leurs petites pièces, connues sous le nom d'*Inter-mèdes*, sont assez bonnes; la musique en est même excellente et pleine de goût, mais les acteurs sont mauvais. Les Portugais ont traduit plusieurs de nos pièces et de nos opéra comiques, qu'ils jouent rarement. Ils

ont aussi traduit un très-petit nombre de pièces anglaises. Ils représentent, par-dessus tout, beaucoup de drames espagnols. Il y avoit à Lisbonne un bon théâtre pour les opéra italiens : les *Balestini*, les *Zamparini* et les *Perez*, y exécutoient les morceaux les plus savans ; mais les entrepreneurs ont fait banqueroute ; les acteurs, chanteurs et danseurs ne sont pas encore payés et ne le seront vraisemblablement jamais. Outre cet opéra italien, le roi Joseph en avoit un qui étoit, je crois, le mieux composé de l'Europe : mais, depuis la mort de ce prince, tous ces acteurs ont disparu ; et les processions ont pris la place des divertissemens profanes : il ne reste plus que le théâtre portugais. Il n'y avoit que les femmes attachées à la cour, et celles des ambassadeurs et ministres étrangers, qui parussent à l'opéra du roi : toutes les autres femmes en étoient exclues, par une défense expresse de la reine, dont la jalousie étoit portée si loin, qu'aucune femme n'osoit se présenter devant elle.

Un des plus grands divertissemens pour la nation, c'est le *combat des taureaux*, spectacle barbare et fécond en accidens. Quant à la frénésie avec laquelle on y court, à l'attrait

l'attr
et à
pou
Por
aux
A
bats
plac
qui
on
endr
amp
cont
y es
ges
tre ;
com
et à
les p
est p
neur
et q
dent
obte

(1)
mode
la Re
2

l'attrait qu'y trouvent les femmes sur-tout, et aux dangers qui résultent de cet attrait, pour l'innocence et la fidélité conjugale, les Portugais peuvent être entièrement assimilés aux Espagnols (1).

Avant le tremblement de terre les combats de taureaux se faisoient dans la grande place, en face du palais, avec un appareil qui ne subsiste plus aujourd'hui. Depuis, on a construit près de la ville, dans un endroit qu'on appelle *Campo Pequeno*, un amphithéâtre de forme octogone, qui peut contenir environ 15,000 âmes : tout le monde y est placé sur les gradins et dans les loges; l'arène peut avoir 100 pieds de diamètre; le terrain est bien applani. Avant que le combat commence, les *Torréadores* à pieds et à cheval viennent d'abord saluer le roi ou les princes et princesses, si la famille royale est présente, et en son absence, le gouverneur ou *homme de justice* qui la représente, et qui doit toujours y assister. Ils demandent la permission de combattre, et l'ayant obtenue, chacun va prendre sa place. Le

(1) Voyez le tome II du *Tableau de l'Espagne moderne*, qui a paru l'année dernière, cinquième de la République.

premier cavalier combattant se met près de l'amphithéâtre, à la gauche de la porte par laquelle le taureau doit sortir; le second se place derrière le premier, à trente ou quarante pas; et le troisième et les autres, à la même distance. On sonne la trompette; le cavalier met sa lance en arrêt; on ouvre la porte à l'animal, et l'homme qui la lui ouvre, se cache en repliant la porte sur lui-même. Cet animal furieux tombe sur le premier objet qu'il rencontre; et c'est ordinairement l'un des combattans à cheval. L'adresse de cet homme consiste à arrêter le taureau, en lui plaçant le fer de sa lance entre les épaules; il ne lui est pas permis de le toucher autre part; le taureau mugissant fond sur le second qui le reçoit de la même manière, et souvent sur le troisième. L'animal est réputé *bon*, lorsqu'après avoir reçu la première lance, il recharge sur le même cavalier, jusqu'à deux et trois fois; alors le danger est imminent; il faut une grande dextérité de la part du cavalier, et une grande agilité dans le cheval, pour éviter la poursuite de l'animal en fureur. Il est vrai que les taureaux portugais ne sont pas, à beaucoup près, aussi dangereux que ceux d'Espagne; ils sont

plus petits, moins féroces; ils ont une boule à chaque corne, et néanmoins, il arrive toujours des accidens. Je vis à Lisbonne un taureau qui tua un homme et sept chevaux en moins d'un quart-d'heure. Le comte d'Arcos s'étant hasardé à combattre un de ces animaux qui avoit les cornes brûlées, ainsi qu'ils les ont tous en ce pays, fut tué sur la place avec son cheval. Lorsque l'animal a épuisé sa première fureur sur les cavaliers, il court après les fantassins. L'agilité de ceux-ci est inexprimable. Il y a le long de la barrière qui ferme l'arène, des ouvertures de distance en distance, assez larges pour qu'un homme effacé puisse y trouver un passage; en sorte que, lorsqu'il est serré de trop près par l'animal, il l'évite en sortant de l'arène, ou en mettant un pied sur une planche qui dépasse de très-peu la barrière, et il s'élançe ainsi dans l'amphithéâtre. Ces hommes sont si adroits, que lorsque le taureau vient pour les frapper, ils l'attendent et l'évitent, en effaçant seulement le corps. Ce n'est que lorsqu'on sonne la trompette pour la seconde fois, que les attaques des cavaliers cessent et que celles des fantassins commencent. Ceux-ci vont placer avec une

extrême agilité, entre les cornes de l'animal déjà furieux, de petits dards, dont bientôt ses épaules sont couvertes. Sa fureur est alors au comble. Il mugit, il écume, ses flancs battent; il cherche par-tout une victime, pour se venger des tourmens qu'on lui fait endurer; mais la trompette se fait entendre une troisième fois: c'est le signal de la mort du taureau. Alors le *matador*, ou l'homme qui le combat à pied,* se présente; il tient de sa main gauche un manteau de soie jaune ou rouge, et de l'autre une épée tranchante; il va attaquer l'animal; le taureau s'avance contre ce manteau de couleur qui lui blesse la vue; le matador saisit cet instant pour lui plonger son épée entre les deux épaules. L'animal tombe ordinairement du premier coup, et des applaudissemens universels célèbrent ce triomphe: ensuite quatre chevaux traient le taureau hors de l'enceinte. Chaque cavalier reprend sa place, et un autre combat commence. On tue quelquefois ainsi quinze taureaux en une seule après-dinée. Ceux qui combattent le taureau à cheval sont quelquefois de la classe des nobles. Ceux-ci ont la permission de se présenter masqués.

Ce spectacle plaît singulièrement aux Por-

tug
fer
nité
qu
tur
voi
per
on
en
com
adr
com
tur
c'es
asse
que
ce g
Un
le t
por
On
L
de
nav
Lis
pré
plu

tugais de tous les ordres , et sur-tout aux femmes. Il n'annonce pas beaucoup d'humanité dans les mœurs. On prétend cependant qu'il a de grands avantages, parce qu'il accoutume les hommes à affronter le danger , à le voir sans effroi , et à payer hardiment de leur personne dans les occasions périlleuses. Mais on paroît s'étonner sur les effets funestes qui en résultent ; c'est que par-tout où il y a des combats de taureaux , les assassins sont plus adroits que dans les autres pays ; ils vont à ces combats pour prendre des leçons , et s'accoutumer à voir couler le sang : ce qui le prouve , c'est que tous les malheureux qu'on trouve assassinés , sont égorgés de la même manière que les taureaux. Les petits enfans font de ce genre de combat , un de leurs jeux favoris. Un d'eux joue le rôle du taureau , et les autres le tourmentent ; aussi est-ce une grande fête pour eux que de voir ce spectacle en réalité. On les y mène dès l'âge le plus tendre.

Les processions de la *Fête-Dieu* et celles de la *Semaine-Sainte* sont le véritable carnaval des Portugais , et sur-tout celui de Lisbonne. Pendant cette dernière époque , le prétexte de visiter les églises , favorise d'autant plus les aventures galantes que ces pieuses

visites se font de nuit. Aussi a-t-on calculé que c'étoit l'époque de l'année , à dater de laquelle on pouvoit compter sur le plus de baptêmes.

Lorsque l'on sonne la prière du soir, chaque famille se met sur le pas de sa porte et prie Dieu. Le père ou le plus ancien de la famille entonne. C'est l'heure où on entend dans toutes les rues un bruit sourd et général auquel les ouvriers concourent en continuant leur travail ; c'est aussi l'heure à laquelle il faut le plus prendre garde à soi ; car dès que la nuit approche , les immondices se jettent par les fenêtres et les voleurs commencent à rôder. Ceux-ci sont un peu plus dangereux que les ordures. Ils sont en grand nombre à Lisbonne et dans les environs , même partout le royaume. Il n'y a point de maréchassée pour les surveiller. La punition la plus forte qu'on leur inflige , est la chaîne. Le peuple est pauvre et fainéant ; le vol devient donc une de ses ressources pour avoir du pain. Ajoutez à cela plus de quinze mille nègres ou métis qui sont répandus dans Lisbonne et qui l'infestent. L'insuffisance et le sommeil des loix exposent bien des gens à tomber pendant la nuit sous le fer d'un assassin. Les meurtres

se commettent même en plein jour ; ce qui ne doit pas étonner, puisqu'il n'y a dans Lisbonne, ni gardes, ni police, et que les assassins y trouvent, ainsi qu'en Italie, des asyles dans les églises ou les maisons privilégiées.

Les soldats eux-mêmes viennent la nuit vous arrêter et vous demander l'aumône ; et si vous ne la leur donnez pas de bonne volonté, ils la prennent de force. Les ruines occasionnées par le tremblement de terre, les souterrains immenses, les caves, sont les endroits où ces malheureux se sauvent et cachent ce qu'ils volent. Je fus arrêté plusieurs fois par des soldats, en rentrant de nuit chez moi, quoique j'eusse toujours un flambeau ; je les contentois souvent avec une douzaine de sous. Je fus très-choqué un jour qu'une sentinelle devant qui je passois, après m'avoir présenté les armes, m'appela pour me demander la charité. On verra au reste dans le chapitre qui traite du militaire, ce que sont les troupes portugaises.

Les voitures, dont on se sert à Lisbonne, sont des cabriolets à deux roues, trainés par deux mules. Si l'on veut parcourir la ville, et voir la bonne compagne, il est presque indispensable d'en avoir une ; mais elles coût-

tent très-cher et roulent avec une extrême lenteur. Il n'y a que les personnes de la cour, les ambassadeurs, les ministres étrangers, qui ayent des chevaux. Toute autre personne ne peut avoir que deux mules à sa voiture; et chaque femme de condition, qui sort dans la sienne, a un écuyer à cheval qui la précède. Il n'est pas rare de voir ces écuyers décorés de l'ordre du Christ et servant leurs maîtres. J'ai vu plusieurs fois, en mangeant chez des seigneurs portugais, des militaires revêtus de leurs uniformes, et même ayant rang d'officiers, faire les fonctions de domestiques. Lorsqu'au mois de juillet 1777, je fus passer avec M. de Pombal trois ou quatre jours dans sa retraite, nous étions toujours servis par trois chevaliers de l'ordre du Christ, qui mettoient les plats sur la table, et les retiroient. Cet usage avilissant, a tellement passé en usage, qu'actuellement ceux même qui auroient de la répugnance à avoir de semblables domestiques, y sont, pour ainsi dire, obligés, si non pour eux; du moins, pour la représentation de leurs femmes.

En Portugal, les femmes partagent avec Dieu le culte qui lui est rendu par les hommes. Lorsqu'un homme entre chez une

fem
no
son
t-él
pou
lors
que
que
D
sim
ma
Soc
tro
sou
Ces
ger
à la
il e
sur
dou
con
en
gar
la
l'ec
arr
so

femme de fidalgo, il se prosterne à ses genoux, et ne se relève que lorsqu'il a fini son compliment. Une de ces femmes appelle-t-elle un homme, il va se mettre à ses genoux pour recevoir ses ordres. Il en fait autant, lorsqu'il lui présente quelque chose, ainsi que dans toutes les autres occasions où il a quelque service à lui rendre.

Les Portugais vivent avec beaucoup de simplicité et de frugalité ; ils sont sobres, mais mal-propres, et en général peu délicats. Souvent, en les surprenant à table, on les trouve mangeant avec leurs valets, qui, assez souvent, jouent et dansent avec leurs maîtres. Ceux-ci ne donnent presque jamais à manger. Un de leurs grands plaisirs c'est de boire à la glace pendant les fortes chaleurs. Mais il est très-difficile de se procurer de la glace, sur-tout à Lisbonne. Il faut y amener de douze lieues le peu de neige que l'on peut conserver au pied de la montagne d'Estrella, en la couvrant de feuilles et de terre, pour la garantir du soleil ; on la transporte, pendant la nuit, jusqu'aux rives du Tage, et on l'embarque pour Lisbonne, où souvent elle arrive à moitié fondue. On la vend 18 à 20 sous la livre. On a essayé de faire de la glace

après de *Cintra* sur le haut d'une montagne; mais cette ressource a paru trop pénible et trop dispendieuse.

Les Portugais vivent continuellement dans la société des Anglais; ils en ont contracté toutes les mauvaises habitudes; par exemple, celle de porter la santé à table: ils se rendent insoutenables par cette manie. Ils ont aussi pris des Anglais, l'usage de boire beaucoup de thé le matin et le soir.

La cour de Lisbonne est sans aucune magnificence. Son palais est un édifice très-mesquin, à un étage. Il fut bâti après le tremblement de terre, sur une montagne assez éloignée de la ville. C'est-là que demeure toute la famille royale. Cette cour, sous le règne de Joseph I^{er}, quoique cérémonieuse, étoit un peu moins triste qu'à présent: elle n'étoit pas tout-à-fait étrangère aux divertissemens. Depuis près d'une année que ce roi est mort, elle a éprouvé, à cet égard, un changement notable. Les ministres et ambassadeurs étrangers, n'y paroissent guère que les jours de *gala* et de baise-main. La famille royale ne dîne jamais en public; et lorsqu'on va au palais, on n'y trouve pas même à s'asseoir. Le secré-

tain
cri
n'os
les
bon
L'in
rein
a d
poir
L
roy
y fa
com
plus
L
l'an
que
Le
cha
per
moi
que
sur
cet
fut
com
fois

faire d'état et les ministres sont obligés d'écrire sur leurs genoux. Le roi et la reine n'ont point de compagnies de gardes : ce sont les régimens de cavalerie en garnison à Lisbonne qui les accompagnent quand ils sortent. L'infanterie garde les portes du palais, et la reine a des hallebardiers pour sa garde. Il y a dix ans que ces hallebardiers n'avoient point d'uniformes.

Les seigneurs employés auprès de la famille royale vont au palais chaque semaine pour y faire leur service ; ils y sont logés très-incommodément : leur table, très-mal servie, est plus propre à inspirer le dégoût que l'appétit.

La cour va passer différentes saisons de l'année à quelques maisons de plaisance, telles que *Salvatierra*, *Quelus*, *Penhièra*, etc. Le roi actuel a quelque penchant pour la chasse : il ne s'y livre cependant pas sans la permission de son confesseur. On doit du moins le présumer d'après l'ascendant absolu que les prêtres exercent sur lui, ainsi que sur la reine. Pendant que j'étois à Lisbonne, cette princesse ayant accordé une grâce qui fut improuvée par son confesseur, elle fut condamnée à jeûner huit jours, et à dire huit fois son chapelet.

Voici quelques traits du caractère des principaux personnages de cette cour. La reine mère est une femme entière, décidée; elle joint de l'instruction à beaucoup d'esprit; elle est dissimulée, fière, et par-dessus tout jalouse à l'excès. Son cœur paroît étranger à la compassion; et on la croit très-peu affectionnée aux Français. Elle se souvient encore qu'elle a été élevée pour être mariée à Louis XV, et qu'elle eut la mortification de se voir renvoyée de la cour de France. Elle aime la chasse avec fureur, et va courir la grosse bête avec autant d'agilité qu'un homme. Elle avoit une grande aversion pour M. de Pomal; mais elle n'osoit la faire éclater; car ce ministre étoit plus puissant qu'elle et punissoit sévèrement ses ennemis, fussent-ils même du parti de la reine. On rapporte, au sujet de cette animosité, un trait assez singulier. Je ne le garantirai pas, quoiqu'il m'ait été attesté par des personnes très-dignes de foi.

Lorsque le roi alloit à *Salvatierra*, ou dans d'autres maisons de plaisance, les affaires obligeoient souvent le marquis de Pomal de rester à Lisbonne. Ce ministre avoit un frère nommé *Dom Juan Carvalho*, à qui

il a
sit
Il l
de
don
que
déb
fit
ne
les
que
c'es
vall
pou
plus
bal
dev
Ma
pou
tous
qui
plus
un c
de c
cet
déta
dive

il avoit fait obtenir la charge de grand-inquisiteur et qui lui étoit absolument dévoué. Il l'envoyoit à la cour, pour épier les actions de la reine, que sa politique lui faisoit redouter. La reine, qui étoit instruite du rôle que Carvalho jouoit auprès d'elle, voulut se débarrasser de cet espion incommode. Elle le fit appeler dans sa chambre; il y entra: on ne l'a plus vu depuis. Suivant les versions les plus avérées, elle le tua avec un mousqueton de chasse. Ce qu'il y a de certain, c'est que depuis ce moment Dom Juan Carvalho a disparu. Puisqu'elle étoit sans scrupule pour un pareil crime, il semble qu'il lui étoit plus utile de se défaire du marquis de Pombal, qui lui étoit encore bien plus odieux et devoit lui paroître encore plus redoutable. Mais il eût été difficile de le prendre au dépourvu. Il se méfioit de la reine, ainsi que de tous les seigneurs de la cour, de ceux même qui se disoient ou qui affectoient d'être ses plus intimes amis. Il étoit toujours escorté par un détachement de cavalerie, et par un corps de cent hommes, destinés seulement pour cet usage. Les officiers et les soldats de ce détachement ont été depuis incorporés dans divers régimens.

La reine étoit envers le roi d'une jalousie excessive; ce qui n'a pas empêché Joseph I^{er} de se permettre de fréquentes infidélités, en bravant les accès de fureur auxquelles elle se livroit sans aucune retenue. Étant un jour sur son balcon, environnée de jeunes seigneurs, parmi lesquels se trouvoit le comte de *Tavora* (c'étoit avant l'assassinat du roi), elle apperçut ce prince qui montoit à cheval; et comme chacun des courtisans, fidèle à son rôle, louoit la grace avec laquelle le roi y étoit placé, la reine, en s'adressant au comte de *Tavora* qui étoit à côté d'elle, lui dit: « *Il est vrai que le roi* »
se tient très-bien; mais avouez qu'il se »
tient encore mieux, quand il est avec »
votre fille ». Plaisanterie assez indécente dans une femme; mais qui prouve que la reine connoissoit les aventures galantes de son époux, et qu'elle en concevoit un violent dépit. Elle cherchoit à humilier le comte de *Tavora* dans toutes les occasions. On assure même que ce seigneur portugais n'entra dans la conjuration contre la vie du roi que pour se venger des mortifications qu'il éprouvoit.

Depuis la mort du roi Joseph I^{er}, sa veuve a fait, en 1778, un voyage en Espagne pour

voir Charles III, son frère ; et elle a su rendre utile au Portugal ce voyage, motivé par la politique au moins autant que par l'amitié. Elle a obtenu la restitution de l'île Sainte-Catherine, enlevée aux Portugais dès le début de la guerre qui avoit éclaté entre les deux puissances ; elle a été mettre la dernière main à un traité qui vient de se conclure entre l'Espagne et le Portugal (1).

(1) M. du Châtelet étoit dans l'erreur. Le traité de paix par lequel l'île de Sainte-Catherine fut restituée, fut signé le premier octobre 1777 ; et vers la fin du même mois, la reine douairière de Portugal vint trouver, à l'Escurial, son frère, dont elle étoit séparée depuis quarante ans. J'y étois alors. On remarqua qu'elle avoit conservé pour les Français, une aversion que son attachement pour le roi d'Espagne pouvoit seul contenir. Elle séjourna environ un an près de Charles III, mais ne réussit pas à se rendre agréable à ses entours. Pleine de hauteur et de caprices, exigeante et très-peu accessible, elle fit des mécontents dans toutes les classes. Les riches présens qu'elle emporta à son retour, servirent apparemment à la dédommager du peu de succès qu'elle avoit eu à la cour d'Espagne, mais ajoutèrent encore aux griefs qu'on avoit contre elle. Elle avoit conservé le souvenir des moindres détails relatifs à son séjour en France ; et au bout de 55 ans, se rappeloit les statues du jardin de Versailles, les allées de son parc, etc., comme elle

La reine, fille aînée de la reine mère, est une femme vraiment digne d'estime et de respect ; mais elle n'a pas les qualités qui constituent une grande reine (1). Personne n'est plus humain, plus charitable, ni plus sensible qu'elle ; mais ces bonnes qualités sont gâtées par une dévotion excessive et mal-entendue. Son confesseur, qui a sur elle un ascendant illimité, lui fait employer à des actes de piété et de pénitence, un temps qu'elle pourroit employer bien plus utilement au bonheur de ses peuples, sans nuire au salut de son ame.

On l'a mariée à son propre oncle, pour suivre les intentions des loix, et pour qu'elle pût être reine après la mort de son père. La reine eût pu le faire le lendemain de son départ. Elle mourut quelques mois après son retour à Lisbonne, regrettée seulement de son frère, qui tenoit beaucoup à ses parens, et de la reine de Portugal, sa fille. (B.)

(1) Le temps a justifié le jugement que notre voyageur portoit sur la reine ; on sait qu'elle est tombée dans un état qui la rend incapable de gouverner, et que les ministres se sont emparés de toute l'autorité. Tout ce qu'ils font, paroît sous le nom d'une reine en simulacre, dont ils ne peuvent recevoir aucun ordre, et à laquelle ils ne peuvent rendre compte de leurs opérations. (B.)

couronne

couronne a cependant pensé lui échapper ,
 comme nous l'expliquerons plus bas. Cette
 reine signala son avènement au trône par des
 actes de bonté et de clémence. Elle fit ouvrir
 les prisons et sortir tous les malheureux qui
 y étoient détenus , quelques-uns depuis plus
 de vingt ans. J'ai vu deux filles qui y étoient
 entrées à la mamelle avec leur père et leur
 mère ; elles ont , l'une dix-neuf et l'autre vingt
 ans ; elles paroissent en avoir quarante : ce
 sont les filles du malheureux comte d'*Alorne* ,
 qui fut enveloppé dans la conspiration. Son
 seul crime étoit d'avoir prêté , le matin du
 jour de l'assassinat , un fusil au jeune d'*Aveiro* ,
 l'un des conjurés , qui le lui demanda pour
 aller à la chasse ; il paya cette complaisance ,
 ainsi que sa femme et ses enfans , par vingt-un
 ans de prison. Il est vrai que le marquis de
 Pombal avoit profité de l'occasion de la con-
 juration pour abaisser l'arrogance des sei-
 gneurs portugais , et réprimer les atrocités
 jusqu'alors impunies dont ils se rendoient
 souvent coupables. On en avoit vu tuer un
 de leurs domestiques ou tout autre parti-
 culier d'une classe inférieure , dès qu'il
 avoit le malheur de leur manquer , ou sim-
 plement de leur déplaire. La sévérité de

Pombal avoit mis un frein à ces horribles excès.

Le roi dom Pedre, mari de la reine actuelle, porte dans son extérieur l'empreinte de son ame simple et commune. Il est dévot jusqu'au fanatisme, silencieux, sombre, constamment occupé de prières et de processions; il ne se mêle en rien du gouvernement, et il est en tout un vrai fantôme de roi. Il cède, et doit en effet d'après la constitution du royaume, toujours céder la droite à la reine. On a frappé une nouvelle monnoie portant deux faces, ainsi qu'en Angleterre, du temps de la reine Anne; la reine est à la droite, le roi à la gauche; elle a pour légende *Maria I et Petrus III, D. G. Port. et Alg. Reges, 1777*. Cette expression de *Reges*, qui sembloit indiquer que dom Pedre est roi régnant, est une pure courtoisie de la part de sa femme, puisqu'elle est seule en possession du gouvernement, et que dom Pedre est mari de la reine, sans être roi lui-même, et sans pouvoir porter la couronne.

Le prince du Brésil, appelé auparavant prince de Beira, est leur fils et l'héritier présomptif de la couronne. Sa figure est belle

et très-distinguée (1). Quoi qu'il n'eût que 17 ans, on l'a marié, depuis la mort du roi, à sa tante, sœur de la reine, qui en avoit 32. Le feu roi avoit, dit-on, depuis deux ans, une dispense du Saint-Siège, pour contracter cette alliance. Pour en faire usage, il attendoit que le prince fût plus âgé. La princesse du Brésil est une femme aimable, pleine de talens et de douceur, et la plus jolie de toute la cour. Elle avoit été proposée

(1) Tel est, dans le *Tableau de Lisbonne*, le portrait du prince du Brésil actuel, frère de celui que notre voyageur a connu, qui alors étoit prince de Beira, et qui, depuis, a épousé la fille aînée du roi d'Espagne. « Ce prince (dit l'auteur très-moderne que nous citons, sans lui servir de caution), ce prince est naturellement bon, mais il est jeune ; l'expérience n'a point éclairé son esprit, elle n'a point fortifié son courage. Il est timide, et ses ministres le rendent pusillanime ; il veut tout savoir, et ses ministres lui cachent tout ; il veut gouverner, et ses ministres l'éloignent du gouvernement ; il croit régner, et il n'est que le prête-nom des ministres qui règnent sous lui. On exerce, sous ses yeux, des actes d'un despotisme inoui ; on les exerce sous le nom de la reine, sa mère. » Le prince est censé, aux yeux des peuples trompés, y donner sa sanction, tandis que souvent on lui fait des rapports infidèles, tandis que plus souvent on ne lui rend aucun compte. (B.)

pour épouse à Joseph II, empereur ; mais plusieurs raisons politiques s'y opposèrent. Il y a présentement un jeune prince de Beira (1) qui est aussi d'une jolie figure ; mais tous les hommes de la maison de Bragance, ont une maladie héréditaire, dont le principal symptôme est une enflure aux jambes. Le feu roi en étoit attaqué ; dom Pedro l'est également, et l'enflure commence à gagner les cuisses.

Lorsque, du vivant du roi Joseph, il portoit le seul titre d'infant, il vivoit souvent à Quelus, très-jolie maison de campagne à trois lieues de Lisbonne. Le marquis ne pouvoit le souffrir, et cherchoit toutes les occasions de l'humilier. L'infant dom Pedro se tenoit donc, autant qu'il pouvoit, éloigné de la cour ; et son absence ne faisoit qu'augmenter le crédit de son ennemi, dont la puissance étoit principalement fondée sur la foiblesse et l'imbecillité des seigneurs.

L'archevêque de Braga, frère de dom Pedro, a été le moins tourmenté de la famille ; il réside toujours dans son archevêché. On a cherché à l'en retirer, pour qu'il vint vivre auprès du roi son frère ; il a éludé l'invita-

(1) C'est le prince du Brésil actuel. (B.)

tion dont il soupçonnoit que le motif n'étoit pas rassurant. Il avoit tenu quelques propos indiscrets, qu'on étoit disposé à lui faire expier; il a cru plus sûr de rester à son siège. En passant à Braga, je fus lui rendre visite, et selon l'usage de la cour de Portugal, *lui baiser la main*. Il me fit asseoir, en dérogeant aux règles sévères de l'étiquette, ce qu'il fait quelquefois en faveur des étrangers qu'il veut traiter avec distinction. Il me fut impossible de rien tirer d'instructif de sa conversation; car il ne parle que la langue du pays.

Il y a encore deux autres frères du roi, qui étoient exilés depuis 12 ans, et étroitement resserrés dans un monastère à 5 lieues au nord-est de Coimbre. Cet horrible asyle est sur le haut d'une montagne couverte de neige pendant 9 mois de l'année. Les princes gardés à vue, n'en étoient pas sortis depuis le jour où ils y furent enfermés, jusqu'à celui où la jeune reine ouvrit leur prison comme à tant d'autres. Lorsque je passai à Coimbre, ils étoient dans cette ville, attendant les ordres de la cour pour s'y rendre; mais comme les finances du royaume étoient fort délabrées, et qu'il falloit donner à ces princes un apa-

nage, on a continué à les retenir à Goimbre , et je crois qu'ils y resteront encore longtemps (1). Ils y sont, au reste, très-bien traités et reçoivent les honneurs dûs à leur rang. On demandera quelle peut avoir été la cause d'un exil aussi rigoureux. La voici : Avant que Joseph de Carvalho , frère du marquis de Pombal, fût à la tête de l'inquisition, elle avoit pour chef un frère du roi ; ce qui déplaisoit beaucoup à l'impérial ministre ; il ne cherchoit donc qu'une occasion favorable pour mettre cette place entre les mains de personnes qui lui fussent entièrement dévouées ; cette occasion se présenta , sans qu'il s'y attendit. Il avoit à faire imprimer, avec la plus grande célérité, un ouvrage contenant des réglemens , dont la prompte publication l'intéressoit beaucoup ; il porte le manuscrit à l'infant, qui, comme grand-inquisiteur , devoit y mettre son vu. Au bout de quelques jours, il repassa chez l'infant, qui trop heureux de pouvoir contrarier un ministre qu'il détestoit, répondit qu'il n'avoit pas eu le temps d'examiner son ouvrage. Le marquis

(1) Ils en sont sortis peu de temps après pour venir s'établir à la cour. Ils sont morts depuis quelques années. (B.)

insista sur la nécessité de le faire imprimer au plutôt, pour cette fois contint son dépit, et se retira. Quinze jours après, il reparut, et reçut la même réponse. Son orgueil, irrité d'éprouver une résistance, lui qui dominoit par-tout sans obstacles, s'exhala en propos menaçans. L'infant, inquisiteur, se trouvoit alors avec son frère. La patience leur échappe; des propos injurieux, ils passent aux voies de fait, arrachent la perruque du marquis de Pombal, lui en battent les joues et le chassent de l'appartement, en lui disant qu'il pouvoit aller se plaindre au roi. Il y fut en effet au même instant; il se jeta à ses pieds, lui représenta l'indécence avec laquelle on venoit de traiter son ministre: la colère du roi fut au comble. Il exila les deux infans qui, depuis, ne reparurent plus à la cour. Avec plus d'adresse, ils auroient pu saisir cette occasion pour se défaire du marquis de Pombal. Au lieu de lui laisser le temps d'aller se plaindre, ils auroient dû le retenir dans leur chambre, aller demander au roi, leur frère, justice de la prétendue insulte que Pombal leur avoit faite. Il est à présumer qu'il eût été au moins exilé pour quelques jours; et ce ministre, éloigné de la cour, même pour

aussi peu de temps, eût été perdu sans ressource. La faction qu'il avoit contre lui, étoit terrible, et il ne falloit rien moins que sa présence pour la rendre impuissante.

Le duc de Bragance avoit en l'adresse de s'expatrier, pour se soustraire au joug du marquis : on le dit homme de talens. Il va certainement reparoitre dans son pays, à présent que le règne de ce redoutable ministre est passé (1).

Lorsque le roi donne audience à quelque ambassadeur ou ministre, il se découvre et se lève ; et lorsqu'il se recouvre et se rassied, l'ambassadeur se couvre aussi. Le même usage s'observe à l'égard de tous les grands du royaume.

(1) Il est, en effet, rentré peu de temps après en Portugal, après avoir voyagé, avec beaucoup de fruit, dans presque toute l'Europe. Né avec de l'esprit et du goût, il a rapporté, de ses voyages, des connoissances dans différens genres ; dans les beaux-arts, dans les sciences exactes, dans la littérature étrangère, et surtout dans la science militaire. Il n'est pas moins distingué en Portugal par ses talens que par sa naissance, qui le fait tenir de près à la maison régnante. Il a pris, depuis son retour, le nom de duc d'Alafons. Il est président de l'Académie des sciences de Lisbonne ; et ce n'est pas en lui un vain titre. (B.)

Quand on est présenté à la reine, il est d'étiquette qu'elle ne parle jamais la première; personne n'est assis chez elle: on ignore à cette cour l'usage du tabouret. La famille royale ne dine jamais que très-rarement en public; mais alors toutes les charges de la cour et tous les officiers, sont en fonction. Comme la reine douairière, du vivant de son mari, étoit extrêmement jalouse, elle ne souffroit jamais que ses femmes se laissassent voir au roi: si une d'elles en avoit été apperçue, elle eût été perdue sans ressource.

Toute la cour s'habille à la française; le goût ne préside assurément pas au luxe qu'elle déploie en quelques occasions: les diamans de toutes couleurs y brillent de toutes parts; mais ils sont mal distribués, mal taillés et mal montés.

CHAPITRE VII.

Gouvernement.

LORSQUE les loix d'un royaume ne sont pas établies sur le caractère et le génie de la nation, son gouvernement peut-il prospérer? Quels résultats doit-on espérer, si l'on veut, par exemple, d'un peuple guerrier, ambitieux, avide de conquêtes, faire un peuple doux et pacifique? si cet état doit attendre son bonheur de l'agriculture et du commerce, et que l'une soit négligée et l'autre méprisée? si le peuple, porté à la débauche par le climat, enclin à la superstition, n'est contenu par aucun frein? si les grands sont seuls considérés, et que les classes inférieures soient opprimées et épuisées? si le luxe, étant ruineux pour le pays, on néglige d'en arrêter les progrès? Telle est cependant, et telle est depuis long-temps, la position des Portugais. Il parut un homme qui essaya de retirer leur gouvernement de la léthargie dans laquelle il étoit tombé: il tenta divers efforts; il ranima les sciences; il chercha à augmenter le commerce et l'industrie; il encouragea l'agriculture presque

oubliée; il tâcha, enfin, de réparer tous les désordres qui tendoient à la dissolution inévitable de l'état. Les Anglais étoient les plus grands ennemis des Portugais : ils avoient pour principal article de leur politique, d'assujettir cette nation crédule, de la réduire à un gouvernement purement nominal, de l'assimiler, par le fait, à leurs colonies. Pombal s'appliqua, par-dessus tout, à tarir cette source de calamités : il diminua le commerce des Anglais, autant que ses moyens le lui permirent; il fit fleurir l'agriculture en beaucoup d'endroits; il établit des manufactures, protégea les sciences et les arts, attaqua les prêtres; *vermine*, disoit-il, *la plus dangereuse qui puisse ronger un état*. Le fanatisme aveugloit les Portugais: il chercha à les éclairer. La dissolution dans les mœurs eût fait plus de progrès encore, s'il n'en eût arrêté le cours; mais cet homme, quoiqu'on l'accuse de cruauté, a trop peu vécu pour le bonheur de cette nation: vingt ans de plus auroient à peine suffi pour qu'il consommât ce qu'il n'a pu qu'ébaucher. Les maux étoient invétérés; une longue cure pouvoit seule les guérir.

Il n'y avoit de son temps, en Portugal, au-

un ministre (1) ; il réunissoit en lui toutes les places importantes ; et ne paroissoit pas accablé de ce fardeau. Aucune branche de l'administration n'étoit négligée ; il faisoit face à tout. Il avoit pour le travail une facilité inconcevable et un talent peu commun. Mais quand il avoit formé un plan , et l'avoit concerté avec le roi , malheur à celui qui venoit mettre obstacle à l'exécution de ses projets. Violent et entier dans ses résolutions , il châtioit avec sévérité ; il étoit quelquefois sourd au cri de la nature , persuadé qu'on ne venoit

(1) Le Portugal a maintenant quatre ministres : un qui porte le titre de premier ministre ; un pour la marine ; un pour les affaires intérieures ; et un pour la guerre et les affaires étrangères. Mais ils sont subordonnés à l'influence d'un homme qui , sous le nom d'*intendant de Lisbonne* , est , dans le fait , un ministre plus puissant que les quatre autres. Son pouvoir est presque sans limites sur tout ce qui est du ressort de la police de Lisbonne et de sa banlieue ; tout ce qui tient au commerce et sur-tout à la contrebande , dont les délits , irrémissibles en Portugal , servent de prétexte à beaucoup d'actes arbitraires à l'égard des navigateurs et des commerçans étrangers. Le redoutable dépositaire de ce pouvoir est , en ce moment , M. *Pingatannique* , dont le nom seul est un épouvantail pour quiconque est seulement soupçonné de troubler l'ordre public. (B.)

à bout d'établir un bon gouvernement, qu'en conservant envers le peuple, et sur-tout envers les grands, un caractère sévère et inébranlable : il détestoit ces derniers par-dessus tout. Je puis même assurer qu'il les méprisoit. Ce fut lui qui raffermir le trône, en écrasant pour jamais cette noblesse insolente, ignorante et crapuleuse. Il plaignoit le peuple, et dans le fond il l'aimoit véritablement ; il l'a suffisamment prouvé par tout ce qu'il a fait pour lui. Cependant il n'en étoit pas aimé, du moins avant sa disgrâce. Que peut-on attendre d'un peuple foible, superstitieux, conduit par des prêtres, et par conséquent ignorant. Il s'est apperçu, mais trop tard, que tout ce que le marquis avoit fait, étoit pour le bien de la nation, pour celui du roi, et sur-tout pour le bonheur des Portugais en général. Ce peuple a fini par le regretter (1). Ce triomphe tardif prouve plus que tout ce qu'on pour-

(1) A Lisbonne, ainsi qu'à Rome, le peuple se dédommage, par des épigrammes, des maux que lui fait éprouver un gouvernement tyrannique. Il regrettoit Pombal ; mais il n'oublioit pas la sévérité de son administration : c'est ce qui lui fit dire, peu de temps après sa disgrâce :

<i>Mal por mal,</i>		Mal pour mal
<i>Melhor Pombal.</i>		Mieux encore Pombal.

roit dire en faveur du marquis de Pombal; et il étoit d'autant moins facile qu'il étoit disputé par la foule des ennemis de ce ministre. Arrêtons-nous un moment sur le caractère particulier de cet homme extraordinaire, et apprécions-le, s'il est possible, avec impartialité (1).

(1) Voici ce que dit, du caractère de ce ministre, William Dalrymple, dans son *Voyage en Espagne et en Portugal*, en 1775, page 143.

« Le Portugal est gouverné despotiquement par le marquis de Pombal, qui a rendu son nom si fameux en Europe, par la tâche qu'il s'est imposée d'expulser les jésuites, et si terrible par le sang qu'il a répandu, de concert avec le monarque, lors de la conspiration de 1758. Il réduisit, à la vérité, le pouvoir de la noblesse qui, auparavant, contre-balançoit celui de la couronne. Je trouve mal-fondée, ajoute-t-il, la grande réputation qu'on accorde à ce ministre: il établit son autorité par la destruction et par l'oppression, s'enrichit lui seul et contenta sa vanité. Vrai quel fut son principal but; le bonheur de l'état, ou celui du peuple ne venoit qu'en seconde ligne. Voici tyran, il anéantissoit impitoyablement quiconque lui résistoit. Le sort de Scabria est une preuve indubitable de ce que j'avance. Celui-ci étant élevé à un grade assez considérable, imagina un parti secret contre le ministère, pour devenir quelque chose de plus. Mais le marquis, plus adroit que lui, découvrit ses intrigues, le fit immédiatement tomber en disgrâce, et l'envoya

Né à Coimbre, en 1699, de parens nobles, d'autres disent de roturiers, et même d'arti-

prisonnier dans le château de Saint-Jean, à *Oporfo*, d'où il fut peu de jours après transporté à Angola, sur la côte de Guinée, pour y finir ses jours; le climat seul de ce pays étant capable de faire périr tout Européen après une courte résidence. Tel est le pouvoir de ce ministre; mais il est en même-temps très-malheureux, car il est le premier esclave du royaume, puisqu'il se charge seul de tout le travail, sans oser se fier à personne. Plus bas, Dalrymple ajoute: « Qu'il viendra un temps où ce tyran ressentira lui-même le poids de son oppression. Il a établi, dit-il, beaucoup de manufactures dans le royaume; mais elles sont toutes livrées à des compagnies exclusives. Le ministre, au nom du roi, est le premier fabricant, et il oblige la nation à acheter, au prix qu'il lui plaît, tout ce dont elle a besoin. Il recueille une grande quantité de vins, qu'il vend toujours mieux que tous les autres habitans. Enfin, il termine ce paragraphe plein d'expressions injurieuses pour M. de Pombal, en disant: « Que dans un état tel que celui-là, le caprice et la passion sont les seules règles du gouvernement, etc. Les loix et la justice y sont connues de nom; mais elles n'y sont point observées. »

Un autre écrivain, moins partial que l'auteur anglois, plus juste et plus sensé, s'exprime ainsi: « Le marquis de Pombal est, ainsi que le cardinal de Richelieu, l'honneur et le soutien de la nation, dont il éprouve comme lui la légèreté et l'ingratitude; il ne leur oppose, comme fit autrefois ce cardinal, que la

sans (*), il montra de bonne heure une disposition à apprendre tout avec facilité ; il fut fermé et la rigueur, qui le mettent au-dessus des craintes : il a trouvé tous les vices enracinés dans toutes les parties du gouvernement ; il a sévi en bravant tous les dangers ; il a renversé les plus grands ; il a fait trembler les plus braves ; il travaille sans relâche et avec zèle à jeter les fondemens solides de l'indépendance du Portugal à l'égard des Anglais, en ranimant le commerce, la population et l'agriculture. Il fait tout par lui-même. Il jouit de grandes richesses ; mais il les a acquises à bien juste titre. Elles sont si considérables, qu'il n'a pu éviter l'accusation d'avarice, dont on peut d'autant moins le disculper, qu'il ne dépense point en proportion de sa richesse et de son rang ; il a, pour sa sûreté, une garde à cheval qui le suit partout ; ce qui fait craindre à la tyrannie, parce qu'il est extraordinaire de voir le ministre environné de soldats l'épée nue, pendant que le roi se promène souvent, à Lisbonne, sans gardes ; qu'il n'en a point de fixes, et que pour son escorte il se sert de régimens de cavalerie. Cette précaution, quoiqu'étrange, est nécessaire au milieu d'une nation mutinée, ignorante et superstitieuse, et dont les plus grands seigneurs ont toujours été les premiers ennemis de l'état, ennemis d'autant plus dangereux qu'ils étoient foibles et lâches. Le marquis de Pombal ne jouira de sa gloire, qu'après sa mort ; mais alors elle sera entière, et il sera justement regretté, parce qu'il sera difficilement remplacé. Il n'y

(*) Cette note se trouve à la fin de ce chapitre, page 147.

élevé dans l'université du lieu de sa naissance, sous le nom de *Joseph-Sébastien Carvalho*.

a pas même d'apparence qu'il le puisse être bien. Le mérite ne se recueille pas comme un héritage ; et loin d'être taché au titre de ministre, il n'en est que trop souvent séparé pour le malheur de l'humanité.

(*Note de l'Auteur.*)

A ces deux tableaux du marquis de Pombal, nous allons opposer celui que nous en avons tracé nous-même, à une époque où nos diverses relations, avec le Portugal, nous ont fourni le moyen d'apprécier ce ministre sous tous les rapports. Nous osons assurer que ce tableau est plus ressemblant ; plus complet et plus impartial que les deux autres. L'animosité auroit pu cependant en faire charger les traits. Nous le peignons au moment où Joseph I^{er}. alloit terminer une guerre que l'inquiète ambition du ministre avoit allumée dans l'Amérique septentrionale, et qui, sans cet incident, prévu depuis plusieurs mois, auroit pu embraser l'Europe.

Le marquis de Pombal prolongea son ascendant jusqu'à la dernière extrémité : et tant que le monarque portugais respira, la reine qui, pendant sa longue maladie, étoit nominativement en possession de la régence, ne fut que l'interprète des volontés du ministre. Il continuoit à mettre les troupes sur un pied respectable. Il les avoit portées à près de 40 mille hommes, quoique le Portugal n'en eût ordinairement que 25 mille. Pour les discipliner, il avoit fait venir le comte de la Lippe, qui attira, en Portugal, des officiers étrangers d'un mérite distingué. Il faisoit fortifier les places

Comme il étoit extrêmement vif, et peu propre alors à une carrière qui exigeoit de la

frontière, et notamment celle de Chavez, sur les confins de la Galice, qui, dans la guerre de 1762, avoit été si facilement prise par les Espagnols. Il poussa les démonstrations hostiles, jusqu'à faire établir un hôpital de campagne; et tout annonçoit qu'il alloit provoquer l'Espagne en Europe, même sans être certain du concours des Anglais, à qui le commencement de leur querelle avec les Américains donnoit assez de sollicitude pour qu'ils désapprouvassent la conduite extravagante de leur allié. La cour de Londres faisoit même assurer celles de Versailles et de Madrid, qu'elle ne donneroit aucun secours au Portugal, si l'Espagne vouloit se borner, comme elle le disoit, à recouvrer ce qui lui appartenoit dans l'Amérique méridionale. L'artificieux Pombal ne s'expliquoit avec les Anglais, que d'une manière vague, et cherchoit à trainer les affaires en longueur. La mort de Joseph I^{er}. vint enfin mettre, le 24 février 1777, un terme à toutes ces perplexités, et à la crise à laquelle le Portugal étoit exposé par le caprice d'un seul homme.

Peu s'en fallut cependant que cet homme, aussi adroit qu'audacieux, ne subjuguât la nouvelle reine. Il lui fit offrir de l'informer de l'état des affaires. Il s'étoit ménagé de loin le moyen de se rendre si nécessaire à la mort du roi, que rien ne pût se faire sans son intervention. La reine douairière, qui avoit une profonde haine pour lui, demanda à sa fille si elle se proposoit de le conserver dans le ministère. La reine, qui

tranquillité, il crut que le parti des armes étoit celui qui lui conviendrait le plus; il se

est d'un caractère doux et modéré répondit, en hésitant: — Il faut bien le renvoyer, puisque tout le monde le juge nécessaire. — En ce cas, évitez donc de travailler une seule fois avec lui. — La reine douairière sentoit qu'il ne falloit à l'ambassadeur Pombal, que quelques conférences, pour prouver qu'il seul étoit capable de débrouiller le chaos dans lequel la nouvelle souveraine trouvoit des affaires.

« Ce premier coup paré, la disgrâce de M. de Pombal fut inévitable. On lui fit essayer des dégoûts. On emprisonna ses meilleurs amis; on mit en liberté plusieurs victimes de son ressentiment, qui gémissent dans les cachots. Enfin, dès le 4 mars, huit jours après la mort du roi, il fut obligé de se démettre de tous ses emplois. On mit le scellé sur tous ses papiers: mais il conserva les honneurs de sa place, ses appointemens, et obtint même une commanderie de plus. Il partit aussitôt pour la terre de Pombal, située à 28 lieues de Lisbonne.

« Il étoit alors âgé de 77 ans, mais n'avoit rien, ni au physique, ni au moral, des infirmités de cet âge. Il se croyoit si peu au terme de sa carrière, que peu de mois avant sa disgrâce, il parloit d'achever le rétablissement de Lisbonne, et de faire bâtir un palais pour le roi.

« Le marquis de Pombal offre un mélange de vices et de grandes qualités, qui peut également prêter au panegyrique et à la plus amère censure. Il fut avide,

mit donc dans les gardes du palais, sous le règne de Jean V. Plein d'ardeur et d'acti-

sévère et vindicatif, jusqu'à la cruauté despotique, artificieux et sans foi. Il acquit par ses concussions une fortune immense pour le Portugal, cent mille écus de rente. Il se fit un jeu d'appesantir son joug sur la nation portugaise, et principalement sur les grands. Il conçut et suivit des projets extravagans, sous le poids desquels son pays auroit succombé. Les passions, et souvent les plus odieuses, furent presque toujours le mobile principal de ses démarches. Mais avouons que par son caractère énergique, il arracha le Portugal à l'assoupissement auquel il étoit livré. Il sentit que la liaison de ce royaume avec les Anglais pouvoit être une alliance utile, nécessaire, même en temps de guerre, mais ne devoit pas être un asservissement; et il se conduisit d'après cette maxime. Il avoit commencé à vivifier le Portugal, à le dégager des entraves qui enchaînoient son industrie. Il avoit établi plusieurs compagnies exclusives, quoiqu'il fût convaincu des vices de ces sortes d'institutions. C'étoit, disoit-il, un moindre mal qu'il avoit opposé à un plus grand. Une de ces compagnies fut chargée de la vente des vins de Porto. Jusqu'à son ministère, les propriétaires de ces vins étoient absolument à la merci des Anglais, qui en fixoient arbitrairement le prix. Il établit deux autres compagnies pour l'approvisionnement du Brésil, dont auparavant les Anglais faisoient tout le commerce aussi-bien que celui du Portugal. Les Anglais, qui ne voyoient pas d'infractions manifestes aux traités, ne

vité, il se signala par son courage; mais se laissant emporter par la fougue de son âge, il

pouvoient se plaindre ouvertement; mais le débit de leurs marchandises et leur influence éprouvoient une diminution sensible. M. de Pombal sentoit que ces griefs de détail n'amèneraient pas une rupture; que les Anglais n'en avoient pas moins d'intérêt à ménager l'alliance du Portugal, utile à leurs spéculations de commerce en temps de paix, et à leurs expéditions navales, tant en Europe qu'en Amérique. L'événement justifia ses calculs; car il n'éprouva pas d'opposition directe de la part des Anglais, dans la querelle qu'il suscita à l'Espagne vers la fin de son ministère; et il auroit fini probablement par obtenir leur assistance. Mais, quand même il n'en eût pas été sûr, il auroit puisé des motifs de sécurité dans la vigueur de ses préparatifs, dans l'indolence et dans l'impéritie des ennemis qu'il provoquoit, et jusque dans l'opinion peu favorable qu'ils avoient des forces du Portugal. Il étoit persuadé d'ailleurs que sa faiblesse réelle étoit compensée par la difficulté d'établir le théâtre de la guerre dans un pays peu cultivé, manquant de moyens de subsistance, traversé de tant de rivières, hérissé de tant de montagnes; sa disgrâce sauva heureusement son pays d'une épreuve qui eût été au moins fort hasardeuse. Le gouvernement portugais passa en des mains moins hardies, mais dirigées par une reine que son caractère et son inclination pour le roi d'Espagne ramenoient à la paix. Aussi ne tarda-t-elle pas à témoigner indirectement à la cour de Madrid, combien

commit des imprudences, fit même des sottises assez graves, et fut obligé de sortir de son corps.

Carvalho étoit alors un des beaux hommes de son temps. Sa taille étoit extrêmement avantageuse; son air, noble et imposant; sa force, prodigieuse. Mais il étoit très-enclin au libertinage et à tous les excès d'une jeunesse pétulante (1).

A cette époque, le goût de la plupart des

elle désiroit le rétablissement de la bonne harmonie, et que, pour y parvenir, elle étoit prête à donner au roi, son oncle, la satisfaction qui lui étoit due.

« C'est ainsi que le sort des états monarchiques dépend presque toujours des caprices ou du caractère d'une seule personne, et que, quand le souverain lui-même ne se donne pas la peine de tyranniser, il en abandonne le soin à une maîtresse, à un favori, à un confesseur, ou à un ministre impérieux ». (B.)

(1) On prétendoit que Carvalho étoit d'une naissance très-obscuré, que même il étoit d'origine juive; et dans la suite, un de ceux qui propageoit ce bruit, se retrouva sous la main de ce ministre, qui alors étoit tout-puissant; il se trouvoit coupable de je ne sais quel crime. Possible qu'on a prétendu avoir été si vicieux, eut cependant la grandeur d'ame de ne lui rappeler cette anecdote, que pour lui pardonner.

(Note de l'Auteur.)

nobles étoit d'aller la nuit attaquer les patrouilles qui parcouroient la ville ; ces patrouilles étoient quelquefois plus dangereuses à rencontrer que les voleurs mêmes dont elles devoient préserver les habitans : et souvent elles dépouilloient ceux qui tomboient sous leur main. Ces jeunes gens avoient à leur tête le frère du roi, homme féroce et cruel. Toutes les nuits étoient marquées par des rencontres sanglantes, entre ces étourdis et les patrouilles (1), et presque toujours il en ré-

(1) La noblesse étoit si insolente, si effrénée, qu'elle étoit à redouter non seulement la nuit, mais même le jour. Voici ce qui arriva à Liabonne, il y a quelque temps. Deux fidalgos ou seigneurs portugais passent dans leurs voitures, rencontrent un corrégidor qui étoit aussi dans la sienne : c'étoit un vieillard qui, ayant la vue très-basse, n'apperçut pas les fidalgos, et passa sans les saluer ; ceux-ci s'en offensèrent, descendirent de voiture pour maltraiter ce vieillard ; et sur quelques représentations qu'il crut pouvoir leur faire, l'un d'eux lui passa son épée au travers du corps. Ils s'enfuirent chez l'ambassadeur de France qui les fit embarquer ; mais il reparurent peu de temps après, ayant facilement obtenu leur grace. Sous le ministère de M. de Pombal ils eussent été punis sévèrement. Il y a six ans qu'un seigneur tua un de ses gens dans un accès d'humeur ; il réussit à s'échapper ; mais il est revenu en Portugal aussitôt après l'exil de ce ministre. (*Note de l'Auteur.*)

sultoît des meurtres. On pense bien que le jeune Carvalho jouoit son rôle dans ces scènes nocturnes. Cependant ses agrémens extérieurs, et tout ce qu'il avoit d'ailleurs de séduisant auprès des femmes, lui avoient gagné le cœur d'une demoiselle de l'ancienne maison d'*Aveiro* ; cette famille hautaine répugnoit à une telle alliance. Il éprouva un refus. Il prit le parti d'enlever sa maîtresse, et de l'épouser en dépit de tous ses parens. Ceux-ci employèrent les moyens les plus violens, pour venger cet affront fait à l'honneur de leur race. Mais Carvalho parvint à éviter le poignard, les prisons et les pièges qu'on lui tendoit tous les jours.

Cependant il acquéroit la conscience des dons heureux qu'il avoit reçus de la nature : il conçut l'idée d'embrasser la carrière politique, et obtint d'être nommé secrétaire d'ambassade à Vienne. Voilà l'époque du développement de ses talens supérieurs. Il laissa appercevoir, dans la place qu'il occupoit, le génie vaste qu'il a déployé depuis. Sur ces entrefaites, il apprit que sa femme venoit de mourir : on soupçonna qu'elle avoit été empoisonnée par sa famille, qui la détestoit depuis son mariage. Carvalho, rendu à sa

liberté, adressa ses hommages à une demoiselle d'une famille très-distinguée, parente de ce maréchal Daun, dont il a été fort question dans la dernière guerre. Il parvint à plaire à cette jeune personne, et la demanda en mariage : comme la première fois, on lui objecta sa naissance. Un seigneur portugais, qui alors étoit à Vienne, disoit à tout le monde que Carvalho étoit un *homme de rien*, un *mauvais sujet*, etc.; mais M. de Tancos, son ambassadeur, dont il avoit gagné l'affection, protégea ses amours; il alla même jusqu'à obtenir de sa cour la permission de se démettre de son ambassade en faveur de Carvalho. Le succès de celui-ci ne fut plus douteux; il épousa mademoiselle de Daun, et se trouva, avant l'âge de trente ans, ambassadeur auprès d'une des plus grandes cours de l'Europe. Il donna bientôt, par ses dépêches et par sa conduite politique, l'idée la plus avantageuse de sa capacité; et dès-lors on pensa à l'attacher, d'une manière encore plus directe, au service de sa patrie, livrée à la plus profonde ignorance, et dépourvue de véritables hommes d'état.

Il fut donc rappelé en Portugal, entra

dans le conseil, et en devint bientôt le
 membre le plus essentiel. On exila le pre-
 mier ministre *D. Diego de Mendoca*, et
 on confia à Carvalho les rênes du gouverne-
 ment. Aussitôt qu'il fut en possession du
 pouvoir, il commença à réformer les abus
 qui ruinoient le royaume; il chercha à raffermir
 le trône ébranlé par une noblesse arro-
 gante et indocile: son ministère acquit en
 peu de temps un éclat, une énergie dont il
 n'y avoit pas eu d'exemple en Portugal. Ses
 talens, son autorité, l'usage qu'il en faisoit,
 lui suscitèrent des ennemis nombreux; la
 noblesse, sur-tout, se déclara contre lui:
 elle voyoit avec dépit un homme parvenu lui
 donner des loix et contrarier ses projets am-
 bitieux. Il eut besoin d'un grand courage
 pour faire tête à tant de dangers, pour échap-
 per à tous les pièges que lui tendoient la
 jalousie et la malveillance, mais il étoit am-
 plement dédommagé par l'estime et l'amitié
 de son maître. Sa conduite, lors du malheu-
 reux bouleversement de Lisbonne, mit le
 comble à sa faveur: c'est en cette occasion,
 sur-tout, que l'on reconnut en lui l'homme
 de génie, le véritable ami de son prince et
 de sa patrie.

Lorsqu'au retour de son ambassade, il remplaça D. Diego de Mendoca, il trouva l'état endetté, le trésor absolument épuisé, et les Anglais maîtres du commerce du royaume et des colonies. A peine avoit-il commencé à réparer tant de désordres, qu'une horrible catastrophe vint mettre de nouveaux obstacles à ses projets régénérateurs : nous voulons parler du fatal événement qui épouvanta et bouleversa le Portugal, le premier novembre 1755. Le ciel étoit pur et serein, tout annonçoit un beau jour, lorsque, vers les neuf heures et demie du matin, un bruit sourd et terrible se fit entendre, et fut immédiatement suivi d'une secousse effroyable : les palais, les édifices sacrés, les maisons, ne formèrent en un instant qu'un monceau de ruines. On calcula, mais seulement par apperçu, qu'environ 30,000 personnes périrent dans cette fatale journée, car le gouvernement n'avoit pas encore fait le dénombrement des habitans de Lisbonne. Si le tremblement fût arrivé un jour ouvrier, et une heure plus tard, la perte eût été bien plus considérable. Le climat de Lisbonne offrant un printemps perpétuel, tout le peuple va passer à la campagne les jours de fête : dans

les autres jours de la semaine, on le voit, dès dix heures du matin, se rendre en foule dans les temples. La plupart des personnes qui périrent, furent écrasées par les voûtes des églises, où elles s'étoient réfugiées, les unes par dévotion, les autres par frayeur : le feu qui s'éleva de dessous tant de ruines, vint dévorer presque tout ce qui avoit échappé à l'horrible secousse (1). Des richesses immenses furent consumées, la mer se gonfla, les vaisseaux se brisèrent les uns contre les autres, les vents se déchaînèrent avec fureur, et augmentèrent encore l'incendie. Les vieillards, les femmes, les enfans, les malades qui étoient encore dans leurs lits, furent étouffés, sans qu'on pût les secourir; les uns périrent dans les flammes,

(1) Il est certain que le tremblement de terre lui-même, fit moins de ravages encore que les flammes, et que les voleurs, qui parurent en grand nombre pendant l'horrible catastrophe. On pendoit cependant tous ceux à qui l'on trouvoit dans les poches, de l'or qui conservoit quelques traces du feu. Celui qui en ramassoit ou qui en recevoit, étoit pendu avant un quart-d'heure, à sa fenêtre même ou à sa porte. Cette mesure, d'une extrême rigueur, coûta la vie, il est vrai, à bien des innocens : mais elle préleva la ville du pillage. (*Note de l'Auteur.*)

les autres sous le poids des planchers, des murailles et des toits. Les voleurs se mêlèrent parmi le peuple, pillèrent, massacrèrent et augmentèrent encore l'effroi des habitans, qui fuyoient de toutes parts, appelant le ciel à leur secours, et ne sachant de quel côté tourner leurs pas : les rues jonchées de morts, et battrées par la chute des édifices, ou par les flammes, interceptoient toutes les issues.

Tous les habitans qui parvinrent enfin à s'échapper, sortirent de la ville, et se portèrent sur la montagne. Suivons M. de Pombal au milieu de cette affreuse catastrophe. Le tremblement de terre est l'époque la plus brillante de sa vie. Parcourant la ville dans tous les sens, il alloit porter, là des secours, ici des consolations : par-tout sa présence ramena la tranquillité et calma les craintes : son activité parvint à la réparation des maux auxquels il y avoit encore quelque remède ; sa sévérité, à la répression de tous les excès que pouvoit encourager l'impunité : en moins de huit jours deux cent trente ordonnances sortirent de sa tête féconde : tous les voleurs, tous les perturbateurs de l'ordre qui étoient pris sur le fait, étoient pendus à l'instant.

Par ses soins, les cadavres furent enterrés avec une grande célérité; il fallut en jeter beaucoup en haute-mer, dans des sacs de chaux. Des vivres arrivèrent en diligence des provinces les plus rapprochées. Il fit tant, par son courage, sa constance et sa fermeté, qu'il empêcha le peuple d'abandonner une ville qui n'offroit plus que des ruines et l'image du désespoir. Il n'épargna rien pour faire disparaître au plus tôt les traces de tant de malheurs; il perça des rues au milieu des décombres. Chacun l'envisageoit comme le sauveur des citoyens échappés à ce désastre. Sa voiture fut pendant plusieurs jours son cabinet, son lit, son seul asyle. Quarante-huit heures se passèrent sans qu'il prit d'autre aliment qu'un bouillon, que sa femme lui porta elle-même,

Personne de la famille royale ne fut blessé : la cour, qui précisément ce jour-là alloit à Belem (1), se trouva, fortuitement,

(1) Belem est un monastère considérable, situé sur le bord du Tage, et du côté de son embouchure. Il est attenant à la ville, et fut fondé par D. Emmanuel I^{er}, roi de Portugal. Il renfermoit anciennement 150 moines; il n'y en a aujourd'hui que 40, et il jouit de 40 mille cruzades de revenu. Lors du tremblement de

sur le chemin, au moment du tremblement de terre : sans cet heureux hasard, tous les princes, le roi, la reine et leur suite, eussent péri sous les débris du palais, qui fut totalement renversé. Madame de Pombal étoit encore couchée ; la muraille contre laquelle le chevet de son lit étoit appuyé, s'éroula derrière la tapisserie. Cette femme, presque morte de frayeur, se lève précipitamment, et, malgré sa frayeur, conserve assez de présence d'esprit pour aller se placer sous le chambranle de la porte de sa chambre. Tout tombe autour d'elle, sans que rien la touche : elle court à ses enfans ; la partie de la maison qu'ils occupoient n'étoit nullement endom-

agée. Sur la terre, il n'y eut que quelques parties du chœur qui s'ébranlèrent et tombèrent : la nef resta intacte. A la droite du chœur, en entrant, on voit le tombeau du roi D. Sébastien, qui mourut en Afrique, en faisant la guerre au roi de Maroc. Les Portugais, qui sont simples et superstitieux, disent que ce n'est pas le corps de ce roi, puisqu'il n'est pas mort, et qu'il doit revenir un jour. On sait combien il y a eu d'imposteurs qui ont essayé de se faire passer pour le roi Sébastien. Comme le marquis de Pombal étoit aussi puissant que le roi, et qu'il se nommoit Sébastien, les Portugais prirent de là occasion de dire, que leur rêve s'accomplissoit. (*Note de l'Auteur.*)

magée; elle eut le bonheur de les sauver tous: elle étoit vivement inquiète sur le sort de son mari, qui étoit sorti de bonne heure; bientôt on lui apporta qu'il étoit déjà occupé à secourir les infortunés: Elle voulut sortir pour aller partager ses travaux et ses dangers; mais ses mules avoient été écrasées, et ses voitures mises en pièces.

La cour qui se trouvoit sans habitation, logea pendant huit jours sous des tentes. Il faut convenir qu'en cette occasion la famille royale donna au peuple l'exemple de la fermeté et de la bienfaisance. La reine prenoit sur le peu de nourriture qu'on lui procuroit, de quoi venir au secours des plus infortunés. Toute l'activité, toute la surveillance du ministre ne suffit pas dans les premiers jours pour prévenir tous les excès. Il s'en commit de toutes les espèces. Les couvents de tous les ordres et des deux sexes avoient été brûlés; les moines et les religieuses s'étoient sauvés, et couroient dans la ville, en suivant la populace qui gardoit la montagne. Les soldats, les religieuses, les moines s'y réfugièrent aussi, et passèrent les deux premières nuits pêle-mêle. Ce fut une source de scènes scandaleuses et même de crimes. Se voyant

tous

tous également sans asile, ils insultoient à l'Être-Suprême qui les avoit épargnés.

Il se perdit des richesses immenses qui devinrent la proie des flammes. Le palais du roi, plein d'objets précieux, fut détruit de fond en comble; à peine resta-t-il pierre sur pierre. Toutes les pierreries, tous les trésors, tous les meubles furent engloutis avec le palais dans les entrailles de la terre. Cette perte seule fut évaluée à quinze millions de livres tournois. Mais la totalité de ce qui fut anéanti ou perdu sans retour, en maisons particulières, en meubles, en argent monnoyé, en pierreries, bijoux, vases sacrés, ornemens, statues, tableaux, etc., s'éleva à la somme énorme de 2,284,000,000.

Cependant le marquis de Pombal fit faire des fouilles, et on trouva des lingots de grande valeur, qui furent rendus aux propriétaires des maisons. Cette épouvantable catastrophe affermit encore davantage l'autorité du ministre. Sa bonne conduite et la grandeur de son courage lui valurent la confiance entière de son maître, qui lui conféra d'abord le titre de comte d'*Oyeras*, et depuis, celui de marquis de Pombal. Le nombre de ses ennemis s'augmentoît dans la même pro-

portion que sa faveur. Revêtu, en quelque sorte, de toute la puissance souveraine, il s'en servit pour frapper de grands coups; on le vit attaquer en même temps les abus dans la marine, le commerce, le militaire et la noblesse, faire de nouvelles ordonnances, châtier avec sévérité ceux qui manquoient à leur devoir; il s'occupa à rétablir la capitale, et fit venir des architectes de toutes parts, éleva des maisons, construisit des palais, rétablit les finances, et travailla, avec succès, à rendre de la vigueur au gouvernement. A peine commençoit-il à jouir du fruit de ses travaux, qu'il eut à lutter contre l'affreux complot que la noblesse portugaise forma contre les jours du souverain. Cette conspiration fut conduite par les premiers personnages du royaume. Le duc d'*Aveiro* en étoit le chef; le marquis de *Tavora*, ses deux fils, les comtes d'*Atonguia*, d'*Almeidas* et de *Poriza* étoient, parmi les grands, les premiers conjurés; l'intrigue amoureuse du roi avec la marquise de *Tavora*, près de laquelle il passoit toutes les soirées, étoit un de leurs griefs principaux, ou du moins un de leurs principaux prétextes. La famille *Tavora*, indignée de cet affront, sembloit n'attendre que l'oc-

casion de s'en venger; mais l'ambition étoit en elle un mobile encore plus actif. Les Tavora, ainsi que les autres grands du royaume, étoient révoltés de l'aveugle confiance du roi dans le marquis de Pombal, et ils avoient conçu le projet de le précipiter du trône et d'y placer l'aîné d'entre eux.

Les conjurés, qui étoient au nombre de plus de 250, choisirent, pour mettre à exécution leur détestable projet, le moment où le roi se rendoit chez sa maîtresse. Ils se divisèrent par pelotons sur le chemin par lequel il devoit passer. Il étoit dans une calèche, attelée de deux mules conduites par un postillon, et avoit son valet-de-chambre à côté de lui. On ne tira sur sa voiture que lorsqu'il fut au milieu des conjurés. Les coups de mousquets partirent alors de toutes parts, et atteignirent le roi en trois endroits; son valet-de-chambre eut la présence d'esprit de le faire couler dans le fond de la voiture, et de le couvrir de son corps. Le duc d'*Avciro* tira lui-même sur le postillon; mais la carabine rata. Le postillon aussi courageux que fidèle, changea tout-à-coup de direction, et retourna à toute bride au palais, mais par un autre chemin que celui qu'il avoit pris. La plus grave blessure du

roi étoit à l'épaule: on en retira des balles et de la mitraille. Carvalho, qui alloit sortir du palais, voit le roi revenir, est bientôt informé de ce qui vient de se passer. Toujours ferme et calme dans les plus grandes crises, il commence par ordonner au valet-de-chambre et au postillon de garder le secret. Malgré cette précaution, le bruit se répandit aussitôt dans la ville, que le roi venoit d'être assassiné. On prétendit que les conjurés l'avoient fait courir eux-mêmes. Le peuple, qui aimoit son prince, accourt avec effroi au palais, la noblesse y arrive en foule. Le roi se montre au balcon; on rassure le peuple, en lui disant que c'est la calèche qui a versé, et que le roi n'a reçu qu'une légère contusion. Le duc d'*Aveiro* se propose lui-même pour courir, les armes à la main, après les assassins, et les amener au roi. Carvalho lui dit de se tenir tranquille. Feignant de croire à la sincérité de son zèle, il lui fait de fausses confidences, et lui recommande sur toute chose la discrétion. Le duc d'*Aveiro* se croit dès-lors à l'abri du soupçon. Il étoit fort détesté à la cour; il avoit de grandes richesses, et étoit de la maison de Bragançe. Mal fait de corps et d'esprit, cruel, inhumain, inquiet, ennemi déclaré de Car-

valho et du roi, il étoit capable de tout ; et le fond de son ame n'avoit pas échappé à la pénétration du marquis de Pombal.

Cependant le roi fut promptement rétabli ; et tout sembloit oublié. Six mois se passèrent dans le plus profond silence sur cet événement ; les seigneurs et le peuple y songeoient à peine ; mais , en secret, Carvalho avoit recueilli des informations pour découvrir les vrais coupables. Il parvint à rassembler toutes les preuves de leur crime : mais plus il acquiert la conviction que d'*Aveiro* et *Tavora* sont coupables, plus il les ménage, plus il leur fait de prévenances : il fait accorder à l'un un congé qu'il sollicitoit pour passer trois mois dans sa terre ; il obtint pour l'autre une commanderie, qu'il avoit demandée avant le malheur du roi. Les complices sont eeu-mêmes surpris de la conduite du ministre ; chacun se rassure , et croit n'avoir plus rien à craindre. Voici comment Carvalho avoit été instruit de toute la trame. Un domestique qui étoit amoureux d'une servante de la maison de *Tavora*, se trouvoit dans le jardin du seigneur de ce nom , à attendre sa maîtresse qui lui avoit donné un rendez-vous , lorsque les conjurés qui se rassembloient dans le même lieu, ar-

rivèrent, raisonnèrent sur ce qui s'étoit passé, et formèrent un autre complot qui devoit mieux réussir. Le domestique, qui s'étoit prudemment caché pendant cet étrange entretien, se rendit sur-le-champ chez Carvalho, qu'il instruisit de ce qu'il avoit vu et entendu. Le ministre, pour prévenir la nouvelle conjuration qui pouvoit éclater, se déterminâ à faire subir, sans délai, aux conjurés, le supplice qu'ils avoient mérité.

Pour y parvenir, sans rien laisser soupçonner, il profita du mariage d'une de ses filles avec le comte de Zampayo. Le roi signa le contrat de mariage, et se chargea de la fête; tous les seigneurs de la cour furent invités, et vinrent de leurs campagnes pour y assister. Le même jour que la noce devoit être célébrée, que les bals devoient occuper la cour et la ville, le marquis fit entrer à Lisbonne dix bataillons d'infanterie et beaucoup de cavalerie. Il y avoit deux grands bals: l'un au palais de Belem, et l'autre dans une salle que les Anglais ont fait bâtir, et où se rendit tout ce qu'il y avoit de distingué dans la ville. C'est là que furent arrêtés tous les conjurés à la même heure. On instruisit aussitôt leur procès, et huit jours

après, dix des principaux furent exécutés en face du palais de Belem, le long du Tage. Le duc d'Aveiro fut écartelé, les autres furent décapités ou brûlés; la vieille marquise de Tavora, femme impérieuse et violente, mourut avec un courage héroïque, ainsi que son second fils âgé de dix ans; elle donna elle-même au bourreau le signal de frapper, après s'être bandé les yeux. Le duc d'Aveiro, en revanche, mourut comme un lâche. Leurs corps furent ensuite brûlés et leurs cendres jetées dans la mer. Les deux familles de Tavora et d'Aveiro furent entièrement détruites. Le palais du duc d'Aveiro fut rasé; on mêla du sel au terrain sur lequel il étoit bâti; et cela pour empêcher, disoit-on, qu'il ne pût rien produire. On éleva ensuite, au milieu de ce terrain, une colonne avec une inscription qui annonçoit le crime et le châtement de ce seigneur. La plus grande partie de la noblesse fut enfermée, et n'est sortie des prisons, qu'à la mort de Joseph I^{er}, c'est-à-dire, après une détention de dix-neuf ans. Quelques-uns, en très-petit nombre, se sauvèrent. On enferma dans un couvent la jeune marquise de Tavora, où elle est encore aujourd'hui. Les jésuites, ainsi que

je l'ai dit plus haut , soupçonnés d'avoir trempé dans cet horrible complot , furent tous chassés du royaume , excepté une vingtaine d'allemands , qui furent renfermés ; on prétend qu'il y en eut d'exécutés secrètement dans les prisons , *tels , par exemple , que *Malos* , portugais , et *Alexandre* , irlandais ; quant au père *Malagrida* , il fut mis à mort par sentence de l'inquisition , et non pour l'assassinat commis sur la personne du roi ; car on ne put trouver des preuves assez convaincantes pour le comprendre dans la liste des conjurés ; il fut brûlé comme hérétique ; et parmi les chefs d'accusation , dont le chargeoit le tribunal , on lui fit un crime d'avoir écrit que *la vierge Marie avoit parlé latin dans le ventre de Sainte-Anne*. On avoit juré la perte de ce religieux qui avoit , ce qu'on croit facilement , des torts plus grands que ceux qu'on lui fit expier. On assure qu'il ne fut pas même interrogé sur l'assassinat du roi. Il avoit cependant été accusé d'avoir le plus contribué à faire entrer la marquise de Tavora dans le complot , en aigrissant son ressentiment contre la cour , où elle n'étoit traitée qu'avec mépris. Il fut facile au jésuite fanatique de profiter du double ascendant que

lui donnoient sur elle , sa dévotion et son orgueil irrité , pour la conduire au crime. Au moment où elle alloit à l'échafaud , son mari , prêt à subir le même supplice , lui reprocha d'avoir entraîné sa famille dans un projet aussi exécrationnel. Elle ne lui répondit autre chose , sinon de soutenir son malheur avec le même courage qu'elle , sans le lui reprocher. Le fils aîné du duc d'Aveiro , est encore aujourd'hui vivant dans un couvent , où on l'a renfermé ; il étoit innocent. La justice permettoit aussi peu de le faire mourir , que la politique de lui laisser sa liberté.

Depuis cette époque , la noblesse portugaise modéra beaucoup son arrogance. Elle eut plus d'égards pour le roi , plus de circonspection envers son redoutable ministre , dont la sévérité se déployoit à la plus légère occasion. Sa conduite , en augmentant la haine de la noblesse , l'affermir encore davantage dans la confiance et l'amitié de son maître , qui savoit que ses plus grands ennemis étoient ceux que *Carvalho* venoit de dompter. Quoique le crime des conjurés fût horrible , et que le châtement qu'ils reçurent , fût bien mérité , on accusa cependant le ministre

d'avoir écouté son ressentiment particulier pour la haute noblesse , à laquelle il avoit voué une profonde aversion , tant à cause des mortifications personnelles qu'elle lui avoit fait éprouver autrefois , qu'à cause de l'insolence avec laquelle elle traitoit le roi lui-même. Accoutumée à l'impunité , ce n'étoit que par une grande rigueur qu'elle pouvoit être contenue. Le ministre , qui se comptoit peut-être à se voir l'instrument dont se servoit le roi pour la ramener à son devoir , passa pour cruel auprès de tous ceux qu'effrayent les supplices , même les plus mérités. Il est vrai que se trouvant , par le rôle qu'il jouoit , en butte à de fréquentes conspirations , il en fit punir très-sévèrement tous ceux qu'il soupçonnoit d'en être les auteurs ; et il est possible que , comme l'ont débité ses ennemis , plus d'un innocent ait été atteint par son ressentiment déguisé sous les formes de la justice.

Les deux grands événemens consécutifs qui avoient occupé ses sollicitudes , et fourni à ses talens peu communs , l'occasion de se déployer , détournèrent pendant quelque temps son attention des autres affaires du gouvernement. Il s'y livra tout entier dès que ces

des
le
gli
d'a
ils
à ra
le
ma
sen
et l
ne
Pa
Au
me
gén
roi
tais
sui
pas
suis
pat
de
des
cou
enr
qui
fon

deux crises furent passées. Le militaire, pour lequel il n'avoit pas d'inclination, qu'il négligeoit même en temps de paix, occupa d'abord quelques-uns de ses momens. Mais il se voua sur-tout, avec un zèle infatigable, à ranimer les arts, l'architecture, les sciences, le commerce, la marine; à reconstruire la malheureuse ville de Libonne. Tout se ressentit bientôt de son habileté et de sa sagesse; et l'envie même, qui ne l'a point épargné, ne peut lui refuser le titre de *Sauveur du Portugal* et de *Restaurateur de sa Patrie*. Aussi, lorsqu'en 1766, une maladie grave menaça de l'enlever au Portugal, l'alarme fut générale. Ceux qui aimoient leur patrie pleuroient sa perte, qu'ils regardoient comme certaine, ainsi qu'ils pleurent sa disgrâce, qui a suivi de si près la mort du roi Joseph; et ce n'est pas sans raison. On croit en appercevoir déjà les suites fâcheuses. Le Portugal rentre dans l'apathie à laquelle ce ministre avoit commencé de l'arracher. Il retombe sous la domination des prêtres, et il n'est plus d'homme assez courageux pour le sauver de ses plus grands ennemis. Ce n'est pas cependant que le marquis de Pombal ait été à l'abri de reproches fondés. Sans doute il a trop peu déguisé l'envie

d'accroître sa fortune. Il a déployé trop de faste. Devoit-il, par exemple, faire construire un palais pour son usage, lorsque le roi étoit logé sous des baraques ? Etoit-il prudent d'étaler aux yeux du public les richesses qu'il avoit amassées, et d'éveiller ainsi la jalousie et la haine ? Aussi n'a-t-on pas manqué de dire qu'il s'étoit enrichi aux dépens de l'état et du peuple. Aussi, à peine le roi eut-il fermé les yeux, qu'il s'est vu exposé aux plus grands dangers ; et que le peuple, si facile à égarer, a demandé sa tête. Mais son erreur n'a pas été longue. Trois semaines après que le marquis fut exilé dans ses terres, j'ai entendu ce même peuple le redemander. Les travaux publics étoient suspendus ; les ouvriers manquoient de subsistance ; tout accusoit l'absence de ce ministre, dont l'activité savoit tout vivifier. Il est retiré avec sa femme dans sa terre de Pombal (1), et y vit en philosophe.

(1) Dans une des tournées, que je fis en Portugal pour visiter l'intérieur de ce royaume, je fus voir M. le marquis de Pombal. Je lui étois particulièrement recommandé ; aussi, me reçut-il avec toute l'honnêteté possible. Je connoissois ce ministre de réputation ; l'envie que j'avois de le connoître personnellement,

On lui a donné une pension comme ministre retiré , et il ne peut venir à la cour. Je

ne pouvoit s'exprimer. J'arrivai donc dans le village dont il porte le nom ; et , de mon auberge , je lui écrivis pour savoir l'heure à laquelle je pourrois lui remettre les lettres que j'avois pour lui ; je m'y rendis sur les dix heures du matin , et je fus introduit dans la chambre de ce grand-homme. Il est actuellement un peu mieux logé ; mais à l'époque où je le vis , il étoit dans une très-petite maison , et il dormoit dans une chambre dont les murailles étoient nouvellement enduites de plâtre.

L'abord de M. de Pombal est , on ne peut pas plus agréable , plus aisé. Il me fit mille questions ; affecta d'ignorer entièrement ce qui se passoit en Europe. Il me pria de le mettre au courant des événemens. Il me questionna même sur le Portugal ; me demanda dans quel état se trouvoit Lisbonne. Il vouloit savoir quel motif ou quel hasard me conduisoit dans ce coin écarté de la terre. « Accoutumé , lui dis-je , à voyager depuis ma jeunesse , je visite toujours l'intérieur des pays que je parcours , sans me borner aux principales villes , aux ports de mer , sur lesquels il n'y a rien de nouveau à recueillir : d'ailleurs , je désirois connoître celui qui avoit cherché à faire tant de bien à son pays ». Nous entrâmes peu à peu en conversation ; il m'invita à passer huit jours avec lui , et me retint à dîner et à souper pour ce jour-là. Je lui exprimai mon étonnement sur l'état dans lequel j'avois trouvé Lisbonne , après le peu de temps qui s'étoit

ne m'étendrai pas davantage sur ce qui concerne le marquis de Pombal. Chacun des

écoulé depuis sa catastrophe. Il me répondit qu'actuellement il ne pensoit à rien de tout cela ; qu'il étoit vieux, qu'il songeoit à se reposer ; mais que si la providence lui eût conservé son maître plus longtemps, il se fût efforcé, de suivre, avec le même zèle, l'entreprise dont il n'avoit pu qu'debaucher l'exécution ; et qu'indubitablement, il eût jeté les fondemens d'un palais pour le roi. Il me retraça le magnifique plan qu'il avoit adopté pour cet édifice. Placé sur une petite hauteur, près de Belem, il eût dominé la mer et la ville, et eût été élevé dans le centre d'un grand parc, clos de hautes murailles, auxquelles auroient été, de distance en distance, adossés les palais des principaux seigneurs de la cour, et les hôtels des personnes qui y étoient attachées par leurs charges.

M. de Pombal a apporté avec lui beaucoup de livres ; il lit ou se fait lire continuellement : ces livres sont tous français. Il parle notre langue aussi facilement que nous-mêmes ; il possède également bien l'allemand, l'anglais et l'italien. Il ne prononçoit qu'avec attendrissement le nom de son respectable maître. « Il m'honoroit, dit-il, de sa confiance. Perdre son roi et son ami ! c'est une épreuve trop forte pour que je puisse y résister ; aussi le soleil a-t-il perdu pour moi l'éclat de ses rayons ; non, rien ne peut me dédommager de la perte que j'ai faite ». Et quelques larmes s'échappoient de ses yeux. Vainement je cherchois à détourner la conversation sur un autre objet : il m'y ramenoit sans cesse. « Du moins

arti
fer
je se
cha
qu'o
pas
gran
à la
les e
je s
des a
mes
voit
bien
partie
d'art
n'a
sa sif
Pom
sa ma
venoi
pour
vanité
à Fis
dame
un v
de ve
jours
gran
son e

articles que je vais traiter le rappellera. On feroit un volume de toutes les anecdotes qui

je serai heureux ici, poursuivait-il; vous voyez cette chaumière? elle n'est pas à moi; je la loue. Cet homme qu'on accuse de n'avoir songé qu'à lui, ne s'est même pas bâti un réduit dans sa terre. Puis me montrant un grand bâtiment neuf : *« C'est un magasin appartenant à la ville. Je l'ai fait construire pour y renfermer les grains dont il est rempli. Enfin, ainsi que Sully, je vivrai plus heureux dans ma retraite, qu'au milieu des grands et de la cour. On m'a permis d'apporter mes livres, il me reste peu de chose à désirer. »* Il achevoit; lorsque madame de Pombal arriva : il voulut bien me présenter à elle. Elle a encore conservé une partie de ses agrémens : elle s'habille avec beaucoup d'art et de goût. Elle a de l'esprit sans doute; mais elle n'a ni la force, ni le courage de son mari, pour soutenir sa situation. Au temps de la prospérité du marquis de Pombal, elle avoit à ses pieds les grands et le peuple; sa maison étoit une sorte de cour. Lorsque les hommes venoient lui rendre visite, ils se mettoient à genoux pour lui baiser la main, suivant la coutume du pays. Sa vanité, flattée de tant d'hommages, ne peut s'accoutumer à l'isolement auquel la disgrâce de son mari l'a condamnée. Abandonnée de tout le monde, seule, dans un village écarté, elle n'a d'autre satisfaction que celle de voir quelquefois ses enfans, qui viennent passer quinze jours avec elle. Née allemande, elle a la fierté des grandes familles de sa nation, et gémit secrètement de son expatriation, après avoir eu tant à s'en applaudir.

le regardent personnellement ; et ce n'est pas sa vie que je me suis proposé d'écrire.

Elle essaya de me dissimuler ses chagrins : elle n'y réussit pas long-temps. Au bout de dix minutes de conversation, ses yeux étoient baignés de larmes. « Ceci est naturel à son sexe, me disoit le marquis : la consoler est pour moi une occupation de plus ; mais en suivant mon exemple, elle apprendra bientôt à supporter notre disgrâce ». Un instant après, on vint nous dire que le dîner étoit servi. Venez, me dit-il, partager le repas frugal d'un hermite. Au lieu du repas frugal qu'il m'annonçoit, je trouvai une table bien servie, et rien qui se ressentit des revers de sa fortune, ni même qui portât l'empreinte de la tristesse. Nous n'étions que nous trois. La conversation fut très-gaie. J'entrepris madame de Pomhal sur l'Allemagne, et nous parlâmes quelque temps sa langue. Le repas fut court, ou du moins me parut tel ; les chaleurs étoient excessives. Au sortir de table, chacun fut prendre un moment de repos. Je profitai de ce temps, pour aller parcourir l'endroit qu'habitoit l'illustre couple. Il n'est point aussi désagréable qu'on me l'avoit dépeint à Lisbonne. Il y a sur une hauteur voisine les ruines d'un vieux château fort, qui forme un coup-d'œil assez pittoresque ; les eaux y sont excellentes. En sortant de chez le marquis, je trouvai à sa porte plus de deux cents personnes, à qui on distribuoit du pain et de la soupe. C'est ainsi qu'il s'est encore fait un grand nombre de partisans qui l'exaltent même dans sa disgrâce ; et il m'a paru qu'il étoit chéri de tous les habitans du lieu. Enfin, après une prome-

D'ailleurs

D'ailleurs on en trouve les principaux traits dans le tableau de son administration , qui ,

naïve de deux heures , je retournai chez M. de Pombal , que je trouvai au milieu de ses livres. Nous reprîmes la conversation. Il me demanda si j'avois vu la cérémonie de couronnement de la reine ; je devinai où il vouloit en venir , je lui répondis que oui , et qu'elle m'avoit paru s'être faite avec beaucoup de pompe et de majesté. Il voulut savoir si j'avois fait attention à toutes les peines inutiles que , dans cette occasion , ses ennemis s'étoient données pour le perdre ; il me demanda même quelques détails sur la manière dont le peuple s'étoit comporté. Je lui dis ce que j'en savois , et j'ajoutai que cette circonstance étoit un triomphe de plus pour lui , puisqu'elle prouvoit l'impuissance de ses ennemis , autant que leur animosité. Sur quoi il me dit , avec une extrême vivacité , qui lui sied fort bien , « On avance » un paradoxe en se rendant l'interprète du peuple ; on » lui fait dire qu'il me déteste ; cela est impossible : » mes actions , ma conduite , tout m'assure du contraire. » Le peuple portugais ne peut me haïr , et vous en allez » sentir la raison. — Qu'est-ce que le Portugais au- » jourd'hui ? qu'étoit-il , il y a quarante ans ? Ne l'ai- » je pas mis dans le cas de n'avoir plus besoin de ses » voisins ? N'ai-je pas établi par-tout , les arts , les » métiers , les maîtrises ? N'ai-je pas , en outre , fait » rebâtir le tiers de la ville de Lisbonne ? N'ai-je pas » établi de l'activité , répandu de l'aisance parmi les » artisans ? — Non , avec tous les droits que je pense » avoir à la reconnaissance de ce peuple , je le crois

pendant plus de vingt ans, peut être regardé comme le tableau historique de Portugal.

« trop juste pour m'avoir voulu déchirer, et il ne l'a pas
 » fait. Je vais vous dire quels sont les auteurs de tout
 » ce que vous aurez pu appercevoir et entendre, lors
 » du couronnement : Les seigneurs, qui s'obstinoient
 » dans les insolentes prétentions que j'ai voulu anéan-
 » tir, ont employé tous les moyens possibles pour me
 » perdre ; ils ne pouvoient décentement se montrer à la
 » tête du parti persécuteur. Qu'ont-ils fait ? Ils ont
 » choisi quelques-unes de leurs créatures qui, déguisées
 » en barbiers, en mariniers, en cuisiniers, etc. cou-
 » roient les lieux publics, me décriant et me peignant
 » sous les plus horribles couleurs. Le peuple, qu'on
 » séduisoit facilement, a secondé un ressentiment qu'on
 » lui faisoit un devoir de partager. Il me haïsoit, parce
 » qu'on lui disoit qu'il le falloit. Plusieurs personnes
 » que vous connoissez, ajouta-t-il, ont même, pour
 » me desservir, couru plusieurs jours sous ce dégui-
 » sement, se sont mêlées parmi la populace, et ont
 » inventé des calomnies qu'ils lui ont présentées comme
 » des vérités incontestables. Au reste, tout ce que
 » j'ai fait a été de l'ordre de mon maître ; je n'ai rien
 » à me reprocher. On m'accuse particulièrement d'a-
 » voir été cruel ; mais on m'a forcé de sévir. Quand
 » j'annonçois les ordres du roi, et qu'on dédaignoit de
 » les écouter, il falloit bien alors avoir recours à la
 » force ; les prisons et les cachots ont été les seuls moyens
 » que j'aie trouvés pour dompter ce peuple aveugle et
 » ignorant ». J'ai passé ainsi, auprès de ce ministre,

Nous allons présentement parler des colonies que le Portugal possède hors de l'Europe.

cinq jours dans les entretiens les plus intéressans. Il a bien voulu me communiquer, sur le Portugal, plusieurs notions et plusieurs de ses propres réflexions : j'ai fait usage des unes et des autres dans le cours de cet Ouvrage. (*Note de l'Auteur.*)

(*) Son origine est assez indifférente, sur-tout pour les Républicains français. Mais, la vérité est que M. de Pombal étoit d'une de ces familles nobles, mais obscures, pour lesquelles les grandes familles n'ont guère moins de dédain, que pour celles qui sont roturières ; que, dès sa jeunesse, il fut indigné de leur morgue ; et que le ressentiment qu'il en avoit conservé, a été la principale source de cette sévérité, quelquefois barbare, qu'il se plut à déployer contre les grands de Portugal, au temps de sa toute-puissance. (*B.*)

CHAPITRE VIII.

Colonies Portugaises.

LES Portugais ont été les premiers des peuples de l'Europe à étendre les bornes de la navigation. On sait qu'ils ont possédé seuls, et pendant plus d'un siècle, les Indes Orientales, dont ils étoient les premiers conquérans; leur langue y est encore aujourd'hui la plus étendue, et celle dont on se sert dans le commerce. Lorsque les Anglais et les Hollandais pénétrèrent dans cette partie du monde, ils en chassèrent les Portugais avec autant de facilité, que ceux-ci en avoient eu à conquérir ce pays immense, ancien théâtre de leur gloire et de leurs cruautés. Autrefois il possédoient tout ce qui est compris depuis la mer Rouge, le golfe Persique, dans lequel est la ville d'Ormuz, jusqu'à la Chine, au Japon et aux îles Liqueo (1).

(1) Ce sont plusieurs îles placées entre la Corée, les îles Formoses et le Japon. Il y en a trente-six, et chacune d'elles a son nom particulier. Celle où le monarque fait sa résidence, se nomme *Ticou-Kicou*. Les habitans tiennent à la nation chinoise; ces îles abon-

Ormus avoit un des ports les plus considérables, les plus fréquentés de l'Orient avant qu'on eût découvert la route du Cap-de-Bonne-Espérance; c'étoit l'entrepôt de tout ce que pouvoient fournir les Indes. Les nations de l'Occident y abordoient par la mer Rouge; les marchandises qu'on y apportoit étoient de là transportées par le golfe Persique jusqu'à Bassora, et se répandoient ensuite par les caravanes. Les Vénitiens et les Génois venoient les prendre dans les ports de Syrie; aujourd'hui ce commerce est bien tombé. Ormus étoit célèbre par la pêche qui se fait dans ce golfe des plus belles perles de l'univers.

Ces vastes possessions se réduisent aujourd'hui à la ville de *Gōā* (1), à celle de *Diu* (2),

dent en tout ce qui est nécessaire et agréable à la vie. Elles ont toutes sortes de grains, de fruits, d'arbres; et tous les animaux connus ailleurs, excepté les loups, les tigres, les ours, les lièvres et les daims. Les insulaires de Liqueo, sont généralement hospitaliers, actifs, laborieux, sobres et d'une extrême propreté dans leurs maisons. On les dit fort enclins aux jeux et aux divertissemens. (*Note de l'Auteur.*)

(1) Cette ville est située sur la côte de *Malabar*, dans une petite île très-fertile. L'amiral *Albuquerque*,

et à quelques petits comptoirs, qui sont en mauvais état, et de peu de considération

avec une flotte de 19 vaisseaux, s'en rendit maître en 1510. Les habitans ne firent aucune résistance, parce qu'un de leurs prêtres leur avoit prédit l'arrivée d'une flotte étrangère, à laquelle ils seroient obligés de céder. Depuis cette époque, les Portugais l'ont perdue et reprise; ils en sont actuellement paisibles possesseurs. Ils en ont fait le premier marché des Indes. Goa est devenue la clef de tout le commerce de l'Orient. Il a été s'y établir des hommes de toutes les nations de l'Europe. La ville est très-bien bâtie, sa situation charmante, et son territoire fertile: les chaleurs y sont excessives. Voici ce qu'un auteur portugais rapporte sur les usages, les coutumes et les mœurs de ses compatriotes, dans cette partie de l'univers.

« Les Portugais ne forment que le plus petit nombre des habitans de Goa. Outre les esclaves et les moines, on y distingue différentes classes de citoyens. Les *castices*, qui sont nés de père et mère portugais; les *métis*, dont le père est portugais et la mère indienne; et les *Indiens* naturels, nés de père et mère indiens. Les *castices* ont ordinairement les premières charges; mais, quelqu'état ou quelque métier qu'ils professent, ils se font tous titrer de gentilshommes.

La classe des *métis* est bien plus considérable que celle des *castices*; les *métis* sont admis dans les ordres religieux; ce que ne peuvent les Indiens absolument noirs. Les moines refusent de les admettre parmi eux, quoique l'archevêque leur ait permis d'entrer dans

pour l'Europe. Les plus importans sont ceux de *Chaul*, pres *Bombai*, sur la côte de

les ordres qu'ils choisiroient, après avoir été baptisés. Il y a parmi eux des médecins très-estimés. C'est une grande richesse à *Goa*, que d'avoir un grand nombre d'esclaves : il s'en fait dans cette ville un commerce considérable, et lorsque les femmes esclaves sont sans maris, les Portugais vivent avec elles : les enfans qui proviennent de cette union, sont légitimés. Alors la mère devient libre; mais les enfans appartiennent aux maîtres, etc.

« Les femmes, dit-il dans un autre endroit, sont singulièrement portées pour les Européens : il n'y a pas de rues dont elles ne se servent, pour leur faire connoître la passion qu'elles ont pour eux; car elles sont rigoureusement surveillées par les Indiens. Les femmes portugaises ne vont jamais à pied dans les rues de *Goa*, non plus que les *métisses*; elles sont, aussi bien que leurs maris, portées dans des palanquins, et, comme eux, marchent avec une grande suite et beaucoup de faste. Là, les maris, ainsi que les nôtres, poursuit cet auteur, sont très-jaloux, et les femmes, comme les Portugaises d'Europe, sont avides des plaisirs de l'amour, sur-tout quand c'est aux dépens de la fidélité conjugale ». Pour ce qui est du christianisme, il a à *Goa* les mêmes formes qu'en Portugal. Les processions y sont encore plus pompeuses, et présentent l'image des plus étranges mascarades. L'inquisition y déploie sans limites, toute son autorité; enfin, à *Goa*, comme en Portugal, la religion s'allie avec les crimes les plus atroces, les mœurs les plus corrompues, et la plus cra-

Malabar, et de *Balaim*, à 20 lieues au midi de *Daman*, ville située dans le golfe de *Cambaye*. En *Chine*, les *Portugais* ont encore la ville de *Macao*, qu'ils ont bâtie eux-mêmes dans une péninsule qui se trouve à l'embouchure de la rivière de *Canton* ou *Quang-Tong*. Ils avoient rendu cette ville florissante, en y établissant le centre de leur commerce; mais aujourd'hui elle a perdu presque tout son éclat, quoique les *Por-*

puleuse débauche. Nous ajouterons à ce tableau, que *Goa*, qui étoit une des plus belles possessions des *Portugais*, est infiniment déchu de son ancienne splendeur. Leur mollesse a laissé passer, dans les mains des étrangers, des richesses immenses; et les *Hollandais* ont, plus qu'aucune autre nation, profité de la négligence et de la mauvaise administration des *Portugais*.

(Note de l'Auteur.)

(2) *Diu* appartient aux *Portugais* depuis 1535: cette ville s'est rendue fameuse par les différens sièges qu'elle a eus à soutenir. Les femmes l'ont illustrée par leurs actions héroïques. Elle est pareillement située dans le *Mogol*, à l'entrée du golfe de *Cambaye*. *Surate* et *Cambaye* ont beaucoup nui, dans les temps modernes, à son commerce, qui étoit autrefois très-florissant. La situation de cette ville est des plus romantiques, et les rochers qui la défendent la rendent presque imprenable. (Note de l'Auteur.)

tugais aient conservé la permission de commercer à Canton à deux époques de l'année. Avec plus d'adresse, ils pourroient tirer de ce qui leur reste un grand avantage. Macao est séparé de l'intérieur du pays par une grande muraille, près de laquelle est une garde continuelle pour empêcher les Portugais de la passer; les Chinois qui habitent la ville, ne peuvent aller dans l'intérieur sans permission; les Portugais leur payent un tribut pour l'emplacement de leurs maisons, de leurs églises, et pour leurs troupeaux.

Chacun de ces établissemens que les Portugais possèdent encore dans l'Inde a sa garnison et son gouvernement; mais sa population est très-peu considérable. A peine dans toutes ces colonies trouve-t-on cinq mille Portugais. Aussi ne sont-elles d'aucun profit pour le trésor public, auquel même il en coûte pour les entretenir. Les Hollandais et les Anglais les ont ruinées.

Les possessions des Portugais en Afrique ne leur sont pas plus avantageuses. Cette nation y est dans un état de faiblesse extrême: son commerce a reçu une atteinte presque mortelle par les établissemens des

Anglais, des Français, des Hollandais et des Danois le long de la côte de Guinée. Autrefois les colonies portugaises s'étendoient en Afrique, depuis Tanger jusqu'à la mer Rouge; c'est-à-dire, qu'elles embrassoient toute cette partie du monde, excepté ses côtes sur la Méditerranée. Il leur reste aujourd'hui, dans le royaume de Maroc, *Mazagan*, place forte qu'ils ont bâtie le long de la mer sur la frontière de la province *Duquela*, et plusieurs comptoirs sur la côte de Guinée (1) et sur celle de *Malaguette*, voisin de la côte d'Ivoire; mais ces comptoirs ne sont pas en meilleur état que ceux de l'Asie. Ils ont dans le *Monomotapa* (2)

(1) Les Portugais y avoient autrefois de grands établissemens, qu'ils se sont laissés enlever, tant par les Anglais que par les Hollandais. Le peu de commerce qu'ils ont conservé, consiste en ivoire et en cire. Quant aux nègres, ils n'en tirent de cette côte que 5 ou 6000 chaque année. (*Note de l'Auteur.*)

(2) Le *Monomotapa* qui peut avoir 160 lieues du midi au nord, est un pays très-riche, fertile en productions de la terre, et abondant en mines d'or. Les Portugais y ont quelques établissemens, dont ils pourroient tirer un profit assez considérable. Ils sont presque les seuls Européens qui y commercent. Ils y ont des deux marchés pour faire les échanges de leurs mar-

quelques forts, et sur la côte de *Melinde* (1) la ville de ce nom, et *Quiloa*. *Melinde* est

chandiés. *Massapa* étoit anciennement le premier marché de ce pays; il est encore aujourd'hui la résidence des gouverneurs portugais. Non loin de cette ville, sont de hautes montagnes, d'où on prétend que les anciens ont tiré de grandes quantités d'or. On voit encore les chemins qui conduisoient aux mines. Les Portugais ont aussi, sur cette même côte, la ville de *Sofala*, capitale de la province de ce nom. Aujourd'hui encore, le prince qui la gouverne est tributaire du roi de Portugal. Les Portugais ont bâti, sur cette côte, une forteresse qui les rend maîtres de tout le commerce du pays, quoique les naturels les inquiètent beaucoup, et en aient massacré un grand nombre. Ils ont, sans doute, provoqué ces traitemens, tant par leurs cruautés que par la jalousie qu'ils inspirent aux hommes. Le commerce de cette contrée consiste en or, ivoire, ambre, esclaves, qu'ils échangent contre des soieries et des toiles des Indes. L'agriculture y est assez florissante. Les Portugais avoient aussi possédé la partie qui est au midi de la côte de *Sofala*, et qui fut appelée la *Terre de Natal*, parce que Vasco de Gama la découvrit le jour de Noël. C'est une possession assez intéressante, que les Hollandais ont enlevée aux Portugais. (Note de l'Auteur.)

(1) Les Portugais ont différentes possessions sur la côte du *Zanguebar*; telles que les villes de *Quirimba*; *Quiloa*, *Monfia*, *Zanzibar*, *Pemba*, *Munbasa*, *Melinde*, *Lamô* et *Pata*. *Melinde*; qui est la capi-

une ville assez considérable sur la côte de *Zanguebar*. Sur la même côte ils ont en-

tales du royaume de ce nom, est très-peuplée; la côte est singulièrement pierreuse, et l'entrée du port est peu sûre. Les marchands qui viennent commercer dans cette ville, sont des Indiens de *Cambaye* et de *Guzarate*: ils y apportent des épices, du cuivre, du mercure, des toiles de coton; et ils échangent ces marchandises, contre de l'or, de l'ivoire, de l'ambre et de la cire. On connoit à peine les limites du royaume de *Melinde*: il est gouverné par un prince mahométan, avec lequel les Portugais sont alliés depuis près de trois cents ans. Sa cour est à *Monbaza*: elle est la plus brillante de toutes celles qu'on trouve sur cette côte orientale de l'Afrique. Cet établissement appartient aux Portugais: son sol produit abondamment toutes sortes de fruits et de plantes. Le pays abonde en troupeaux; le climat y est tempéré, et l'air très-sain. La ville est assez grande, quoique bâtie sur l'extrémité d'un rocher, contre lequel la mer vient se briser. Le commerce y est ouvert pour les marchands de tous les pays. Le port de *Monbaza* est assez bon, et continuellement rempli de vaisseaux.

L'établissement de *Querimba* est de très-peu d'importance; il est aujourd'hui dans la juridiction du gouverneur de *Mozambique*.

Celui de *Quilloa*, est plus considérable: c'est un petit royaume, dont le souverain est tributaire du roi de Portugal. La capitale, qui porte le même nom, faisoit autrefois un commerce très-riche avec *Sofala*,

core *Monbaza*, qui est la résidence du roi de *Melinde*; et dans le royaume fertile d'*Ajan*, la ville de *Brava* (1); enfin, dans une île située en face de la grande île de Madagascar, ils possèdent l'excellent port de *Mozambique*. La ville de ce nom est habitée seulement par les criminels portugais, qu'on y envoie, au lieu de les punir de mort: l'air y est si mal-sain, qu'on y peut

l'Arabie et les Indes. Mais les peuples voisins ont ruiné cet établissement. Les Portugais y ont cependant un fort qui leur en assure la possession.

L'établissement de *Manfia* est presque nul, de même que ceux de *Pemba* et de *Zanzibar*; chacun d'eux cependant, a le titre de royaume, et est tributaire du roi de Portugal. Leur terrain produit abondamment du riz, du miel, et des cannes de sucre.

Enfin les villes de *Lamo* et de *Pata*, sont aujourd'hui gouvernées par des petits rois, également tributaires du roi de Portugal: c'est en abrégé tout ce qui concerne les établissemens portugais sur la côte de *Zanguebar*. (Note de l'Auteur.)

(1) Cette ville est très-commerçante, et se gouverne en république, sous la protection du Portugal: elle est située entre les côtes de *Zanguebar* et d'*Ajan*. Le port est assez bon. Les naturels du pays voulurent, en 1528, se révolter contre les Portugais, qui, pour les réduire, en firent un carnage affreux.

(Note de l'Auteur.)

à peine survivre cinq ou six ans à la transplantation: cependant elle contient 2,000 habitans. Les Portugais regardent avec raison cette possession comme la clef principale de celles qu'ils ont dans les Indes: ils y entretiennent une très-forte garnison. En 1608, les Hollandais entreprirent de la leur enlever: trompés dans leur tentative, ils s'en vengèrent par beaucoup de cruautés.

Plus bas, vers le sud, les Portugais ont *Quilmancy*, établissement peu considérable à l'embouchure de la rivière du même nom. Mais de toutes leurs possessions en Afrique, la plus belle et la plus intéressante est, sans contredit, le royaume de *Congo* (1). Sa

(1) Le royaume de *Congo* a environ soixante lieues de côtes, et s'étend du port de *Loanda* à la grande et belle rivière de *Zaire*, qui le traverse. *Angola*, fesoit anciennement partie de ce royaume; mais il en fut détaché, vers le milieu du seizième siècle, par un usurpateur, qui, avec le secours des Portugais, s'en fit déclarer le souverain. Il est à regretter qu'on ne puisse remonter le *Zaire* qu'à douze lieues. A la faveur de ce fleuve, on s'introduiroit avec plus de facilité dans l'intérieur du pays. Ce fut sous le règne de *Jean II*, vers la fin du quinzième siècle, que l'on découvrit la partie de la *Guinée*, contigue au royaume de *Congo*; ce prince envoya une flotte, sous les ordres

principale ville est St. Paul de *Loanda* ; c'est là que réside le gouverneur que le roi

de Jacques *Camus*, qui doubla le cap Sainte-Catherine, sur les confins de la Guinée, et parvint jusqu'à l'embouchure du Zaire. Ce navigateur y érigea une colonne sur laquelle il grava les armes du Portugal. Il pénétra ensuite dans l'intérieur du pays, où il travailla avec succès à l'établissement du commerce et à la propagation du christianisme. En se rapprochant du cap de Bonne-Espérance, on trouve, dans les royaumes d'Angola et de Benguela, et tout le long de la côte (*), plusieurs établissemens portugais, plus ou moins considérables. (*Note de l'Auteur.*)

(*) En général, les Portugais prétendent dominer exclusivement sur toute la côte d'Angola, et permettent difficilement aux autres nations de faire la traite des nègres, au-delà de l'embouchure du Zaire et du cap Padron, au sixième degré de latitude méridionale. Or, on sait qu'elle peut se faire jusqu'à la rivière de Coanza, deux ou trois degrés plus au midi, et même quelquefois jusqu'au cap Negro, qui est sous le seizième degré de latitude. La cour de Lisbonne a même, en quelques occasions, affecté, sur cette côte d'Angola, une supériorité territoriale, incompatible avec la possession où sont plusieurs nations d'y faire la traite. En 1784, ses agens se permirent d'y troubler le trafic de la nôtre, à Cabinde, qui fait partie de cette côte, et même d'y insulter notre pavillon. La cour de France y envoya un de nos plus habiles marins, M. de Marigny, qui, pour premier

de Portugal y envoie: elle est considérablement peuplée, et son port est excellent. Le roi de Congo est tributaire; mais, à cela près, fort peu dépendant du roi de Portugal. Ce pays est principalement le lieu d'exil des criminels d'état du Portugal: c'est là qu'est mort *D. Diego de Mendoça*, prédécesseur

acte de représailles, détruisit le fort qu'il trouva à Cabinde. Cette voie de fait, assurément légitimée par les circonstances, pensa causer, entre la France et le Portugal, une rupture à laquelle, sans doute, les Anglais eussent pris part. L'Espagne, dont l'intervention fut réclamée par les deux cours intéressées, témoigna de la partialité en faveur du Portugal, dont elle venoit de se rapprocher par deux mariages de famille. Elle ne parut pas éloignée d'appuyer ses prétentions à la souveraineté sur la côte d'Angola. Après une longue discussion, le différend fut terminé à l'amiable. Notre condescendance laissa la question indécise, ou plutôt, en consentant au rétablissement du fort de Cabinde, avoua tacitement la souveraineté du Portugal. Ce triomphe en étoit un pour les Anglais qui dominent, par le fait, par-tout où les Portugais règnent de nom. Mais on peut espérer qu'ils ne sera pas durable, et que la République française, qui a déclaré la guerre à toutes les usurpations, profitera de ses avantages pour faire renoncer la cour de Lisbonne à des droits qui n'ont d'autre fondement que ses prétentions. (*B.*)

du marquis de Pombal. On y envoie aussi toutes sortes de vagabonds et de scélérats; et c'est ainsi que le Portugal entretient et peuple ses colonies.

En général, les différentes possessions de l'Afrique sont de très-peu de rapport pour le souverain du Portugal: les tributs que lui paient quinze princes de cette côte, à qui on donne le titre de rois, peuvent flatter sa vanité, mais ne compensent pas, à beaucoup près, ce que lui coûte l'entretien de ces places, quoiqu'elles soient en mauvais état. Sans doute, avec les moyens dont le Portugal est pourvu, on pourroit tirer un bien meilleur parti de ces établissemens; mais il lui faudroit un autre genre d'administration, moins de préjugés et beaucoup moins d'hommes inutiles, dont l'ignorance et la paresse ralentissent les progrès de l'industrie dans des pays si éloignés.

C'est dans l'Amérique méridionale que les Portugais ont leurs possessions les plus précieuses. La première, et celle qui mérite le plus d'être connue, c'est le Brésil; vaste, opulente et malheureuse contrée, dont la conquête et la conservation ont coûté des fleuves de sang à l'humanité.

Voici la description, plaisamment emphatique, qu'en donne, dans le style poétique qui lui étoit propre, *D. Sébastien de Rocha-Pitta*, dans son *Histoire de l'Amérique portugaise, depuis sa découverte en 1500, jusqu'en 1724.* « La plus considérable portion de toutes les parties du monde, c'est le Brésil : région immense, pays fortuné, dont la surface n'offre que des fruits, l'intérieur que des trésors, les montagnes et les côtes que des aromates; dont les campagnes paient pour tribut l'aliment le plus utile, et les mines l'or le plus fin; dont les arbres fournissent le baume le plus exquis, et les mers l'ambre le plus précieux; pays admirable, à jamais riche, où la nature, merveilleusement prodigue, se répand en fertiles productions, que pour l'opulence du monarque et le bonheur du monde, l'art prépare, en tirant de ses roseaux un agréable nectar, et de ses fruits une ambrosie délicieuse, dont n'étoient qu'une foible image ces alimens et cette liqueur, que les payens les plus polis et les plus civilisés fesoient servir à leurs dieux ». Le Brésil a 875 lieues du nord au sud, sur 425 de l'est à l'ouest.

Au nord, il est borné par le fleuve des Amazones (1); à l'est, par la mer; au midi, par le *Rio de la Platu* (1); et à l'ouest, par le

(1) Le fleuve des Amazones prend sa source au pied des Cordilières, non loin de la ville de Quito; et, après un cours de plus de 1400 lieues, va se jeter dans la mer du nord, par une embouchure qui en a au moins 35 de large. Sa navigation, interceptée par beaucoup de grandes îles, et par d'énormes troncs d'arbres, est extrêmement dangereuse. Les tempêtes sont plus violentes sur ce fleuve qu'en pleine mer. Son embouchure, sur-tout, présente un aspect effrayant. La rapidité de ses vastes ondes, y lutte avec un horrible fracas avec les vagues de la mer; et il faut une intrépidité, plus que commune, pour oser entreprendre de franchir les immenses montagnes d'eau que forme cet épouvantable conflit. Les Portugais et les Espagnols qui ont, les uns et les autres, des établissemens sur les deux rives du fleuve, sont familiarisés avec ces dangers. Les Anglais les bravent aussi en remontant cette première rivière du monde. Mais l'audace française n'en sera pas étonnée, si, comme les Républicains l'espèrent, ils obtiennent aussi de la jalousie portugaise de remonter ce fleuve, et de porter sur ses bords, spontanément fertiles, leurs spéculations commerciales. (B.)

(2) Ce fleuve est un des plus grands que l'on connoisse. Il n'en est point dont l'entrée soit aussi difficile, et où les naufrages soient aussi fréquens. Son lit contient

grand pays des Amazones. Il a 1500 lieues de côtes, et se divise en 14 capitaineries ou provinces, toutes situées le long des côtes, dans la direction du nord au sud. C'est dans cette direction, que nous allons donner de chacune d'elles une description succincte.

PREMIÈRE CAPITAINERIE.

P A R A.

La première province que l'on trouve le long du fleuve des Amazones qui borne le Brésil vers le nord, est celle de *Para*, dont la capitale est *Notre-Dame de Bellem*, située à l'embouchure de la rivière des Amazones: elle est considérable, bien bâtie et bien peuplée; son port est assez grand pour recevoir de gros vaisseaux. La province de *Para* peut avoir 12 à 1400 hommes de garnison, tant dans les villes que dans les différens ports construits le long de la rivière des

des bancs de sable, qui ont jusqu'à 35 lieues de longueur. Son cours est si rapide, et la masse d'eau qu'il porte à l'Océan est si considérable, que les eaux de la mer en sont adoucies à une très-grande distance de son embouchure. (*B.*)

Amazones. La ville de *Para* a une population de 7 à 8,000 ames.

Au - dessus de *Para*, en descendant le fleuve des Amazones, on rencontre beaucoup de petites îles fort peuplées, qui appartiennent aux fidalgos portugais, et qui leur donnent le titre de baronies. Au bas du fleuve sont plusieurs forts, tels que *Corupa*, *Para*, *Tapagos* et *Rio-Negro*. On compte quatre villes dans cette capitainerie; et sa population, la capitale exceptée, n'est pas de plus de 5,000 hommes: son gouvernement dépend de celui de Maragnon.

DEUXIÈME CAPITAINERIE.

MARAHAM ou MARAGNON.

Cette province, très-fertile, n'a de lieu peuplé que l'île St. Louis, contenant environ 1,200 ames. En 1612, les Français y avoient fait bâtir la ville de St. Louis avec une forteresse, que les Portugais possèdent aujourd'hui: c'est dans cette ville que réside le gouverneur-général des trois provinces du nord.

TROISIÈME CAPITAINERIE.

S I A R A.

Cette province est peu considérable, relativement aux autres: elle est cependant très-bien peuplée; mais, faute de ports propres à recevoir de gros navires, son commerce est presque nul: elle contient, au plus, 10,000 ames.

Ces trois premières provinces, sur-tout celle de Para, sont riches en mines de diamans.

QUATRIÈME CAPITAINERIE.

R I O - G R A N D E.

Cette capitainerie est indubitablement la meilleure de tout le Brésil; elle prend son nom de la rivière qui la traverse de l'orient à l'occident, et qui est navigable jusqu'à 150 lieues au-dessus de son embouchure: c'est là qu'on pêche les meilleures perles de tout le Brésil. Le terrain de cette province est très-fertile en toutes sortes de denrées: on y compte 12,000 ames, mais peu de Portugais.

CINQUIÈME CAPITAINERIE.

P A R A I B A.

Cette province est très-fertile en fruits, grains, sucre, et sur-tout en bois connu sous le nom de *bois de Brésil*; elle est d'une médiocre étendue. Sa capitale est située sur la rivière qui porte son nom : son port est assez bon, et défendu par un fort nommé Sainte-Catherine. La ville contient près de 4,000 ames, et la province 20,000. Le sucre de cette capitainerie passe pour le meilleur de tout le Brésil.

SIXIÈME CAPITAINERIE.

T A M A R A C A.

Cette province est très-peu considérable. Elle a une île dans laquelle est bâtie la capitale, qu'on nomme *Nostra Senora de la Conception*. Cette capitainerie a une population de 10 mille ames, au plus, dont à peine le tiers est portugais.

SEPTIÈME CAPITAINERIE.

F E R N A M B O U C.

C'étoit autrefois la plus belle, la plus

riche et la plus peuplée de toutes les provinces du Brésil ; elle a 65 lieues de côtes, sur lesquelles on trouve des ports assez bons. Outre la capitale, qui est *Olinde*, elle a encore d'autres villes, telles que *Serinhã*, *Ignaram*, *Porto - Calvo*, *Alagoas del Norte*, *San - Antonio del Rio - Grande*, *Alagoas du Midi* sur le fleuve Saint-François qui borne cette province au sud, et *Penedo*.

Olinde est construite au bord de la mer, sur une élévation, dans un terrain délicieux ; elle a environ 12,000 âmes de population, et 8 à 900 hommes de garnison.

Fernambouc est un évêché fort considérable, qui peut contenir 50 à 60,000 âmes. Avec tant d'avances de la nature, avec une pareille population, il est étonnant que l'agriculture ait été plutôt en déclinant qu'en se perfectionnant dans cette province. La faute en est aux Portugais, dont la fainéantise et le peu d'industrie sont fidèlement imités par les autres colons.

HUITIÈME CAPITAINERIE.

SEREGIPPE.

Cette province n'a jamais été en posses-

sion d'une branche de commerce bien étendue, car elle n'a aucuns ports propres à recevoir de gros bâtimens. St-Christophe en est la capitale. Elle a plusieurs autres villes peu considérables, et renferme près de vingt mille ames.

NEUVIÈME CAPITAINERIE.

LA BAIE DE TOUS LES SAINTS.

Cette capitainerie est à présent la plus importante du Brésil : elle est riche, commerçante, bien située et peuplée de plus de cent vingt mille ames. La capitale, qui est *San-Salvador*, est très-bien fortifiée, bien bâtie, et a un bon port sur la baie qui donne le nom à la province. Cette ville est riche, marchande, et contient vingt mille ames.

DIXIÈME CAPITAINERIE.

D O S I L H E O S.

Cette province a une capitale fort riche et assez bien peuplée, nommée *St-George*. La barre de son port est très-bien défendue. Cette ville est opulente, fait un bon com-

merce en grains, et contient au moins vingt mille ames. La capitainerie Dos Ilheus comprend deux autres villes moins considérables,

ONZIÈME CAPITAINERIE.

P O R T O - S E G U R O .

Il n'y a dans cette province que deux villes, *Porto-Seguro* et *St.-Antoine*; elles font peu de commerce, et contiennent en tout huit mille ames.

DOUZIÈME CAPITAINERIE.

S P I R I T U - S A N T O .

La population de cette province est de vingt-cinq mille ames. Elle a trois villes: *Spiritu-Santo*, *Nostra Senora de la Victoria*, et *Nostra Senora de la Concepcion*. La première des trois a un très-bon port.

TREIZIÈME CAPITAINERIE.

R I O - J A N E I R O .

Cette province, qui prend son nom d'un fleuve, ne contient pas plus de cinq mille

ames : elle est assez bien cultivée. St.-Sébastien, siège d'un évêché, en est la capitale. Une autre ville, celle de *Cabo-Frio*, fait un bon commerce en sel.

QUATORZIÈME CAPITAINERIE.

S A I N T - V I N C E N T .

Dans la partie du sud de l'Amérique méridionale, il y a quatre différens gouvernemens, qui tous relèvent de celui de la Baie de tous les Saints. La province de Saint-Vincent est une des quatre. Sa capitale porte le même nom, et renferme près de trois mille ames. Cette capitainerie est une des plus commerçantes : elle est défendue par quelques forteresses. Le gouvernement de *Rio-Janeiro* contient huit mille ames. Anciennement il étoit plus riche, à cause des mines qu'on y avoit trouvées ; mais depuis qu'on a été fouiller celles de *Rio-Negro*, nouvellement découvertes, il a perdu beaucoup de sa richesse, et sur-tout de sa population. St.-Paul, autre gouvernement, dépendant de la Baie de tous les Saints, possède de grandes richesses dans les mines de diamans. Enfin, vers le midi,

au bord de la rivière de la Plata , la colonie du St.-Sacrement , située vis-à-vis de Buenos-Ayres , termine ce gouvernement ; elle vient d'être ruinée par le général espagnol Cevallos , à la suite de l'expédition beaucoup plus heureuse que bien conduite , qu'entreprit l'Espagne contre le Brésil , vers la fin de 1776 (1)

(1) Cette colonie du Saint - Sacrement , qui étoit depuis long-temps un sujet de querelles continuelles entre l'Espagne et le Portugal , fut définitivement cédée par cette seconde puissance à la première , en vertu du traité de paix du premier octobre 1777 , dont la négociation suivit de très-près la mort du roi Joseph 1^{er} , et par conséquent , la disgrâce du marquis de Pombal . Ce traité acheva de fixer les prétentions et les droits respectifs de l'Espagne et du Portugal , dans l'Amérique méridionale . L'île de Sainte-Catherine , que les Espagnols avoient prise dans la capitainerie de Saint-Vincent , fut restituée ; et les limites entre le Brésil et le Paraguay , déterminées de manière à ne plus causer des divisions entre les deux puissances .

Cette querelle , qui avoit pensé embraser les deux mondes , mérite quelques détails .

La vaste étendue des possessions de l'Espagne et du Portugal , dans l'Amérique méridionale , et leur peu de population , avoient donné lieu à de fréquentes discussions , dès l'époque où chacune de ces deux puissances , partant de deux points opposés , en avoit entrepris la conquête , et où le pape , Alexandre VI , sur leur

Cette partie méridionale du Brésil , qui aboutit aux rives de la Plata , est la plus

demande , avoit indiqué un méridien pour ligne de démarcation entre les provinces qu'elles avoient conquises. La partie qui avoisine la rivière de la Plata avoit été , sur-tout , le théâtre de ces démêlés. Les traités de 1680 , de 1715 et de 1760 , n'avoient fait que les suspendre pour quelque temps ; de nouvelles querelles s'élevoient à mesure que la population des deux nations s'étendoit vers la frontière commune. De chaque côté , les colons avides de s'étendre , et se souciant fort peu du fameux méridien , le dépassoient tour à tour , tantôt sans connoissance et tantôt sans scrupule.

Par les derniers arrangemens , le *Rio-Grande* , dont l'embouchure est vers le trente-deuxième degré de latitude méridionale , formoit la limite entre les deux nations ; et cependant , en 1770 , les Portugais avoient passé ce fleuve , établi des postes sur le territoire d'Espagne , et forcé quelques détachemens espagnols à se retirer. Sur les plaintes de la cour de Madrid , le Portugal désavoua ses gouverneurs , et promit de faire évacuer les postes usurpés. Mais , c'étoit M. de Pombal qui promettoit. On pouvoit s'attendre à un manque de parole. Les terrains envahis furent conservés , étendus même. Les Portugais firent plus ; ils cherchèrent à reculer aussi leurs limites plus au nord dans le Paraguai , sur les bords du *Rio-Pardo*. En 1773 , le commandant espagnol de la province de Buenos-Ayres eut ordre d'aller reconnoître les nouveaux établissemens portugais. Il traversa , pour s'y rendre ,

riche en culture , aussi bien qu'en mines ; mais en général , toutes ces colonies portu-

plus de trois cents lieues de pays inhabités. On usurpe impunément à de pareilles distances. L'espagnol se d'abord reçu hostilement ; mais ayant préparé une attaque dans les formes , il vit fuir les Portugais devant lui. Cet incident irrita l'orgueil du marquis de Pombal , auteur secret de ces entreprises. Il ordonna aussitôt (en juin 1774) l'armement de deux vaisseaux de guerre. Ce ne fat plus dès-lors , de la part des deux puissances , qu'une suite de préparatifs militaires , tant en Europe qu'en Amérique , de pour-parlers , de promesses faites et violées par l'artificieux Pombal. L'Angleterre intervint en faveur du Portugal , la France en faveur de l'Espagne. Ce fut d'abord amicalement de part et d'autre ; mais la querelle s'envenimait , se compliquoit. M. de Pombal arguoit de l'ambiguïté des traités , pour prétendre que le Portugal pouvoit garder les établissemens espagnols , situés sur la rive orientale de l'Uruguay , qui lui avoient été cédés en 1750 , en échange de la colonie du Saint-Sacrement , quoique ce traité d'échange eût été formellement annullé par une autre convention , en 1760. Il ressembloit parfaitement à un marchand qui voudroit garder , à-la-fois , sa marchandise et le prix qu'il en auroit reçu. Bref , il avoit tellement provoqué l'Espagne , dont il méprisoit le premier ministre , M. de Grimaldy , que la querelle alloit se décider par le sort des combats. Le début ne fut pas heureux pour les Portugais. L'île Sainte-Catherine , sur la côte de la capitainerie de Saint - Vincent ,

gais
Aya
trois
assu
entr
glée
mille
sur
clin
Bré
cent
quie
P
du
files
leur
Jane
mém
des g
cord
et pr
céda
vat
prod
signé
le 24
Saint
Page

gaises sont loin d'être dans un état brillant. Après trois siècles de possession, rarement troublée, le Portugal ne devoit-il pas avoir assuré à tous égards leur prospérité ? Il y entretient huit mille hommes de troupes réglées, et environ quarante mille de mauvaise milice. Sur une étendue de côtes aussi vaste, sur un sol aussi facile à féconder, sous un climat aussi favorable, la population du Brésil ne s'élève pas au-dessus de quatre cent cinquante mille âmes, dont un cinquième au plus est portugais.

Pour compléter le tableau des possessions du Portugal, il nous reste à indiquer les îles qui lui appartiennent dans l'Océan, à leur fut enlevée sans le moindre obstacle. Le Rio-Janeiro, le Rio-Grande, eussent été pris avec la même facilité, s'il y avoit eu plus d'activité de la part des généraux espagnols de terre et de mer et plus d'accord entr'eux. La colonie du Saint-Sacrement, ancien principal objet de la jalousie des deux puissances, céda aux armes des Espagnols. La mort du roi Joseph vint heureusement mettre un terme à ces hostilités. Elle produisit d'abord une trêve. Le traité préliminaire fut signé le premier octobre 1777, et le traité définitif, le 24 mars suivant ; et la trop fameuse colonie du Saint-Sacrement fut irrévocablement cédée à l'Es-

Page. (B.)

commencer par la plus rapprochée de la métropole.

L'île de *Madère*, située au 32 degré 30 minutes à l'ouest de la côte d'Afrique, a 18 lieues de long, sur quatre et demie de large : elle est éloignée de cent cinquante-deux lieues de Lisbonne. On la divise en deux capitaineries, dont l'une se nomme *Machico* et l'autre *Funchal* : elles appartiennent l'une et l'autre à de nobles portugais. La première est très-bien cultivée : la seconde a une ville de son nom qui est assez bien fortifiée, et est le siège d'un archevêché. L'île de *Madère* contient en tout au plus cent vingt mille âmes, sous les ordres d'un gouverneur qui y réside. Le roi retire beaucoup d'argent de cette île, tant par les douanes qui y sont établies, que par les dîmes que lui paient, comme au grand-maitre de l'ordre du Christ, les commanderies de cet ordre. Elle a trois ports, qui sont : *Funchal* et *Sainte-Croix* au sud-est, *Machico* au nord-ouest. Cette île, découverte en 1418, par *Jean Gonzalès de Zarco*, fut nommée *Madère*, ou *Isle-de-Bois*, à cause des grands bois qui la couvroient alors. On y mit le feu, et on prétend

tend que les forêts brûlèrent pendant sept ans. Elle est très-renommée pour la délicatesse de ses vins.

A dix lieues au nord-est de Madère, est l'île de *Porto-Santo*, au trente-troisième degré et quelques minutes; elle n'a que cinq lieues de long sur deux de large. La ville principale est *Porto-Santo*; c'est le seul port de cette île; encore est-il mauvais. La ville est passablement peuplée; on en tire toutes sortes de vins excellens. Cette île fut pareillement découverte en 1416 par le même *Gonzalez de Zarco* et *Tristan Vase*, qui vouloient doubler le cap *Bojador*; ils furent surpris par une tempête qui les jeta sur une île jusqu'alors inconnue, qu'ils nommèrent *Puerto-Seguro* ou *Porto-Santo*, parce qu'ils y avoient trouvé leur salut.

Les Açores ou Tercères sont d'autres possessions portugaises, éloignées d'environ trois cents lieues à l'ouest de Lisbonne; ces îles sont au nombre de neuf, toutes assez bien peuplées. Avec une meilleure administration, elles seroient d'un grand rapport pour le roi de Portugal; elles furent découvertes par *Gonzalo Vello*, et prirent le nom qu'elles portent, de la grande quantité de vautours

que l'on y trouva; car, *açores*, en Espagne et en Portugal, signifie *vautours*.

La première de ces îles, qu'on rencontre en venant de l'est, est celle de *Sainte-Marie*, qui contient près de 6000 ames: elle a quatre lieues de long sur trois de large; on n'y trouve qu'un seul port assez bien fortifié.

La seconde est *Saint-Michel*, qui est bien plus considérable que *Sainte-Marie*: elle a 18 lieues de long sur 2 de large; on prétend qu'elle renferme plus de 40,000 ames. Elle est très-fertile, et seroit, on ne peut pas plus riche en productions, si la terre étoit entièrement cultivée. La ville se nomme *Ponte del Gada*: son port est assez bien situé. Cette île rapporte, à une maison portugaise qui la possède, près de 40,000 cruzades de rente.

L'île *Tercère* ou *Tercera*, c'est-à-dire, la troisième, a été ainsi nommée, parce qu'en effet elle est la troisième que l'on trouve en venant de Lisbonne. Elle a 13 lieues de long sur 6 de large: *Angra* en est la capitale. C'est le siège d'un évêché, et le séjour du gouverneur et de tout le conseil qui gouverne les Açores. Elle est située au sud de l'île: elle a un très-bon port dans lequel

on entre par tous les vents , excepté par celui du sud qui oblige de lever l'ancre lorsqu'il souffle avec force. L'entrée de ce port est défendue par deux forts , dont les feux se croisent ; ils sont bien pourvus d'artillerie , et ont une garnison de 5 à 600 hommes. La ville d'*Angra* renferme 10,000 âmes. Il y en a deux autres assez considérables ; savoir , *Saint-Sébastien* et *Villa-Praya* ; cette dernière a une baie vaste et bien défendue , et contient 3000 habitans. Saint - Sébastien n'en a que 1000. Le séjour de la ville d'*Angra* est délicieux. La nature fait prospérer sur son territoire les productions les plus variées. Rien de plus attrayant que l'aspect de ses campagnes. Les montagnes qui l'environnent s'élèvent en amphithéâtre et sont couvertes d'arbres. Mais ce bel horizon est déshonoré par une foule innombrable de prêtres , de moines et d'autres fainéans qui dévorent nonchalamment les produits d'une terre féconde , dédaignent d'y rien ajouter par leur travail , et y déploient impudemment leur scandaleuse licence. C'est le vice inhérent à tous les établissemens portugais. Les prêtres et les moines , cette tourbe d'oisifs qui végètent

sous leurs auspices en se parant de leur livrée, forment presque par-tout les trois-quarts de leur population.

La quatrième des îles Açores, est celle de *Saint-Georges*. Elle est à 8 lieues au sud-ouest de la dernière. Elle a 11 lieues de long sur 2 de large, et contient en tout 30,000 ames. Son port est très-petit, mais bon et sûr. La partie de l'île qui est au midi de la ville, est la seule qui soit cultivée. Le terrain qui est au nord, est entièrement pierreux.

Au nord-ouest de l'île *Tercère*, vers le trente-neuvième degré et demi de latitude, se trouve l'île *Gracieuse*, habitée par quatre mille ames : elle a trois lieues de long sur deux de large, avec un petit port vers le nord, pour de très-petits bâtimens.

La sixième île est celle de *Fayal*, qui est à 18 lieues ouest-sud-ouest de Tercère : elle a 9 lieues de long sur 3 de large, et renferme quatre mille ames. La ville est heureusement située sur le bord de la mer, au pied des montagnes qui présentent une suite de jardins en amphithéâtre ; elle se nomme *Villa-Casta* : son port est bon, quoique petit. On voit près de cette ville les restes d'un grand volcan.

L'île du *Pic*, qui est la septième des Açores, a 16 lieues de long sur 5 de large, et deux mille huit cents habitans. *Villa das Lagunas* est son principal port : on découvre cette île de loin en mer, parce qu'elle a une montagne escarpée, et d'une grande élévation. Elle a un autre petit port nommé *la Magdelaine* qui fait face à l'une des Terçeres, l'île *Saint-Georges*.

La huitième est l'île de *Flores*, dont la principale ville est *Santa-Cruz*, chef-lieu d'un marquisat : elle a dix lieues de long sur trois de large, et contient environ deux mille cinq cents habitans.

L'île de *Corvo* est la neuvième, et est située au nord de celle de *Flores* : elle est très-petite, et n'a tout au plus que 500 habitans.

Passons aux îles du Cap-Verd. Elles tirent leur nom d'un cap de la côte d'Afrique, dont elles sont éloignées de cent lieues ; d'autres prétendent qu'elles ont, au contraire, donné leur nom à ce cap, et qu'on les a appelées ainsi, parce que, dans toutes les saisons de l'année, les arbres y sont toujours verts. La première et la plus considérable, est celle de *Saint-Jago*, ayant 18 lieues de long sur 8 de large. Elle a deux ports, l'un

qui appartient à la ville principale nommée *St.-Jago*, qui est un siège épiscopal; l'autre, et c'est le meilleur, est celui de *Villa-Praya*.

Les autres îles sont peu considérables, et mal-peuplées. On en compte neuf; savoir: *Mai*, *Bonavista*, *Sal*, *Fuego*, *Brava*, *Saint-Nicolas*, *Sainte-Lucie*, *Saint-Vincent*, *Saint-Antoine*. Elles ne contiennent, toutes ensemble, pas plus de seize à dix-sept mille âmes. L'air de ces îles est très-mal-sain; et malgré ce qu'on a dit de leur verdure éternelle, elles sont peu fertiles.

Celles que les Portugais possèdent dans la mer de Guinée, sont des propriétés bien peu précieuses. La première est celle de *Saint-Thomas*, éloignée de 39 lieues de la côte, à l'ouest-nord-ouest du Congo. Elle est précisément située sous la ligne : son climat brûlant, l'insalubrité de son air, en rendent le séjour funeste à ses habitans, qui ne s'élèvent pas au-dessus de trois mille. On n'y trouve qu'une ville qui est la résidence d'un évêque.

La seconde de ces îles, est celle *du Prince*, à vingt lieues nord-est de Saint-Thomas : elle a sept lieues de long sur deux de large, et renferme deux mille habitans.

La troisième est l'île de *Fernando-Po*, au nord-est de la précédente : elle a cinq lieues de long sur deux de large ; elle est très-bien peuplée.

La quatrième, située au sud-ouest de St.-Thomas, est l'île d'*Annobon* : elle a tout au plus six lieues de tour, et six cents habitans (1).

(1) De ces quatre îles, à la possession desquelles le Portugal, avec raison, n'attache pas une grande importance, deux, celles d'*Annobon* et de *Fernando-Po*, furent cédées à l'Espagne par le traité de 1778. La cour de Madrid désiroit, depuis long-temps, avoir près de la côte de Guinée, des possessions qui la missent à portée de faire par elle-même la traite des nègres. Sous ce rapport, elle crut avoir fait une excellente acquisition. Elle ne tarda pas à être détrompée. Le Portugal, lui-même, n'avoit jamais songé à profiter de ces deux îles pour la traite. Celle d'*Annobon* n'a aucune des avances, aucune des qualités nécessaires pour ce genre de commerce. Elle est mal peuplée, entourée de récifs et presque inabordable. Elle n'a que l'avantage d'être voisine de cette côte de Loango, où les nations qui font la traite achetoient les plus beaux nègres : mais un nouveau concurrent eût excité la jalousie et éprouvé des contrariétés, même de la part de nos armateurs, qui faisoient sur cette côte leur principal trafic.

Quant à l'autre île, celle de *Fernando-Po*, la plus

rapprochée de la côte de Guinée, c'étoit, après la cession, une sorte de conquête à faire par l'Espagne; car, le Portugal lui-même n'en étoit pas en paisible possession. Aussi, en 1785, sept ans après cette acquisition, que la cour de Lisbonne avoit eu soin de faire valoir, l'Espagne n'avoit pas encore pris une seule mesure pour en tirer parti; et, depuis, elle ne s'en est pas occupée davantage. (B.)

L
qu
la
sie
lat
nat
des
jou
ils
vo
jeu
qu
ex
pla
pu
mo
sur
org
ret
I
d'a
lat
vol

CHAPITRE IX.

Population.

LE Portugal est beaucoup moins peuplé qu'il pourroit l'être, d'après son étendue et la fertilité dont il seroit susceptible. Plusieurs causes expliquent ce défaut de population : la chaleur du climat, le luxe de la nature, produisent dans les jeunes gens des deux sexes un penchant irrésistible aux jouissances de l'amour, et une précocité dont ils abusent presque tous. Il n'est pas rare de voir des garçons nubiles à quinze ans, et de jeunes filles, à huit ou neuf ans. Quelquefois, dès cet âge, ces créatures infortunées expient par de honteuses maladies leurs plaisirs prématurés. Plus souvent, elles ont puisé ce poison dans le sein de leur mère. Le moindre inconvénient de ces anticipations sur l'époque du développement complet des organes est d'affoiblir le tempérament sans retour, et de tarir les sources de la vie.

Les mœurs du pays opposent encore d'autres obstacles aux progrès de la population. Il faudroit entrer dans des détails révoltans, pour en fournir la preuve. Mais si

l'on se forme une idée des inconvéniens de la débauche la plus effrénée dans les deux sexes; si l'on sait que les femmes mariées recourent fréquemment aux moyens les plus réprouvés par la nature, pour faire disparoitre les traces de leur coupable fécondité; que bien des maris jaloux s'abstiennent de cohabiter avec leurs femmes, pour empêcher leur infidélité ou pour en avoir la preuve; que tant de jeunes pages, attachés à toutes les maisons un peu distinguées, y sont les objets des plus honteux écarts; si l'on se rappelle que dans un royaume, où l'on compte peu au-delà de deux millions d'ames, il en faut prélever deux cent mille pour les prêtres et les religieux des deux sexes, consommateurs oisifs, qui sont perdus pour l'agriculture, pour les arts, pour le commerce, et même malgré la licence de leurs mœurs, pour la propagation de l'espèce humaine, on pourra expliquer la dépopulation du Portugal. Elle a encore d'autres causes dans les fréquens assassinats, et sur-tout dans cet horrible tribunal, dont l'existence seule repousse du sol portugais tous ceux qui ne professent pas la seule religion dominante, ou les y fait vivre dans des alarmes continuelles.

* D'ailleurs les fréquentes émigrations des Portugais vers leurs possessions lointaines, l'influence de ces climats brûlans, et malsains pour la plupart, les ravages causés par les tremblemens de terre, par celui de 1755 sur-tout, qui a fait périr plus de 20 mille hommes, ajoutent encore aux causes de la dépopulation.

Enfin le grand nombre de nègres, de métis, de créoles qu'on trouve à Lisbonne, est une source de plus, des désordres qui concourent à abâtardir et à diminuer la race des Portugais. Leur moindre vice est la fainéantise. Beaucoup d'entr'eux sont voleurs et assassins. Presque tous exercent des métiers vils ou ridicules. Ce sont eux qui ordinairement précèdent les processions, en sonnant de la trompette, qui promènent dans les rues ces figures de saints qu'ils présentent aux hommages de la superstition. Cette classe d'hommes, au moins inutile, a singulièrement pullulé. Il s'en est glissé dans l'état ecclésiastique, et n'ont pas contribué à le rendre plus respectable. J'ai vu à Lisbonne plusieurs nègres tonsurés, et même quelques-uns revêtus de la prêtrise. Je ne

fut pas peu surpris un jour en voyant une procession toute composée de nègres, dans laquelle on portoit en grande pompe, des saints de leur couleur (1).

Mais revenons à la population du Portugal, et présentons-en le tableau général, y compris celle de ses diverses colonies.

D'après ce que nous avons dit au chapitre de la géographie, l'Entre-Douro-y-Minho renferme cinq cent quatre mille ames, ci 504,000 ames
 Le Tra-los-Montes. 156,000
 Le Beyra 560,000
 L'Estramadure portugaise . . 660,000
 L'Alentejo 280,000
 Le royaume des Algarves . . 65,000

Total. 2,225,000

(1) Je remarquai, en cette occasion, une chose assez bizarre. La grande rue par laquelle passoit la procession, étoit bordée de spectateurs. Pendant tout le temps que défila le pieux cortège, les jeunes filles qui y assistèrent, ne cessèrent d'éternuer. Je voulus savoir ce que signifioit cet étrange choris. On me dit qu'il avoit pour objet de se moquer de ces pauvres nègres, parce qu'on prétend qu'ils n'éternuent jamais.

(Note de l'Auteur.)

Les possessions que les Portugais ont en Asie, peuvent

contenir.	50,000 ames.
Celles d'Afrique.	80,000
Le Brésil.	430,000
L'île Madère et Porto-Santo .	130,000
Les Açores	80,000
Les îles du Cap-Verd.	16,000
Les îles de la mer de Guinée .	5,000
	<hr/>
Total.	791,000 (1)

Total des sujets du roi de Portugal. 3,016,000 ames.

(1) Dans cette population, il n'y a peut-être pas cent trente mille Portugais. (Note de l'auteur.)

C H A P I T R E X.

Commerce.

J E ne remonterai point à l'origine du commerce des Portugais; je laisserai aux érudits le soin de prouver que c'est des Phéniciens que l'Espagne et le Portugal ont appris à commercer. Je me bornerai à parler de l'état actuel du commerce de ce dernier royaume, et de ses relations mercantiles avec les autres parties du monde.

Avant que les Portugais eussent entrepris leurs magnifiques découvertes, ils jouissoient paisiblement chez eux, de la fertilité de leur sol, qui, alors, étoit assez bien cultivé; s'ils n'avoient pas le superflu, au moins trouvoient-ils le nécessaire. Les autres nations commerçoient déjà, qu'à peine connoissoit-on celle-ci, si ce n'est par son ignorance, sa mollesse et sa barbarie. Je diviserai ce chapitre en quatre articles, qui présenteront la situation actuelle de son commerce avec chacune des quatre parties du monde.

Qu
pauv
précie
tant d
lonies
fourn
huiles
des or
objets
Il req
dont i
et aut
les cha
Les
diaman
des cot
sucres
marqu
de l'ir
étoit b
porter
de la
l'Angle

ARTICLE PREMIER.

Commerce avec l'Europe.

QUOIQUE la nation portugaise soit pauvre, elle offre cependant de riches et précieux alimens au commerce de l'Europe, tant de son propre sol, que de celui de ses colonies. Les principales marchandises que fournit le Portugal, sont des laines, des huiles, des vins, des raisins, des figues, des oranges, des citrons et des sels, tous objets d'une exportation assez considérable. Il reçoit de l'étranger plusieurs articles, dont il ne sauroit se passer : ce sont les bleds et autres grains, les étoffes de soie et de laine, les chapeaux, le fer, le goudron et le brai.

Les Portugais tirent de leurs colonies, des diamans, des topazes, des perles, de l'or, des cotons, de beaux cuirs, du tabac, des sucres, toute sorte de bois de teinture et de marquetterie, du gingembre, du poivre et de l'indigo. Le commerce du Portugal, s'il étoit bien entendu, consisteroit donc à importer et à exporter tous ces divers articles, de la manière la plus avantageuse ; mais l'Angleterre s'étant, pour ainsi dire, rendue

maîtresse du commerce des Portugais, et ne souffrant la concurrence d'aucune autre nation, a fait baisser le prix de l'exportation, tandis que ceux d'importation sont restés considérables. Les Anglais, en suppléant les Portugais en tout, en favorisant leur faiblesse, ont travaillé, sous le titre d'*alliés*, à ruiner leur commerce et leur industrie, autant qu'auroient pu faire des ennemis déclarés. On avoit établi en Portugal des manufactures de laine, et, pour les rendre florissantes, le gouvernement avoit prohibé toute espèce de laine étrangère. Les Anglais vinrent à bout de faire lever cette interdiction pour eux, par un traité de commerce, conclu avec les Portugais, le 27 décembre 1703, pendant que Sir John *Methuen* étoit ambassadeur extraordinaire à Lisbonne. Bientôt les manufactures de draps tombèrent, lorsqu'elles furent en concurrence avec celles de l'Angleterre. Le ministère portugais se laissa surprendre en cette occasion-ci par l'habile négociateur. Il fut séduit par la perspective d'augmenter le débouché des vins du Portugal. Son pays avoit besoin de ces bayettes à la fabrication desquelles les laines portugaises, trop courtes et trop grasses, ne sont pas propres. Mais ne

devoit-il

devoit-il
de ce
été ré
lité, e
pas été

Ce
mérite

AR
tant ex
d'adm
les dra
de la
qu'ava
portées

II.
tagne
seurs,
du cru
vins, se
payent
quelqu
indirec
même
avant
gal, soi
en pa
temps,
Tom

devoit-il pas se borner à permettre l'entrée de cette étoffe ; les laines du pays eussent été réservées pour les draps de bonne qualité, et les manufactures nationales n'eussent pas été ruinées.

Ce traité, si fatal à l'industrie du Portugal, mérite d'être connu en totalité.

ART. I^{er}. « S. M. le roi de Portugal promet, tant en son nom que pour ses successeurs, d'admettre, pour toujours, dans son royaume, les draps de laine et autres étoffes de laine de la Grande-Bretagne, sur le même pied qu'avant les interdictions, et aux conditions portées par les articles suivans.

II. « S. M. la reine de la Grande-Bretagne s'oblige, pour elle et pour ses successeurs, d'admettre, pour toujours, les vins du cru du Portugal, de façon que lesdits vins, soit en tonneaux, soit en barriques, ne payent jamais d'autres droits de douane, ni quelque autre impôt que ce soit, direct ou indirect, que ceux que l'on percevra sur la même quantité de vins de France, en diminuant un tiers en faveur de ceux de Portugal, soit que la France et l'Angleterre soient en paix ou en guerre ; et si, en aucun temps, on porte atteinte, de quelque manière

que ce soit, à cette déduction ou remise ci-dessus mentionnée, sa majesté le roi de Portugal sera en droit de prohiber, de nouveau, les draps de laine et les autres étoffes de laine de la Grande-Bretagne ».

On voit facilement pourquoi, dans ce traité, l'Angleterre a tant favorisé l'entrée des vins portugais chez elle. Ce n'étoit assurément pas par bienveillance, ni en reconnaissance du profit qu'elle trouvoit dans l'exportation de ses laines en Portugal, mais l'Angleterre tiroit alors de France une quantité de vins bien plus considérable qu'elle n'en tire aujourd'hui (1); d'où il résultoit une balance désavantageuse dans le commerce des Anglais. D'ailleurs, à cette époque, les vins portugais ne se vendoient pas la moitié de ce qu'ils se vendent actuellement : les Anglais les payoient avec des denrées dont le

(1) Remarquez que l'auteur écrivoit en 1778. On ne sauroit douter que, depuis cette époque, l'exportation de nos vins en Angleterre, n'ait augmenté; ce qu'on doit attribuer, sur-tout, à notre dernier traité de commerce avec cette puissance; traité contre lequel il y a peut-être de grandes objections à faire, mais auquel on ne peut du moins, sans injustice, contester cet avantage. (B.)

Portu
pouv
raire
tures
nos be
l'Ang
à ce t
leurs
la com
ont pe
ment.
avec
c'est a
ce qu'
d'Ang
succes
de Lc
bleme
annue
de liv
se tro
1754
millie
(1)
M. da
Il est ce
Portuga

Portugal ne peut se passer, tandis qu'il ne pouvoient solder nos vins qu'avec du numéraire, parce que le progrès de nos manufactures de draps nous dispensoit d'être, pour nos besoins dans ce genre, les tributaires de l'Angleterre. Ils gagnoient donc doublement à ce traité. Ils augmentoient les débouchés de leurs fabriques en Portugal, et diminoient la consommation de nos vins. Les Portugais ont perdu, de toutes façons, à cet arrangement. Ne pouvant plus solder leur balance avec les produits de leurs propres fabriques, c'est avec leur or seulement qu'ils ont payé ce qu'ils étoient obligés de recevoir de celles d'Angleterre. De là leur appauvrissement successif, et leur asservissement à la cour de Londres. Avant la catastrophe du tremblement de terre, les Anglais enlevoient annuellement au Portugal trente millions de livres tournois en espèces; et ce royaume se trouvoit tellement épuisé, qu'en 1752 et 1754, il ne lui restoit pas plus de quinze millions de numéraire (1).

(1) Cette assertion paroît bien difficile à croire. M. du Châtelet auroit dû l'étayer de quelques preuves. Il est certain que, du moins à présent, le numéraire du Portugal n'est plus aussi modique.

Il ne faut cependant pas croire que le Portugal dépende absolument et irrévocablement de l'Angleterre, relativement à son commerce ; il suffiroit à son gouvernement d'une volonté bien ferme pour secouer ce joug à-la-fois oppressif et ruineux.

M. de Pombal en étoit bien convaincu : et il a fait plusieurs tentatives heureuses pour ébaucher du moins l'affranchissement de son pays.

Il a toujours considéré l'Angleterre comme la plus mortelle ennemie du Portugal ; aussi les Anglais ne l'aimoient-ils pas : il leur avoit porté un préjudice considérable, en abolissant toutes les anciennes compagnies, en rendant au commerce libre toutes les branches qu'elles régissoient, et en confiant au contraire à des compagnies toutes celles qui n'étoient pas régies.

Aucune mesure ne fut plus fâcheuse pour les Anglais, que celle que prit M. de Pombal, en 1766, lorsqu'il encouragea l'importation de nos bleds, en Portugal, au moment où M. de Choiseul fit rendre une ordonnance pour favoriser leur extraction ; mais cet avantage qui étoit réciproque pour les deux nations, ne fut que passager. Plusieurs causes le firent disparaître. M. de Pombal

voya
n'en
pour
expés
ractè
partie
cultu
moin
comp
se la
obsta
des r
malv
rache
vin pl
terrai
chang
beau
résist
Pomb
Toute
l'éten
semée
tarda
puissa
précie
un pe

voyant ses projets déjoués par la France , et n'en recevant plus de bleds , recourut , pour ne plus être à la merci des Anglais , à un expédient violent , bien conforme à son caractère ; ce fut de faire arracher une grande partie des vignes , et de faire remplacer cette culture par celle du bled. Chez une nation moins paresseuse , ce moyen auroit réussi complètement. M. de Pombal cependant ne se laissa pas décourager par les premiers obstacles. Son projet excita des plaintes et des murmures. On accusa ce ministre de malversation ; on prétendit qu'il faisoit arracher les vignes pour qu'il pût vendre son vin plus cher. Il fallut cependant obéir. Les terrains où la vigne avoit été proscrite , furent changés en champs de bled ; mais non sans beaucoup de difficultés. Les propriétaires résistèrent ; les prisons se remplirent ; et Pombal eut un commencement de succès. Toutes les campagnes de *Santarem* , dont l'étendue peut être de huit lieues , furent semées en bled. Le marquis de Pombal ne tarda cependant pas à se convaincre de l'impuissance de ses efforts pour faire fleurir l'art précieux , mais pénible , de l'agriculture chez un peuple essentiellement fainéant. Il re-

nonça à son projet ; mais recourut à un autre moyen d'attaquer les Anglais.

Il établit, à grands frais, des manufactures de soie, de draps, de cuirs, de savonnerie, de chapeaux et de verres. Il fit alors des ordonnances sévères pour empêcher toute importation d'étoffes étrangères, et punit sans pitié tous ceux qui contrevenoient à ces ordonnances ; mais l'imperfection des manufactures, la cherté de la main-d'œuvre, et surtout la lenteur des ouvriers, firent toujours donner la préférence aux marchandises anglaises et françaises. Actuellement, en dépit des ordonnances, les fabriques étrangères ont un grand débouché en Portugal. Le marquis de Pombal ne se rebuta cependant pas ; il n'épargna rien pour ranimer le commerce de sa nation. Plus il faisoit de tentatives, plus il trouvoit d'entraves, d'autant plus fâcheuses qu'il en résultoit pour lui des désagremens personnels. Il a voulu essayer d'attirer à Lisbonne, par plusieurs traités de commerce, les nations du Nord, telles que le Danemarck, la Suede, la Russie ; mais comme les Portugais ne remontent jamais vers les mers du nord, ces relations mercantiles sont restées sans activité, et à-peu-près sans avantage ;

parc
mè
que
As
core
faud
mini
roit
le co
rable
leurs
Mon
leurs
excit
faud
ané
sortie
du pr
d'imp
comm
aussi
progr
applic
tugal
quitte
aller
d'une

parce qu'ils n'ont pas su aller jouir eux-mêmes dans les ports du nord, des avantages que les étrangers trouvoient dans les leurs.

Aussi leur commerce est-il, par le fait, encore très-peu considérable en Europe. Il faudroit, pour le raviver, une succession de ministres comme M. de Pombal. On pourroit voir alors les Portugais produire, dans le commerce, une révolution aussi considérable que celle que produisirent autrefois leurs vastes découvertes dans le nouveau Monde; mais avant tout, il faudroit attirer dans leurs ports toutes les nations commerçantes, et exciter entre elles une utile concurrence; il faudroit renoncer, au moins pour plusieurs années, à une partie des droits d'entrée et de sortie. Il faudroit guérir son gouvernement du préjugé qu'on peut impunément grever d'impositions l'agriculture, l'industrie et le commerce. La religion mal entendue est aussi, pour les Portugais, un obstacle à leurs progrès dans tous les arts qui exigent une application soutenue. Or, on voit en Portugal, à Lisbonne sur-tout, les ouvriers quitter leurs ateliers et leurs travaux, pour aller errer dans toute la ville, un cierge d'une main et un chapelet de l'autre, et s'a-

genouiller devant quelque madone ou quelque autre image de saints. Qu'on joigne, à ces fréquentes et ridicules diversions, les processions multipliées, et toutes ces pieuses pratiques si favorables à la paresse, et l'on concevra combien peu le peuple portugais doit avoir le goût et l'habitude du travail, et ce qu'on peut attendre de ses progrès dans les arts et le commerce. Ce n'est pas qu'à beaucoup près il manque d'aptitude pour les diverses branches d'industrie; il a de la vivacité, de l'intelligence, de la constance; il soutient bien la fatigue: mais toutes ces heureuses dispositions avortent sous l'influence funeste de l'ignorance et de la superstition, et sous la domination des prêtres. Ceux-ci sentent si bien que leur empire tient à l'absence des lumières, qu'ils enlèvent au peuple tous les moyens d'instruction, même les plus innocens; ils déclament contre les étrangers, auxquels ils se reconnoissent inférieurs en science, et puisent toujours dans leur religion défigurée les armes qu'ils emploient contre eux; et cependant c'est en grande partie aux étrangers que le Portugal pourroit devoir sa régénération. Beaucoup y ont été attirés par l'appât du gain. Plusieurs ont

été d
les
tains
nufa
gran
gers;
soin,
léges
il les
souve
cepen
pour
parti
des g
plus
eux,

(1)
en Po
lieux c
besuce
où son
peux
moins
qui à
m'ont
on rec
pense,
de rec

Été d'abord accueillis par le gouvernement qui les a employés au perfectionnement de certains arts, à l'établissement de quelques manufactures. Mais en général il a lui-même de grandes préventions contre ces artistes étrangers; et dès qu'il ne croit plus en avoir besoin, non-seulement il leur retire les privilèges qu'il leur avoit accordés, mais encore il les livre à la persécution, il les ruine et souvent les chasse du royaume (1). Et cependant, de long-temps les Portugais ne pourront se passer des étrangers. Comment participeront-ils aux autres découvertes que des peuples plus instruits, plus adroits et plus entreprenans qu'eux, pourront faire? eux, qui ne voyagent jamais. Le marquis

(1) Pendant les différentes tournées que j'ai faites en Portugal, je me suis, sur-tout, occupé à visiter les lieux où se trouvoient quelques manufactures; et dans beaucoup de ces endroits, tels que *Alcobas* et autres, où sont des fabriques de toiles, de soieries, de chapeaux, j'ai remarqué qu'elles étoient établies ou au moins dirigées par des Français ou d'autres étrangers, qui à tout moment craignoient de perdre leur place. Ils m'ont dit qu'une fois que les manufactures étoient établies, on renvoyoit les étrangers sans leur donner aucune récompense, malgré la promesse formelle qu'on leur avoit faite de reconnoître leurs services. (*Note de l'Auteur.*)

de Pombal , lui-même , avec tout son génie , libre de préjugés , n'étoit pas exempt de cette prévention contre les étrangers. Il désiroit étendre le commerce de son pays avec les autres nations de l'Europe ; mais il se trompa sur les moyens. Comment pouvoit-il espérer que la marine nationale , dans son état de délabrement , suffit à toutes les opérations navales et mercantiles des Portugais. Qu'est-il arrivé de ce régime exclusif ? C'est que les Anglais prêtèrent des vaisseaux marchands aux Portugais , et devinrent leurs facteurs ; peu à peu les branches les plus essentielles du commerce passèrent par les mains des Anglais , qui finirent par commercer pour leur propre compte.

Telles sont les principales causes qui ont réduit presque à rien le commerce actif du Portugal avec le reste de l'Europe. Des plans mieux combinés eussent pu le rendre très-florissant à l'avantage des Portugais eux-mêmes , et des autres nations commerçantes , et au détriment de la seule Angleterre.

A R T. I I.

Commerce avec l'Asie.

LES mêmes vices qui tiennent le commerce

du Portugal avec l'Europe dans un état de langueur, influent sur celui de cette nation avec l'Asie. Etabli sur de meilleurs principes, secondé par une nation marchande, protégé par une marine militaire, il pourroit être fort étendu. Mais dans les circonstances où se trouve le Portugal, à peine expédie-t-il deux vaisseaux par an, pour l'Asie, c'est-à-dire, pour les deux villes de *Goa* et de *Diu*. Leur cargaison peut monter à 5 ou 6 millions de livres. Comme toutes celles qu'on envoie d'Europe dans les Indes Orientales, elles consistent, pour la majeure partie, en argent.

Goa et *Diu*, ainsi que nous l'avons dit, sont les seules places considérables qui restent aux Portugais, de leurs grandes conquêtes dans les Indes Orientales. Ces deux villes, situées dans l'empire du Mogol, sont très-bien fortifiées, et leur situation les rend imprenables et très-favorables pour le commerce. Sur la même côte de *Malabar*, les Portugais ont *Daman*, et quelques autres petites places; et sur les côtes de la Chine, *Macao*. Il en faudroit moins à une nation active et industrielle pour faire un commerce très-profitable.

On sait que *Goa* étoit autrefois la première

place , le marché le plus considérable de toutes les Indes Orientales; mais les Anglais, et sur-tout les Hollandais, ont causé la décadence du commerce portugais dans cette partie de l'univers. Elle a été portée au point que l'on prétend que les comptoirs de Goa n'emploient pas plus de six cent mille francs à tout leur commerce dans l'Inde. Avec des fonds aussi modiques et si peu d'activité, les Portugais peuvent-ils compter sur des progrès dans cette branche de leur industrie? Ne doivent-ils pas même s'attendre à s'en voir totalement privés?

A R T. I I I.

Commerce avec l'Afrique.

Les premiers essais des Portugais, dans la navigation, furent suivis des entreprises les plus hardies. En moins d'un siècle ils découvrirent, dans les trois parties du monde, des pays alors inconnus au reste de l'Europe; savoir, les côtes d'Afrique, en 1420 (1); les Indes Orientales, en 1487; et le Brésil en

(1) Les Français disputent aux Portugais la gloire de cette découverte; ils prétendent avoir débarqué les premiers sur les côtes d'Afrique. (B).

1511. Ils y formèrent des établissemens considérables. Ce fut l'infant D. Henry, fils de Jean I^{er}. qui, après avoir pris Ceuta, fit naître le goût des découvertes. Il régloit sa navigation sur le cours des astres et sur la boussole qui commençoit déjà à se perfectionner. On peut regarder ce jeune prince comme le premier fondateur de ce vaste empire que les Portugais établirent dans ces trois parties du monde. Sous sa conduite et par son encouragement on découvrit, sous le règne de son père et d'Alphonse V, toutes les côtes occidentales de l'Afrique. Les Portugais doublèrent le cap de Bonne-Espérance, et en reconnurent les côtes orientales, où ils établirent des comptoirs qu'ils conservent encore aujourd'hui. Le commerce y est très-riche, et passe pour rapporter cent pour cent de profit.

L'île *Madère*, qui est une des premières découvertes des Portugais, est très-fertile en excellens vins de Malvoisie et en cannes de sucre. Les Anglais seuls tirent de cette île près de 20,000 pipes de vin par an, pour leur consommation; les fruits y sont excellens et en abondance. Les habitans échangent les marchandises et les approvisionne-

mens d'Europe contre leurs vins, leur miel et leur cire, leurs oranges, citrons, limons, grenades, leurs cuirs et leur *sang de dragon*, espèce de gomme qui abonde dans cette île. Les Anglais ont cherché à s'emparer de ce commerce, en s'établissant peu - à - peu à *Madère*; il y ont des comptoirs comme dans leurs propres colonies.

Les îles du Cap-Verd, si propres à toutes sortes de cultures, eussent été aussi très-productives pour les Portugais, s'ils eussent su en tirer parti. On y prenoit autrefois des esclaves, du coton en laine, du riz, des dents d'éléphants, de l'ambre gris, de la civette, du salpêtre, des éponges et des pierres-ponce. Si l'on cultivoit *Bonavista*, l'une de ces îles, on y recueilleroit abondamment du coton et de l'indigo; mais l'agriculture n'y est point en vigueur. Les Anglais se sont emparés de la meilleure branche de commerce que présentent ces îles; c'est celle des sels, qu'ils vont prendre à l'île de *Maï*, et dont ils font des exportations considérables. Ils se sont aussi rendus maîtres de la rivière du *Sénégal*, et ont ainsi troublé les Portugais dans les établissemens qu'ils avoient jusqu'au royaume de *Galain*. Ils y prenoient

de la poudre d'or pour les nègres du pays.

Avec plus d'activité et d'intelligence, les Portugais auroient pu s'étendre jusqu'au royaume de *Tombut*, et en retirer un avantage considérable. Toutes les marchandises qu'on trouve dans cette partie du *Sénégal*, ou sont des productions du pays, ou y arrivent par l'entremise des Maures, qui les apportent, par caravannes, de Tripoli ou de Tunis. Ces marchandises sont, à *Tombut* ainsi qu'à *Galain*, des draps et serges de diverses couleurs; des miroirs, des cristaux; des couleurs, particulièrement du rouge; du corail, travaillé de différentes manières; des vases de cuivre, du papier, des sels et des instrumens de fer. Les productions du pays même, sont d'excellentes dattes, du séné, des plumes d'autruche, de l'or et des esclaves. Quoique par lui-même, le *Tombut* soit assez riche en or, les habitans de l'intérieur de l'Afrique y en apportent et en trafiquent dans le pays à bas prix. Les Portugais ont, en outre, des établissemens qui leur sont d'un grand rapport, tels que *Cacheo*, *Bintam*, *Bissar* et plusieurs autres. Ils y commercent soit directement, soit par des commissionnaires. *Cacheo* est un des meil-

leurs établissemens européens, sur la côte d'Afrique. Son commerce consiste en cire, en esclaves et en ivoire. Les Portugais ont encore des établissemens dans le royaume de *Ghinala*, situé au sud du *Sénégal*.

La gomme, qu'on nomme *arabique*, parce qu'en effet elle venoit du Levant, est la même que celle qu'on reçoit du *Sénégal*; celle-ci, du moins, est tout aussi bonne: en la prenant sur le lieu même, on l'obtient à meilleur marché, et par conséquent elle est préférée. Il s'en fait une exportation considérable; mais cette marchandise, qui se donne à très-bas prix en Afrique, devient exorbitamment chère en Europe, par la grande consommation qu'en font toutes sortes de manufactures, particulièrement celles de laine et de soie. Une des plus fortes preuves de l'inconséquence du gouvernement et de la politique des Portugais, est ce qui se passe sur les côtes de cette partie de l'Afrique. Le sel est un des articles les plus importans du commerce qui se fait sur la rivière de *Gambra*, située au sud du Cap-Verd. Croira-t-on que les Portugais ont la simplicité de le laisser fournir par les Anglais, qui vont le prendre dans une possession

sion portugaise, l'île du Maï, sans qu'il leur en coûte autre chose, que la peine d'échanger cette denrée et de payer quelques petits droits d'ancrage. Pour s'emparer eux-mêmes de cette branche importante du commerce, il ne leur faudroit que de légers efforts; mais ces efforts coûteroient trop à leur nonchalance. Les importations de *Gambria* consistent en esclaves, en or, en ivoire, en cire et en laine.

Les Portugais ont aussi des établissemens superbes dans le royaume de *Congo*, et sur la côte d'*Angola*, pour la traite des noirs. Ce pays est on ne peut pas plus riche. *Loanda*, jolie ville, située sur les côtes d'*Angola*, est la capitale des possessions portugaises. Comme toutes les nations ont la liberté d'y commercer, la traite des nègres, qui s'y fait annuellement, s'élève au-delà de 60 mille esclaves par an. Les Portugais y ayant les plus beaux établissemens, y trafiquent avec beaucoup plus de profit, et sont exposés à beaucoup moins de pertes.

Loanda, ce pays si riche, est plutôt un domaine du Portugal et une de ses colonies, qu'un simple établissement. Les Portugais reçoivent des tributs considérables des diffé-

rens pays qu'ils ont soumis dans l'intérieur de cette contrée. Le roi de Portugal tire tous les ans de ce royaume d'*Angola*, un assez gros revenu, provenant, tant de ces différens tributs, que des droits imposés sur les marchandises et sur les esclaves qui s'y vendent.

L'établissement que les Portugais ont dans l'île de *Saint-Thomas*, est encore très-avantageux par la quantité de sucre et de gingembre qu'ils y recueillent, et qui leur revient, à Lisbonne, à un prix très-mo-dique. Les îles du prince d'*Annobon* et de l'*Ascension* leur appartiennent aussi. Celle d'*Annobon* a quelques colons qui font un commerce assez étendu; ces îles pourroient, en général, être d'un très-grand prix. Leur voisinage de l'équateur y entretient une chaleur excessive, très-mal-saine pour les habitans, mais extrêmement favorable à la culture; ce qui est vrai, sur-tout de celle de *Saint-Thomas*, située précisément sous la ligne. On y trouve, pendant toute l'année, des raisins mûrs; les cannes de sucre y mûrissent si vite, qu'on a beaucoup de peine à bien purifier le sucre qu'on en exprime, et par conséquent à le blanchir; mais on est

dédommagé de cet inconvénient, par l'abondance extrême des récoltes.

Lorsque j'ai parlé des Indes Orientales, je n'ai point confondu leur commerce avec celui des côtes orientales de l'Afrique : article qui appartient proprement à cette partie du monde, quoiqu'il y ait entr'elle et les Grandes-Indes, une correspondance très-suivie. Les Portugais ont des établissemens considérables dans cette partie de l'univers ; c'est à eux qu'on doit la découverte du *Monomotapa*, sous *Emmanuel I^{er}*. (1). Ils sont les seuls aujourd'hui qui aient des possessions dans cet empire, divisé en plusieurs royaumes. Les Portugais en ont retiré une grande quantité d'or. Ils étendent leurs établissemens dans les terres, jusqu'à *Massapa*. Toute la côte de *Sofala*, comprise entre les rivières de *Zambeze* et de *Magnira*, leur appartient. Ils vont y prendre de l'or, de l'ivoire, de l'ambre et des esclaves. Le royaume de *Melinde*, situé sur la même côte orientale d'Afrique, un peu au-dessous de la ligne, est le pays le plus rapproché de la mer Rouge, où les Européens puissent

(1) Ce royaume d'Afrique fut découvert en 1498, par *Vasco de Gama*. (Note de l'Auteur.)

aborder. Les côtes de ce royaume sont presque entièrement sous la domination des Portugais ; et leurs établissemens y sont aussi riches que ceux de *Sofala* et de *Mozambique*. En général , toute cette côte orientale d'Afrique leur est d'un très-grand avantage relativement à leurs possessions dans l'Inde. Ces différens établissemens offrent des mouillages aux bâtimens , qui , d'ailleurs , vont y compléter leurs cargaisons , soit qu'ils viennent d'Europe , soit qu'ils y retournent.

A R T. I V.

Commerce avec l'Amérique Méridionale.

C'est en Amérique méridionale que sont les possessions les plus précieuses des Portugais. Leurs établissemens dans cette partie du monde pourroient seuls enrichir toute l'Europe par l'étendue du commerce qui s'y fait , et rendre le Portugal le plus opulent de tous les états. C'est à un portugais , Alvarès Cabral , qu'on doit la découverte du Brésil : il conduisoit une escadre vers le cap de Bonne-Espérance pour se rendre aux Indes ; il descendit un peu trop pour chercher les vents ; la tempête le

surprit et le jeta sur les côtes du Brésil le 24 avril 1500. Il trouva un très-bon port qu'il nomma *Porto-Seguro*, et donna le nom de *Santa-Cruz* au continent, qui depuis fut appelé *Brésil*, du nom d'un bois (1) qui y croît.

On ne fit d'abord aucune attention particulière à cette découverte. Le gouvernement, s'étant assuré qu'il n'y avoit ni mines ni productions territoriales, n'envoyoit dans ce pays que des criminels, des hommes qu'on vouloit éloigner, et des prostituées. Comme la colonie augmentoit beaucoup par ces nombreuses déportations, la nécessité de vivre rendit les colons industrieux : ils s'adonnèrent d'abord à l'agriculture : la co-

(1) Cet arbre est de la hauteur de nos chênes ; il est chargé de branches. Il croît dans les rochers et les terrains arides. Il est, en général, d'une vilaine apparence, mais très-utile pour la teinture. Les fleurs de cet arbre, qui sont à-peu-près de la forme de celles du muguet, sont d'un très-beau rouge ; son écorce est d'une épaisseur considérable, et sa feuille ressemble assez à celle du buis. On reconnoît la bonté de ce bois à sa pesanteur ; plus il est dense, plus il est propre à la teinture. On en tire une espèce de carmin et du laque liquide, dont on se sert dans les miniatures. (Note de l'Auteur.)

Ionie s'organisa successivement ; on forma pour elle un premier plan d'administration en 1549, et on en confia l'exécution à *D. Thomas de Sousa*. Les succès couronnèrent les soins du gouvernement : on établit des comptoirs le long de cette côte, depuis la rivière des *Amazones* jusqu'à celle de la *Plata*. Les productions du pays, les bois, devinrent des objets précieux d'exportation pour le commerce de l'Europe : ces marchandises vinrent d'abord aboutir toutes à Lisbonne ; mais bientôt les Hollandais envièrent cette branche naissante ; ils menèrent une flotte au Brésil, troublèrent les Portugais dans leurs possessions, les en chassèrent ; et les productions de cette vaste contrée, dont on ne connoissoit pas encore toute la richesse, au lieu d'être apportées à Lisbonne, furent conduites en Hollande. Les Portugais cependant, ayant secoué le joug des Espagnols, renvoyèrent les Hollandais ; et, en 1654, il n'en existoit plus au Brésil : tous furent obligés d'en sortir, en vertu d'une trêve signée cette même année. Les Hollandais, forcés d'abandonner le Brésil, portèrent leur ambition vers les Indes Orientales, dans le dessein d'y nuire aux Portugais ; ils y par-

vinrent, et s'emparèrent de leurs possessions situées dans l'île de *Ceylan*.

L'Espagne, dont les possessions dans l'Amérique méridionale, étoient contiguës à celles des Portugais, les inquiéta aussi; mais les Portugais se maintinrent dans leurs établissemens. De fréquentes querelles divisèrent ces deux nations; et, malgré les limites qu'elles paroissent avoir définitivement réglées par les traités qu'elles viennent de conclure, (1) elles trouveront encore, dans le voisinage de leurs colonies de l'Amérique méridionale, une source intarissable de disputes.

La flotte qui part tous les ans du Portugal pour le Brésil, va aboutir à la baie de tous les Saints; son chargement est composé de farines, d'eau-de-vie, d'huile, de bayettes d'Angleterre, de chapeaux, de bas de soie, de toiles de différentes sortes, de fil, de soie, d'étoffes, de papiers et de sel. Les bâtimens qui vont mouiller dans cette baie sont de 500 tonneaux; mais ceux qui doivent entrer dans la baie de Fernambouc, ne peuvent être que de 250. Les retours du Brésil

(1) L'un, à St.-Ildephonse, le premier octobre 1777; l'autre, au Pardo, le 24 mars 1778. (B).

sont en sucre, en indigo, en coton, en cuirs, en bois, en baume de capahu, en huile, en fanons de balcine, en vanille, en cacao, en café, en saisepareille, etc. etc.

Malgré tous ces avantages, et les moyens de posséder la branche du commerce la plus brillante de l'univers, le Portugais nonchalant, étoit loin de tirer de ces établissemens tout le profit dont ils étoient susceptibles; la faute en étoit en grande partie au gouvernement; il auroit pu donner à ce commerce une extrême activité, en le rendant libre: alors les négocians auroient spéculé à leur volonté, l'émulation les auroit animés, les chantiers se seroient couverts d'ouvriers; l'industrie, la marine marchande, tout s'en seroit ressenti: tout a dû languir, au contraire, quand il a adopté la mesure d'expédier, ensemble et une seule fois tous les ans, sous l'escorte de trois ou quatre vaisseaux de guerre, un grand nombre de navires qui emploient une année entière à leur voyage.

Cependant la découverte que fit le Portugal des mines d'argent, d'or et de diamans, vers la fin du siècle dernier (1), devint pour

(1) Cette découverte se fit assez singulièrement. Les Portugais, se promenant dans l'intérieur du pays,

ce royaume une source abondante de richesses : dès les premiers temps il en retira annuellement plus de quarante-cinq millions de livres tournois. Ce commerce est favorisé à plusieurs égards : au Brésil même on ne paie aucun droit d'entrée ni de sortie ; mais les retours, soit en or, soit en argent, paient, en Portugal, trente pour cent ; les marchandises expédiées du Portugal pour le Brésil en paient cinq ; et celles qui viennent de l'étranger, trois seulement. Les frais d'expédition et le droit de commission s'élèvent à six pour cent ; et ceux des retours, à quatre. On assure que les marchandises que le Portugal prend en Europe pour approvisionner ses colonies, lui rapportent (1) plus de

s'aperçurent que les hameçons des lignes avec lesquelles pêchoient les Indiens, étoient d'or ; ils demandèrent d'où venoit ce métal. Les Indiens les conduisirent au bord d'une rivière, ramassèrent du sable et leur firent voir l'or qu'il contenoit. On jugea par-là des richesses que devoient renfermer les entrailles de la terre : et cette exploitation ne fut pas long-temps négligée. (*Note de l'Auteur.*)

(1) C'est-à-dire, rapportent à ceux qui font ce commerce pour lui, dans ses ports, avec ses magasins, mais avec leurs fonds, à leur seul profit, et au détriment des Portugais. (2.)

cent pour cent, y compris les droits d'entrée et de sortie, le fret, les commissions, les frais de magasinage, etc.

Malgré tant d'avantages apparens, la possession du Brésil est plutôt pernicieuse que profitable pour le Portugal, parce qu'elle ne fait qu'encourager la fainéantise, et retarder les progrès de l'industrie; aussi un des projets qu'on a proposés à cette puissance, a été de fermer les mines du Brésil, d'arrêter l'introduction des espèces d'or et d'argent, et de ramener ainsi le peuple portugais aux vraies sources des richesses, l'agriculture et les fabriques. Mais ce moyen seroit insuffisant, et peut-être même désastreux, parce que la stagnation de l'industrie en Portugal, tient, non pas tant à l'abondance de numéraire, qu'aux vices de l'administration. L'expérience a donné sur cet objet une grande leçon dans le dernier siècle, et a prouvé que ce n'est pas par des mesures aussi violentes qu'on peut arracher tout-à-coup une nation à sa paresse et à son impéritie.

Vingt-quatre ans après la fameuse révolution qui plaça le duc de Bragançe sur le trône, on prohiba l'entrée du tabac et des sucres du Brésil, et celle de toutes les étoffes

de France : on prétendoit ranimer ainsi l'industrie nationale , et encourager les manufactures portugaises ; mais ces manufactures ne purent suffire au royaume ; celles d'Angleterre vinrent à leur aide , et finirent par les anéantir. Long-temps les Anglais sont restés en possession d'approvisionner le Portugal de presque tous les objets d'agrément, d'utilité et même de nécessité. On a calculé, d'après les relevés des douanes, qu'en étoffes de laine et en quincaillerie, il leur paie annuellement un tribut de 190 mille livres sterlings (plus de deux millions et demi de livres tournois) ; somme qui ne balance pas, à beaucoup près, ce qu'ils retirent du Portugal en vins, huiles, fruits et sel (1). Ajoutez à ce commerce direct et légal tout le profit de la contrebande scandaleuse qu'ils font par la voie de leurs paquebots, dont le privilège est de n'être pas visités (2).

Il fut un temps où le Portugal recevoit des Anglais presque tous les grains nécessaires à sa consommation, et même les vé-

(1) Nous verrons que ce n'est pas l'opinion d'un Anglais (Murphy), qui vient de donner (en 1798) un second volume sur l'Etat présent du Portugal. (B.)

(2) Ils le sont à présent. (B.)

temens. Il n'y a pas plus de six ans qu'il arrivoit encore à Lisbonne des cargaisons complètes de souliers anglais. Le marquis de Pombal, dès le commencement de son ministère, s'occupa d'affranchir son pays de cet asservissement ruineux : on peut dire qu'il a même fait dans ce genre des choses impossibles à tout autre ; mais il n'a pas gouverné assez long-temps pour consommer son ouvrage.

Au reste, nul écrit ne peut donner une idée plus complète de l'état du commerce en Portugal, des causes de sa décadence, des moyens de lui rendre sa splendeur, que l'immortel ouvrage de l'abbé Raynal. Nous n'ajouterons que quelques traits au tableau qu'il a tracé.

Il dépend en grande partie du gouvernement de remédier aux abus qui laissent encore l'industrie et le commerce du Portugal dans une honteuse stagnation. L'empire des prêtres, l'institution exécrationnable de l'inquisition, qui consolide et perpétue la durée de cet empire, sont sans doute les principales causes de la langueur universelle dont toutes les branches du gouvernement sont atteintes. De là, la profonde ignorance dans laquelle le peuple croupit ; de là, ces pratiques

superstitieuses, ces processions multipliées, ces pèlerinages lointains, qui arrachent l'artisan à son atelier, l'agriculteur à sa charrue (1); de là, ces aumônes publiques qui sou-
doient la fainéantise; de là, ces aumônes parti-
culières qui enlèvent au pauvre peuple jusqu'à
son nécessaire, et lui font négliger des tra-
vaux utiles, l'entretien et l'éducation de sa
famille, pour lui faire conquérir le ciel par
une charité mal-entendue. Tant que le gou-
vernement ne tiendra pas courageusement
à la résolution de couper tous ces abus par
la racine, tant qu'au contraire il les encou-
ragera par l'exemple d'une aveugle défé-
rence aux vrais auteurs de la misère de sa
nation, on ne doit pas espérer qu'elle sorte
de l'espèce d'abrutissement dans laquelle elle
est plongée. Mais jusqu'ici il a été sourd à
ces sages avis; trop heureux encore ceux
qui les lui donnent, s'ils n'encourent pas son
ressentiment; et s'ils ne deviennent pas les

(1) Il se trouve quelquefois, parmi les Portugais
les moins instruits, des malheureux qui font sur cette
perte de temps des réflexions bien sages. J'ai entendu
un ouvrier chargé de famille, s'écrier, en levant les
yeux au ciel; « Huit fêtes en quinze jours ! Grand dieu !
avez-vous pu l'ordonner ? » (*Note de l'Auteur.*)

victimes de ces tyrans sacrés qu'ils essaient de démasquer et de détrôner.

Mais si ce sont là les principales causes de la misère du Portugal, ce ne sont pas les seules : la fréquence des guerres, auxquelles il se laisse entraîner pour défendre ses possessions éloignées ou pour obéir aux caprices d'un puissant allié, est encore un obstacle à sa régénération.

Nous y ajouterons ces compagnies exclusives et privilégiées, que le gouvernement autorise par une avidité mal-entendue; les profits en sont, en apparence, réservés pour le roi; mais c'est aux dépens de la tranquillité de son peuple qu'il les acquiert. Ces compagnies, pour faire valoir leurs droits et les augmenter, pour prévenir les fraudes, établissent des régies dont les frais absorbent presque tous les revenus, et dont les agens, cupides et cruels, oppriment et ruinent tous ceux qui paroissent vouloir tromper leur vigilance. Les branches de commerce auxquelles sont adaptées ces compagnies languissent faute de concurrence, et les marchandises s'élèvent à des prix exorbitans; nouvelle source de misère pour le pauvre peuple.

Ce n'est pas tout : le fisc a cru devoir charger ces marchandises de gros droits à leur exportation ; il en est résulté un renchérissement dans leur prix, une source de nouvelles vexations par l'établissement des douanes et des péages, une diminution dans les consommations, une stagnation dans les travaux.

Les artisans ont été aussi frappés directement par les mesures fiscales : on s'est avisé de taxer leur industrie ; on a défendu de travailler, sans payer une certaine somme. Défendre de travailler ! La nature a-t-elle donné à un gouvernement le pouvoir d'empêcher le peuple de travailler ? Un roi peut-il jusque-là étendre ses droits ? (1) Les artisans furent donc obligés de payer à l'état des impôts pour obtenir la permission d'exercer leurs talens ; par conséquent ceux qui avoient de l'industrie, mais point d'argent, moururent de faim. Qu'arriva-t-il ? Les manufactures devinrent moins nombreuses ; la main-d'œuvre renchérit ; les consommations

(1) Voilà un court élan de philosophie, assez extraordinaire dans un duc, dans un courtisan. J'ai conservé les véritables expressions de l'auteur ; ce qui ne m'est pas arrivé souvent. (B).

diminuèrent, et par conséquent aussi les productions.

Les gens de la campagne eux-mêmes n'ont pas été à l'abri de ces calculs de l'inepte avidité. Il n'y a que peu d'années qu'on disoit encore : « Tel paysan est dans l'aisance, augmentons ses impositions ». Ce malheureux, qui paie à l'état des taxes exorbitantes, à raison du nombre de ses charrues, se garde bien de les augmenter; il aime mieux laisser une partie de son terrain en friche, que de courir le risque de se ruiner par les hasards des premières récoltes, par le surcroît des taxes qu'on lui imposeroit, à raison des charrues nouvelles qu'il seroit obligé d'employer pour les défrichemens. Ainsi l'agriculture languit; ainsi une nation se trouve à la merci des étrangers pour sa subsistance. Or, les étrangers qui nourrissent une nation, en viennent tôt ou tard à l'asservir. L'Angleterre et le Portugal ont offert une preuve de cette vérité: mais l'exploitation des métaux précieux est-elle aussi une des causes de la misère des Portugais? Cette question a été long-temps débattue, et sa solution n'est pas facile.

On doit convenir d'abord que lors de la découverte

découverte des mines d'or , d'argent , de diamans , etc. les propriétaires , les entrepreneurs , les ouvriers , enfin tous ceux qui étoient employés à leur exploitation , s'y enrichirent. Comme l'argent arrivoit avec facilité , il disparoissoit de même. Il devenoit l'objet de l'attention générale. On ne songea plus qu'aux moyens d'en augmenter la masse ; et le luxe fit des progrès effrayans. Les nouveaux enrichis firent participer les marchands et les artisans à leur opulence. Ceux-ci , à leur tour , augmentèrent leurs consommations , se créèrent de nouveaux besoins. Il leur fallut hausser le prix de leurs travaux ; en sorte que cette affluence de numéraire , d'abord éblouissante , d'abord prise pour le signal d'une aisance universelle , ne tarda pas d'avoir de fâcheux résultats. Toutes les denrées , toutes les productions du sol et des fabriques , ayant renchéri dans le pays , les nationaux allèrent s'en approvisionner ailleurs à meilleur marché. Dès lors les agriculteurs se découragèrent , les manufactures languirent , les magasins se fermèrent , et les espèces s'écoulerent vers les pays étrangers. Les laboureurs n'arrachoient plus à la terre que ce qui étoit nécessaire pour leur subsis-

tance et celle de leur famille. Les négocians, ruinés par le luxe, ne pouvoient plus r'ouvrir leurs comptoirs. Vingt ans s'étoient écoulés sans qu'il s'en formât de nouveaux. Les ouvriers, sans travail dans leur pays, avoient porté leur industrie au dehors. Tel est l'état dans lequel M. de Pombal trouva le Portugal; et comme les vices radicaux du gouvernement n'avoient pu être extirpés même par sa main vigoureuse, tel est à-peu-près encore l'état dans lequel il l'a laissé.

Enfin il doit son appauvrissement actuel à une dernière cause. Pour faire face aux frais de ses guerres et à d'autres dépenses, il a été obligé de recourir à des emprunts; et comme des capitaux disponibles ne se trouvent pas dans un pays ruiné et sans industrie, il fallut les chercher dans les pays étrangers, et leur payer dix, quinze, et jusqu'à vingt pour cent d'intérêt. Cette surcharge pour le trésor royal a nécessité une augmentation dans les impôts. On a éteint successivement une partie de ces dettes ruineuses; mais les impôts sont restés.

On voit par ce résumé combien d'obstacles s'opposent encore à la prospérité du Portugal. Pour les franchir, il faudroit à son gouver-

nement une vigueur plus qu'ordinaire ; et il est foible. Il lui faudroit des lumières ; et ceux qui l'entourent et le dominent, ont grand soin de les écarter de lui.

Pour compléter ce que nous avons dit du commerce portugais, nous allons consigner ici l'extrait d'un mémoire qui nous a été communiqué sur cet objet.

EXTRAIT D'UN MÉMOIRE

S U R

LE COMMERCE DE PORTUGAL.

» LE commerce de Portugal avec les autres puissances, est à-peu-près le même que celui de l'Espagne, si l'on en excepte les perles, les diamans bruts et autres sortes de matières de joaillerie. A l'égard des autres marchandises, les Hollandais en importent la plus grande partie. C'est le Brésil et les autres colonies portugaises de l'Amérique et des côtes d'Afrique qui consomment presque toutes les marchandises que les vaisseaux français, anglais, hollandais, transportent à Lisbonne.

» Les Français ont fait long-temps seuls presque tous les envois des étoffes de soie qui se vendoient en Portugal; et jusqu'en 1667, il n'y avoit guère que les marchands de Paris, de Lyon et de Tours, qui en fissent le commerce. Deux choses ont fait tomber ce négoce, d'un grand profit pour la France;

l'une, l'infidélité des commissionnaires français ; l'autre, l'établissement des manufactures de soie, à Lisbonne, et dans quelques autres villes du Portugal. Il est résulté de cette seconde cause, la destruction du commerce des Génois, des Florentins, des Vénitiens et autres Italiens, qui avoient profité de la décadence de celui des Français. Une troisième circonstance a nui à ce dernier: c'est la défense qu'on fit en France des sucres et du tabac du Brésil, venant du Portugal, pour favoriser le débit de ceux de la compagnie française des Indes d'Occident, établie en 1664; les Portugais ayant, par une espèce de représaille, interdit l'entrée des objets manufacturés en France. Il se fait cependant encore en Portugal, quelque négoce d'étoffes de soie de frabrique française, particulièrement des plus beaux brocards d'or et d'argent.

» Ce sont les Hollandais qui ont le plus profité de nos pertes, et de cette mésintelligence entre les deux nations, si unies depuis le secours que les Français avoient généreusement accordé lors de la révolution de Portugal.

» On envoie aussi de Portugal au Brésil,

des toiles de Bretagne, des droguets, des serges et des brocards de toute couleur, que la France fournit. Les marchands d'Angleterre font la plus grande partie du commerce en soie, taffetas et soieries qui viennent de l'Italie; car, ces soieries sont celles dont le débit est le plus considérable, parce qu'elles conviennent à tout le monde. Les retours du Brésil sont en sucre, tabacs et cuirs.

» Tout le négoce du Brésil se fait par les vaisseaux portugais, et il n'est pas permis aux autres nations d'y envoyer leurs navires. Il y va cependant quelques *interlopes*, et assez souvent les Anglais ont part aux cargaisons qui se font pour cette colonie à *Lisbonne* et à *Porto*; mais, sous le nom de marchands portugais, à-peu-près comme on en use pour le commerce de l'Amérique espagnole. Les étrangers, à ce qu'on croit, ne perdent pas beaucoup à cette interdiction de commerce avec le Brésil, non-seulement à cause de la longueur du voyage, qui dure ordinairement une année, mais encore pour le peu de fret que l'on paie pour les marchandises qu'on y envoie, fret sur lequel, d'ailleurs, le roi de Portugal, pour contribuer aux frais de l'escorte qu'il donne, lève

un droit qui, l'un portant l'autre, va au quart de ce qui en revient au fretteur. D'ailleurs, les armemens et les équipages des vaisseaux portugais, sont à beaucoup meilleur marché que ceux des étrangers, à cause de la sobriété de la nation, et du modique salaire qu'on donne aux matelots. Les marchandises que l'on envoie au Brésil, et qui sont prises en Portugal, paient les droits de sortie à raison de cinq pour cent; celles qui viennent de l'étranger n'en paient que trois; mais elles ont déjà payé les droits d'entrée sur le pied d'environ douze pour cent, terme moyen entre ceux qu'on exige des diverses marchandises, dont quelques-unes paient plus et d'autres moins; à quoi il faut ajouter le droit de commission qui est de six pour cent pour les marchandises qui vont au Brésil, et de quatre pour cent pour celles qui en viennent.

» Les Portugais font un assez bon négoce sur les côtes d'Afrique. Outre les noirs, dont ils ont besoin pour leurs colonies du Brésil, ou qu'ils transportent dans celles des autres nations, ils en tirent de la cire, de l'ivoire et de la poudre d'or. Cette fourniture de nègres passa aux Français pendant la

guerre pour la succession d'Espagne; et à la paix d'Utrecht, aux Anglais.

» Le commerce que les Portugais entretiennent avec l'Espagne leur est très-avantageux, et il leur en revient une très-grande quantité d'argent en espèces, les Espagnols apportant en Portugal beaucoup moins de marchandises qu'ils n'en retirent. Celles que les Espagnols y introduisent, sont des moires, du taffetas, de l'indigo, de la cochenille et du mastic. Celles qu'ils en tirent sont des sucres et des tabacs. Les Hollandais, et surtout les Anglais, font un commerce très-considérable à *Porto* : celui des Français y est médiocre, quoiqu'il leur fût aisé de l'augmenter beaucoup. Il y vient, tout au plus, par an, huit ou dix vaisseaux de France, qui n'enlèvent guère les vins de *Porto*, que quand on en manque en France, les droits d'entrée dans le royaume étant très-considérables. En 1716, les sucres du Brésil valoient 13 ou 14 liv. l'*arroûe* ou *arrobe*, du poids de 32 livres de 14 onces : on les estime meilleurs et plus blancs que ceux de la Martinique; cependant on n'en charge que très-peu pour la France, parce qu'ils paient 20 ou 22 liv. par quintal de plus que ceux des

elles françaises. Les huiles qu'on tire de *Porto* ne sont pas, pour la plupart, extrêmement fines, et ne sont bonnes que pour les manufactures. *L'almon* d'huile, pesant 40 livres, s'y vend 13 liv. Quoique les huiles d'Espagne soient encore de moindre qualité, les Français les préfèrent à celles-ci, et n'en tirent de Portugal qu'en petite quantité. Les vaisseaux français font ordinairement leur retour en liège, tabac, et particulièrement en sumac et en fruits.

» Les Français, s'ils se livroient au commerce de *Porto*, pourroient y débiter par année 25 à 30 mille quintaux de *bacalau* (morue); les cargaisons en millet de 5 à 6 bâtimens de 60 tonneaux; environ 4,00 quintaux de brai, sur-tout de celui qu'on exporte en pain; 3 à 4,000 quintaux de fer de Biscaye, et 3 à 4,000 barriques de gondron: ils y trouveroient, en général, un débouché pour toutes les marchandises de France, et particulièrement pour ses étoffes. Les productions de ses manufactures sont fort estimées à *Porto*, ainsi que dans le reste du Portugal; mais elles y sont trop chères; et les Anglais et les Hollandais donnent les leurs à meilleur marché; et pour cette raison,

celles-ci, quoique moins en réputation que les françaises, nuiront toujours au commerce de ces dernières.»

Je crois devoir ajouter encore ici l'extrait d'une lettre qui me fut écrite de Porto, le 2 mai 1778, pendant que je visitois le Portugal: elle est d'un commerçant que j'avois consulté sur les relations commerciales du Portugal, sur-tout avec la France.

« Vous nous demandez, Monsieur, plusieurs éclaircissemens sur la situation de notre commerce avec la France; nous allons vous satisfaire en peu de mots. — Quant à l'article des toiles blanches, il s'expédie pour ce royaume une assez grande quantité de batistes de St.-Quentin, ainsi que des *royales* et des *brétagnes*, moins pour ici cependant, que pour Lisbonne, qui en tire beaucoup pour l'usage du pays et pour le Brésil, quoique les toiles d'Allemagne soient préférées, ainsi que celles de Silésie, à cause de leur bas prix; aussi le débit en est-il plus considérable ».

Les draps français, depuis les derniers traités, avoient été défendus; mais on fau-
doit à la douane, en y déclarant qu'ils étoient d'Hollande. C'est ainsi que les draps de France se sont introduits en Portugal pen-

dant nombre d'années, et qu'ils avoient la préférence, pour la consommation, sur ceux d'Hollande et d'Angleterre, quant à ceux de la première qualité, et particulièrement ceux teints en noir; car, pour les draps ordinaires, personne ne peut les donner à plus bas prix que les Hollandais et les Anglais. La défense des draps de France fut occasionnée par un négociant de Lisbonne, intéressé dans une fabrique. Ayant reçu une partie de draps, il voulut qu'on les lui expédiât comme draps de France, quoique les officiers de la douane prétendissent qu'ils étoient des draps d'Hollande. Il résulta de ce mal-entendu une rixe et des plaintes: le ministre en ayant été informé, fit défendre sévèrement l'entrée des draps de France. Il n'y a que les droguets noirs ou en couleurs, de Rheims, et les étamines du Mans, qui sont, en Portugal, un article de consommation, aucune nation n'ayant pu parvenir à les imiter: aussi ont-ils la préférence sur d'autres étoffes communes des pays étrangers.

La morue est un objet de conséquence pour le Portugal, puisque une seule province (1)

(1) Celle d'Entre-Douro-y-Minho, dans laquelle est situé Porto. (B.)

en reçoit annuellement environ 60 mille quintaux, et qu'il s'en débite autant dans les ports de Viana, de Figueira et d'Aveyro, sans y comprendre Lisbonne, dont la consommation est très-grande pour les besoins de cette capitale et pour ceux du Brésil. Il en passe aussi une grande quantité aux îles portugaises : mais ce sont les Anglais qui l'envoient de Terre-Neuve, sans que les Français y portent une seule cargaison.

Il en étoit de même du riz qu'on recevoit de la Caroline, et qui étoit préféré à tout autre : mais dorénavant on s'en pourvoira dans les colonies du Brésil. On ne permet point en Portugal l'entrée des marchandises des Indes, attendu que la nation portugaise fait directement, dans cette partie du monde, un commerce qui, après avoir fourni à tous les besoins du pays, fait passer à l'étranger son superflu, c'est-à-dire, la majeure partie de ce qu'il reçoit. Il en est de même du sucre, qui nous vient de *Rio-Janciro*, de *Fernambouc* et de *Paraíba*, et qui s'expédie pour Hambourg et l'Italie. Enfin, les cotons que nous recevons du Brésil s'expédient presque tous pour Rouen.

S U P P L É M E N T
D E L'É D I T E U R,

S U R L E C O M M E R C E D U P O R T U G A L.

Nous allons donner ici, sur le commerce du Portugal, des notions plus détaillées que celles que l'auteur a pu se procurer, et beaucoup plus récentes: elles sont tirées de l'excellent ouvrage du citoyen Arnoud, intitulé *Balance du Commerce de la France*; du second volume que James Murphy vient de publier, en 1798, à Londres, sur le Portugal, et qui n'est pas encore traduit en français; enfin, de divers renseignemens que nous avons été à portée de recueillir.

« Le commerce de Portugal, dit Murphy, comparé à ce qu'il étoit au commencement de ce siècle, peut être regardé comme très-florissant. Le règne de Joseph I^{er} a formé une époque nouvelle, non-seulement dans le commerce du royaume, mais encore dans toute son économie politique. C'est de ce

règne que date la rapide décadence du commerce des Anglais avec les Portugais : elle doit être attribuée en partie aux concessions obtenues d'eux par les autres nations, et en partie aux améliorations qu'ils ont faites eux-mêmes dans plusieurs branches de leur industrie. »

On reconnoît, à ces premières phrases, l'exagération d'un anglais, disposé à jeter les hauts cris aussitôt qu'on porte les plus légères atteintes aux prétentions exclusives et envahissantes de sa nation. Le reste de l'Europe ne s'apperçoit pas encore de ces *concessions* faites par le Portugal aux autres nations. A la vérité, le traité signé au Pardo le 24 mars 1778, rappelle les articles de la paix d'Utrecht, qui stipulent que les deux puissances se traiteront, *en matière de commerce, comme la nation la plus favorisée*. Il porte aussi que les sujets respectifs jouiront, sans nulle exception, des privilèges accordés à ceux de la Grande-Bretagne, par le traité de 1667, conclu entre cette puissance et l'Espagne. Mais ce trop fameux traité de Methuen, d'où date l'asservissement du Portugal à l'Angleterre, n'a été nullement modifié par celui du Pardo;

et l'Angleterre est restée dans la possession exclusive d'approvisionner de draps les Portugais, et de leur enlever tous leurs vins de Porto. Quant à la France, la cour de Madrid lui avoit ménagé implicitement, dans son traité du Pardo, la faculté d'y accéder; et cependant la cour de Versailles, par condescendance pour la pusillanimité de celle de Lisbonne, attendit que sa guerre avec l'Angleterre fût terminée, pour solliciter cette accession: elle ne fut signée à Madrid que le 15 juillet 1783. Et, quels avantages nouveaux cette vaine formalité a-t-elle procurés aux Français? Elle a pu donner quelques alarmes aux Anglais, parce qu'elle prouvoit qu'enfin la cour de Lisbonne avoit un peu reconqué la liberté de ses mouvemens: déjà même on en inféroit, dans le reste de l'Europe, que nous allions donner, pour notre propre compte, quelque réalité aux stipulations vagues du traité du Pardo qui nous devenoient applicables, et demander, qu'aux termes de l'art. 7 de ce traité, nous fussions traités, *en matière de commerce, comme la nation la plus favorisée.* Quelques négociations furent même ébauchées dans ce sens; mais l'incurie de notre

ministère, nos égards pour l'Espagne qui venoit de resserrer, par deux mariages de famille, ses liens avec le Portugal; la foiblesse d'une partie du ministère portugais; la malveillance de l'autre, firent encore ajourner indéfiniment cette conquête qu'auroit pu faire notre commerce.

Deux ans après, une querelle s'étant élevée entre nous et la cour de Lisbonne, au sujet du fort de Cabinde sur la côte d'Angola, l'occasion se présentoit de la faire renoncer à ses prétentions de souveraineté sur cette côte; d'obtenir du moins de participer aux avantages dont la partialité portugaise y laissoit jouir les Anglais: nous la laissâmes encore échapper. On ne voit donc pas sur quoi peuvent porter les plaintes de James Murphy.

Il faut convenir cependant que, par des causes, parmi lesquelles il ne faut pas ranger une de celles que cite cet anglais, les relations commerciales des Portugais se sont singulièrement étendues depuis 80 ans: la comparaison que fait le citoyen Arnoud, entre ce qu'il fut en 1716 et ce qu'il étoit il y a dix ans, en offre une preuve évidente.

A la première de ces époques, nos importations en Portugal ne s'élevoient pas au-dessus de 743 mille livres, et nous ne recevions de ses marchandises (consistant en vins, huiles, sucres, cacao, fruits secs, cuirs en poil, et tabac du Brésil), que pour la valeur de 343 mille livres.

En 1787, nous avons importé en Portugal pour la somme de près de *quatre millions* en grains, légumes, jambons, cotons de renvoi, étoffes, bonneteries de laine, dentelles et rubans de soie, papiers, cuirs, peaux apprêtées, mercerie, glaces, librairie; et nous avons reçu pour près de *dix millions et demi* de ses marchandises, sur lesquelles il y avoit 2,756,000 liv. en huiles, cacao, citrons, oranges, vins et épicerie; 5,153,000 l. en cotons, ivoire, peaux de chèvre, indigo, bois de teinture et de marquetterie; et 2,559,000 liv. en toile de coton des Indes, et tabac du Brésil.

Murphy observe que, d'après les registres de la douane de Lisbonne, le commerce des Anglais, en 1774 et 1775, avec cette ville seule, excédoit le double du commerce réuni de toutes les autres nations. Que lui faut-il donc davantage? Voudroit-il que ses com-

patriotes fissent absolument, sans concurrens, tout le commerce du Portugal ?

Il convient, d'ailleurs, qu'en 1785 la valeur totale des importations de l'Angleterre dans les ports de Lisbonne, de Setubal, de Figueira, de Porto, et dans ceux des Algarves, s'éleva à trois milliards 381,979,850 reis (il faut à-peu-près 180 reis pour une livre tournois); et que les exportations du Portugal en Angleterre, pendant la même année, furent portées seulement à un milliard 564,319,760 reis: d'où il résulroit une balance de 51,121,618 liv. sterl. en faveur de son pays.

Il ajoute que le commerce particulier du Portugal avec l'Irlande, pendant l'année 1784, produisit en importation 366,734,435 reis, et en exportation 140,439,720 reis; ce qui fait encore, en faveur de l'Irlande, une balance de 63,645 liv. sterlings.

Voici d'autres détails sur le commerce du Portugal, en général.

En 1790, il entra à Lisbonne 319 vaisseaux venant d'Angleterre et d'Irlande, 252 portugais, 321 des différentes parties de l'Europe, et 75 des ports américains. L'année précédente il étoit entré dans le Tage 60

navires anglais chargés de poisson de Terre-Neuve.

Depuis le mois de juin 1782 jusqu'en décembre 1784, les Anglais ont apporté, dans la seule ville de Porto, 150 mille quintaux de poisson, sans compter ce que les autres ports, y compris Madère et les Açores, en ont reçu par la même voie. On peut estimer à 202,500 liv. sterlings la valeur de tout ce que les vaisseaux anglais importent de ce comestible, année commune, dans tous les ports appartenans aux Portugais.

Les autres principales marchandises que ceux-ci reçoivent de l'Angleterre, sont les lainages et la quincaillerie. Il entra en Portugal, dans le cours de l'année 1784, pour la valeur de 2,058,766,150 reis en lainage seulement (près de 11 millions et demi de livres tournois).

Par ce seul article on voit assurément que les Anglais ont encore beaucoup à perdre avant de se plaindre de leurs relations avec le Portugal; et cependant Murphy prétend que l'exportation des fruits et autres productions du Portugal et de ses colonies pour l'Angleterre (celle des vins sur-tout), s'est tellement accrue dans ces dernières années,

tandis que les importations anglaises en Portugal ont diminué , qu'il est incertain à présent en faveur de laquelle de ces deux nations est la balance de leur commerce : M. Murphy, si bien informé d'ailleurs, n'auroit-il pas pu nous fournir la preuve de cette assertion ?

Les relations commerciales du Portugal avec l'Espagne n'ont jamais été bien considérables, et ne sont pas même susceptibles d'un grand accroissement. L'Espagne n'a guère que du bled à envoyer à ses voisins, qui n'en recueillent jamais assez pour leur consommation, tandis que ses provinces occidentales, la Manche et la Vieille-Castille en récoltent, dans les bonnes années, au-delà de leurs besoins. Cependant cette communication, réciproquement avantageuse, est gênée par toutes sortes d'entraves : il est de l'intérêt des deux puissances de les faire disparaître, lorsqu'enfin, après tant de projets, elles s'occuperont sérieusement d'un traité de commerce. En Europe, comme aux Indes, elles recueillent à-peu-près les mêmes productions; chacune des deux peut se passer des vins de l'autre. Le Portugal a lui-même d'assez beaux draps et de belles

soiries; et ce que l'Espagne pourroit lui fournir dans ce genre, ne soutiendrait pas la concurrence des marchandises anglaises de la même espèce. Le seul tabac est donc, entre ces deux nations, un objet important de commerce. L'Espagne prend, en vertu d'un arrangement conclu avec le Portugal, presque tout le tabac à fumer du Brésil, dont elle a besoin pour sa consommation : elle en reçoit, outre cela, beaucoup par la voie de la contrebande : ce qui doit s'inférer d'une circonstance facile à avérer, c'est que presque personne ne fume en Portugal, et qu'il y entre beaucoup plus de tabac à fumer qu'il n'en fait passer en Espagne par la voie légale. Il y a telle des dernières années, où le gouvernement espagnol a demandé au Portugal pour la valeur de 200 mille piastres en tabac du Brésil. Il le paie deux réaux (environ 10 sols la livre), et le revend quarante réaux. Ce tabac doit être conduit dans les magasins de l'Espagne, sur la frontière commune. Là, il est choisi par ses commissaires. Ce qui est de rebut est brûlé ou passe à Gènes.

Le Brésil fournit, d'ailleurs, au Portugal, un grand nombre de marchandises précieuses dont ce royaume exporte une partie. Les

principales sont le riz, dont on peut recueillir une immense quantité sur les bords de la rivière des Amazones, du sucre, des mélasses, du miel, de la cire, de la soie, du cacao, du café, des liqueurs, de l'huile de baleine, des bois de diverses espèces pour la construction et pour les meubles; du salpêtre, des plumes d'autruche, des cuirs de bœuf, des peaux de différentes sortes de quadrupèdes, et une très-grande variété de plantes pour la teinture, de plantes médicinales, balsamiques et aromatiques; entr'autres, trois nouvelles espèces de *quinquina*, dont l'une de couleur grise est imprégnée de gomme, de résine et d'huile essentielle, et préférable au meilleur *quinquina* du Pérou; enfin, et sur-tout, beaucoup d'or, d'argent, de perles et de pierres précieuses de différentes espèces.

Le Portugal exporte en revanche, pour le Brésil, un très-grand nombre d'objets, tels que des laineries, des toiles, des étoffes, des galons d'or et d'argent, du poisson sec, du fromage, du beurre, du vin, de l'huile, du vinaigre, du vermicelle, des macaroni, des raisins secs, et des verreries de toutes espèces, fabriquées à Maranhá, etc, etc.

Une portion assez considérable des riches productions du Brésil est exportée en fraude par les Anglais. Ils ont (ce que M. Murphy feint d'ignorer) des bâtimens qui croisent le long des côtes , dont les habitans leur remettent , clandestinement , de l'or , de l'argent , des diamans , et des épiceries.

Les Anglais ont plus d'un autre moyen de faire la contrebande avec le Portugal. Elle a été de tout temps , singulièrement favorisée par les paquebots qu'ils sont en possession d'envoyer de Falmouth à Lisbonne , malgré le parti que la cour de Portugal a pris récemment , de les faire visiter par un vaisseau de garde , stationné à l'embouchure du Tage. Dans la seule année 1790 , 29 de ces paquebots ont fait cette utile traversée. On a calculé que , dans l'espace de 30 ans , depuis 1759 jusqu'en 1772 , les paquebots de Falmouth ont exporté de Portugal en Angleterre 9,319,938 livres sterlings , tant en lingots qu'en espèces , somme à laquelle il faut ajouter les diamans et autres pierres précieuses , les sommes remises par les navires partant des ports de Lisbonne , Setubal et Porto , et celles qui ont passé indirectement en Angleterre par l'entremise de

la Hollande et des ports de la Méditerranée.

Le Portugal a aussi un commerce assez étendu, et même assez avantageux avec le nord; mais ses propres navires n'y contribuent presque pour rien. Ses sucres sont portés en grande quantité dans les ports des villes Anseatiques; et il y étoit, avant la guerre actuelle, notre principal rival pour cette production coloniale. Il envoie à Stettin, à Riga et à Pétersbourg, quelques parties de coton, de café, d'eaux-de-vie, d'huiles, de vinaigres, d'indigo, de gingembre, de tabac, de fromages, d'amandes, etc. etc.

En 1787, quarante-sept navires, dont deux seulement étoient portugais, transportèrent, dans le seul port de Hambourg, des marchandises portugaises pour la valeur d'environ cinq millions et demi de livres tournois.

En 1789, douze bâtimens allèrent de Pétersbourg en Portugal, et y apportèrent en marchandises de Russie, pour la somme de 223,195 roubles. Sur quoi nous remarquerons que le Portugal tire, de cet empire, chaque année, pour quelques millions de lin écru, qui est filé dans le pays; très-industrieux; situé à quinze ou vingt lieues au

nord de la capitale ; et que les toiles fabriquées avec ce lin sont consommées en partie dans le Portugal même, mais exportées pour la plus grande partie en Espagne.

Jé n'ai pu avérer à quoi s'élève le commerce d'exportation que le Portugal fait avec la Russie ; mais j'ai lieu de croire qu'il est à l'avantage des Portugais.

Voilà tous les détails que j'ai eus à ajouter à ceux que l'auteur avoit recueillis en 1778, sur le commerce de cette nation. S'ils laissent encore plusieurs choses à désirer, ils suffisent du moins pour prouver que les Portugais entrent pour beaucoup dans les rapports commerciaux du monde ; mais aussi qu'ils pourroient y entrer d'une manière beaucoup plus fructueuse pour eux-mêmes. (B.)

 CHAPITRE XI.
Agriculture.

L'AGRICULTURE est, sans contredit, le premier des arts et le plus essentiel à l'humanité, puisque c'est à lui qu'elle doit ses principaux moyens d'existence. Le laboureur, affaissé sous le poids du travail, oublie ses peines, lorsqu'il sait que sa subsistance est assurée; il travaille avec plus d'ardeur : la population s'accroît, l'industrie augmente avec le bonheur des peuples. Le paysan, heureux, ne craint point d'accroître sa famille à proportion de ses biens, à l'augmentation desquels elle contribue à son tour.

Pendant bien long-temps le Portugal a perdu ces vérités de vnc. Les habitans se bornoient à demander à la terre ce qui leur étoit absolument nécessaire pour eux-mêmes : mais comme il n'y avoit pas d'abondance, le bled se maintenoit constamment à un prix élevé.

Telle étoit l'agriculture dans le siècle dernier, lorsque les Anglais offrirent aux Por-

portugais de leur fournir des grains à meilleur
 marché qu'ils ne pouvoient les avoir dans leur
 propre pays. Le gouvernement, séduit par
 cette offre, permit l'importation des bleds.
 Le Portugal étoit alors riche en espèces que
 lui rendoit le Brésil, source de tous ses
 malheurs. Les grains arrivèrent d'Angleterre
 en abondance, et furent vendus à un prix
 inférieur d'un tiers au prix des bleds du
 pays. Les Anglais perdirent d'abord; mais
 ils avoient prévu que ce n'étoit qu'une
 avance qui leur rentreroit bientôt avec
 usure: ils connoissoient le génie du peuple
 portugais, et abusèrent de sa simplicité. Les
 cargaisons de grains, quoique multipliées,
 ne pouvoient suffire aux demandes des mar-
 chés. Aussitôt que le bled paroissoit, il étoit
 enlevé: le paysan retournoit dans son village
 sans avoir rien vendu de ce qu'il avoit ap-
 porté; il se désoloit; mais on l'appaisoit, on
 lui faisoit croire que c'étoit pour son bon-
 heur, et que bientôt il auroit du pain sans
 travailler. Les fermes furent abandonnées.
 Le laboureur, ne pouvant plus soutenir le
 nombre des charrues qu'il avoit, s'en défit;
 se borna à ne cultiver que la plus petite
 partie de sa possession; il chercha à en tirer

le pain nécessaire pour lui et sa famille. Ces vastes champs , au milieu desquels serpentent diverses rivières , et qu'on avoit vu autrefois couverts de moissons, restèrent incultes , et se changèrent en savannes abandonnées et dépeuplées. On ne s'aperçut de cette faute que sept à huit ans après ; et lorsqu'il n'étoit plus possible d'y remédier. Les grains que les Anglais avoient donnés jusque-là , à bon marché, avoient haussé de prix. Pour qu'ils se résignassent au joug qu'ils leur avoient imposé , ils cherchoient à leur persuader , 1^o. *que leur pays , naturellement stérile , ne pouvoit fournir à leur subsistance ; 2^o. que l'agriculture devenoit inutile en Portugal , parce que les autres états de l'Europe étoient obligés de lui fournir la nécessaire.*

« *Le Portugal , naturellement stérile , ne peut fournir à la subsistance de ses habitans !* »

Les explications que je vais opposer à cette absurde assertion , suffiront pour la détruire. Il n'y a point, il ne peut y avoir, de stérilité naturelle dans un pays peuplé. La population prouve la fécondité du terrain, comme la fécondité appelle la population.

Comment se faisoit-il, d'ailleurs, que dans le siècle dernier, le Portugal se suffisoit à lui-même ? S'il étoit devenu stérile, ce seroit la faute des hommes et non celle de *la nature*, qu'accuse l'assertion des Anglais. Mais il ne l'est pas : je m'en suis convaincu par mes propres yeux. J'ai traversé, sans exception, toutes les provinces du Portugal. Par-tout où il y avoit de la population, j'ai trouvé l'agriculture en vigueur. J'ai vu, à la vérité, des terrains qui pouvoient être cultivés, et qui ne l'étoient pas ; mais nous en avons indiqué la raison plus haut. Elle se trouve dans l'affluence des bleds étrangers : en sorte que les Anglais prennent ou affectent de prendre l'effet pour la cause.

Les naturalistes grecs et latins, exaltoient beaucoup l'abondance des productions du Portugal : et Pline dit qu'il étoit vraisemblablement l'endroit de l'univers destiné pour l'emplacement des Champs-Elysées (1). Il y a, en Portugal, il faut en convenir, des

(1) Sous le règne de Sanche I^{er}, de Sanche II et de Denis, *l'amour des laboureurs*, le Portugal recueilloit du grain en assez grande abondance, pour en avoir à exporter, après avoir pourvu à la consommation de tous ses habitans. (B.)

productions dont la culture est singulièrement négligée; mais ce n'est nullement le sol qu'il faut en accuser. Les productions prospèrent, abondent même dans des terrains dont la qualité est pareille à celle des terrains où elles sont très-clair-semées. Est-ce la faute des hommes ou celle de la terre?

« *L'agriculture, disent encore les Anglais, est inutile en Portugal, puisque les autres états de l'Europe sont obligés de lui fournir le nécessaire.* »

On sent qu'un pareil argument doit être de quelque poids pour les Anglais, qui profitent de l'incurie des Portugais, et qui, en flattant leur paresse, ont voulu les condamner à l'oïveté, pour les tenir dans leur dépendance. Mais cet argument paroissoit si peu concluant au marquis de Pombal, qu'il a fait tous ses efforts pour ranimer, chez ses compatriotes, le goût de l'agriculture : il avoit le courage et le talent nécessaires pour remplir cette tâche difficile, chez un peuple naturellement mou, nonchalant, attaché aux préjugés qui flattent ses penchans : le temps seul lui a manqué. Nous avons vu plus haut les moyens violens auxquels son caractère et la nécessité des circonstances l'avoient

fait recourir pour ramener les Portugais à l'agriculture, en diminuant la culture des vignes. La malveillance envenima ses intentions: on prétendit qu'il n'étoit guidé que par des vues d'intérêt personnel. Il y eut des murmures, quelques mouvemens d'insurrection. De pareils obstacles n'étoient propres qu'à l'affermir dans ses plans. Il insista sur leur exécution, avec cette sévère constance qui faisoit un des principaux traits de son caractère; et il eut enfin à s'applaudir de ses efforts. Vers la fin de son ministère, les productions du sol portugais commencent à abonder dans les marchés; et l'année dernière (1777), pendant que j'étois en Portugal, les habitans calculoient déjà qu'ils avoient gagné, par l'encouragement qu'on avoit donné à l'agriculture, de quoi suffire à plus de la moitié de leur subsistance: situation dans laquelle ils ne s'étoient pas trouvés depuis le dernier siècle. Mais la disgrâce de Pombal fait retomber le gouvernement portugais dans son premier état de langueur: les manufactures deviennent désertes; le clergé s'empare de l'esprit du souverain; la terrible inquisition reprend ses droits; on abandonne les ateliers pour courir

aux processions, qui se multiplient tous les jours; le goût du travail se perd; le pain renchérit; l'agriculture souffre, et les Anglais songent déjà à reprendre cette branche de commerce qu'ils avoient vu au moment de leur échapper. Voilà donc le Portugal replongé dans son ancienne misère: il a beaucoup de dettes; il manque des choses les plus essentielles à ses besoins; il est, d'ailleurs, tourmenté par des divisions entre les grands de la cour et le militaire.

Le peuple asservi de nouveau à ses préjugés, dominé par les prêtres, va retomber dans la misère: et qui voudroit songer à l'en arracher? Il ne sait payer que d'ingratitude ses bienfaiteurs. On a vu des hommes, après lui avoir rendu de grands services, échapper avec peine aux proscriptions des tribunaux; on a vu des généraux, des colonels, des gens à talens, poursuivis, accusés de crimes sous les plus frivoles prétextes; et ils n'avoient d'autres torts que celui d'être étrangers. Le peuple portugais, indolent, paresseux, n'a d'activité que pour projeter et consommer rapidement des forfaits; et sa fatale dévotion semble ne servir qu'à les sanctifier. C'est en Portugal qu'on voit des scélérats,

scélérats , avant de commettre un crime , aller à l'église , approcher des sacremens , pour demander la grace et le courage de consommer ce qu'ils appellent *une bonne action*. Celui qui assassina un malheureux à côté de moi , dans la place du Commerce , sortoit de l'église voisine , où on l'avoit vu dans un confessionnal.

Mais revenons à l'état de l'agriculture en Portugal. Toutes les provinces de ce royaume ne sont pas également fertiles ni propres au même genre de productions. Les oranges , par exemple , qui croissent en abondance dans l'*Estramadure* , l'*Alentejo* et le royaume des *Algarves* , ne se trouvent pas dans les provinces de *Beira* , *Tra-los-Montes* et *Entre-Douro-y-Minho*. L'agriculture de celle-ci est très - florissante : le voyageur est enchanté en traversant cette province , qui d'une extrémité à l'autre est une campagne brillante de culture et variée dans ses productions : c'est la seule où il y ait des prairies.

Celle de *Tra-lôs-Montes* est absolument ingrate ; elle n'est qu'un assemblage de montagnes escarpées , au sein desquelles les vents et les tempêtes règnent toute l'année. Elle

n'est cultivée que sur les bords des petites rivières qui serpentent au pied de ces montagnes. Dans cette partie, elle offre des sites très-variés et très-pittoresques, dont on jouit avec délices, lorsque les brouillards, presque continnels, se dissipent par intervalles et permettent à l'œil de les saisir. On ne connoît pas la charrue dans le Tralos-Montes; on y remue la terre avec des espèces de bêches, de pics ou de pioches; et malgré l'insuffisance apparente de ce labour, les récoltes sont abondantes. L'orge, le chanvre, le lin, le bled de Turquie surtout et quelques fruits, forment la partie la plus essentielle de ses productions. On y trouve aussi des troupeaux en assez grande quantité.

La province de *Beira* fournit à tous les besoins de la vie. Toutes les espèces de fruits, les plus excellens, se trouvent dans la vallée de *Coimbre*, sa capitale. Ses rivières, sont poissonneuses. Le poisson de mer foisonne sur ses côtes. On y trouve du miel, du sel, beaucoup de bestiaux; Tant d'avantages, joints à la pureté de l'air qu'on respire dans ce pays, en feroient un séjour délicieux, s'il étoit habité par tout autre peuple.

L'*Estramadure* est une province non moins bien favorisée par la nature, quant aux productions du sol. On y trouve toutes celles de *Beira*, sous un ciel plus chaud : les orangers, les grenadiers y viennent en pleine campagne. Tous les champs sont entourés d'aloës, qui se reproduisent avec autant de facilité que les plantes les plus communes. Les vins de cette province, sur-tout ceux de la partie méridionale, sont très-liquoreux (1).

L'Alentejo recueille, outre les diverses productions des autres provinces, le riz, qui seroit un objet bien essentiel, si on perfectionnoit sa culture, sans trop l'étendre cependant ; car en Portugal, comme ailleurs, elle a l'inconvénient d'être très-mal-saine.

Le royaume des Algarves est dans la plus heureuse position ; ce petit pays est parfaitement cultivé, et produit au-delà de ce dont ses

(1) On ne connoit guère, hors du Portugal, que les vins de *Porto*, de *Carcavelo* et de *Selubal*. Il en est cependant beaucoup d'autres qui n'ont pas moins de prix. Tels sont ceux d'*Alvor*, d'*Almada*, de *Caparica*, d'*Ourem*, de *Lamego*, de *Moncao*, etc. Celui de *Barrã-a-Barru*, est, sur-tout, fort recherché par les gourmets. (B.)

habitans ont besoin pour leur consommation.

Ce tableau rapide suffit pour prouver que le Portugal a reçu de la nature toutes les avances qui peuvent lui procurer des moyens abondans de subsistance : mais combien de vices moraux et politiques concourent à lui enlever la jouissance de tant de bienfaits ! Nous en avons déjà indiqué plusieurs. La manière dont les régimens sont recrutés n'est pas le moindre. Tous les soldats sont tirés d'une même province, pour être incorporés dans le régiment dont elle porte le nom. Arrachés pour la plupart aux campagnes, ils sont enlevés sans retour à la culture, qui se trouve abandonnée aux bras débiles des vieillards. L'énorme multiplicité des prêtres et des moines, qui explique presque tous les abus auxquels le Portugal est livré, est aussi une des principales causes de l'état déplorable de son agriculture. Chaque couvent a des revenus considérables, et occupe des emplacements immenses. Il s'y consomme en pure perte une quantité prodigieuse de pain, dont la plus grande partie est distribuée aux mendians. Les vivres et les fourrages y abondent, et sont de meilleure qualité qu'ailleurs. En parcourant les différentes

provinces du Portugal, j'aimois mieux m'arrêter dans un couvent que dans un village; j'étois sûr d'y trouver une bonne nourriture pour moi, de la meilleure paille et du meilleur grain pour mes chevaux: j'y allois demander l'hospitalité, que l'on ne me refusoit jamais; et je trouvois toujours, à l'entrée de chacun de ces monastères, environ 200 pauvres, leur plat sous le bras, attendant la soupe que le couvent leur fait distribuer chaque jour de l'année. J'apprenois du prieur lui-même que ces fainéans arrivoient des endroits circonvoisins. Il m'arouoit que c'étoit un abus, mais qu'il l'avoit trouvé établi et qu'il se garderoit bien de le réformer. On devine facilement pourquoi. Ces troupes de mendiants, que les moines entretiennent ainsi beaucoup plus par politique que par charité, sont des espèces de milices sur lesquelles ils exercent une grande influence. Instrumens dociles entre leurs mains, ces fainéans sont très-dangereux pour le gouvernement. Dès qu'il y a des mécontentemens à exprimer, ils ne manquent pas d'élever leurs voix séditieuses; et on est sûr de les voir jouer un rôle principal dans tous les attroupemens tumultueux. Le gouverne-

ment de Portugal auroit bien dû , depuis long-temps imiter à cet égard du moins, ces Anglais avec qui il a des relations si intimes. Ils ont établi des hôpitaux où doivent se rendre tous ceux qui se déclarent incapables de gagner leur vie. Ces malheureux y trouvent un asyle et la subsistance. S'ils sont vieux ou invalides , on ne leur impose aucune espèce de travail ; mais s'ils sont jeunes et capables d'exercer un métier quelconque , on leur donne de l'ouvrage ; et l'argent qu'ils gagnent , ainsi appartient à l'hôpital , sert au vêtement des pauvres , etc. Chaque année le parlement accorde une somme pour l'entretien des hôpitaux des provinces ; et les pauvres qui , par faiméantise , ne veulent pas rester dans les maisons , et qu'on trouve mendiant soit dans les villes , soit dans les campagnes , sont arrêtés et transportés sur-le-champ dans les colonies. Cette loi est commune aux deux sexes. A l'entrée de chaque ville ou village , on trouve affichée une ordonnance par laquelle le gouvernement défend à tous les indigens de demander l'aumône , sous peine d'être transportés dans les colonies ; et à tous particuliers de la faire sous peine d'une amende propor-

tiennée à leur fortune. Une pareille mesure, adoptée en Portugal, rendroit à l'agriculture, aux arts, aux métiers, au commerce, une foule de bras oisifs et d'autant plus dangereux dans leur oisiveté, que les Portugais des classes inférieures sont violens et capables de se livrer aux plus grands excès (1).

(1) A ces observations sur l'agriculture du Portugal, nous allons en ajouter quelques-unes beaucoup plus récentes et tirées en grande partie du nouvel écrit de *James Murphy*, que nous avons déjà cité.

L'expérience a enfin appris aux Portugais, que l'agriculture est infiniment plus importante pour eux que leurs mines d'or et d'argent. Ces sources illusaires de prospérité, ont commencé à perdre de leur prix, depuis qu'ils ont comparé la situation de leur pays avec celle des pays dont les revenus dépendent, non des mines lointaines, mais des productions de leur propre sol.

L'académie royale de Lisbonne n'a pas peu contribué, par ses recherches, par ses écrits, par les prix d'encouragement qu'elle a distribués, à éveiller l'industrie dans tout le royaume. L'objet de ses sollicitudes est de faire creuser des canaux, de rendre les rivières navigables, d'introduire des machines utiles aux arts, de défricher les marais, de perfectionner les ports, d'ouvrir de nouvelles routes au commerce, de nouveaux débouchés à l'industrie.

Mais ses succès seroient bien plus rapides et bien plus complets, s'ils n'étoient pas contrariés par de mauvaises loix, par une foule d'institutions vicieuses, auxquelles le gouvernement seul peut remédier.

Le pays est distribué en propriétés beaucoup trop vastes. Les grandes routes sont mal entretenues, et les rivières obstruées dans leur cours. Quelques-unes, faute d'être encaissées, sont sujettes aux débordemens. Les laboureurs ne sont pas assez nombreux, et ne sont pas à beaucoup près considérés comme ils devroient l'être. Ils sont accablés de redevances féodales, d'impositions, et quelquefois d'oppressions de tout genre. Les jours de fête sont beaucoup trop multipliés. Les fermiers sont ignorans; leurs enfans abandonnent leur utile profession pour aller se corrompre dans les villes. Il y a une foule de domestiques et de vagabonds qui sont perdus pour l'agriculture; enfin elle n'a pas, pour prospérer, une quantité suffisante de bestiaux. Voilà les vices qu'il faut corriger, avant que les sages vœux de l'académie de Lisbonne puissent être remplis.

Ils expliquent comment les deux tiers du Portugal sont encore à présent incultes, et comment la portion qui est cultivée en vignes, olives, bled, légumes, bois, etc. ne l'est pas au degré de perfection où elle pourroit être et où elle étoit effectivement vers la fin du treizième siècle.

Les plants d'oliviers sont, en général, assez négligés; et les vignobles occupent beaucoup de terrains, qui seroient plus propres au bled ou au maïs. On renouvelle rarement les plantations de bois; et les anciennes forêts ne sont pas administrées avec soin.

Le lin n'est pas cultivé en quantité suffisante pour la consommation intérieure ; et la culture du chanvre est presque entièrement négligée.

Celle des pommes-de-terre est très-peu connue en Portugal ; on s'occupe, au contraire, en beaucoup d'endroits, de celle des topinambours, qui sont moins farineux et moins nourrissans.

Les fermiers sont encore imbus de l'ancien préjugé que toute espèce de sol est également propre à toutes les productions.

Les prairies sont presque entièrement inconnues dans le royaume, quoiqu'on y trouve de belles vallées, qui seroient très-propres à ce genre de culture.

Quant à la manière de préparer le terrain, elle est ou ne peut pas plus imparfaite. La charrue ne fait qu'égratigner la terre. On connoît à peine l'usage de la herse, ainsi que celui de sarcler les champs. On sème aussitôt après avoir labouré, sans laisser à la terre le temps de s'imprégner des particules fécondantes de l'atmosphère.

On n'entend rien non plus aux engrais ; car on n'en a d'autres que la bruyère qu'on laisse pourrir le long des grandes routes, et dont les pluies entraînent les particules salines et huileuses, si favorables à la végétation.

Enfin, comme la plus grande partie du pays est montagneuse, il arrive souvent que faute de soins, les récoltes sont détruites et entraînées par les torrens.

Tel est l'état de l'agriculture moderne en Portugal. Elle pourroit être fort différente pour la prospérité du

pays, mais non pour l'intérêt des Anglais; et il est bien généreux à un de leurs écrivains d'avoir révélé aux Portugais les causes de leur appauvrissement et les moyens d'y remédier. (B.)

Fin du premier Volume.

T A B L E
DES CHAPITRES
Du premier Volume.

CHAPITRE PREMIER.

<i>Voyage et arrivée du ci-devant Duc, à Lisbonne.— Couronnement de la Reine.</i>	Page 1
CHAP. II. <i>Climat et origine du royaume de Portugal.</i>	9
CHAP. III. <i>Description géographique du Portugal.</i>	16
CHAP. IV. <i>Constitutions et Loix du Portugal.</i>	42
CHAP. V. <i>Religion.</i>	53
CHAP. VI. <i>Mœurs et Coutumes des Por- tugais.</i>	69
CHAP. VII. <i>Gouvernement.</i>	106
CHAP. VIII. <i>Colonies Portugaises.</i>	143

CHAP. IX. <i>Population.</i>	Page 185
CHAP. X. <i>Commerce.</i>	190
<i>Extrait d'un Mémoire sur le Commerce de Portugal.</i>	228
<i>Supplément de l'Editeur sur le Commerce du Portugal.</i>	237
CHAP. XI. <i>Agriculture.</i>	250

Fin de la Table des Chapitres du premier
Volume.

e 188
190
merce
228
merce
237
250

V O Y A G E

DU CI-DEVANT DUC

DU CHATELET,
EN PORTUGAL.

T. II.

emier

W O Y A G E

DU CHATELIER

DU CHATELIER

W O Y A G E

DU CHATELIER

DU CHATELIER

W O Y A G E

L I L

DU CHATELIER

W O Y A G E

A. HARRIS

DU CHATELIER

V O Y A G E

DU CI-DEVANT DUC

D U C H A T E L E T ,

E N P O R T U G A L ,

O U S E T R O U V E N T

DES détails intéressans sur ses Colonies, sur
le Tremblement de terre de Lisbonne, sur
M. DE POMBAL et la Cour;

REVU, corrigé sur le Manuscrit, et augmenté de
Notes sur la situation actuelle de ce Royaume et
de ses Colonies,

PAR J. FR. BOURGOING, ci-devant Ministre
plénipotentiaire de la République française en Espagne,
Membre associé de l'Institut national.

Avec la Carte du Portugal, et la Vue de la Baie de Lisbonne;

T O M E S E C O N D .

A P A R I S ,

Chez F. BUISSON, Imp.-Lib. rue Haute-Feuille, N^o. 20.

A N V I D E L A R É P U B L I Q U E .

VOYAGE
DU CI-DEVANT DUC
DU CHATELET,
EN PORTUGAL.

CHAPITRE XII.

Militaire.

PENDANT plus d'un siècle, le militaire du Portugal avoit été dans le plus grand avilissement : à peine ce royaume pouvoit-il mettre dix mille hommes sur pied ; encore n'étoit-ce que des paysans, ou, pour mieux dire, des vagabonds, sans uniforme, sans armes et sans aucune discipline, demandant l'aumône et se livrant aux plus grands désordres. Lorsqu'un portugais avoit une vengeance à exercer, il s'adressoit à un de ces hommes féroces, qui, pour une somme modique, le débarrassoit au même instant de son ennemi. Les officiers mêmes de cette armée étoient sans aucune espèce de considé-

ration. C'étoient les domestiques, les valets des officiers supérieurs, qui servoient de majors, de capitaines, de lieutenans, et qui, malgré l'uniforme dont ils étoient revêtus, continuoient à servir leurs maîtres à table, et à les suivre dehors. Enfin le Portugal, étant entré en guerre avec l'Espagne, en 1762, attira à son service le comte de la *Lippe*, dont l'arrivée fut l'époque de la restauration de l'armée portugaise, qui est aujourd'hui sur un pied un peu plus respectable: mais les talens et les efforts de ce général étranger n'ont pu parvenir à la purger de tous les vices qui l'infestoient. Il fut assez mal secondé par le marquis de Pombal, qui n'avoit aucune connoissance de la guerre, qui ne voyoit dans le militaire qu'un instrument de sa politique, et qui l'a toujours tenu dans la plus servile dépendance.

Il y a un an que ce ministre, préparant une nouvelle guerre contre l'Espagne, avoit forcé les moyens de son pays, en lui créant une armée supérieure à ses facultés. Ces troupes étoient mal payées, mal conduites, et n'avoient que peu ou point de réglemens de discipline. On s'apperçut bien que le comte de la *Lippe* n'avoit fait qu'ébaucher

la réforme pour laquelle il avoit été appelé: il auroit dû séjourner beaucoup plus longtemps pour la consommer. Mais du moins il a rendu un grand service aux Portugais; il leur a indiqué le but; il leur a tracé la route. La formation de leur armée est déterminée, sa composition est moins vicieuse, et, avec quelques soins, elle pourroit tenir une place distinguée parmi les armées de l'Europe; car ses soldats ne sont point étrangers aux qualités qui rendent propres au métier de la guerre.

Les Portugais sont robustes, vifs, adroits, et, quoique d'une taille en général peu avantageuse, leur rassemblement en corps de troupes ne forme point un coup-d'œil désagréable. Ils sont extrêmement patients, et d'une sobriété inconnue aux autres nations, si ce n'est aux Espagnols. Il n'y a point d'hommes plus propres à soutenir les fatigues de la guerre: en revanche, ils sont paresseux, mal-propres, et peu accoutumés à être commandés; cependant, avec des soins et une attention suivie, on pourroit faire des Portugais d'excellens soldats; leur haine même pour les Espagnols leurs voisins, est un véhicule

de plus pour leur courage (1). Dans les Portugais, à la vérité, c'est un vice inné de haïr tout ce qui n'est pas de leur pays; aussi règne-t-il dans leur armée la plus grande désunion, à cause du nombre d'étrangers qui y sont attachés. Au reste, cette aversion nationale est en partie excitée et justifiée par le dédain avec lequel les autres peuples affectent de traiter les Portugais, lors même qu'ils viennent faire fortune, ou chercher un asyle dans leur pays.

Les officiers portugais savent très-mal le métier qu'ils professent; ils ne sont nullement propres à former des soldats, et à peine connoissent-ils, pour eux-mêmes, les règles de la discipline; ils ont même des ordonnances militaires fort imparfaites. Leur paye est très-modique: celle des officiers étrangers au service du Portugal est double, et c'est encore

(1) Il faut bien que les Portugais puissent être courageux contre d'autres ennemis que les Espagnols, puisqu'ils le sont, même en faisant cause commune avec eux. Ils étoient auxiliaires dans la dernière guerre de l'Espagne contre la France; et les Français eux-mêmes n'ont pu s'empêcher de rendre justice à leur bravoure. Il est vrai qu'au lieu de la haine nationale, elle avoit pour aliment le fanatisme royal, combiné avec le fanatisme religieux. (B.)

une raison qui anime les officiers portugais contre eux. Les premiers dédaignent de communiquer avec ceux-ci, et se privent par-là de l'occasion de s'instruire. Ils vivent retirés et dans l'ignorance la plus crapuleuse. Sous M. de Pombal, le militaire, fort négligé, étoit plein de défauts, incomplet et manquant de tout, principalement d'officiers : les soldats, sans instruction et superstitieux, étoient difficiles à conduire par des chefs sans expérience : aussi, lorsqu'en 1762 on se vit au moment d'entrer en campagne, rien n'étoit encore préparé; on manquoit même d'officiers : il fallut promptement en chercher par-tout, et s'en procurer à quelque prix que ce fût. M. Pinto, alors chargé d'affaires du Portugal à Londres, devint le principal recruteur de son pays; il envoya en Portugal une foule de gens de toute espèce et de toutes les nations, pour qu'on en fit des officiers. Comme les Portugais en avoient besoin, ils prirent tout ce qui se présenta; aussi se trouva-t-il dans ce ramas toutes sortes d'aventuriers. De mauvais sujets, des filoux, des hommes échappés à l'échafaud, furent tout-à-coup transformés en officiers à double paye, sur les plus légères recomman-

dations. Telle fut la composition de l'armée portugaise en 1762. Aujourd'hui cette armée, sans compter les troupes de la marine et des colonies, est au complet de 26,000 hommes d'infanterie, et d'environ 5,000 hommes de cavalerie en 26 escadrons. Il y a, outre cela, une milice formée de tous les paysans, et qu'on porte à plus de 100,000 hommes. Ces miliciens n'ont aucune paye; mais leur acharnement contre les Espagnols leur fait prendre les armes avec joie, aussitôt qu'il s'agit de les combattre. C'étoit autrefois une troupe très-misérable; lors de la guerre de 1762, elle a été mise sur un meilleur pied.

L'infanterie portugaise consiste en 26 régimens de 1200 hommes chacun, 6 régimens d'artillerie, et un corps d'ingénieurs. Si on observoit exactement les nouvelles ordonnances rédigées par le comte de la *Lippe*, le Portugal pourroit avoir de très-bons soldats; mais on les fatigue en pure perte, à la marche, au maniement des armes et aux manœuvres, sans jamais les exercer aux détails de campement. Leur parfaite inexpérience dans ce genre seroit sans doute très-embarrassante à l'ouverture d'une campagne. La formation des bataillons est d'ail-

leurs vicieuse; chacun d'eux est composé de sept compagnies de 114 fusiliers, mais sans grenadiers; en sorte qu'on ne peut les rompre que par des divisions inégales, et sans produire de la confusion (1). On devoit

(1) Voici les notions très-abrégées que James Murphy donne sur l'état présent de l'armée portugaise.

L'établissement militaire du Portugal, consiste présentement (en 1797) en vingt-neuf régimens d'infanterie, & compris quatre bataillons d'artillerie et un corps d'ingénieurs. On peut évaluer le tout à vingt mille hommes. La cavalerie est divisée en onze régimens, faisant environ quatre mille hommes. La milice et les auxiliaires des différentes provinces, sont évalués à vingt-cinq mille hommes qui, pendant la paix, sont à la demi-paye.

L'uniforme de l'infanterie, comme de la cavalerie est, habit bleu, pantalons blancs. Le corps de la marine est habillé de vert. Le comte de la Lippe n'a eu que le temps d'ébaucher la restauration de l'armée portugaise. L'économie mal-entendue du gouvernement l'a fait congédier beaucoup trop tôt; on auroit du moins dû lui laisser le temps de déterminer l'étendue et la direction des montagnes et des autres barrières naturelles, le cours des rivières, la position et la force des places, de dresser sur tous ces objets, des cartes et des plans, sans lesquels il est impossible de préparer une campagne d'après des données certaines. Les Portugais n'ont, à cet égard, que des connoissances très-imparfaites; mais il est vrai que leurs voisins et

pareillement accoutumer ces troupes à travailler aux fortifications, afin de les préparer à construire des retranchemens, et autres ouvrages dont le besoin se fait sentir dans le cours d'une campagne. L'artillerie est aussi très-mal exercée, très-ignorante et mal composée : les canons sont mal fabriqués et trop matériels. Les meilleurs qu'elle ait viennent d'Angleterre. Il n'y a point d'école pour les artilleurs portugais ; ce sont des étrangers qui leur apprennent en ce genre le peu qu'ils savent. La nature du terrain en Portugal y rend cependant l'artillerie bien essentielle pour la défense. Les nombreux défilés dont ce royaume est rempli, n'auroient besoin que d'une artillerie peu nombreuse, mais bien organisée et bien servie, pour arrêter des armées entières. Tout est encore informe et grossier dans celle des Portugais : ses affûts sont si pesants, qu'on a beaucoup de peine à faire mouvoir ses canons. Le corps des

leurs ennemis naturels, les Espagnols, ne sont guère plus avancés qu'eux. Aussi, un ingénieur espagnol a-t-il observé, avec assez de fondement, que ces deux puissances, depuis la fondation de leurs monarchies, n'ont pas encore fait une seule campagne d'après les vrais principes de la guerre. (B.)

ingénieurs est peut-être en ce moment le moins mauvais des corps militaires du Portugal, quoiqu'il renferme encore beaucoup d'ignorans et de sujets très-peu propres au métier que le hasard, plutôt que le goût, leur a fait embrasser.

Dans les différentes places de guerre que j'ai visitées, j'ai trouvé beaucoup d'ingénieurs français, dont plusieurs m'ont paru avoir un véritable mérite. C'étoient, pour la plupart, d'anciens officiers qui avoient été obligés d'abandonner leur patrie pour des affaires malheureuses: mais ils ont, en général, fort peu à se féliciter de leur expatriation. Leurs talens ne sont propres qu'à réveiller l'envie chez cette nation essentiellement jalouse de la supériorité des étrangers, et qu'à leur susciter des persécutions. On en a des preuves répétées. Dans les différentes guerres que les Portugais ont soutenues contre les Espagnols, les plus habiles ingénieurs ont été les premiers sacrifiés à la jalousie des officiers généraux portugais. D'ailleurs, tout ce qui tient au génie et aux fortifications en Portugal, est négligé au-delà de ce qu'on pourroit croire. Se persuadera-t-on, par exemple, que le gouvernement n'a encore fait faire

aucune carte géographique; qu'il n'a ni plans topographiques des pays qui peuvent devenir le théâtre de la guerre, ni places régulièrement fortifiées, ni connoissance exacte du cours des rivières et des nombreux défilés dont le royaume est sillonné dans tous les sens, ni rien en effet de ce qui est nécessaire pour dresser un plan de campagne.

Nous avons dit qu'il n'y avoit pas à la cour de Lisbonne de garde à pied particulière pour les personnes royales, si ce n'est une centaine de hallebardiers, qui n'avoient pas même d'uniforme il y a six ans: aujourd'hui ils portent habit bleu et veste écarlate, l'un et l'autre galonnés en or. Lorsque le roi et la reine sortent du palais, ce sont des détachemens de différens régimens de cavalerie qui les suivent. L'uniforme de l'infanterie portugaise, modelé sur celui des Prussiens, auroit, avec un peu plus de propreté, une assez agréable apparence. On a seulement donné aux soldats des chapeaux dont les cornes sont ridiculement courtes (1). Ses fusils, ses armes, toutes les parties de son équipement,

(1) Ce minutieux défaut, qui a paru assez important à M. du Châtelet, pour être mentionné, ne subsiste plus. Les chapeaux uniformes des Portugais,

viennent d'Angleterre : il n'y a pas plus de sept ans que ce pays fournissoit encore aux troupes portugaises leurs habits tout faits , leurs souliers , et jusqu'à leurs chapeaux tout retapés.

La cavalerie portugaise , mieux soignée et bien conduite , seroit certainement une des plus belles de l'Europe : la plupart de ses chevaux sont Andaloux ; elle en tire quelques-uns de la frontière de *Beira* , de l'*Estramadure* portugaise et du *Tra-los-Montes*. Ces chevaux sont coupés comme ceux de notre cavalerie française , et ont la taille assez élevée. S'il est vrai que pour qu'une cavalerie soit bonne , il faut qu'elle réunisse la solidité , l'ordre , la vitesse et la force , on peut dire que celle des Portugais remplit à peine la moitié de son objet : mais on ne pourroit lui refuser la vitesse et la force. Il n'est pas rare de la voir , dans ses évolutions , franchir en escadrons les fossés et les haies ; ce que la cavalerie espagnole n'a jamais su faire.

Il y a en Portugal 12 escadrons de cuirassiers qui ressemblent assez aux nôtres. Voyez une des planches qui ornent le volume que James Murphy vient de publier sur le Portugal. (*B.*)

rassiers, qui sont sur un assez bon pied : mais je doute que ce corps pût résister au premier choc de la cavalerie espagnole ; car les chevaux sont, en Portugal, d'une taille bien moins avantageuse. Chaque régiment de cavalerie est composé de 400 hommes ; et chaque escadron, de quatre compagnies : formation qui a le double inconvénient de nécessiter un trop grand nombre d'officiers, d'entraîner de grandes dépenses. On prétend que les compagnies des régimens de cavalerie qui sont cantonnés dans les provinces, produisent à leur capitaine jusqu'à 10,000 livres par an. Celles qui sont à la cour rapportent beaucoup moins, parce qu'elles éprouvent plus de pertes ; ces détachemens, qui accompagnent au-dehors les personnes royales, étant toujours obligés de courir ventre à terre.

Au reste, ce que la cavalerie et l'infanterie ont de commun en Portugal, c'est que, dans l'une et l'autre arme, on est engagé pour toute sa vie. Ni les fantassins, ni les cavaliers, ne peuvent quitter l'armée, que lorsque des raisons majeures l'exigent ; comme la vieillesse, la maladie, la mort de parens qui laisseroient une famille à l'abandon. Ces

malheureux soldats sont alors renvoyés chez eux sans un sou de paye et sans retraite, lors même qu'ils ont servi vingt et trente ans. Dans les différens villages que j'ai traversés, j'ai trouvé des paysans qui, après un service aussi long, après avoir fait la guerre, ce qu'ils me prouvoient en me rapportant les dates et les détails de leurs campagnes, avoient été renvoyés chez eux pour cause de vieillesse, et y languissoient dans la misère.

Les régimens, soit d'infanterie, soit de cavalerie, restent dix et quinze ans dans les mêmes garnisons ou dans les mêmes quartiers. Cet usage a de véritables inconvéniens pour les corps de troupes en général. Pour ceux d'infanterie, il n'est, en Portugal, justifié par aucune bonne raison; mais il est motivé, pour la cavalerie, par la rareté des fourrages, par la différence notable qu'il y a entre les fourrages d'une province et ceux d'une autre, et par les pertes de chevaux qu'entraîneroient de fréquens changemens de nourriture. La paye de la cavalerie est double de celle de l'infanterie. Autrefois les capitaines nommoient les officiers qui étoient au-dessous d'eux; ou du moins les

personnes qu'ils proposoient pour les emplois inférieurs, étoient toujours acceptés: ils plaçoient ainsi leurs créatures; et comme ils recevoient presque toujours une somme de ceux qu'ils nommoient ou faisoient nommer, ils se créoient, par ce vil moyen, un revenu assez considérable. On se figure quelle doit être la composition d'un corps d'officiers ainsi choisis. Ils étoient admis, sans qu'on s'inquiétât beaucoup, ni de leur éducation, ni de leur moralité, ni de leur naissance. Cependant, par une singulière conséquence, les cadets qu'on admet à la suite des corps, sont obligés de produire des preuves incontestables de leur noble origine, et d'être agréés par le roi et par leur capitaine. Ils sont considérés dans le corps comme les officiers eux-mêmes, et vivent avec eux. Quand il y a quelques emplois à donner, ils ont la préférence sur les autres concurrens, étrangers au corps. Une autre circonstance assez étrange, c'est qu'il y a tels régimens, tant d'infanterie que de cavalerie, où des emplois restent vacans dix, douze et quinze ans. Quelquefois des compagnies sont pendant le même espace de temps sans capitaines, des régimens sans majors et même sans colonels: les personnes

qui devroient occuper ces emplois, ou n'existent plus, ou sont ensevelis, soit dans les cachots de l'inquisition, soit dans les prisons de l'état.

Les principaux grades actuels du militaire de Portugal, sont ceux de généraux, de lieutenans-généraux et de maréchaux-de-camp. Jusqu'à la mort du roi Joseph, la plupart de ces places étoient remplies par des étrangers. Depuis cette époque, la plupart d'entr'eux se sont dégoûtés, et ont abandonné le service pour retourner dans leur patrie; d'autres ont été renvoyés; en sorte qu'actuellement les officiers-généraux sont en très-petit nombre. Ce sont des seigneurs portugais presque tous sans expérience, sans talens militaires, et sans envie d'en acquérir, croyant avoir rempli leur tâche envers leur patrie, quand ils ont été scrupuleusement fidèles aux pratiques extérieures de leur culte. Leurs enfans sont élevés comme eux dans l'ignorance de leurs vrais devoirs; et à peine échappent-ils aux lisières d'une éducation extrêmement vicieuse, qu'on leur fait contracter les liens du mariage. On chercheroit donc vainement parmi eux des hommes

instruits (1), des hommes attachés à leur pays, et dignes de le servir.

L'armée portugaise ne connoît point d'état-major ; elle a seulement eu, pendant quelque temps, un major-général ; encore cette place n'étoit-elle remplie que par un étranger, qui, d'après plusieurs mécontentemens, s'est éloigné de la cour. Ses fonctions ont été partagées entre deux inspecteurs des troupes.

Les Portugais ne connoissent non plus ni intendans d'armées, ni commissaires des guerres ; ils n'ont presque point de réglemens sur les vivres et les fourrages : cependant l'abandon auquel est livrée leur agriculture, rend cet établissement plus nécessaire qu'à aucun autre peuple. Ils ignorent jusqu'à l'usage des magasins : aussi la subsistance de leur cavalerie, en temps de guerre, est-elle très-difficile et très-précaire. Enfin, comme

(1) M. du Châtelet est beaucoup trop sévère dans le jugement qu'il porte sur tous les nobles portugais. On voit que c'est sur-tout dans la société de M. de Pombal qu'il a appris à les connoître. La règle qu'il établit ici admet au moins quelques exceptions, et nous pourrions en citer. (B.)

nous l'avons dit, ils ne connoissent pas, même imparfaitement, la topographie du pays qu'ils peuvent être dans le cas de défendre. Heureusement pour eux que la nature elle-même a pris soin de le mettre à l'abri des invasions, et de lui donner des voisins qui connoissent encore moins le pays qu'ils pourroient tenter d'envahir. Les Espagnols l'ont bien prouvé dans leur guerre de 1762 contre le Portugal. Ils étoient si mal informés de la position de ses différentes montagnes, de leurs chaînes, de leurs défilés, du cours des rivières, qu'à cette époque ils vouloient pénétrer dans la province de *Beira*, et traverser la province de *Tra-los-Montes*, pour aller assiéger Porto; c'est-à-dire, qu'ils prétendoient faire passer une armée par des chemins escarpés, qui sont à peine praticables pour les gens du pays, et que les voyageurs ne peuvent franchir qu'à l'aide des mules accoutumées à ce périlleux trajet.

Ils avoient cependant à leur tête, un homme accoutumé à conduire des troupes, mais qui, dans cette occasion, se trompa grossièrement. C'étoit *Orelly*, qui, sans connoissance préliminaire du terrain, s'étoit engagé au sein de ces montagnes inaccessibles, dans des

défilés si étroits , que par-tout avec deux canons et une vingtaine de soldats , on pourroit arrêter l'armée la plus nombreuse. Le Portugal a d'ailleurs , sur les frontières , des places assez fortes ; et , tout bien examiné , n'est pas aussi facile à conquérir que les Espagnols le croyoient en 1762. Le roi d'Espagne y avoit fait entrer quarante mille hommes. Les Portugais n'avoient à leur opposer au plus , que huit mille hommes d'infanterie et deux de cavalerie. Le ministre , se reposant sur son astucieuse politique et sur les trésors dont il pouvoit disposer , avoit tellement négligé l'armée , que lorsque le comte de la Lippe vint en prendre le commandement , il ne put parvenir à rassembler , à son premier camp de *Villaviciosa* , plus de 5000 hommes , manquant d'armes , de munitions , de fourrages , et sur-tout d'officiers. Il n'eût pas été surprenant qu'avec de pareilles forces les Portugais eussent été obligés de mettre bas les armes. Les troupes anglaises qui furent envoyées à leur secours , leur furent plus nuisibles qu'utiles. Les Irlandais qui en faisoient partie , y mirent le désordre et occasionnèrent des révoltes.

La jalousie , à laquelle les Portugais sont si

disposés envers les étrangers, sembloit encore militer en faveur des Espagnols. Le comte de la Lippe, sur-tout, éveilla ce sentiment. Il étoit bon soldat et bon officier. Il avoit acquis de la réputation en commandant, pendant six ans, l'artillerie en Westphalie. Mais il étoit violent. Une armée mal disciplinée subissoit son joug avec répugnance. Ses ordres étoient mal exécutés. Tous ses plans étoient contrariés. La division se mit dans sa petite armée. A force d'adresse et d'argent répandu à propos, Pombal, alors comte d'Oyeras, triompha de tous ces obstacles. On prétend que, par l'intervention de la reine de Portugal, il parvint à gagner la reine douairière (1), sa mère, veuve de

(1) Nous croyons être très-fondés à assurer qu'en effet la reine douairière d'Espagne (c'étoit la fameuse Isabelle Farnèse) avoit le désir, au moins secret, que l'expédition de Portugal ne réussît pas. Le duc de Crillon qui, à la dernière époque de cette très-courte guerre, commanda pendant quelque temps l'armée espagnole, étant revenu à Madrid, à la fin de la campagne, et ayant été questionné par la reine sur ces détails, parut regretter qu'elle n'eût pas eu des succès plus décisifs. *Eh quoi!* reprit la reine avec humeur, *que prétendez-vous donc de plus? Voulez-vous détrôner ma fille?* Nous tenons cette anecdote de la bouche même du feu duc de Crillon-Mabon. (B.)

Philippe V, qui avoit un grand crédit auprès de Charles III, son fils, alors roi d'Espagne. Quoi qu'il en soit, les calculs de la cour de Madrid furent trompés, et le Portugal échappa à cette destruction totale sur laquelle l'Espagne et la France sembloient avoir compté.

Remarquons, en passant, qu'à presque toutes les époques de l'histoire moderne, les Portugais ont eu des avantages militaires sur les Espagnols, ou tout au moins leur ont vendu cher la victoire. Vers la fin du quatorzième siècle, Jean I^{er}, roi de Castille, ayant voulu s'emparer du Portugal, éprouva, après quelques succès, une défaite complète à la journée d'Aljubarrota, et y perdit dix mille hommes. Les Portugais, sous le règne de Philippe II, subirent, à la vérité, le joug de l'Espagne; mais ils se sont bien vengés de soixante ans d'esclavage. Combien la guerre, dont le résultat fut de remettre le duc de Bragance sur le trône, ne coûta-t-elle pas de sang aux Espagnols!

En 1659, six mille Espagnols mordent la poussière dans les plaines d'Elvas. En 1661, ils sont obligés de se retirer avec perte des deux tiers de leur armée. En 1663, à la bataille d'Estremoz, ils perdent douze

mille hommes , tant tués que prisonniers ; quatorze mille Espagnols restent sur la place à la bataille de *Villaviciosa*, etc. Ces exemples répétés , auroient dû guérir l'Espagne de son mépris pour les Portugais. Avant de songer à conquérir leur pays , elle devoit au moins se donner la peine de l'étudier et de mettre sa propre armée sur un pied respectable. La guerre de 1762 , lui a donné une nouvelle leçon. En profitera-t-elle ?

Le 21 avril , leur armée se trouva campée à Zamora , en Castille , sur le Duero , et près des frontières du *Tra-los-Montes*. Elle sembloit déjà se féliciter d'une conquête qu'on regardoit comme indubitable. Le marquis de Sarria , colonel des gardes espagnoles , vieillard infirme et dévot , général sans talent , la commandoit. Il n'avoit ni cartes du pays , ni espions , ni guides. L'indiscipline se mit parmi ses troupes. Aucune mesure n'étoit prise pour assurer leur subsistance. Le seul corps auxiliaire des Français , commandé par le prince de Beauveau , fut très-bien approvisionné jusqu'à la fin de la campagne.

Une partie de l'armée espagnole s'empare cependant de la petite place de *Miranda* , qui saute en l'air par accident. On vouloit

entrer dans la province de *Tra-los-Montes* ; mais d'horribles défilés se présentent ; des torrens , des rivères profondes , s'opposent à la marche de l'armée , qui n'avoit ni pontons ni ponts. On perdit un temps considérable à en faire ; et on s'avança enfin dans ce pays , presque inaccessible. Trois villes , qui n'avoient point de garnison , ouvrirent leurs portes. *Orelly* voulut ensuite aller mettre le siège devant *Porto* , mais trois ou quatre cents paysans l'arrêtèrent sur son passage , et le forcèrent à s'en retourner à *Chaves* , d'où il étoit parti.

Le 21 juin il y eut , dans le village de *Freixel* , un engagement qui fut célébré comme un succès presque miraculeux. Un officier , nommé *Alvarez* , qui commandoit un détachement espagnol de 200 hommes , obligea 300 paysans du village à se retirer. Dans la gazette de Madrid , ces 300 hommes furent convertis en 6000 , et l'officier reçut du général , des louanges de la part du monarque , sur ce qu'avec 200 hommes il en avoit battu 6000. Le siège d'*Almeyda* , le principal événement de la campagne , commença le 4 août. La tranchée fut ouverte le 15 sans aucune difficulté ; les assiégés

ne tirèrent que cinq ou six coups de canon ; encore fut-ce malgré le gouverneur. Celui-ci ne vouloit, disoit-il , *répandre le sang de personne, pour qu'on ne versât pas celui des Portugais*. Les batteries des Espagnols furent , d'abord , mal - adroitement dirigées contre un bastion taillé dans le roc ; et après avoir perdu beaucoup de poudre et de temps, il fallut les changer de direction. Cependant le gouverneur d'Almeyda tenoit , à chaque instant , conseil de guerre ; il vouloit que sans délai on ouvrit les portes. C'étoit un ancien capitaine de dragons , dont tous les talens militaires consistoient à errer sans cesse autour des remparts , le chapelet à la main , en se recommandant à la Sainte-Vierge. Le 23, il dit au conseil de guerre que la brèche étoit entamée , et qu'il falloit capituler. Deux colonels écossais , dont les régimens faisoient partie de la garnison , le détrompèrent en lui faisant faire le tour des fortifications. Un ingénieur lui proposa ensuite la construction de quelques ouvrages nécessaires à la défense de la place. Il insista pour avoir au plutôt des ouvriers. Le gouverneur le fit mettre aux fers et se priva ainsi d'une de ses principales ressources.

Les Espagnols compensoient, en quelque sorte, les fautes de leur ennemi, par leur impéritie et leur imprévoyance. Ils avoient placé leurs batteries sur une éminence, à plus de 300 toises, et n'avoient endommagé que la partie supérieure du parapet. Mais la constance de l'imbécille gouverneur étoit épuisée. Le canon de l'ennemi n'avoit tué qu'un palfrenier, un travailleur et quatre chevaux; et cependant la ville ouvrit ses portes. Je tiens ces particularités de ces deux officiers écossais, qui sont encore à *Almeyda*; l'un comme gouverneur, et l'autre comme officier-général. Le gouverneur n'envoya à la cour, pour annoncer la reddition de cette place, que huit jours après que les Espagnols y furent établis. On le fit venir lui-même pour rendre compte de sa conduite: il mourut en prison. On trouva dans la place 96 pièces de canon, et 3600 hommes très-bien portans, qui tous furent envoyés prisonniers à *Viscu*, à quinze lieues de là. Les Espagnols, qui n'avoient pas cru être sitôt maîtres d'*Almeyda*, ne savoient plus quel plan suivre. Des courriers successifs partoient pour Madrid. La cour les renvoyoit avec ses ordres, et dirigeoit ainsi de plus de cent

lieues les moindres opérations de l'armée. Elle fut fort peu contente du vieux marquis de Sarria, et lui substitua M. le comte d'Aranda, qui avoit beaucoup de capacité militaire, mais qui se trouva sans occasions comme sans moyens de l'employer. Les Espagnols, cependant, gagnèrent les rives du Tage, s'emparèrent du petit château de *Villa-Velha*; ce succès, quoique léger, les enivra. Ils commencent à mépriser leur ennemi : la discipline se relâche : leur vigilance s'endort. Tout-à-coup un officier, nommé *Hamilton*, à la tête de 300 Portugais, les surprend pendant la nuit, encloue leur artillerie et se retire en laissant, dans le plus grand désordre, leur camp, composé de 2000 hommes. L'Espagne commença dès-lors à s'éclairer sur l'impuissance de ses efforts; et, cédant à sa propre conviction, autant qu'à des suggestions secrètes, renonça à une conquête qui lui avoit d'abord paru si facile, et rappela ses troupes. Elle avoit envoyé 40 mille hommes. Après une campagne de sept mois seulement, il n'en rentra que 25 mille. Peu d'armées avec aussi peu de gloire, avoient éprouvé plus de fatigues et couru plus de dangers. Les

Portugais, dont l'acharnement étoit au comble, massacrèrent les traîneurs. Les Espagnols avoient eu fort peu d'occasions de signaler leur courage. Ils en trouvèrent de prouver leur indiscipline. Le pays qu'ils parcoururent fut dévasté par les maraudeurs.

Ce n'est pas au soldat espagnol qu'il faut imputer ni les désordres, ni les fautes qui déshonorent cette expédition. Il est brave, docile et sobre. Bien dirigé, il tiendrait un rang distingué parmi les militaires de l'Europe; mais il est mal commandé. Ses officiers sont mal choisis, sans énergie et sans instruction.

Du moins, l'Espagne a acquis la preuve que ses voisins, qui lui sont si odieux, ne sont pas si méprisables. Persuadée qu'il est difficile de les conquérir, pourquoi ne se rapprocheroit-elle pas d'eux par une alliance, en les détachant de celle de l'Angleterre, chez laquelle on les force de chercher un appui? Le temps n'est pas éloigné, peut-être, où ce rapprochement paroîtra conseillé par une saine politique aux deux grandes cours de la maison de Bourbon.

Si le Portugal n'est pas un ennemi à dédaigner, il lui manque cependant bien des choses pour devenir un allié utile. Son

armée, défectueuse à tant d'égards, n'a pas proprement d'ordonnances militaires. Elle ne connoit d'autres loix que les arrêts rendus à diverses époques sous le règne de Joseph I^{er}. On les a recueillis en trois volumes *in-folio*. La collection en est devenue très-rare. La science militaire inspire si peu d'intérêt en Portugal, que ces arrêts n'ont été conservés que par un très-petit nombre de personnes auxquelles ils étoient absolument nécessaires. Je n'en ai vu qu'un exemplaire. Il avoit pour titre : *Collenças das Leys decretos e alvaras que comprehende o Felix Reynado del Rey fidelissimo D. Joseph I^o. nosso Senhor*. C'est dans cette espèce de code qu'on va puiser les loix militaires dans les différens cas où on a besoin de quelque règle. On présume bien que le corps des officiers portugais, aussi mal composé qu'il l'est, ne jouit d'aucune considération. La cour, le peuple, les étrangers, sont pour eux sans égards. Leurs chefs déploient contr'eux une sévérité avilissante. Un de ces officiers est-il accusé d'une faute, il est mis en prison; et avant même qu'il ait été convaincu, il est traité comme les plus vils criminels. Tant que sa détention dure,

innocent ou coupable , il est privé de ses appointemens : souvent même il languit oublié pendant cinq ou six ans dans les cachots. Il n'est pour ces officiers, ainsi dégradés dans l'opinion , aucune perspective de récompense ni d'avancement. Après quinze ou vingt ans de service , sont-ils obligés de se retirer , par maladie ou pour toute autre cause , on les laisse quitter leur corps sans leur donner de pension ni aucune autre marque de satisfaction : heureux encore s'ils ont pu, dans le cours de leur carrière militaire, échapper aux dangers de la persécution, sur-tout s'ils sont étrangers. M. de Schomberg offrit, dans le siècle passé, un exemple frappant de ces dangers. Ce brave officier , après avoir rendu des services essentiels aux Portugais, se vit forcé d'abandonner subitement leur pays , pour ne pas tomber entre les mains de l'inquisition , qui le menaçoit, et qui l'eût fait mourir dans les prisons. Cependant, sous le ministère de Pombal, le militaire a été beaucoup plus à l'abri des caprices de ce dangereux tribunal ; mais il étoit d'autant plus exposé à ceux de ce ministre. Actuellement que les prêtres se sont ressaisis de l'esprit des personnes royales et de celui du

peuple , le saint - office recommence avec acharnement ses hostilités. Peu de temps après mon départ de Portugal , j'en eus la preuve dans un lettre lamentable que m'écrivit , de Tarbes , un officier que j'avois connu à Valença , ville portugaise sur les frontières de la Galice , et qui avoit été obligé de s'échapper de sa garnison , et de se réfugier en France , pour se soustraire aux poursuites de l'inquisition. Six de ses camarades avoient été moins heureux ; ils avoient été arrêtés , garrottés par les satellites de cet affreux tribunal , et conduits dans ses cachots. Et quel étoit le crime de ces officiers ? C'étoit d'avoir lu des livres qui se trouvoient entre les mains de tout le monde. Quant à celui qui s'étoit évadé , il avoit appris que la procédure l'avoit atteint depuis son départ , parce qu'il s'étoit trouvé parmi ses livres les Œuvres de Voltaire , ceux du marquis d'Argens , de Montesquieu , etc. De son aveu , le monstre de l'inquisition étoit resté assoupi pendant les quinze ans qu'il avoit passés au service de Portugal ; mais après la mort de Joseph I^{er} et la retraite du marquis de Pombal , il s'étoit réveillé en fureur , et les officiers de la garnison de

Valença avoient été des premières victimes de sa cruauté, long-temps contenue (1).

Un service où l'on est si peu considéré, et où on se trouve exposé à de pareils dangers, peut-il avoir quelque attrait? Aussi plaint-on tous les étrangers qui, par un motif quelconque, viennent en Portugal briguer des emplois militaires.

Encore quelques preuves de l'avilissement dans lequel on tient, dans lequel du moins, naguères encore, on tenoit les officiers portugais. Le comte de la Lippe, lors de sa première arrivée en Portugal, fut prié à diner chez le comte-baron des *Arcos*, général des troupes portugaises. Il étoit déjà à table, lorsqu'il apperçut derrière sa chaise un valet-de-chambre de la maison en habit d'officier, et destiné à lui donner à boire. Il apprit bienfôt que c'étoit un capitaine de cavalerie, d'un régiment de cuirassiers

(1) Dans les dernières années qui ont précédé la rupture de l'Espagne et du Portugal avec la France, cet horrible tribunal sembloit s'être assoupi de nouveau; et on avoit peine à citer quelques traits de sévérité de sa part. Mais il existe; mais il peut se réveiller encore, et, même pendant son inaction, il est un des principaux fléaux du Portugal, et le principal obstacle à sa régénération. (B.)

dont ce général étoit commandant, et qui existe encore aujourd'hui sous le nom d'*Alcantara*. Le comte se lève et proteste qu'il ne dinera pas si l'on ne fait asseoir cet officier à table. Il le place lui-même entre lui et le comte-baron, dont l'orgueil et la vanité souffrirent beaucoup d'une pareille scène. Ce début du comte de la Lippe déplut extrêmement à la noblesse, qui se faisoit une sorte de gloire d'avoir à son service deux ou trois officiers. Elle traitoit avec le même dédain les autres préjugés militaires. Le comte de la Lippe combattit sans ménagement les opinions qu'il trouva établies dans ce genre, professant hautement la sienne sur le duel, et déclara qu'il ne pardonneroit à quiconque manqueroit au point d'honneur, en alléguant les ordonnances ou les préceptes de la religion; qu'il chasseroit avec ignominie tout officier qui ne voudroit pas recevoir ou donner satisfaction. On imagine aisément combien ces premiers pas déplurent à une nation dégradée, qui, conciliant la bassesse avec l'orgueil, trouvoit dans la religion chrétienne une excuse à la lâcheté, et qui, en violant effrontément les préceptes les plus sacrés de cette religion,

crovoit devoir, pour dévorer un affront, se prévaloir de sa loi sur le pardon des injures.

La retraite du comte de la Lippe a ramené le triomphe de la vanité nobiliaire, et rendue la profession militaire à son avilissement. Pendant mon séjour à Lisbonne, ayant diné chez le marquis de Zampaglio, j'aperçus encore un officier de cavalerie qui servoit à table: mais il m'a paru que c'étoit la seule maison de cette capitale où l'on eût conservé cette coutume (1). Quant à la composition du corps des officiers, elle est toujours la même, et j'ai de fortes raisons de croire qu'elle ne peut qu'empirer.

Me trouvant un soir chez le ministre de Naples, j'entrai en conversation avec un des premiers seigneurs portugais, qui me questionna beaucoup sur l'opinion que j'avois

(1) Elle ne subsiste plus nulle part à Lisbonne; mais il est encore très-commun de se voir servir à table par des chevaliers de l'ordre du Christ. Ce sont des espèces de valets-de-chambre, qui, sous le titre d'écuycrs (*escuderos*) courent à cheval devant la voiture de leur maître ou de leur maîtresse, et leur donnent la main pour descendre. Ce sont-là leurs principales fonctions: ils ne dédaignent cependant pas de faire le service particulier de la chambre, et de se tenir, pendant les repas, derrière la chaise de leurs maîtres. (B.)

conçue de son pays. L'honnêteté me fit un peu dissimuler ce que j'en pensois. « Vous êtes militaire, me dit-il, comment trouvez-vous notre armée? Vous lui rendez, sans doute, justice. Elle est, heureusement, sur un pied très-respectable, et bien mieux composée qu'elle ne l'a jamais été. Nous ne recevons que des officiers recommandables, tant par leurs talents que par leurs connoissances: nous avons, vraiment, des gens de mérite parmi nous ». Quel fut mon étonnement, lorsque, quelques jours après cette conversation, j'appris que ce même seigneur portugais avoit été prier un colonel étranger, au service de Portugal, de donner à un homme auquel il s'intéressoit, une compagnie dans son régiment; que le colonel, empressé de lui complaire, lui avoit cependant demandé, par forme de conversation, quel étoit le sujet en question, à qui il appartenoit, quelle étoit sa famille. A quoi l'illustre protecteur avoit répondu: « Je le connois beaucoup; je réponds de sa probité: c'est un homme qui mérite bien cette petite récompense; il m'a servi de valet-de-chambre pendant vingt-un ans. »

Dans l'auberge où je logeois il y avoit un major portugais, dont le domestique étoit lieutenant dans son régiment. Un jour, sortant de chez moi, je vis un capitaine qui remettoit un paquet à mon domestique : je lui demandai ce qu'il contenoit : c'étoient mes bas de soie que la femme de ce capitaine blanchissoit, et que lui-même rapportoit chaque fois qu'il venoit rechercher les sales. D'après le choix des officiers, on se figure aisément quels peuvent être les soldats.

Plus de vingt fois je me suis vu aborder par des sentinelles, qui me demandoient l'aumône avec beaucoup d'instances (1). Les soldats ne sont ni contenus par la discipline, ni même légèrement surveillés : logés dans

(1) Le corps des officiers n'a pas été beaucoup mieux composé depuis le voyage de M. du Châtelet, et les soldats ne sont guères mieux choisis ni plus surveillés. Les sentinelles, à la vérité, ne demandent plus l'aumône ; mais ils y a devant chaque caserne une image de la vierge, et tous ceux qui passent sont pieusement invités à donner quelque chose *pour les âmes du purgatoire* : ce qui revient à-peu-près au même. La plupart des vols sont commis par les soldats, et sur-tout par les matelots. Plus d'un tiers de ceux qui sont en prison pour de pareils délits, appartiennent à l'une ou l'autre de ces classes. La plupart des casernes de l'infanterie sont encore, à Lisbonne, de très-chétives barraques, où la pluie pénètre de tous côtés. Celles de la cavalerie sont un peu meilleures. B.

de mauvaises baraques de planches, ils s'échappent la nuit avec facilité, et viennent commettre toutes sortes d'excès dans la ville. Ils sont très-dangereux à rencontrer, parce qu'il n'est pas rare de les voir demander l'aumône le couteau à la main. Telle étoit la misérable situation du militaire portugais, lorsque je quittai Lisbonne en 1778, et rien n'annonçoit qu'elle dût bientôt s'améliorer. Il n'y a en Portugal aucune école publique pour la science militaire. Les jeunes-gens ne voyagent point, et connoissent très-imparfaitement leur propre pays. M. de Pombal avoit créé un collège de nobles, à l'entretien duquel furent consacrés les revenus des jésuites expulsés; mais cet établissement est mal dirigé, il n'y règne aucune émulation, il ne s'y fait par conséquent aucuns progrès (1).

(1) Voici ce qu'on lit, relativement à ce collège des nobles, dans l'ouvrage qui a paru il y a moins de deux ans, sous le titre de *Tableau de Lisbonne*.

Il se réduit à un simple pensionnat, où les jeunes-gens sont élevés aux frais des parents. La pauvre noblesse en est exclue, parce qu'elle n'a point d'argent à donner; et la bourgeoisie y est admise quand elle peut fournir à la dépense nécessaire. Le prix de la pension est de 120 mille reis, ou 350 liv. tournois par an. Il y avoit, en 1793, trente-huit pensionnaires.

Cet établissement est dirigé par un recteur et un vice-recteur. Il y a huit maîtres pour apprendre à lire et à écrire, pour les langues latine, grecque et française, pour la rhétorique, pour l'architecture et le dessin, et pour l'histoire; un maître de violon, un maître de danse et un maître d'escrime. Ces différens maîtres sont payés très-mesquinement, aussi sont-ils très-médiocres. L'éducation qu'ils donnent est proportionnée à leurs talens. »

Quoique l'auteur du *Tableau de Lisbonne* s'attache principalement à déprimer tout ce qui tient à cette capitale, qu'il peint sous les couleurs les plus défavorables, on peut cependant s'en rapporter à lui pour les choses de détail qu'il paroît avoir observées avec soin. Il présente l'état suivant de l'armée portugaise, telle qu'elle étoit au moment où elle a concouru à la guerre de l'Espagne contre la République française.

• Vingt-neuf régimens d'infanterie et dix régimens de cavalerie ou de dragons forment l'armée de terre, de Portugal. Ils comprennent environ 30 mille hommes lorsqu'ils sont complets; on y compte cent quatre colonels et cent cinquante majors en activité, ou retirés ou simplement brevetés. Le corps du génie est composé de 98 officiers, 10 colonels, 13 lieutenans-colonels, 18 majors, 33 capitaines, et 24 lieutenans. L'état-major de cette armée comprend 42 officiers-généraux, un maréchal-général, un général de la cavalerie, un général de l'artillerie, trois inspecteurs-généraux de l'infanterie, de l'artillerie et de la cavalerie, huit lieutenans-généraux et vingt-huit maréchaux-de-camps. Le grade de brigadier a été supprimé le 15 décembre 1796. » (B.)

CHAPITRE XIII.

Marine.

LA marine portugaise fut dans un état très-florissant sous le règne de Jean I^{er} : elle avoit dès ce temps-là des écoles qui devinrent très-célèbres ; c'est dans l'une d'elles que *Christophe Colomb* acheva de perfectionner ses talens. Sous ce même règne les Portugais étoient regardés comme les premiers navigateurs de leur siècle, et le Portugal occupoit un des premiers rangs parmi les puissances maritimes. En 1415, le roi Jean I^{er} s'embarqua pour une expédition contre les Maures : son escadre étoit composée de 33 vaisseaux de ligne, 59 galères et 110 vaisseaux de transports. Depuis cette époque la marine portugaise éprouva diverses révolutions, tantôt fâcheuses, tantôt favorables, suivant le caractère de ses premiers ministres.

Jean III, qui étoit contemporain de Charles-Quint, donna beaucoup de soins aux affaires maritimes ; sous son règne, vingt

vaisseaux de ligne et quatre grandes galères étoient constamment en commissions, pour protéger les côtes du royaume, et pour convoier les riches flottes qui revenoient des colonies, sans compter plusieurs petites escadres stationnées sur les côtes de l'Inde et de la Chine. Mais lorsque le duc de Bragançe, sous le nom de Jean IV, parvint au trône de Portugal, à peine se trouva-t-il un seul vaisseau qui eût échappé à la jalousie dévastatrice des Espagnols. La marine étoit presque anéantie, ses arsenaux étoient vuides et tomboient en ruines. Elle avoit repris quelque consistance sous le règne de dom Pedre II, à la fin du siècle dernier; mais sous Jean V, son successeur, elle retomba dans le même délabrement. Un événement déplorable, dont la fortune et la fureur des vents ne furent pas les seules causes, porta une violente atteinte à la marine marchande du Portugal: 180 de ses navires, qui mouilloient dans le Tage, devant Lisbonne, périrent tous par une tempête effroyable dont il y avoit eu peu d'exemples. La marine militaire en souffrit aussi beaucoup; elle se trouva alors réduite à cinq ou six vaisseaux délabrés, et à sept ou huit frégates dans

Pétat le plus misérable, sans officiers, sans soldats, sans matelots. Carvalho, depuis marquis de Pombal, parvint peu après au ministère : son activité s'attacha au rétablissement de la marine. Il appela au secours de son infortuné pays des Suédois, des Hollandais, des Danois et sur-tout des Anglais et des Français, pour enseigner la navigation et la construction des vaisseaux à ce peuple qui, dans les deux siècles précédens, avoit été le souverain des mers, et qui s'étoit illustré par les plus vastes et les plus brillantes découvertes. En peu d'années la marine portugaise se ressentit du talent régénérateur de Carvalho. Elle consiste aujourd'hui en dix vaisseaux de ligne et vingt frégates, les uns et les autres construits avec l'excellent bois que le Brésil fournit au Portugal (1).

Les Portugais n'ont presque point de vaisseaux marchands, si ce n'est ceux qu'ils font venir de l'étranger; car le bois est si rare dans leur pays, qu'ils n'en ont d'autres

(1) Le Portugal compte à présent treize vaisseaux de ligne et quinze frégates. Suivant Murphy, l'art de la construction s'est singulièrement perfectionné dans ce royaume. (B).

à brûler que le sapin. Cependant, lorsque je passai à Porto, je vis trois ou quatre navires prêts à partir pour les Indes, qui venoient d'y être construits suivant la méthode des Anglais. Pour l'amélioration complète de la marine, ainsi que pour tant d'autres choses, le marquis de Pombal a été enlevé beaucoup trop tôt à l'administration du Portugal. Il avoit fait plusieurs ordonnances, dont on commençoit à éprouver les salutaires effets, lorsqu'il se retira. Il avoit sur-tout pris des mesures, pour que les Portugais, réduits à acheter les navires, qu'on leur conduisoit dans le port de Lisbonne, fussent du moins obligés à n'en acquérir que de bons.

Il y a aussi des vaisseaux destinés à la garde des côtes : on les entretient par le produit d'un droit de trois pour cent sur l'entrée, et de cinq pour cent sur la sortie de toute espèce de marchandises.

Le Portugal peut moins qu'aucune autre puissance maritime se passer d'une marine protectrice de son commerce : comment, sans ce secours, pourroit-il en imposer aux corsaires de Maroc, à ceux sur-tout de Salé, qui sont, dans ce genre d'hostilités,

des marins très-habiles. L'empereur de Maroc a établi des croisières vers les îles du Cap-Verd, vers les Canaries, les Açores et Madère; et ces croisières sont très-redoutables, sur-tout pour les vaisseaux revenant du Brésil, depuis que les compagnies de commerce sont détruites, et que les expéditions lointaines ne sont point convoyées par des vaisseaux de guerre.

Le matelot portugais est excellent; il a une grande aptitude à la manœuvre; mais il faut qu'il soit excité par un travail commandé: car il est très-paresseux, et a besoin, plus qu'aucun autre, d'être bien conduit: il a certainement à cet égard beaucoup à désirer. Peu d'officiers de marine sont plus mal-adroits, moins instruits, moins exercés que les officiers portugais. Rien de plus risible, pour un connoisseur, que d'être témoin des manœuvres qu'ils font exécuter. Les meilleurs pilotes portugais sont ceux qui se forment dans les barques de pêcheurs dont les côtes de Portugal sont couvertes.

La marine marchande est dans un état peut-être encore plus déplorable; elle compte à peine cent navires. L'indolence

des Portugais trouve, à la vérité, des auxiliaires très-actifs dans les Anglais, qui, en se faisant leurs facteurs, leur ont enlevé presque toutes les branches de leur commerce maritime: autre circonstance qui met le Portugal dans l'absolue dépendance de ses impérieux alliés. S'il parvenoit un jour à secouer leur joug, il lui faudroit recourir à l'assistance de quelque autre nation. Avec des possessions si multipliées et si éloignées, comment pourroit-il suffire seul à l'immense navigation que nécessitent ses relations? Mais, quelle que fût la nation qui se chargeât de suppléer à son impuissance actuelle, aucune ne prolongeroit avec autant d'activité et de succès pour elle-même, que l'Angleterre, l'engourdissement auquel sont livrées presque toutes les branches du gouvernement portugais: l'élan de courage dont il auroit besoin pour s'arracher aux chaînes des Anglais, le conduiroit sans doute à des efforts pour restaurer sa marine militaire et marchande, et faire renaître pour lui ces beaux siècles qui se sont évanouis comme un songe (1).

(1) La marine militaire du Portugal a, en ce moment, deux lieutenans-généraux ou vice-amiraux,

ou trois chefs d'escadre. Elle a, outre cela, autant de chefs de division que de vaisseaux de ligne, huit capitaines de vaisseaux, onze capitaines de frégates, trente-trois capitaines-lieutenans, vingt-deux premiers lieutenans et vingt-deux seconds.

Voici, suivant Murphy, quelle étoit, en 1789, la paie des différens grades de la marine portugaise :

Le vice-amiral a par mois, quand il est en activité,	400,000 reis, environ 2200 l.
Le chef d'escadre, ou contre-amiral, . . .	200,000
Le chef de division,	100,000
Le capitaine de haut bord,	45,000
Le capitaine de frégate,	36,000
Le capitaine-lieutenant,	30,000
Le premier lieutenant,	15,000
Le second lieutenant,	12,000

Quand les officiers des quatre premiers grades ne sont pas en activité de service ; leur paie est réduite à moitié. Dans le même cas, celle de tous les autres n'est diminuée que d'un tiers. Celle des contre-mâtres est en tout temps de 3000 reis par mois. (B.)

CHAPITRE XIV.

Impôts et Finances.

IL est peu d'états en Europe où les impôts soient plus mal assis qu'en Portugal: la théorie y est à cet égard tout-à-fait dans l'enfance: on y trouve tous les abus qui sont propres aux gouvernemens les plus mal policés, et plusieurs qui appartiennent exclusivement à ce royaume, malheureusement privilégié pour les institutions vicieuses.

D'abord, les impositions pèsent sur le peuple d'une manière accablante pour les campagnes; et les mesures désastreuses prises par le gouvernement pour l'approvisionnement du royaume, ont été encore plus ruineuses pour elles que les impositions même. N'étoit-ce pas, en effet, pour les cultivateurs une lourde taxe que la faveur accordée aux bleds de l'Angleterre, en les laissant vendre en Portugal à un prix inférieur à celui des bleds du pays? N'étoit-ce pas condamner le laboureur à l'oisiveté et à la

misère ? On crut remédier à cet inconvénient, en augmentant la taille du malheureux habitant des campagnes. On espéroit par-là le forcer au travail, comme au seul moyen de le mettre en état de payer ce surcroît d'imposition : qu'en arriva-t-il ? Une grande quantité de terres restèrent en friche ; beaucoup de propriétaires furent ruinés ; et le fisc, trompé dans son avidité, perçut moins encore qu'auparavant.

Une autre charge, qui ne pèse pas moins que les impositions sur le peuple portugais, c'est la foule de taxes, volontaires il est vrai en grande partie, mais cependant très-onéreuses, qu'il est obligé de payer aux gens d'église pour les mariages, les baptêmes, la confession, l'éducation de ses enfans, les fondations pieuses, les services pour les morts, les processions, les flambeaux, la cire, la construction des églises et leurs ornemens, pour la dîme sur-tout ; contributions exorbitantes, sans aucun profit pour l'état, et qui ne servent qu'à entretenir de voluptueux fainéans.

L'énorme multiplicité des fêtes est encore une source de calamités pour le peuple portugais. On pourroit, sans nuire à la re-

ligion, les diminuer de plus des deux tiers. Un calcul très-simple suffit pour prouver le tort qui en résulte à l'agriculture et à l'industrie. On peut évaluer la population du Portugal à deux millions douze cent vingt-cinq mille ames (1) : supposons, ce qui assurément ne paroitra pas exagéré, qu'il y ait dans ce nombre deux cent mille hommes absolument obligés de travailler chaque jour pour gagner leur subsistance, le prix de la journée étant d'environ dix à douze sols, il n'y a pas de jour de fête en Portugal qui ne coûte au moins à l'état cent mille francs ; lesquels, répartis entre ceux qui auroient pu les gagner, les auroit aidés à payer une grande partie de leurs impositions.*

Il y auroit un autre moyen de soulager ce peuple accablé de fêtes et d'impôts ; ce seroit de mettre à contribution le clergé portugais, qui est, sans comparaison, le corps le plus riche du royaume ; et si un respect superstitieux pour cette class e pri-

(1) Un académicien de Lisbonne a cherché, en 1789, à prouver, par des calculs assez plausibles, que le Portugal contient au moins trois millions et demi d'habitans. (B).

vilégiée, et la crainte même qu'il inspire, empêchent encore le gouvernement de l'assujétir, comme ailleurs, à des impôts directs, ou du moins de lui demander, comme en France, des dons gratuits, on pourroit (et c'est l'avis de plusieurs Portugais éclairés à qui j'en ai parlé) le charger du rétablissement de la marine, de la fondation de quelques manufactures, de l'éducation gratuite de la jeunesse. Toute autre tentative, pour tirer parti de ses immenses richesses, seroit dangereuse pour le gouvernement portugais : Pombal lui-même, avec toute son audace, qui bravoit les dangers et franchissoit les obstacles; Pombal, que cette scandaleuse opulence révoltoit autant que les philosophes les plus éclairés de l'Europe, n'osa cependant l'attaquer de front : ce ne fut que par des moyens indirects qu'il préparoit la destruction de l'empire du clergé, sans choquer les principes fanatiques de la nation. Sous prétexte de laisser aux prêtres et aux moines une honnête liberté, il les encouragea à renoncer à leur vie retirée, et à se livrer aux délassemens mondains, bien sûr qu'ils abuseroient de ces facilités au préjudice de leur considé-

ration. On vit alors les supérieurs des monastères, les prieurs, les sous-prieurs, de simples moines même, sortir de leurs cellules pour aller vivre, huit et dix mois de l'année, au sein de leur famille, bientôt s'abandonner à une vie licentieuse, paroître dans les jeux publics, hanter des lieux plus suspects encore.

Déjà le peuple commençoit à murmurer de leurs excès; et le prestige, qui l'éblouissoit auparavant, commençoit à s'évanouir: mais tout changea de face à la mort du roi Joseph I^{er}. Les scrupules de la reine actuelle ne purent supporter le scandale que donnoient les moines, et le tort qui en résultoît pour la religion; elle les fit rentrer tous, sans exception, dans leurs monastères, et leur défendit expressément d'en sortir. Plusieurs de ces prieurs, dont les déréglemens avoient acquis de la publicité, furent enfermés dans les cachots de leur ordre. C'étoit ce qu'on devoit attendre d'une princesse sage et pieuse; mais les projets plus hardis du marquis de Pombal se trouvèrent ainsi déjoués. Les prêtres et les moines ont été rendus à la régularité; mais aussi ils ont recouvré leur empire, leurs immunités;

et

et l'inviolabilité de leurs propriétés est devenue, plus que jamais, un dogme sacré.

La nature des impôts, la forme de leur perception, n'est pas moins onéreuse pour le peuple portugais, que leur quotité; au lieu de s'attaquer aux superfluités, ils portent sur les choses nécessaires à la vie. Il y a un vice essentiel dans leur assiette. Les impôts que paient les terres sont égaux pour toutes, malgré la différence dans la qualité du sol. Comment peut-on assujétir, par exemple, les habitans de la province, presque sauvage, de Tra-los-Montes, à une taille égale à celle que paient les habitans de l'Alentejo; tandis qu'il y a une inégalité si considérable entre les produits territoriaux de ces deux provinces?

La perception des impôts est une autre source féconde de vexations pour le peuple; elle est confiée à une foule de commis qui tourmentent les malheureux contribuables. L'établissement de chaque imposition nouvelle est l'époque de la création d'une nouvelle régie. On n'a pas encore songé, en Portugal, que lorsqu'il est nécessaire d'accroître les revenus publics, il vaut bien mieux hausser

un impôt déjà existant (1), que d'en créer un nouveau; que, par une méthode opposée, on augmente en pure perte les frais de régie, et ces vexations qui rendent un gouvernement odieux.

D'après ce que nous venons de dire des impôts, et tout ce que nous avons dit plus haut de l'état de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, il est facile de préjuger la situation des finances du Portugal. Nous ne pouvons mieux faire sentir la relation intime qui unit ces diverses branches de l'administration d'un état, et l'impossibilité d'avoir un bon système de finances, dans un pays où l'industrie et le commerce sont négligés, qu'en transcrivant ici l'opinion

(1) M. du Châtelet tranche cette difficulté en homme peu versé dans l'économie politique. Elle méritoit au moins d'être discutée, et peut-être pourroit-on proposer, qu'à moins d'en venir à la grande mesure de l'impôt unique, qui réussiroit probablement très-mal auprès d'une nation engourdie dans l'ignorance et hérissée de préjugés, il vaudroit encore mieux multiplier le nombre des impositions légères, que d'en créer une seule dont le poids paroîtroit insupportable, si elle devoit remplacer toutes les autres. (B.)

d'un homme très-éclairé (1) sur cette matière.

« L'esprit de la conservation, dit-il, a
 » appelé le commerce à son secours; l'abon-
 » dance a suivi le commerce, et les hommes
 » ont suivi l'argent, l'équivalent de toutes
 » choses, et qui souvent en devient la me-
 » sure. Les législateurs ont connu une nou-
 » velle sorte de gloire bien plus solide,
 » puisqu'elle est fondée sur le bonheur de
 » l'humanité; et un nouveau genre de
 » puissance, dont l'acquisition est infini-
 » ment plus habile, puisque, sans prodiguer
 » leurs trésors et leurs sujets, ils sont
 » parvenus à augmenter leur influence et
 » leur considération dans les affaires géné-
 » rales. Les richesses du peuple sont né-
 » cessairement le gage de celles du prince;
 » et les finances ou l'art d'assigner, de
 » percevoir et ensuite de répandre la por-
 » tion d'intérêt qu'ont les souverains dans
 » l'aisance publique, ont toujours éprouvé
 » les mêmes révolutions que le commerce.
 » Ces deux branches de l'administration
 » intérieure des empires, forment aujourd'hui
 » la base de toutes les spéculations.

(1) M. du Châtelet n'a pas jugé à propos de nommer
 cet homme éclairé; et nous n'avons pu le deviner. (B.)

» politiques, et leur étude est une occupation
 » principale pour les véritables hommes
 » d'état. Sans le commerce, les hommes
 » manqueront d'occupation, d'aisance, l'é-
 » tat de sujets et de tributs; sans la finance,
 » la protection du souverain manquera au
 » commerce; l'industrie naissante d'une
 » nation sera exposée à la rivalité ambi-
 » tieuse de l'industrie étrangère ».

L'impéritie des ministres portugais du
 siècle passé, avoit réduit les finances du
 Portugal à une situation déplorable. Lors-
 que Jean V monta sur le trône, en 1706,
 les revenus publics s'élevoient à 28 millions
 de cruzades (56 à 60 millions de livres
 tournois); mais sous son règne ils ne suf-
 firent pas, à beaucoup près, aux dépenses du
 gouvernement. Il n'y avoit aucune méthode
 régulière pour leur perception : ils étoient
 d'abord recus par un grand nombre de bu-
 reaux, d'où ils passaient entre les mains
 de différentes personnes qui, suivant leurs
 caprices et sans aucun plan fixe, en fai-
 soient la distribution. De là une source de
 gaspillages et d'infidélités.

D'ailleurs, sous ce règne, le clergé, déjà
 si riche, reçut, par l'entremise du Saint-

Siège, de nouvelles libéralités. Jean V obtint l'érection du patriarcat de Lisbonne. Il fallut doter convenablement le titulaire de cette nouvelle dignité, et l'entourer, aux dépens de l'état, d'un éclat dont la superstition croit que la religion et ses ministres ne peuvent se passer. Le pape, à cette occasion, prodigua des indulgences qui furent chèrement payées. Enfin Jean V (1), se livrant à la facilité de son caractère, combla de présens et de pensions une foule de fainéans qui n'y avoient d'autres titres que les services de leurs ancêtres. Tant de

(1) Le roi Jean V étoit d'une libéralité singulière; il avoit permis à chaque particulier d'approcher du trône. Il distribuoit ses bienfaits avec plus de profusion que de discernement. Il étoit assis sous un dais, près d'une table, sur laquelle étoit une corbeille remplie de pièces d'or, dont il gratifioit ceux qui se trouvoient dans le besoin. Il étoit, d'ailleurs, actif et sévère. Quand il avoit à donner des ordres, qui demandoient une prompte exécution, il en chargeoit un des grands du royaume, qu'il faisoit appeler. Ses audiences jetoient l'épouvante parmi ceux dont la conduite étoit répréhensible. Les ministres mêmes n'étoient pas exempts de crainte, et il n'ignoroit rien de ce qui se passoit dans ses états, parce que chacun avoit la liberté de l'informer de ce qu'il savoit. (Note de l'Auteur.)

causes d'épuisement, tant de dilapidations, avoient fait contracter à ce souverain, des dettes considérables, que son successeur paya en grande partie; car sous le règne de ce successeur, Joseph I^{er}, qui parvint au trône en 1750, les finances du Portugal prirent une forme toute nouvelle. Carvalho porta dans cette partie de l'administration la sévérité inflexible qui le caractérisoit. Quelques mois après l'avènement de Joseph I^{er}, ce prince eut besoin de 50 mille cruzades seulement, pour quelques embellissemens à son château de Salvatierra: il ne les trouva pas dans ses coffres, et son ministre fut obligé d'emprunter cette somme à des négocians de Lisbonne. Il sentit bientôt la nécessité d'opérer une réforme radicale dans les finances: il commença par créer un bureau des finances, dont il fut lui-même inspecteur-général; titre qui entre ses mains n'étoit pas purement honorifique, mais dont il remplit exactement les fonctions jusqu'à sa retraite. Les finances furent dès-lors administrées avec tant d'ordre, que les revenus publics, au moment où j'étois en Portugal, se trouvoient augmentés de plus de 40 millions de cruzades, et qu'il ne s'en dépen-

soit pas la moitié ; malgré les frais qu'on a coûté la construction de la nouvelle ville ; beaucoup de travaux publics, et l'entretien d'une armée qui, à diverses époques, fut portée jusqu'à trente-six et quarante mille hommes.

Il est vrai qu'il retrancha beaucoup de dépenses inutiles ; il réduisit presque à rien les frais de la patriarchale, qui auparavant étoit un des objets principaux des pieuses libéralités de la cour. Un grand nombre de couvents cessèrent aussi d'y avoir part. Il restreignit considérablement les dépenses qu'entraînoient les relations avec le Saint-Siège. Il supprimoit chaque année plusieurs pensions et plusieurs commanderies, dont il distribuoit les revenus, avec beaucoup de parcimonie, à ceux qui, par des services personnels, lui paroissoient mériter les faveurs de la cour.

Le marquis de Pombal avoit à réformer ces abus et beaucoup d'autres, ceux sur-tout dont le résultat étoit de faire sortir en pure perte le numéraire du royaume. Les Anglais, comme on le sait, l'épuisoient de toutes les manières ; leur marine, qui faisoit presque tout le commerce du Portugal,

en retiroit, et sa subsistance, et son salaire; ils profitoient presque seuls de la commission sur la vente de leurs marchandises; ils venoient, dans Lisbonne même, enlever cette rétribution à la paresse portugaise. Tous les objets de luxe étoient importés par eux; ils venoient acheter en grande quantité la laine du pays, et la renvoyoient fabriquée avec un profit de quatre cents pour cent. C'étoit à-peu-près la même chose pour les étoffes de soie et de coton. Le Portugal étoit leur tributaire pour tous les ouvrages d'horlogerie et de quincaillerie. Enfin, le fer travaillé en Angleterre étoit acheté par les Portugais quatre à cinq fois sa véritable valeur.

La différence qui existoit entre les deux pays, quant à l'intérêt de l'argent, étoit encore une source d'épuisement pour le Portugal: cet intérêt n'étoit que deux et demi pour cent en Angleterre; il étoit de dix en Portugal.

Le crédit que faisoient vingt particuliers anglais, eût suffi seul pour dépouiller le Portugal de ses richesses. Cinquante millions empruntés sur la place de Londres, et ensuite négociés sur celle de Lisbonne, fai-

soient sortir tous les ans une somme considérable. Tous les dix ans le capital des dettes étoit payé par les intérêts, et cependant les dettes restoient toujours.

Les individus anglais augmentoient encore tous ces désavantages de nation à nation; ils accouroient dans un pays où tant de fortunes se faisoient au préjudice des nationaux; c'étoient ordinairement les plus adroits, les plus avides, et ce n'étoient pas les plus probes: ils ajoutoit à la quantité des consommateurs parasites, sans rien ajouter à la masse des consommations. Les Anglais, actifs et industrieux dans leur propre pays, n'étoient en Portugal, pour la plupart, que d'orgueilleux fainéans, qui, sans industrie et sans talens, venoient s'enrichir aux dépens de leurs hôtes. Enfin les paquebots de Falmouth faisoient, à chacune de leurs traversées de retour, des extractions frauduleuses de numéraire.

Tels étoient les principaux abus auxquels le marquis de Pombal avoit à remédier: il l'entreprit avec succès, à quelques égards, en ranimant l'industrie, en établissant des manufactures, en faisant visiter les paquebots anglais, en restaurant la marine mar-

chande et la marine militaire : cependant tous ses efforts n'ont pas été tellement heureux , que le Portugal ne se soit encore ressenti , sous son ministère , des causes anciennes qui avoient amené son épuisement. La plaie que l'horrible tremblement de terre de 1756 avoit faite à ce malheureux pays , a saigné long-temps ; elle fut suivie de beaucoup de banqueroutes ; et la guerre dispendieuse , quoique courte , qui éclata sept ans après , porta encore une nouvelle atteinte aux finances du Portugal. Cependant , à entendre les Portugais , toujours disposés à exagérer ce qui intéresse leur pays , les caisses publiques sont remplies d'or et de diamans , l'état est riche , les revenus sont immenses (1) ; assertions bien difficiles à concilier avec l'état auquel étoient réduits,

- (1) On trouvera peut-être extraordinaire qu'il soit presque impossible d'évaluer , même par approximation , ces revenus quelconques. L'auteur , dont nous publions l'Ouvrage , hasarde à peine quelques conjectures sur cet objet , et Murphy , qui a écrit 20 ans après , dit : « qu'il y a diverses opinions quant au revenu de la couronne. Quelques-uns l'évaluent à trois , d'autres à quatre millions de livres sterling » (c'est-à-dire environ de 72 à 96 millions tournois) , et sans entreprendre de

et le sont encore aujourd'hui, l'agriculture, l'industrie, le commerce et la marine, malgré tous les efforts de M. de Pombal. On peut assurer néanmoins que, même sous son ministère actif et régénérateur, le numéraire circulant en Portugal étoit fort peu considérable : il paroît avéré qu'en 1754, il ne s'élevoit pas au-dessus de 15 millions de nos livres, en monnoies mal frappées et de mauvais aloi. On sait que, vers la fin de cette année, Joseph I^{er} fut obligé d'emprunter 400 mille écus, et qu'à cette époque il devoit déjà 50 millions aux Anglais.

On ne doit pas faire entrer en ligne de choix entre deux avis éloignés, il se borne à dire que ce revenu a été considérablement augmenté dans les dernières années, par les droits additionnels mis sur les marchandises étrangères, par l'établissement de quelques compagnies commerçantes, et par les améliorations qu'ont éprouvées le commerce national et les manufactures. En combinant ces diverses données, et en admettant que les revenus du Portugal fussent, en 1705, de 56 à 60 millions, et que M. de Pombal les ait augmentés de 40 millions, on pouvoit affirmer qu'ils sont en ce moment de près de CENT MILLIONS de nos livres; ce qui se rapproche beaucoup de la plus forte évaluation qui leur est donnée en Portugal, suivant Murphy, lui-même. (B.)

compte la grande quantité de diamans que le Brésil fournit ou peut fournir au Portugal. Ce sont des richesses mortes qui n'ont point de circulation, et qui perdent de leur valeur, lorsqu'elles deviennent trop communes : ce qui ne manqueroit pas d'arriver, si le Portugal se voyoit obligé d'avoir recours à cette ressource; car, pour conserver les diamans au taux où ils sont actuellement, on en a fixé les poids et la grosseur, et tous ceux qui passent ces proportions, sont saisis, et mis dans les coffres du roi. Ceux à qui on en trouve, en éprouvent la confiscation, et payent, en outre, une forte amende. Les topazes, qui sont les pierres précieuses que les Portugais tirent du Brésil en plus grande abondance, sont toujours assez rares pour être conservées à la même valeur (1).

(1) Une maison hollandaise établie depuis longtemps à Lisbonne, celle de *Gildemeister*, a un contrat avec la cour pour l'achat de tous les diamans qui arrivent du Brésil, et qu'elle veut laisser mettre en circulation. Ces pierres sont envoyées telles qu'on les extrait des mines. La maison hollandaise tire, des coffres qui les renferment, toutes celles qui ont le poids et les dimensions fixés par son contrat, et les envoie en Hollande pour être taillées. C'est l'art de tailler les

Un des abus les plus ruineux qu'eût à réformer M. de Pombal, fut l'existence d'environ vingt-deux mille hommes de plume, qui, répartis dans une foule de conseils et de tribunaux, coûtoient fort cher à l'état par leurs appointemens, et au peuple par leurs vexations. Pombal eut le courage de réduire cette armée dévorante à trente-

pierrres précieuses est aussi arriéré en Portugal que tous les autres. Toutes celles que la maison Gildemester ne doit pas prendre, sont déposées brutes dans les caisses de la reine, et y restent presque toutes sous cette forme. C'est dans ce sens qu'on peut dire que les coffres du souverain sont remplis de pierres précieuses. Mais on sent à quoi se réduiroient ces prétendus trésors, si on vouloit les jeter tous dans la circulation. On peut en juger par les topazes, qui abondent à Lisbonne, comme ailleurs les pierres fausses, et qui, pour cette raison, y sont à un prix très-modique. Il n'est pas rare de voir des hommes, d'ailleurs, peu opulens, porter des boucles, des tabatières, des garnitures de topazes, et éblouir, par ce luxe apparent, ceux qui ne savent pas combien il est facile de se le procurer. Les diamans blancs du Brésil n'en sont pas réduits à ce degré de vileté. La reine et les personnes royales gardent les plus beaux pour leur parure. Mais ceux même qui ont le plus de prix sont, quant à l'éclat et à la blancheur, sensiblement inférieurs à ceux de l'Inde. (B.)

deux individus. Tous les autres furent réformés, en 1761, par une seule ordonnance. Il ne conserva que ceux qui, par leurs talens et leurs qualités morales, pouvoient être de quelque utilité.

Ce ministre simplifia aussi la rentrée et la sortie des deniers publics. Il établit des livres de compte pareils à ceux des négocians : il les vérifioit toutes les semaines; et, de concert avec le roi, il arrêtoit et signoit les comptes qui y étoient portés. Travail pénible, auquel on ne conçoit pas que M. de Pombal ait pu suffire avec la foule et la variété des occupations que lui donnoit son ministère universel (1).

Il m'a été impossible d'avérer exactement les dettes publiques du Portugal. Je n'ai pu recueillir sur cet objet que de vagues

(1) Ce ministre singulier, à beaucoup d'égards, avoit, pour le travail, une aptitude et un goût qu'on ne peut exagérer. Il faisoit presque tout par lui-même, et pousoit même cette attention jusqu'à la minutie. On l'a vu plus d'une fois écrire de sa main, ou tout au moins dicter des permissions *pour avoir des chevaux de poste*. Il rédigeoit lui-même des mémoires sur les objets d'administration et de politique extérieure. Le Portugal ayant eu, pendant son ministère, des affaires

renseignemens. Les uns m'ont assuré que le roi devoit à ses sujets douze millions de cruzades. D'autres prétendent que ses dettes vont au moins à quinze. Je serois tenté de croire qu'elles sont beaucoup plus considérables. J'ai été à même de juger du peu de soin qu'apportoit le dernier roi à payer ses dettes, même *les plus criantes*. Lors de sa mort, tous les domestiques de sa maison réclamoient quatre ou cinq années de leurs gages. J'ai entendu plus d'une fois les murmures et même les propos très-peu respectueux qu'ils se permettoient à cette occasion.

Quant aux revenus du Portugal, il règne la même incertitude. Quelques-uns les portent à soixante-dix millions de nos livres; d'autres à quatre-vingts millions. La seule chose sur laquelle on s'accorde, c'est le produit des mines d'Amérique. On l'évalue de cinquante à soixante millions par an; mais il s'en faut de beaucoup que touto

qui intéressoient le reste de l'Europe, telles que l'expulsion des jésuites et l'entière abolition de cet ordre fameux, il communiquoit, verbeusement, à toutes les cours intéressées, ses vues sur chaque incident nouveau; et plus d'un cabinet de l'Europe a été souvent fatigué de son intarissable fécopité. (E.)

cette somme entre dans les coffres du roi : et sa très-grande partie sert au contraire à solder la balance du Portugal avec les nations étrangères, et sur-tout avec les Anglais.

Quant aux monnoies portugaises, nous ne nous perdrons pas en calculs érudits sur l'époque à laquelle les premières ont été frappées. Il nous suffira de dire que, dans les temps reculés, on ne comptoit en Portugal que par livres, et qu'il n'y avoit alors que des monnoies d'argent et de cuivre, et en petite quantité. Lors de mon passage à Coimbre, on me montra les ruines d'un ancien édifice que l'on dit avoir été la maison où l'on battoit monnoie, lorsque les rois de Portugal tenoient leur cour en cette ville. On prétend que ce fut à *Porto* qu'on frappa la première monnoie du pays : elle avoit sur le revers les armes de la ville, qui sont deux tours dont le pied est baigné par une rivière. Comme il n'y avoit alors dans le royaume aucun ouvrier capable de cette fabrication, on fut obligé d'en faire venir des pays étrangers, et on leur accorda des avantages et des privilèges considérables. Sous le règne de Pierre I^{er}, dit *le cruel* ou *le justicier*, qui, en 1357, unit la couronne de

de Portugal à celle d'Espagne, on frappa différentes monnoies, et en particulier des doublons d'or qui étoient presque sans alliage. Ce roi y étoit représenté sur son trône, tenant l'épée nue à la main, et on y lisoit ces mots : « *Pierre, roi de Portugal et d'Algarve. Dieu, secourez-moi, et faites-moi triompher de mes ennemis* ». La plus ancienne monnoie qu'on ait conservée en Portugal, est de la fin du douzième siècle : c'est une pièce d'or valant cinq cents reis. Soixante de ces pièces peseroient un marc. Cette monnoie représente Sanche I^{er}. à cheval et armé, et sur le revers on y voit une croix avec quatre étoiles entourées de ces mots, en abrégé : « *In nomine patris, et filii, et spiritus sancti ; amen*. Cette monnoie a eu cours jusqu'au quatorzième siècle ; du moins n'en trouve-t-on pas d'autre depuis Sanche I^{er}. jusqu'à Alphonse IV. Ce dernier fit battre des pièces d'argent, qui sont aujourd'hui les plus anciennes qu'on connoisse en Portugal ; elles sont marquée d'un L, et les autres d'un P ; ce qui sert à indiquer que les unes sont fabriquées à Lisbonne, et les autres à Porto. On n'y voit point l'effigie du prince ; mais au-

dessus de son nom est une couronne avec cette légende, qui se trouve aussi au revers : « *Sit nomen Domini benedictum* » ; cette pièce, évaluée sur le pied actuel, pourroit valoir 49 reis.

Lorsqu'en 1456 Alphonse V eut accepté la bulle par laquelle Pie II invitoit tous les états de l'Europe à s'armer contre les Turcs, et qu'il eut fait vœu de passer, avec son armée, dans la Terre-Sainte, il fit frapper une monnoie d'or très-fin pour les croisés, et lui donna deux grains de plus que n'avoient les autres monnoies d'or de la chrétienté : on la nomma *cruzada*, à cause de sa destination ; d'un côté est représentée la croix de Saint-Georges, avec cette légende : *Adjutorium nostrum in nomine Domini*. Sur le revers est un écusson aux armes du roi, placé sur la croix de l'ordre militaire d'Avis, et portant cette inscription : *Cruzatus Alphonsi quinti regis*.

Les Portugais ont conservé le nom de *cruzado* (en français *cruzades*), qui est encore aujourd'hui le plus usité dans leurs monnoies : il y en a de deux espèces, la *cruzade* vieille (*cruzado velha*), et la *cruzade* neuve (*cruzado nova*) ; la première

vaut 400 reis (un peu plus de 44 sols); la seconde 480 reis. En comptant par cruzades, comme font ordinairement les Portugais, on entend toujours celles de la première espèce. Les cruzades vieilles sont d'or; les neuves sont les unes d'or, et les autres d'argent.

Les plus grandes pièces de monnaie qui aient été frappées à Lisbonne, le furent sous le règne du roi Emmanuel, sous le nom de *portugaises*; elles furent faites avec l'or apporté d'Asie: chacune d'elles valoit 500 ducats.

Les plus fortes monnoies d'or qui aient présentement cours en Portugal, sont les doublons valant 24,000 reis: la plus petite est la cruzade.

Parmi les monnoies d'argent, il n'y en a pas au-dessus de 480 reis (c'est la cruzade neuve), ni au-dessous de 20 reis: celle-ci s'appelle *vintem*.

Il y a quatre espèces de monnoies de cuivre: la plus forte est de dix reis; la moindre d'un et demi. Le reis lui-même, qui vaut un peu plus d'un denier, n'est qu'une monnoie imaginaire.

Les nouvelles pièces d'or sont frappées

au Brésil, à l'endroit même où sont les mines. L'or en lingots ou en poudre est un objet de contrebande en Portugal : il est défendu, sous peine de la vie, d'en faire venir du Brésil; et cette loi est exécutée avec une extrême rigueur.

 CHAPITRE XV.
Sciences et Belles-Lettres.

ON se tromperoit, si l'on jugeoit de ce qu'étoit autrefois le Portugal, relativement aux lumières, d'après ce qu'il est aujourd'hui.

On voit, dans les annales de ce royaume, qu'en 1269 les sciences étoient déjà en honneur, même auprès du trône. Alphonse III, qui régnoit alors, fit venir plusieurs maîtres de France, pour donner à l'aîné de ses fils une éducation convenable.

Denis I^{er}, son fils et son successeur, cultivoit lui-même les sciences et les lettres, et fit tous ses efforts pour les faire fleurir. Ce fut lui qui, dit-on, introduisit le premier la rime dans les vers portugais; ce qui lui valut le nom de *Père des Muses portugaises*. Jusqu'à lui on ignoroit jusqu'aux noms de *docteur*, de *maître* et de *bachelier*. La jeunesse étoit presque sans ressource pour l'instruction; elle étoit réduite à recevoir des théologiens de la cathédrale les premiers élémens de la langue latine, et une

teinture de philosophie : le Portugal lui doit le premier établissement des écoles publiques. Il fonda le collège de Lisbonne ; et Coimbre, la principale université du pays, lui doit son origine. Il y en a une seconde, c'est celle d'Evora, fondée en 1553 ; mais celle de Coimbre mérite seule d'être mentionnée ; encore combien s'en fait-il qu'elle réponde à sa réputation. Je l'ai trouvée, au contraire, dans l'état le plus déplorable. En visitant la tour où se tiennent les classes d'astronomie, je voulus voir les instrumens destinés aux leçons de cette science ; la rouille et la poussière les couvroient : il y avoit certainement plusieurs années qu'on ne s'en étoit servi. Je parcourus ensuite le grand et beau vaisseau de la bibliothèque : il n'y manquoit que des livres ; et cependant, au quinzième siècle, l'université de Coimbre avoit été l'objet des soins particuliers de quelques souverains du Portugal. Edouard I^{er}, qui mourut en 1438, n'avoit rien épargné pour faire fleurir les lettres ; on dit qu'il les cultivoit lui-même : il a même laissé deux ouvrages excellens pour ce siècle ; l'un sur la *fidélité en amitié*, l'autre sur *l'administration de la justice*. On lui en

attribue un troisième sur la politique.

Alphonse V, son fils, forma pour l'université de Coimbre une bibliothèque, qui devint dans la suite très-considérable et très-riche; mais elle fut détruite par le tremblement de terre de 1755: on perdit alors une foule de livres précieux, et ils n'ont pas été remplacés.

Le règne de Jean III avoit aussi été très-favorable aux lettres. Ce monarque les regardoit comme un des principaux moyens d'embellir et de faire prospérer un état.

C'est sous le règne de son successeur, le malheureux Sébastien, que parut le fameux Camoens, dont, avec raison, les Portugais sont si vains: toute l'Europe connoît son principal ouvrage, *la Lusade*, dont le sujet est l'expédition de *Vasco Gama* dans les Indes Orientales. Les étrangers même rendent justice à ce poëme, extrêmement inégal il est vrai, plein de bizarreries et d'incohérences, mais brillant d'images, et contenant des morceaux que ne désavoueroient pas les premiers poëtes épiques des nations les plus éclairées. Qui n'a pas admiré son célèbre épisode du Cap des Tourmentes. On connoît moins un autre passage, plu

digne encore d'admiration ; c'est celui où le Camoens peint Inès de Castro au moment où on va la séparer de ses enfans pour la faire mourir. Nous ne pouvons nous refuser au plaisir de citer les paroles touchantes et sublimes que le poëte portugais met dans la bouche de cette mère infortunée : « Si l'on » a vu des bêtes féroces accoutumées au » carnage, des oiseaux nourris de rapine, » se laisser toucher de compassion pour de » faibles créatures, les secourir, les allaiter, » comme on raconte des deux frères qui » ont fondé Rome ; ô vous qui avez la » figure et les traits d'un homme, si l'on » est tel pourtant lorsqu'on fait mourir une » femme qui n'a de défense que ses lar- » mes, et d'autre crime que d'avoir touché » le cœur qu'avoit choisi le sien, ayez pitié » de ces malheureux enfans, soyez sensible » à leur douleur, puisque vous ne l'êtes pas » à la mienne ; vous avez triomphé des » Barbares, vous avez su donner la mort à » vos ennemis ; sachez aussi accorder la vie » à l'innocence : je n'ai pas mérité la mort ; » mais si vous avez résolu de me punir, » réleguez-moi dans les déserts glacés de la » Scythie, ou dans les sables brûlans de

» l'Afrique, au milieu des lions et des tî-
 » gres; je trouverai parmi ces monstres la
 » pitié qu'on me refuse ici; j'y traînerai,
 » dans les pleurs, ma vie languissante;
 » mon unique soin, ma seule consolation,
 » seront de veiller sur les jours de ces infor-
 » tunés; je nourrirai, j'éleverai leur en-
 » fance, le cœur tout plein de l'objet de
 » tant de maux; j'aurai du moins pour der-
 » nier soutien la vue de mes enfans et le
 » souvenir de leur père ».

On voit encore à Coimbre la maison
 qu'habitoit Inès de Castro avant d'avoir
 épousé l'Infant dom Pedre, la fontaine aux
 bords de laquelle elle alloit pleurer, le ruis-
 seau dont le cours servoit à porter les let-
 tres qu'elle écrivoit à son amant : ce ruis-
 seau traversoit le jardin de dom Pedre, qui
 arrêtoit au passage, par une grille placée en
 travers, les gages chéris de la tendresse
 d'Inès. On ne peut considérer sans émotion
 ces témoins muets de leurs malheureuses
 amours; et la campagne délicieuse de Coim-
 bre, située sur une éminence au bord du
 Mondego, dans une situation très-pittores-
 que, ajoute encore au charme des souve-
 nirs que ces objets réveillent.

Mais revenons à l'université de Coimbre : elle est composée d'un recteur, de six professeurs de théologie, six de droit canon, dix de droit civil, cinq de médecine et deux de mathématiques. Avec cet appareil scientifique, qui ne croiroit qu'elle contient et qu'elle forme beaucoup de savans ? Mais elle se ressent, comme toutes les autres institutions, de la décadence du Portugal. Les rois l'ont comblée de prérogatives ; elle a, entr'autres droits, celui de nommer, dans chaque église épiscopale du royaume, deux chanoines, et quatre dans celle de Coimbre ; et, comme on le pense bien, ses professeurs ne sont pas oubliés dans la distribution des places dont elle dispose. Ces canonicats sont donnés à ceux qui enseignent la théologie et le droit canon, et souvent ce sont plutôt des brevets de fainéantise, que des récompenses méritées. L'université de Coimbre semble s'être reposée, après avoir produit le Camoens (1).

(1) Le Camoens a, d'ailleurs, laissé un grand nombre de poésies diverses, mais qui ne répondent pas à sa réputation. Son caractère est peint dans ses ouvrages. Il étoit brave, mais malheureux. On le compte parmi ceux qui ont uni les qualités guerrières aux talens de

Ce n'est cependant pas le seul poëte dont les Portugais s'honorent; ils comptent même six autres poëmes épiques, outre la *Lusiade*. Il perdit un œil dans un combat naval contre les Maures. Il eut une foible d'aventures; il fut pauvre et persécuté. Enfin, après avoir éprouvé toutes les disgrâces de la fortune, il mourut de misère dans un hôpital, en 1577, à l'âge de 63 ans. Les uns placent son berceau à Coimbre, d'autres à Santarem. Ce qui est le plus vraisemblable, c'est qu'il étoit de Lisbonne, issu d'une famille noble mais peu fortunée. On assure qu'il étoit d'une société douce et aimable; qu'il avoit du courage dans tous les sens; et qu'il savoit supporter les revers comme il savoit braver les dangers. Il est un des poëtes étrangers qui a été le plus célébré en France. Sa *Lusiade* a été traduite trois fois. Montesquieu a dit de ce poëme: « qu'il lui rappeloit les charmes de l'*Odyssée* et la magnificence de l'*Énéide*; » et Voltaire s'exprime ainsi sur son compte: « Il est une grande preuve de cette impulsion irrésistible de la nature, qui détermine un véritable génie à suivre la pente de son talent; en dépit de tous les obstacles qui pourroient l'arrêter dans son cours ». On sait qu'il composa la plus grande partie de son poëme, pendant qu'il étoit banni dans l'île de Macao, sur les côtes méridionales de la Chine; et que, revenant de son exil et faisant naufrage près de la côte de Malabar, il se sauva à la nage, tenant sa *Lusiade* à la main, tandis qu'il voyoit, d'un œil impassible, toute sa fortune engloutie dans les flots. (B.)

siade, fort peu connus, il est vrai, hors de leur pays: ce sont l'*Ulysée*, de Perreira de Castro; la *Fondation de Lisbonne*, d'Antonio de Sousa; le *Portugal reconquis*, du marquis de Menezès; *Macchabées*, de Miguel Sylveira; *Alphonse*, de Vesconcellos; et la *Henriade*, du comte d'Ericeira.

Dans la poésie pastorale, les Portugais citent avec complaisance *Saa da Miranda* et *Rodrigo Lobo*, surnommés, l'un le *Virgile*, l'autre le *Théocrite* du Portugal. *Saa de Miranda* est le premier de sa nation qui ait cultivé le genre de la satire: il a eu beaucoup d'imitateurs; et parmi leurs ouvrages on nomme encore à Lisbonne la *Fable de Polyphème* et les *Métamorphoses d'Ovide*, traduits en vers burlesques par *Antonio dos Reys*. Celui-ci ne s'est pas borné à la poésie profane; il a traduit, de l'italien en portugais, la vie de la Sainte Vierge, et celle de J. C. *dans le ventre de sa mère*.

On pense bien que dans un pays aussi dévot que le Portugal, les écrivains en théologie doivent être en honneur: on y fait grand cas d'un *Barthelemi Quental*, d'un *Francisco Perreira*, d'un *Francisco Al-*

meida, d'un *Jean de Sibeira*, etc. etc.

Les Portugais ont quelques écrivains de philosophie moderne qui méritent un peu plus d'être connus : tels sont le jésuite *Cordero*, et sur-tout *Gomez de Pereira*, dont les ouvrages étoient estimés de Descartes.

Dans la navigation et la géographie, le célèbre *Magallanes* (que nous appelons *Magellan*), occupe sans contredit le premier rang. Les Portugais font aussi quelque cas de *Goenez de San-Estevan*, de *Jean-Baptiste Laranha*, et de *Carvalho d'Acosta*, qui a écrit la géographie du Portugal.

Ils sont, et avec raison, plus glorieux encore de quelques-uns de leurs historiens, *Joan de Barros*, *Luis de Sousa*, *Bernardo Brito*, à qui l'on doit la *Monarchia Lusitana*; *Mascarenhas*, auteur de la première gazette portugaise (1); le comte d'*Ericceira*,

(1) *Mascarenhas* mérite d'être connu sous d'autres rapports. Il étoit vraiment savant. Il avoit beaucoup voyagé et parloit toutes les langues de l'Europe. Il avoit, d'abord, servi quelques années dans la cavalerie; mais il quitta le métier des armes pour se livrer exclusivement à l'étude. Il avoit du goût pour tous les genres de littérature, et de l'aptitude à toutes les connoissances humaines; mais il s'appliqua, sur-tout, à

auteur de l'*Histoire du Portugal restauré*, qui a traité l'époque intéressante pendant laquelle les Portugais ont secoué le joug de l'Espagne en plaçant le duc de Bragançe sur leur trône; *Manuel de Faria y Sousa*, qui a donné, en 1677, l'*Historia del Reyno de Portugal*; et sur-tout *Jérôme Osorio*, évêque de Sylves, connu de toute l'Europe littéraire par son histoire du roi Emmanuel, qui parut pour la première fois, à Lisbonne, en 1571.

La politique. On a de lui les *Négociations de la paix de Ryswick*, en 2 vol. in-8^o. ; une *Relation de la mort de Louis XIV*; le *Défait des progrès faits par les Russes contre les Turcs et les Tartares*, et plusieurs autres ouvrages. Les gazettes, qu'il avoit établies en Portugal, finirent avant lui. Ayant annoncé, dans l'une d'elles, qu'on attendoit des Indes un bâtiment chargé d'une somme considérable; les Espagnols, avertis, allèrent à sa rencontre et le prirent. Il n'en fallut pas davantage pour faire proclamer tous les papiers publics par le gouvernement portugais. Il ne souffrit plus qu'une gazette, de la cour, aussi insignifiante que toutes celles de ce genre. Mascarenhas mourut en 1730. Il est aussi connu sous le nom de *Mentarrayo*. On ne doit pas le confondre avec un autre Mascarenhas, habile ingénieur portugais qui, en 1546, s'illustra par la belle défense de la place de Dia, assiégée par le roi de Cambaye et le Grand-Mogol. (B.)

En ouvrages de jurisprudence, les Portugais citent ceux de *Costa*, *Velasco Lopez*, *Ferdinand Paese*, *Gonera*, etc., noms très-obscurs pour le reste de l'Europe.

Ils sont, au reste, très-mal partagés en écrits sur la médecine. Cette science est entièrement dans l'enfance en Portugal, quoiqu'il y ait des écoles de médecine et d'anatomie. La botanique y est à peine connue de nom (1). On y a également négligé l'étude de la langue du pays : on n'y trouve que quelques grammaires imparfaites, et deux dictionnaires qui peuvent être de quelque ressource pour les étrangers ; l'un latin et portugais, en huit volumes, par le père Bluseau, religieux français ; l'autre français et

(1) Le Portugal peut cependant citer, avec honneur, dans ce genre, Loureiro, auteur de la *Flora Cochinchinensis*, en 2 vol. in-4°. Cet homme, estimable, d'ailleurs, à tous égards, est mort à Lisbonne il y a quelques années. Les Portugais, dans ces derniers temps, se sont voués à l'étude de divers sujets d'histoire naturelle, et ont traduit en français quelques ouvrages sur cette matière. Un italien, nommé *Vandelli*, naturalisé chez eux, a même donné quelques essais, justement estimés, sur l'histoire naturelle et l'économie politique. (B.)

portogais, qui n'est qu'une compilation de nos meilleurs dictionnaires, entreprise par *Joseph Marquez*.

L'étude de la grammaire et la connoissance de toutes les ressources d'une langue étant les conditions essentielles pour former des orateurs, on présume facilement que la véritable éloquence est peu connue en Portugal. Quelques auteurs qui avoient réussi dans ce genre, ont expié leurs succès dans les cachots de l'inquisition; car on retrouve par-tout l'influence de cet horrible tribunal. Le père *Tricira* s'étoit distingué, au commencement de ce siècle, par ses talens pour la prédication. On l'appeloit le *Bourdaloue du Portugal*. Son style étoit coulant, facile, beaucoup moins surchargé de citations et de figures empoulées, que ne l'est ordinairement celui des orateurs des pays méridionaux. Une sorte de philosophie se mêloit à ses compositions sacrées. Il fut cité deux fois au tribunal de l'inquisition.

Aucune branche des connoissances humaines n'est plus négligée à présent en Portugal, que celle des mathématiques: et cependant, dans les beaux siècles de cette monarchie, elle y étoit en honneur. Ses plus
grands

grands hommes en faisoient l'objet principal de leurs études. Tels sont ce prince Henry, vrai fondateur du trône portugais ; le roi Jean I^{er}. sous lequel furent découvertes les îles Açores, et l'île de Madère ; le roi Jean II, par les soins duquel les Portugais, alors les premiers navigateurs de l'Europe, s'établirent sur la côte de Guinée et dans le Congo ; et Barthélemi Diaz qui découvrit le *Cap-des-Tourmentes*, que ce même Jean II, prévoyant les grands résultats de cette découverte, fit nommer le *Cap-de-Bonne-Espérance* ; le roi Emmanuel et Vasco de Gama, dignes l'un et l'autre des plus grands éloges, l'un, parce qu'il devina et encouragea le génie d'un de ses sujets ; l'autre, parce que, sous l'égide de ce roi éclairé et bienfaisant, il étendit la prospérité de son pays, et ouvrit au commerce du monde des routes jusqu'alors inconnues ; *Magellan*, dont le nom seul réveille l'idée des grandes entreprises qui demandent des connoissances et de l'audace ; enfin Pierre Nunez, connu des savans étrangers sous le nom de *Nonnius*, le meilleur des mathématiciens portugais, qui brilloit au commencement du seizième siècle, et fut le premier professeur

de mathématiques qu'ait en l'université de Coimbre. Dans nos temps modernes, cette université est loin d'avoir encore des *Nonnius* à citer. Elle a un observatoire, il est vrai. Il y en a aussi un à Lisbonne; mais on pourroit assurer qu'il n'y a peut-être pas dans tout le Portugal un seul astronome-pratique (1).

Les Portugais, comme tous les peuples qui doivent au climat la fécondité de leur imagination, l'amour du merveilleux, ont plus d'aptitude au genre des romans qu'à aucun autre. Ce goût est d'ailleurs favorisé en eux, par des circonstances qui en font plutôt des objets de pitié, que des objets d'envie, par leur paresse, par leur aversion pour les études sérieuses, par l'asservissement dans lequel les institutions politiques et religieuses tiennent leur pensée.

Quant à leurs auteurs dramatiques, ils ne méritent guère d'être mentionnés. Ils ont cependant un *Diaz Balthazard*, dont ils font quelque cas; un *Gil Vicente*, qu'ils regardent comme leur Plaute; un *Antonis Joseph*, qui a péri sur les bûchers du saint-

(1) Nous verrons dans notre supplément à ce chapitre que cette assertion est au moins exagérée. (B)

office, et dont, cependant, les pièces sont fréquemment représentées. Le théâtre portugais est, au reste, au dernier degré parmi les théâtres de l'Europe. Il a tous les défauts de celui des Espagnols, sans en avoir les beautés: par-tout de l'enflure, du boursoufflé, du trivial; un mélange ridicule du sérieux et du bouffon, du sacré et du profane (1).

Tous leurs autres ouvrages (et ils sont nombreux) se ressentent du goût barbare qui a dicté leurs productions dramatiques. Leur style est empoulé au-delà de ce qu'on peut s'imaginer ailleurs. Ils sont pleins d'i-

(1) Pour mettre le comble au dégoût qu'inspirent leurs représentations dramatiques, une fautive idée de déconce en a absolument écarté les femmes; et il faut se résoudre à voir représenter, par de jeunes hommes, qui ne sont pas toujours imberbes, les rôles de reines, de princesses et d'amoureuses. Le beau sexe est même exclus de leurs ballets. Le répertoire de leurs acteurs a été composé, en grande partie, dans ces derniers temps, des meilleures pièces, traitées du français, de l'italien, un grand nombre, de l'espagnol, et quelques-unes seulement de l'anglais. Ils ont même traduit plusieurs de nos opéra-comiques. Mais leurs pièces favorites, sont encore celles qui leur retracent les mystères de la passion, et les autres traits de l'Écriture-Sainte; celles où l'on voit figurer Jésus-Christ, la Sainte-Vierge et les Saints. (B.)

mages gigantesques , de fictions. Ils y racontent avec une risible crédulité les contes les plus absurdes , des miracles , des sortilèges ; et la plupart de ces ouvrages sont dédiés à la Sainte-Vierge , à Saint-Joseph , ou à quelqu'autre saint.

Les beaux-arts sont , en Portugal , au niveau des autres sciences. On n'y connoît pas un peintre , pas un sculpteur , pas un architecte qui mérite d'être cité. Il n'y a pas même à Lisbonne un seul maître de dessin ; on y chercheroit aussi vainement des maîtres en fait d'armes , des professeurs d'équitation , et même des maîtres de danse (1). On peut , d'après cela , apprécier les ressources que la jeunesse y trouve pour l'éducation , et on ne peut s'empêcher d'être étonné qu'avec tant de causes qui épaississent l'ignorance dans laquelle la nation portugaise est ensevelie , et avec une pareille nullité de moyens , il ait pu se former , dans la noblesse portugaise , plusieurs sujets éclairés , tels que ceux qu'on rencontre que quelquefois hors de leur pays. Les voyages , la connoissance qu'on y acquiert des nations étrangères , de leurs usages , de leurs

(1) Le supplément à ce chapitre modifiera , à plusieurs égards , ces décisions. (B.)

arts, peuvent seuls expliquer ces exceptions. Il n'est peut-être qu'un seul des beaux-arts auquel les Portugais ne soient pas étrangers, c'est celui de la musique. Ils ont même quelques compositeurs connus hors de leur pays, comme *Cordoso*, *Soares* et sur-tout *David Pérez*.

Au milieu de cette stagnation absolue de tout ce qui tient aux sciences et aux beaux-arts, on ne soupçonneroit assurément pas que les Portugais ont en et ont encore des académies. Vers l'an 1720 il s'en établit plusieurs sous les noms pompeux d'*Instantaneos*, de *Singulares*, d'*Anonymos*, de *Generosos*, d'*Applicados*, d'*Estudiosos*, d'*Illustrados*. Mais l'occupation favorite et presque unique de ces académiciens étoit de se louer réciproquement, ou de se déchirer par des satires beaucoup plus méchantes qu'ingénieuses. A cela près, ils se réunissoient sous les auspices de l'oisiveté et de l'ignorance. Les *instantaneos* ou improvisateurs, fesoient seulement une légère exception, et du moins étoient fidèles à leur titre. Dans leurs assemblées, ils improvisoient des discours sur les matières qu'on leur proposoit au hasard. Mais ces discours, qui n'annonçoient qu'une

stérile facilité, se ressentoient de l'absence du goût et des lumières (1).

Les Portugais même fesoient de ces inutiles académies le cas qu'elles méritoient. Ils s'étoient cependant occupés à en former une qui eût un objet moins futile. Ils voulurent enfin avoir, dans leur propre langue, une histoire complète de leur pays, ouvrage qui n'existoit pas encore, mais dont les matériaux étoient restés épars. Ce fut aussi sous le règne de Jean V, et principalement dans cette vue que fut établie l'académie royale de l'histoire portugaise. Elle ne devoit d'abord embrasser que l'histoire ecclésiastique du Portugal. Mais elle étendit bientôt ses vues, et se chargea pareillement de l'histoire civile et politique du pays. Cette académie est à-peu-près formée sur le modèle

(1) On sait, d'ailleurs, que la plupart des peuples du Midi ont reçu de la nature ce talent d'improviser, même en vers, qui excite, sinon l'admiration, du moins l'étonnement des autres nations. Aujourd'hui même, encore, Lubonne abonde de ces rimeurs féconds, mais insipides qui, sur la plus légère provocation, prodiguent, en vers, aux belles qui veulent bien les écouter, les hommages de la galanterie, ou les tributs de l'amour. (B).

des autres académies de l'Europe; le nombre de ses membres est fixé à cinquante, et d'après ses statuts on ne peut recevoir de surnuméraires que par les ordres du roi. Le secrétaire est, ainsi que dans toutes les autres académies, perpétuel : on tire au sort, chaque année, le directeur, ainsi que les quatre censeurs, qui, à leur tour, sont présidens. Les séances ne se tiennent que tous les quinze jours, et un dimanche : aucun membre ne peut s'en absenter deux mois de suite, sans en donner avis par écrit au secrétaire. Le directeur et les censeurs sont tenus d'assister à toutes les séances. Aucun étranger ne peut y paroître, à moins d'être formellement invité, ou à moins qu'il n'ait quelque chose de pressant à communiquer à l'académie. Elle tient tous les ans, le jour de la naissance du roi et de la reine, une séance publique dans laquelle on récite quelques pièces de vers en l'honneur de leurs majestés; et on lit quelques morceaux dont le directeur a fait choix. Son emblème est l'image de la Vérité, avec ces mots qui promettent plus sans doute qu'elle ne pourra tenir : « *Res-tituet omnia* ». Son sceau porte les armes du souverain, et au-dessous, le Temps

enchaîné, et cette inscription : « *Sigillum
regiæ academicæ historiæ Lusitaniæ* ».

En 1727, elle publia le premier volume de l'ouvrage qu'elle avoit entrepris. Ce volume présente l'histoire même de l'académie, et plusieurs dissertations historiques. Le premier éloge funèbre, composé dans cette académie, fut celui de *Jule de Mello de Castro*, fils du célèbre *Dom Juan de Castro*, quatrième vice-roi des Indes. Je vais rapporter ici une partie de ce discours, qui fera juger du style et des idées qu'on accueille dans l'*académie royale d'histoire* : « Son esprit, dit l'auteur, étoit si prompt, si vif, si fécond, que, dans ses œuvres poétiques, il y avoit autant de pensées que de vers; chaque pensée lui en faisoit naître une foule d'autres, qu'il avoit le talent merveilleux de mettre au jour et de rendre sensibles. Sur quelque sujet qu'il entreprit de discourir, tant de belles choses se présentoient à lui, que, s'il n'avoit pas eu le discernement le plus exquis, il seroit tombé dans cette sorte de disette, que produit l'abondance; il s'élève même quelquefois si haut, qu'on a peine à le suivre, quoiqu'il soit naturel et sans affect.

tation.... Mais il s'étoit surpassé lui-même dans cette fameuse romance, qu'il avoit commencée, et où il devoit comprendre, en deux mille strophes, toute la vie de la Mère de Dieu. Sa dévotion lui avoit inspiré une si grande élévation, que ses pensées paroissent plus qu'humaines, et les graces de sa poésie étoient couronnées par sa piété n.

Dom Sebastian de Rocha Pitta, mit au jour, en 1750, l'Histoire de l'Amérique portugaise, depuis 1500, jusqu'en 1724. C'est un ouvrage rempli de contes extravagans, et qui, cependant, ne déplait pas aux Portugais (1).

Cette académie a continué ses fertiles travaux qui, assurément, n'ont ajouté ni aux lumières, ni aux progrès du goût. En 1748,

(1) Le style de cet écrivain empoisé, dont notre voyageur a cité un passage en parlant du Brésil, plut d'abord beaucoup aux lecteurs portugais, éblouis de ses brillantes images, de ses hyperboles orientales. Mais, suivant Murphy, lorsque leur goût pour les lettres fut perfectionné par les écrivains suivans, l'admiration qu'il avoit d'abord excitée se changea en mépris. Le judicieux anglais auroit bien dû nous indiquer ces écrivains postérieurs à l'année 1730, qui ont perfectionné le goût des Portugais. (B.)

elle publia un recueil en 7 volumes *in-4^o*, des poètes latins du Portugal. Un certain *Francisco de Macedo*, aussi fameux en ce royaume, qu'inconnu hors de ses frontières, occupe la première place dans cette collection d'illustres écrivains. Il vivoit dans le dix-septième siècle. Il a été du moins un homme fort extraordinaire, par la variété de ses connoissances, et par son étonnante fécondité. Il parloit vingt-deux langues. Il étoit, à-la-fois, poète, orateur, historien, philosophe, chronologiste. Il a composé soixante discours latins, cinquante-trois panégyriques, trente-deux oraisons funèbres. On a encore de lui, quarante-huit poèmes, cent vingt-trois élégies, cent cinquante épitaphes, deux cent douze épitres dédicatoires, et plus de deux mille épigrammes. Il se fit quelque réputation en France, par ses vers sur la statue équestre de Louis XIII, et par deux pièces de théâtre, la tragédie de *Jacob*, et la tragi-comédie d'*Orphée*, qui furent représentées devant Louis XIV pendant qu'il étoit encore enfant. Il avoit d'abord été jésuite. Il devint, dans la suite, franciscain : il étonna les Vénitiens par son érudition et par sa prodigiense facilité. Il soutint, pendant trois jours, une

thèse sur tous les sujets qui lui furent proposés. En 1658, se trouvant à Rome, il passa par la même épreuve, et avec le même succès. Il mourut, dans un âge très-avancé, à Padoue, où il avoit obtenu un chaire de théologie. Malgré cette variété de connoissances et tant d'ouvrages sur toutes sortes de sujets, Macedo ne fut, après tout, qu'un écrivain médiocre, parce qu'il manquoit de jugement et de goût; et cependant, c'est le plus distingué de ceux dont l'académie de Lisbonne a cru devoir faire revivre les ouvrages. Qu'on juge, après cela, du mérite des autres.

On pourroit encore citer beaucoup d'autres auteurs portugais du dix-septième siècle et des précédens, qui ont acquis quelque réputation dans leur pays. Mais, si on excepte le père *Antonio Vieira*, jésuite, qui s'est fait un nom dans la chaire, et l'illustre *Camoens*, il n'en est presque pas qui soient connus, ou méritent de l'être hors des frontières du Portugal. Dans le siècle présent, la littérature portugaise a été moins digne encore de fixer l'attention des étrangers. Car on n'exigera pas qu'ils admir-

rent les extravagantes productions de Rocha Pitta, dont nous avons parlé plus haut, ni même le révérend père Bluteau, auteur d'un Dictionnaire portugais et latin. Né français, il avoit acquis, par son long séjour à Lisbonne, l'habitude des idées et des expressions bizarres, et il paya un ample tribut à l'influence du climat et à celle de l'exemple. Croira-t-on, par exemple, que cet ouvrage, estimable d'ailleurs, commence par dix préfaces adressées aux diverses classes de lecteurs dont l'auteur veut capter les suffrages; savoir: *au lecteur bienveillant; au lecteur malveillant; au lecteur impatient; au lecteur portugais; au lecteur étranger; au lecteur savant; au lecteur ignorant; au lecteur sans discernement; au lecteur impertinent; au lecteur futile et déplaisant.* Croira-t-on, ensuite, qu'il donne à son dictionnaire trente-six épithètes différentes par ordre alphabétique; épithètes, dont plusieurs ne sont assurément pas destinées à être entendues par cette classe de *lecteurs ignorans*, auxquels il adresse une préface particulière; telles sont: *Dictionnaire Dendrologique, Gnomonique, Homoni-*

minue, Isagogique, Heotérique, Quidditative, Therapeutique, Zenophonique, etc. etc. (1).

Nous citerons encore moins parmi les écrivains de ce siècle qui honorent le Portugal, un *chevalier d'Oliveira*, qui, après avoir beaucoup voyagé, publia en français, à Amsterdam, en 1741, un ouvrage intitulé: *Mémoires de Portugal*, avec la *Bibliothèque Lusitane*; compilation indigeste des observations de l'auteur, relativement à l'histoire de son pays et au jugement sévère qu'en portent les étrangers.

Parmi les Portugais que j'ai vus, même dans les classes supérieures où une éducation plus soignée sembleroit devoir promettre plus de lumières et d'instructions, j'en ai remarqué bien peu qui cultivassent les sciences et les lettres, et cherchassent à venger leurs compatriotes, de l'idée peu

(1) Il a paru, en 1779, une nouvelle édition de ce dictionnaire, en 3 volumes in-4°. ; mais c'est un dictionnaire purement portugais, dans le genre de celui de l'Académie française. L'éditeur en a fait disparaître ces ridicules préfaces à diverses classes de lecteurs, ainsi que ce titre longuement pédantesque, dont parle notre auteur. (B.)

favorable que les étrangers en ont conçue. Je dois dire cependant que j'ai trouvé à Lisbonne quelques bibliothèques assez considérables et bien composées : telle est surtout celle des Hiéronymites , qui est publique , et où on est fort bien accueilli par les religieux , dont plusieurs savent apprécier les trésors littéraires dont ils sont les dépositaires. Telles sont encore celle de l'abbaye de Mafra (1) et celle de Coïmbre ,

(1) Le roi Jean V , étant attaqué d'une maladie cruelle , fit le vœu de fonder une abbaye dans le lieu où seroit situé le couvent des religieux les plus pauvres du royaume. Il se trouvoit , à quelques lieues au nord-ouest de Lisbonne , une chaumière habitée par quelques capucins. C'est-là que le vœu de Jean V fut rempli. On construisit , sur l'emplacement de ce misérable monastère , un édifice très-vaste , dont le plan fut envoyé d'Italie , et qui , au premier coup-d'œil , paroît somptueux. Une église occupe le centre. Derrière le chœur , sont 300 cellules ; et , sur les deux côtés , on a bâti un palais destiné à l'habitation de la famille royale et de toute la cour. Sous ce rapport , Mafra est l'Escorial du Portugal. Mais , à tous égards , Jean V paroît n'avoir été que mauvais copiste de Philippe II. L'emplacement de ces deux couvens royaux a été mal choisi. L'Escorial , bâti au milieu des rochers , au pied des montagnes pelées , domine sur un pays vaste , mais nud et désert. Mafra , situé dans la plaine la plus aride , a

qui appartenoit autrefois aux jésuites de cette ville.

Il y a à Lisbonne plusieurs cabinets qui seroient très-curieux s'il y régnoit plus d'ordre : je dois nommer sur-tout les deux qu'a formés le *marquis d'Angeja*, l'un d'histoire naturelle, l'autre particulièrement consacré à la botanique. Deux autres gens de qualité, le *marquis de Marielva* et le mar-

quis de moins la vue sur l'Océan. L'auteur du *Tableau de Lisbonne*, si enclin, d'ailleurs, à dénigrer tout ce qui tient au Portugal, dit que le couvent de Mafra est beau, bâti avec autant de goût que de magnificence. Murphy, qui est un architecte, et qui est un des voyageurs qui ont le moins maltraité le Portugal, juge bien autrement ce monument de la peur et de la dévotion. « Si les trésors, dit-il, qu'a coûté cet établissement, avoient été appliqués à un meilleur plan, il auroit, sans contredit, offert une masse de bâtimens supérieurs à l'Escorial en fait d'architecture. Malheureusement l'architecte n'avoit ni génie pour concevoir, ni main pour exécuter, je ne dis pas le plan d'une basilique ou d'un palais, mais même celui d'une simple cabane. Cet homme s'appeloit *Frédéric Ludovici*. Il étoit orfèvre de profession ». D'après le témoignage des autres voyageurs, ce jugement de Murphy, sur Mafra, est au moins sévère ; et ne seroit-ce pas à lui qu'on pourroit dire : *Vous êtes orfèvre, M. Jorre. (E.)*

quis de Perhalva, ont, dans un autre genre, des collections dignes de l'attention des amateurs. Leurs galeries de tableaux feroient peut-être une médiocre sensation dans une autre capitale d'Europe : à Lisbonne on les voit avec intérêt (1).

Cette ville ne renferme, au reste, aucun monument, ni sacré ni profane, que le bon goût puisse avouer. Aucune des églises renversées par le tremblement de terre n'a été rebâtie. Ce fléau a cependant épargné la chapelle de St. Jean-Baptiste, située sur l'éminence de St. Roch, dans l'intérieur de la ville. Cette chapelle est un monument très-singulier du moins, si on ne peut l'ap-

(1) Depuis l'époque à laquelle M. du Châtelet a voyagé, Lisbonne a gagné sensiblement sous ce rapport. L'ignorance n'est plus l'apanage de tous les seigneurs portugais : sans compter le duc d'Alforns (ci-devant duc de Bragance), M. de Sampayo, M. d'Almeyda, le chevalier d'Aranjo, dom Rodrigo-Souza, etc. qu'on a été à même d'apprécier hors de leur pays, il y en a, en ce moment, plusieurs qui ont eu une éducation soignée, et qui ne sont nullement étrangers ni aux sciences ni aux beaux-arts, mais qui gémissent, au moins secrètement, de la barbarie dans laquelle, à beaucoup d'égards, est encore plongée leur patrie. (B.)

peler beau ; elle est construite en morceaux
 de marbre qui ont été taillés à Rome, et qui
 en sont arrivés tout numérotés ; en sorte qu'à
 leur débarquement, il a suffi, pour bâtir la
 chapelle, de placer ces différens mathres sui-
 vant l'ordre de leurs numéros. On voit aussi
 à Lisbonne plusieurs maisons qui ont été
 de même construites en Amérique : elles
 sont en bois ; les morceaux arrivent équarris
 et numérotés : trois ou quatre jours après le
 débarquement de la charpente, la maison
 est achevée et habitable. Pendant que j'étois
 à Lisbonne, le ministre de Naples en occu-
 poit une de cette espèce, qui étoit très-
 commode et très-bien distribuée.

S U P P L É M E N T
D E L'ÉDITEUR,
A U C H A P I T R E X V.

D E P U I S le voyage de M. du Châtelet, les Portugais ont fait quelques heureux efforts pour s'arracher à la profonde ignorance, à la honteuse incurie qu'il leur reproche. La reine actuelle a sinon établi, du moins laissé établir sous sa protection, une *académie royale des sciences*, dont l'objet est beaucoup moins futile que ces ridicules corporations qui avoient usurpé le titre d'académic. Celle-ci a déjà publié plusieurs volumes de ses mémoires, et tous contiennent des morceaux qui prouvent la sagesse et le zèle patriotique de leurs auteurs.

Le premier volume de ces mémoires, parut en 1789. On y traite de divers objets d'utilité publique; tels sont la comparaison du sel de Setubal avec celui de Cadix, celui

de Sardaigne et celui d'Iviza; le moyen de perfectionner la culture du coton, la production la plus précieuse que fournisse le Brésil au Portugal, et par le Portugal, au reste de l'Europe; l'agriculture et la population de quelques-unes des provinces de ce royaume; les moyens de naturaliser, dans les terrains de la métropole, quelques-unes des productions de ses colonies; les inconvéniens du luxe pour les Portugais. Ce volume est, sur-tout, remarquable par une dissertation courte, mais lumineuse, sur cette grande question, qui partage encore les hommes versés dans l'économie politique: *La véritable influence des mines de métaux précieux, sur l'industrie des nations qui les possèdent, et spécialement de la nation portugaise.* Son auteur, *dom Rodrigo de Souza-Coutinho*, neveu du dernier ambassadeur de Portugal, en France, y prouve, par des argumens au moins spécieux, que c'est, non à la possession des mines d'or et d'argent, mais à des causes beaucoup plus actives qu'il faut attribuer la décadence de l'industrie, tant en Espagne qu'en Portugal. En Espagne c'est, selon lui, l'expulsion des Maures, celle des Juifs; ce sont les guerres

lointaines et dispendieuses de Philippe II ; la détestable administration de ses trois successeurs , qui expliquent cette décadence. Il affirme , qu'en Portugal , ce n'est pas à l'influence des mines qu'on peut reprocher la ruine du commerce et de l'industrie ; que l'un et l'autre avoient été très-florissans depuis le règne d'Emmanuel ; mais que la folle et malheureuse entreprise du jeune roi Sébastien , les troubles intestins qui la suivirent , la domination destructrice des rois d'Espagne pendant soixante ans (depuis 1580 , jusqu'en 1640) ; les guerres ruineuses qui suivirent l'avènement de la maison de Bragance au trône , suffirent seules pour rendre raison de la dégénération du Portugal jusqu'au règne de Dom Pedre II , sous lequel furent découvertes les mines du Brésil ; que cette découverte eût été pour ce royaume une source de prospérité plutôt que d'appauvrissement et de dépopulation , sans ce fatal traité de 1703 , qui , en détruisant toutes ses manufactures , et faisant tomber son commerce entre les mains d'une nation alliée et puissante , déterminâ une balance de commerce si désavantageuse aux Portugais , que tout le produit de leurs mines

suffit à peine pour la solder. Le même auteur prétend que ces mines toutefois retardèrent, pour quelque temps, les funestes effets de ce traité; mais qu'elles devinrent ensuite responsables de tout le mal, lorsqu'on commença à s'apperevoir de la ruine de l'industrie nationale; que sous le règne de Jean V, elles produisirent cette richesse apparente, qui n'ayant pas l'industrie pour base, et diminuant sans cesse par l'effet d'une balance extrêmement défavorable, a fini par s'évanouir tout-à-fait.

« De notre temps, dit, en finissant, l'auteur de ce mémoire, nous avons vu paroître l'aurore d'un jour plus heureux, et la postérité célébrera le règne d'un souverain (Joseph I^{er}.) qui a fait renaître, de ses cendres, une ville florissante. Il a récréé le crédit public; il a détruit ce préjugé par lequel nous étions assujettis à une nation éclairée sur ses propres intérêts, qui, sous le voile séduisant de la protection, nous réduisoit à n'être, pour ainsi dire, que les colons d'une métropole étrangère. »

Un jeune seigneur portugais, entouré d'ennemis encore acharnés du marquis de Pombal, ne pouvoit se permettre un éloge plus direct de son ministère. Mais l'adoption

de ses idées, par la société littéraire dont il est membre, prouve, à-la-fois, et les dispositions de cette société, relativement à l'Angleterre, et la politique du gouvernement actuel. Si dom Rodrigo eût été moins gêné par des considérations de cour et par la crainte des animosités du fanatisme, il n'eût pas manqué, sans doute, de mentionner parmi les principales causes de la décadence du Portugal, parmi les obstacles à sa régénération, l'établissement de l'inquisition qui date du règne de Jean III, c'est-à-dire, de l'époque depuis laquelle son pays n'a été qu'en déclinant.

Le tome II des Mémoires de l'Académie de Lisbonne contient des traités sur des objets intéressans pour le Portugal. On y trouve de longs détails sur la culture des vignes et sur les moyens de la perfectionner. Dans ce traité, on justifie, à quelques égards, la mesure violente, employée en 1766 par le marquis de Pombal, pour empêcher les vignobles de se multiplier aux dépens de l'agriculture proprement dite. L'abus que ce ministre a voulu détruire, a survécu en grande partie à son ministère. Il est encore en vigueur dans les trois provinces du nord,

sur tout dans celles de Tra-los-Montes et de Beyra; des terrains très-propres aux grains et aux légumes y sont plantés en vignes. Dans la province, d'ailleurs si fertile et si riante d'entre Douro-y-Minho cette culture pourroit d'autant plus utilement céder la place à d'autres, que les vins qu'elle produit sont beaucoup plus foibles que ceux des autres provinces. On cite, pour exemple, un vignoble près d'Alafoens entre la Vonga et le Mondego, dont le vin est si peu spiritueux, qu'il en faut dix mesures pour en produire une d'eau-de-vie.

Ce second volume offre des mémoires curieux sur la cochenille du Brésil, sur les débordemens du Tage, les ravages qu'ils produisent, les moyens d'y remédier; sur le charbon de pierre; sur les arbres utiles à propager; sur les fabriques de fer; sur la pêche de la baleine, et l'huile qu'on peut tirer de ce cétacée; sur le défrichement des terrains vains et vagues, etc.

Les volumes suivans (on n'en connoit pas en France au-delà de l'année 1793) contiennent plusieurs traités, également utiles, et qui peuvent avoir de l'intérêt, même hors du Portugal. Tels sont ceux rela-

tifs à des objets d'agriculture, sur-tout à la culture de la vigne et des oliviers. Un de ces mémoires, dont l'auteur, *Vicente Coalho de Seabra*, paroît un observateur versé dans l'étude de la botanique, conseille la multiplication de l'arbre appelé *ricin*, dont le fruit contient une graine qui donne de l'huile en abondance. Cet arbre qui abonde autour des mines du Brésil, fournit à la consommation d'huile de tous les mineurs. Multiplié en Portugal, où sa culture a été essayée en divers endroits avec succès, il suppléeroit à l'insuffisance de l'huile d'olives en beaucoup de cas; mais, de l'aveu de l'auteur, l'huile de ricin ne pourroit être employée comme aliment, à cause de sa saveur nauséabonde et de sa vertu purgative.

Un autre traité de *Manuel Dias Baptista*, ayant pour titre : *Description physique et économique de Coïmbre et de ses environs*, prouve que la botanique n'est pas si inconnue en Portugal, que le dit M. du Châtelet. L'académie de Lisbonne a fait imprimer, depuis 1789, plusieurs ouvrages relatifs à cette science; tels sont : le *Viridarium Lusitanicum linæanis nominibus illustratum*, par Dominique Vandelli; et

la *Flora Cochinchinensis*, par Jean de Loureiro. On trouve d'ailleurs à Lisbonne quelques jardins botaniques, dignes de l'attention des voyageurs, ainsi que le cabinet d'histoire naturelle de cette capitale et ceux de Coimbre, d'Evora, de Mafra, etc.

Un des traités les plus intéressans que l'on trouve dans les Mémoires de l'académie de Lisbonne, est celui qui a rapport à la pêche; sur-tout à celle de la baleine, que les Portugais pourroient faire avec beaucoup plus de fruit sur les côtes du Brésil. Les Anglais enlèvent, presque en totalité, cet avantage comme tant d'autres. Les produits que ceux-ci retirent de la pêche de la baleine, et qui leur sont payés par leurs *fidèles alliés*, s'élèvent chaque année à sept cent millions de reis (près de quatre millions de livres tournois). Celle du cabillau n'est pas moins profitable aux Anglais. Du mois de juin 1782, au mois de décembre 1784, ils avoient introduit à Porto, de cet article seul, pour la valeur de sept cent vingt millions de reis (quatre millions de nos livres). Le roi Joseph et la reine actuelle ont cherché à encourager la pêche de la baleine, qui peut se faire avec succès depuis

la baie de Tous-les-Saints, jusqu'au *Rio-Grande de Saint-Pedro*, ainsi que sur les côtes de la capitainerie de Saint-Paul, et près des îles du Cap-Verd. Pourquoi ne réussiroit-on pas dans cette entreprise, comme on a réussi dans la pêche du cachalot, autre cétacée qui fournit ce spermaceti que les Portugais, *eux-mêmes*, portent à Rio-Janeiro et à Lisbonne?

L'académie de Lisbonne prouve aussi que la chimie et l'astronomie ne sont pas aussi étrangères aux Portugais que notre auteur le donne à entendre. Elle a fait imprimer un *Essai sur la nouvelle théorie du feu*, par Magalhaes, et une excellente *Dissertation sur la chaleur*, par Coalho de Scabra, et on trouve dans ses Mémoires de l'année 1791, un *Traité sur l'utilité des connoissances en chimie, appliquées à l'art de construire des édifices*, par Alexandre Antoine Dasnever.

Depuis quelque temps elle donne tous les ans au public un volume d'*Ephémérides nautiques*, ou *Journal astronomique, calculé pour le méridien de Lisbonne*; et c'est aussi par ses soins qu'ont été imprimées, en 1790, les *Tables perpétuelles astronomi-*

ques, pour l'usage de la navigation portugaise.

Les académiciens de Lisbonne ont encore publié des recherches curieuses sur la population de leur pays. L'un d'eux, *Jos. Joaq. Soares de Barros*, avoit fait imprimer à Paris, il y a quelques années, un petit écrit dans lequel il cherchoit à prouver que le Portugal contenoit au moins trois millions d'habitans. Dans un nouvel ouvrage qui fait partie des Mémoires de l'Académie, il va encore plus loin : il soutient que la population de ce royaume doit être portée au-dessus de trois millions et demi. Il étaye son assertion des résultats de plusieurs recherches, et notamment de l'état qui fut fait en 1776, de toutes les villes, de tous les bourgs et villages, et du nombre de feux que chacun d'eux contient; et comme cette espèce de dénombrement porte le total de tous ces feux à 744,980, et qu'on calcule ordinairement cinq personnes par feu, il en conclut que la population du Portugal doit être de 3,724,900 ames. Il prouve ensuite, par le dénombrement exactement fait de quelques lieux particuliers, que cette évaluation de cinq personnes par feu, n'est

pas fort exagérée, et qu'il reste incontestable que, comme il l'a avancé, le Portugal renferme, au moins, trois millions et demi d'habitans.

Indépendamment de ses mémoires, l'académie a aussi présidé à l'impression de beaucoup de livres, soit originaux, soit traduits tant du français que de l'anglais et de l'espagnol. La liste que nous allons donner des principaux qui ont paru de cette manière depuis 1787, jusqu'en 1794, servira à justifier un peu les Portugais du reproche qu'on leur fait, de négliger encore toutes les sciences. Car on pense bien que ce n'est pas pour ses seuls membres que l'académie a publié ces différens ouvrages, et qu'elle n'en auroit pas fait les frais, si elle n'avoit pas compté pour leur débit, sur un certain nombre d'amateurs. C'est à ses soins qu'on doit la publication des livres suivans :

Historia juris civilis Lusitani ; Institutiones juris civilis Lusitani, l'un et l'autre par Pascal-Joseph Mello Freire.

La Vie de l'Infant Dom Edouard, par André de Rezende.

Mémoires d'agriculture, couronnés par l'académie, en 1787 et 1788.

Vestiges de la langue arabe en Portugal, ou Dictionnaire étymologique des mots portugais qui ont une origine arabe, par Fr. Joad de Sousa.

Documens arabiques de l'Histoire Portugaise en arabe et en portugais.

Collection de livres non encore imprimés, contenant l'Histoire des règnes des rois de Portugal, Jean I^{er}, Edouard, Alphonse V, et Jean II.

Mémoires sur les moyens de perfectionner la fabrication des huiles en Portugal; Mémoires sur la culture des oliviers en Portugal; l'un et l'autre ouvrage par Joad Enton Della-Bella.

Traité d'éducation physique pour l'usage de la nation portugaise, par Franc. de Mello-Franco.

Autre *Traité* sous le même titre, par Franç.-Jos. de Almeida.

Observations sur les principales causes de la décadence des Portugais en Asie, par Ant. Caetano do Amoral.

Mémoires pour servir à l'Histoire des nations d'outre-mer.

Dictionnaire de la langue portugaise, etc. etc.

Nous passons sous silence plusieurs autres purement relatifs à la littérature portugaise, qui ne mérite peut-être pas une grande célébrité, mais sur laquelle l'académie de Lisbonne appelle l'attention de ses compatriotes, soit pour lui rappeler les modèles (en petit nombre) sur lesquels ils doivent se former, soit pour leur indiquer les écueils qu'ils doivent éviter.

Outre cela, l'académie travaille à encourager, par des prix, l'étude et le progrès des connoissances utiles. On peut apprécier ses vues d'après la liste suivante des principaux sujets qu'elle a proposés au concours depuis l'année 1783.

— La description physique et économique de quelque district ou de quelque territoire considérable du Portugal ou de quelqu'une de ses possessions d'outre-mer, accompagnée d'observations utiles à l'agriculture et à l'industrie de la nation.

Quelle est la meilleure manière de cultiver, de perfectionner et de conserver les vignes, et quel est le moyen le plus efficace d'étendre la réputation et le produit de cette branche importante du commerce du Portugal?

L'académie désire que ceux qui traiteront

cette matière, indiquent les différentes espèces de vignes, avec leurs noms respectifs caractérisés par la qualité de leurs fruits, suivant la manière employée par l'abbé Rozier, Dubamel et autres naturalistes-agriculteurs; les diverses méthodes de faire le vin, soit dans le pays même, soit au-dehors; le moyen de le conserver, de le purifier et de le préparer pour le transport; celui de distinguer quand il est falsifié, etc.

Examiner les instrumens d'agriculture usités en Portugal, et en faire la comparaison avec ceux des autres nations; en montrant comment on pourroit les adapter à la position des Portugais, et à la nature de leur sol.

Donner le meilleur dessin d'un vaisseau propre à marcher avec toute la vélocité possible, en accompagnant ce dessin des plans, coupes et vues de ses principales parties.

Déterminer, par la manière la plus prompte et la plus certaine, la distance et le rumb que parcourt un vaisseau dans un temps donné.

Quels sont, dans notre méthode de saler le poisson, les défauts physiques qui le rendent moins nourrissant et plus difficile à con-

server; et par quels moyens peut être perfectionnée cette branche importante de notre subsistance et de notre commerce?

Déterminer le moyen artificiel propre à donner le plus de nitre possible.

Indiquer la manière de trouver les équations des planètes d'observation, et de l'employer principalement à déterminer les différentes phases de la lune.

Donner la meilleure traduction portugaise des *Géorgiques de Virgile*, soit en vers, soit en prose, en y joignant, ce que n'a encore fait aucun traducteur, des notes et des explications qui concernent spécialement les Portugais, et en ne présentant que des choses applicables à leur pays, ou qui aient déjà été essayées avec succès.

Donner une description médico-topographique de Lisbonne, en indiquant les propriétés de son climat et de sa situation, en analysant son atmosphère et ses variations, les alimens de ses habitans et leur manière de vivre en général, et recueillant des faits bien authentiques qui puissent conduire à la connoissance des maladies, soit endémiques, soit épidémiques, de cette ville.

Composer le meilleur essai sur les affections

tions nerveuses et hystériques. Indiquer l'influence que peuvent avoir sur cette maladie l'éducation ordinaire, les mœurs, les alimens, les vêtements des enfans, et les changemens qu'il y auroit à faire pour rendre les enfans plus robustes et plus sains; le tout prouvé par des expériences.

Examiner les causes d'une maladie commune à Rio-Janeiro, et qui commence à se manifester à la Baie de tous les Saints; espèce de dartre farineuse qui ne paroît pas endémique. Indiquer les moyens de la guérir, de s'en préserver, etc.

Rendre compte de l'état actuel de la littérature portugaise, en indiquant ce qui caractérise le bon goût, soit dans le discours, soit par écrit, etc.

Présenter un mode de locution applicable à la nature de la langue portugaise, en éclaircissant chaque précepte par des exemples tirés des écrivains anciens et modernes.

Composer une grammaire philosophique de la langue portugaise.

(Pour diriger ceux qui s'occuperont de cette tâche, l'académie leur conseille de méditer l'ouvrage de Locke sur l'entendement humain; les Œuvres de Condillac; l'Expli-

cation physique des Sens, par Hartley; la Grammaire Universelle de Beauzée; les Œuvres de Dumarsais; les Lettres de Diderot sur les Sourds et Muets; les articles de l'Encyclopédie relatifs à la grammaire; et tous les autres ouvrages qui ont rapport à la philosophie du langage.)

Donner l'histoire circonstanciée de l'art typographique, depuis son introduction en Portugal jusqu'au temps présent.

Présenter la situation du militaire portugais à diverses époques, en énonçant le nombre des hommes dont il a été composé, les différentes espèces de troupes, les armes dont se sont servi chacune d'elles, la manière dont chacune a été organisée et commandée, et dont elle a fait le service militaire depuis le commencement de la monarchie jusqu'à l'invasion de Philippe II.

Déterminer l'époque à laquelle le code de Justinien a été introduit en Portugal, et quel degré d'autorité il a obtenu dans ce royaume.

Faire l'éloge de quelques-uns des personnages éminens qui ont illustré le Portugal, et dont les actions méritent d'être célébrées.

Outre cela, l'académie propose, pour chaque année, un prix pour l'auteur d'une tragédie portugaise, pour celui d'une comédie, soit en vers, soit en prose, qui rétrace des caractères portugais; enfin, elle offre des médailles d'argent pour chacun des auteurs des quatre meilleures compositions poétiques, qui ne seront ni épiques ni dramatiques.

Ce précis suffit pour convaincre les étrangers que l'académie de Lisbonne, beaucoup moins connue qu'elle ne mérite de l'être, ne néglige aucun moyen d'éclairer ses compatriotes, de les tirer de leur engourdissement. Physique, économie politique, agriculture sur-tout, art de la navigation, astronomie, médecine, littérature nationale, histoire, science militaire, art typographique, jurisprudence, toutes les sciences spéculatives ou pratiques, sont les objets de ses sollicitudes et de ses encouragemens. Les fauteuils de ses académiciens ne sont pas soporifiques comme l'ont été ceux de certains corps littéraires. Ses membres joignent l'exemple au précepte. On leur doit des mémoires utiles sur différens objets. *Alex Anton. das Neves Portugal, Domingos Vandelli, Estevão Cabral, Joan. de Loureiro, Jos. Joaq.*

Soares de Barros, *Anton. Ribeiro dos Santos*, et sur-tout le secrétaire perpétuel de l'académie *Correa*, se distinguent parmi les plus laborieux et les plus éclairés. Le duc d'Alafoens, qui a voyagé long-temps en Europe, et avec beaucoup de fruit, peut être regardé comme le véritable fondateur de ce corps littéraire; et ses rapports intimes avec la cour, assurent à l'académie de Lisbonne la protection particulière de la souveraine. Mais, avouons-le, c'est encore peu de chose que ces établissemens soudoyés, ces mémoires publiés, ces prix décernés, pour arracher la nation portugaise à ses préjugés et à son ignorance. Ce n'est que par des moyens plus actifs qu'elle peut être régénérée. Les lumières ne brillent encore que sur des têtes privilégiées, que la nature a favorisées, ou que l'éducation a pris soin de cultiver, comme le soleil levant ne dore que les sommets des plus hautes montagnes. Le reste de la nation est encore dans les ténèbres, comme les profondes vallées qui attendent long-temps les rayons de l'astre du jour. Ce n'est que par une refonte totale que les vues du gouvernement pourront être remplies. Tant que la terreur politique

qu'inspirent les Anglais à cette nation asservie sous leur joug, ne sera pas dissipée et n'aura pas fait place à un système plus courageux et mieux entendu; tant que la terreur religieuse qu'imprime l'inquisition tiendra tous les esprits dans la stupeur; tant que les avenues du trône seront obstruées par les prêtres ambitieux et les moines fanatiques, tous les remèdes ne seront que des palliatifs, tous les efforts ne seront que de vaines tentatives, et les travaux philosophiques et littéraires ne seront utiles qu'à ceux qui s'y livrent.

Le Portugal a cependant, depuis 1778, vu paroître plusieurs ouvrages agréables ou utiles, à l'impression desquels l'académie n'a pas directement concouru.

En 1785, il a paru une seconde édition de la *Description du Portugal*, où l'on traite des productions, des plantes, minéraux, fruits, etc. : on y a joint une courte notice sur les héros du Portugal, et sur d'autres personnages recommandables, parmi lesquels on pense bien que les saints portugais ne sont pas oubliés.

Le capitaine Manuel de Sousa donna, vers 1782, un *Dictionnaire Français-Portu-*

tugais ; et Antonio Vieira, un *Dictionnaire Anglois-Portugais* ; Joseph de Cardoso, les *Elémens de l'Art militaire* ; M. Lacroix, les *Elémens de Droit naturel, social et des gens*. Manoe de Faria y Sousa avoit publié, en 1779, un *Abrégé de l'Histoire de Portugal* ; et dix ans après il a paru une traduction portugaise d'un ouvrage anglais en trois volumes, portant le même titre (1).

Parmi les traductions récentes, qu'on a données en Portugal, d'ouvrages étrangers, soit anciens, soit modernes, on doit nommer : Celle du *Sublime*, par Longin ; celle de la *Manière d'écrire l'histoire*, par Lucien ; celle des *Quatre premières Comédies* de Térence ; celle du *Poëme* de Milton ; celle des *Idyles* de Gessner ; celle de plusieurs de nos meilleures tragédies, etc. etc.

Nous étendrions, au reste, beaucoup davantage cette nomenclature, sans prouver que la littérature des Portugais mérite de tenir un rang distingué parmi celles de l'Europe.

(1) On doit encore nommer parmi les bons ouvrages modernes qui ont paru en Portugal, celui de Velloso, qui a fort bien décrit les plantes du Brésil ; l'*Essai sur le commerce du Portugal et de ses Colonies*, par J. Joaz. da Cunha, évêque de Fernambouc. (B.)

Quand on a nommé d'abord Louis Camoens, et puis en seconde ligne Joaõ de Barros, auteur des *Décades d'Asie*, qui traite des hauts faits des Portugais dans la découverte et la conquête des mers et des terres de l'Orient; *Osorio*, qui a donné l'histoire du roi Emmanuel; un père Vieira, connu par ses sermons plus bizarres encore qu'éloquens, on n'a plus à citer que quelques écrivains célébrés par les seuls Portugais, et une foule de productions modernes, la plupart relatives à la religion, ou plutôt à la plus ridicule superstition; productions que la raison désavoue autant que le bon goût, et qui, beaucoup plus nombreuses, beaucoup plus recherchées par la tourbe des lecteurs que les ouvrages sages et utiles, réussissent à épaissir les ténèbres de l'ignorance, beaucoup mieux que tous les efforts des académiciens de Lisbonne ne peuvent réussir à les dissiper. Dans cette disette de titres à la réputation littéraire, les Portugais ont donc bien raison d'attacher une grande importance à leur fameux Camoens; aussi multiplient-ils, autant qu'ils peuvent, les éditions de la *Lusiade*. Ils déplorent la perte du manuscrit original de ce poëme : il y a très-

peu de temps qu'ils ont conçu l'espoir de la réparer. On a découvert qu'il se trouvoit à Paris, entre les mains d'une sœur de M. Turgot, une copie de la *Lusiade*, authentiquement collationnée sur l'original. Le chevalier d'Aranjo, aussi attaché à la gloire de son pays que propre à y concourir par ses talens et ses lumières, étoit occupé à la recherche de ce manuscrit, et se proposoit de s'en servir pour donner une nouvelle édition du Camoens avec des notes, lorsque divers incidens sont venus traverser cette entreprise littéraire; mais elle n'est pas abandonnée, et des circonstances plus heureuses ne tarderont pas d'en favoriser le succès.

(B.)

CHAPITRE XVI.

Arts et Métiers.

LES mêmes réflexions que nous a fourni le chapitre précédent, sont applicables à celui-ci. Comment les arts et les métiers seroient-ils parvenus à quelque perfection, dans un pays où tant de causes concourent à l'assoupissement du génie, et où les efforts pour réveiller l'émulation sont encore si foibles et si récents?

L'industrie, et tout ce qui y tient, sont donc encore au berceau en Portugal; et cependant, moins heureux que chez les peuples tout-à-fait barbares, qui savent mesurer leurs désirs sur les ressources naturelles que leur pays leur présente, on y recherche les productions des arts; et, dans l'impossibilité de se les procurer par soi-même, on y est à la merci des étrangers. Cependant, comme il n'est pas de peuple, même sauvage, qui n'excelle en quelque ouvrage manuel, dont son goût, ses habitudes, sa religion sur-tout, lui font désirer la perfection, les Portugais

peuvent être cités comme des modèles dans l'art futile de faire les cierges : comme c'est le meuble dont ils font peut-être le plus d'usage , ils ont voulu lui donner tous les embellissemens dont il est susceptible ; ils sont parvenus à figurer autour de leurs cierges , avec la cire même , des fleurs très-artistement travaillées : et on ne conçoit pas comment des mains qui ont pu produire ces petits chef-d'œuvres , sont si mal-adroites à tant d'autres égards.

Dans les métiers les plus utiles aux besoins de la vie , ils sont peut-être plus arriérés qu'aucune autre nation. Rien de plus grossier que les outils et les instrumens qu'ils fabriquent eux-mêmes , soit en bois , soit avec un métal quelconque. Tous ceux en fer , en acier , en cuivre , en fer-blanc qui ont quelques formes un peu élégantes , leur viennent d'Angleterre entièrement achevés ; ils n'ont pas même su jusqu'à présent fabriquer leurs fusils ; et ils les reçoivent tout faits de leurs fidèles alliés.

Il y a quelques années cependant qu'ils ont essayé de fondre eux-mêmes des canons et des mortiers , et ils ont assez bien réussi.

Sous le règne qui vient de finir , ils ont

coulé en bronze une statue équestre du roi; c'est leur coup d'essai dans ce genre; le jeune artiste qui l'a tenté mérite assurément des encouragemens; il est natif de Belem, et s'appelle *Barthelemi d'Acosta*; il n'est jamais sorti de son pays, et n'a eu d'autres maîtres que son génie peu cultivé, mais hardi: son ouvrage n'est pas sans défauts, mais prouve que les Portugais modernes peuvent appeler de la sentence qui les prononce inhabiles aux beaux-arts. Cette statue équestre fait le principal ornement de la place du Commerce; quartier rebâti à neuf, le seul de Lisbonne qui ait quelque apparence de beauté, quoique l'architecture en soit lourde et d'assez mauvais goût (1). Le socle sur

(1) Il n'y a, d'ailleurs, à Lisbonne, aucun monument d'architecture qui mérite d'être cité. Toutes les églises si nombreuses de cette capitale, attestent le sommeil des arts. La résidence du souverain ne fait pas, à beaucoup près, une exception. Le tremblement de terre, ayant renversé l'ancien palais, toute la cour s'est retirée à Belem, dans une habitation si mesquine, que les particuliers un peu aisés des autres grandes villes d'Europe auroient de la peine à s'en accommoder. Seulement, les jours de cérémonie, elle se transportoit passagèrement dans un édifice, qui fait partie du monastère des *Necessidades*, habité par des religieux qui

lequel pose tout le monument, porte l'inscription suivante :

JOSEPHO I.

AUGUSTO. PIO. FELICI. PATRI. PATRIÆ.

QUOD. REGIIS. JURIBUS. ADSERTIS.

LEGIBUS. EMENDATIS.

COMMERCIO. PROPAGATO. MILITIA.

ET. BONIS. ARTIBUS. RESTITUTIS.

URBEM. FUNDITUS. EVERSAM.

TERRÆ. MOTU. ELEGANTIOREM.

RESTAURAVERIT.

AUSPICE. ADMINISTRO. EJUS.

MARCHIONE. POMBALIO.

ET. COLLEGIO. NEGOCIATOREM.

CURANTE.

S. P. R. O.

BENEFICIORUM. MEMOR.

P.

ressemblent fort peu aux autres moines du Portugal. Ils sont éclairés, affables et d'une grande ressource pour les étrangers. Leur bibliothèque est publique ; et ceux qui veulent en profiter sont sûrs de trouver auprès d'eux des secours de tout genre. Il ont aussi un grand jardin, qui est une espèce de promenade publique. Depuis quelque temps, la cour passe une partie de l'année dans ce monastère, qui a reçu, en consé-

La fabrication de la monnoie n'est pas moins imparfaite chez les Portugais que la sculpture et l'architecture : leur or et leur argent monnoyés sont très-purs, et à un titre plus élevé que les autres ouvrages qu'ils font avec ces métaux ; mais la monnoie est mal gravée, mal frappée et très-facile à contrefaire : aussi la fausse-monnoie est-elle assez abondante parmi les Portugais.

Les diamans, qui sont pour eux une production pour ainsi dire indigène, ne sont pas mieux traités que leurs métaux : l'habitude qu'ils ont de les tailler ne leur a fait faire aucun progrès dans cet art. Les pierres qui

quence, quelques embellissemens intérieurs. Mais elle n'en est pas moins une des cours de l'Europe les moins magnifiquement logées. La reine actuelle a fondé un couvent de carmélites, qu'elle a dédié au *Sacré cœur de Jésus*. Elle y a dépensé plusieurs millions. Mais cet édifice, massif et sans goût, prouve beaucoup plus la dévotion de la souveraine, que le progrès des beaux-arts en Portugal. L'architecture y est donc encore de nos jours très-imparfaite. Les architectes y sont à peine de bons maçons. Ils ont cependant, à leurs ordres, des ouvriers qui ne le cèdent en rien aux plus habiles dans ce genre : ce sont les tailleurs de pierre. Il ne manque donc plus aux Portugais que de bons plans pour avoir de beaux édifices. (B.)

ont quelque prix sont envoyées brutes en France et en Hollande, et leur reviennent taillées et montées. Les diamans d'un ordre inférieur, les topazes sur-tout, sont taillés, mais très-grossièrement, chez eux; et ces lourds chef-d'œuvres de leur industrie surchargent, plus qu'ils n'ornent, les doigts des femmes portugaises. On diroit que les bagues n'ont de prix pour elles que par leur pesanteur. Tout ce qu'il y a de passable en bijouterie vient de l'étranger : celle du Portugal ne sera de long-temps une branche d'importation; il faut être du pays pour s'en contenter.

Il en est à-peu-près de même de l'orfèvrerie, quoique les Portugais s'en occupent beaucoup à raison des ouvrages de ce genre, comme croix, flambeaux, calices, ostensoirs, etc., que leur dévotion prodigue à leurs églises. La plupart de ces ouvrages sont grossièrement travaillés.

Quant à l'horlogerie, ils sont encore à la merci des étrangers, et des Anglais sur-tout; et ce n'est pas un des moindres canaux par lesquels leur numéraire s'est écoulé si abondamment dans les mains de ceux-ci. Tous leurs mouvemens de montres leur ar-

rivent d'Angleterre, et ils payent ainsi jusqu'à 150 liv. des ouvrages qui ont à peine 10 sols de valeur intrinsèque.

Ils ignorent absolument l'art de couler les glaces, et ce sont encore les étrangers qui leur fournissent ces objets de luxe. Mais ils ont à quelque distance de Lisbonne, sur le chemin des eaux de Caldas, une fabrique de verres, établie et dirigée par un anglais nommé *Stephens*, qui est dans une grande activité : il en sort des verres de toute espèce, et d'une excellente qualité. C'est cependant un sujet de regret et de honte pour les Portugais, que les produits abondans de cette manufacture ne servent qu'à enrichir un étranger, et que leur impéritie les mette hors d'état de créer et de diriger de pareils établissemens.

Ils ont quelques fabriques de laineries; mais elles sont au compte du souverain, qui, grace à leur mauvaise administration, y perd beaucoup, sans avoir pour dédommagement de ses dépenses l'avantage de fournir à ses sujets des étoffes d'une bonne qualité. En revanche, un anglais qui vient en Portugal y trouve une jouissance pour son orgueil, en voyant les femmes du pays,

même dans les provinces les plus éloignées de la capitale, vêtues de bayettes fabriquées en Angleterre (1); et les hommes habillés en drap anglais, français ou hollandais: car les fabriques de draps qu'on a voulu établir en Portugal, n'ont jamais pu s'y soutenir (2). Les Portugais ont aussi essayé d'habiller eux-mêmes leurs troupes; mais ils n'y ont

(1) Depuis le passage de M. du Châtelet, on a établi, pour l'usage du peuple, des fabriques de drap grossier, et de bayettes, qui ont réussi, et qui ont beaucoup diminué le débit des laineries anglaises. (B.)

(2) Il y a, depuis plusieurs années à Covilhao, dans la province de Beira, au pied de la Sierra-d'Estrella, une manufacture assez florissante qui fournit tous les draps pour l'habillement des troupes et de la nombreuse maison domestique de la reine. A la bonté des eaux près, l'emplacement a été mal choisi. Tout ce qui arrive à cette fabrique, et tout ce qui en sort, doit être transporté à dos de mulet. Mais, pour le Portugal, c'est un établissement très-remarquable. Il a, du moins, cet avantage, que les Portugais ne sont plus dans la dépendance de l'Angleterre pour l'habillement de leurs troupes. Toutes les opérations qui tiennent à la fabrication des draps, s'y font avec assez de succès. La teinture, même, qui est dans ce genre le degré de perfection le plus difficile à acquérir, y a réussi, sans en excepter la couleur écarlate, sur laquelle on avoit fait précédemment des tentatives infructueuses. (B.)

pas

pas mieux réussi; et les Anglais continuent à leur fournir tout ce qui est nécessaire à l'équipement du soldat.

Il y a, en Portugal, plusieurs manufactures de soie; une, entr'autres, à Lisbonne, dans laquelle il se fabrique des étoffes brochées d'or et d'argent; mais ses produits sont encore très-impairés, et ont fort peu de débit. Quant aux velours et aux pannes, les Portugais les reçoivent de l'étranger. Ils manquent aussi entièrement de fabriques de tapisseries. La France leur en fournit la plus grande partie.

Le marquis de Pombal avoit fait venir de Lyon des fabricans de chapeaux. La manufacture qu'ils ont établie en Portugal, a parfaitement réussi, et elle est d'une grande ressource pour le pays; mais il a fallu pour cela qu'elle fût dirigée par les mains qui l'avoient établie. Les chapeaux sont de très-bonne qualité, et à un prix raisonnable.

Quant à la teinture, cet art est encore dans l'enfance en Portugal. On y a échoué sur-tout dans les essais qu'on a faits pour teindre en écarlate (1).

(1) Voyez la note précédente, relativement à la teinture. (B.)

On ne connoît point l'art d'apprêter les peaux, non plus que celui de tanner; et les Anglais envoient en Portugal les cuirs tout préparés. Les Portugais tirent des peaux de la côte d'Afrique, quand ils sont en paix avec les Maroquins; mais ils en reçoivent sur-tout du Brésil (1).

Ils n'ont qu'une seule papeterie, encore est-elle très-mauvaise. C'est la Hollande qui leur fournit la plus grande partie de leur papier.

Ils ont cela de commun avec les Espagnols (auxquels ils ressemblent à tant d'égards, malgré leur aversion réciproque), que, pendant le sommeil de presque tous les autres arts, ils ont poussé assez loin celui de l'imprimerie. J'ai vu des *Mémoires historiques et généalogiques sur les grandes*

(1) Cette branche d'industrie a fait beaucoup de progrès depuis vingt ans. Un Français a établi, du côté de Setubal, une fabrique où les cuirs sont apprêtés avec une grande perfection. On y fait même une espèce de maroquin rouge, qui commence à avoir de la réputation hors du Portugal. Les Portugais modernes savent aussi très-bien employer les cuirs qu'ils préparent; et ils ont, à présent, des cordonniers et des bottiers qui leur permettent de se passer de ceux des Anglais. (B.)

maisons de Portugal, publiés en 1742; une troisième édition des *Chroniques des rois de Portugal*, par Duarte Nunez do Liao, qui parut en 1773; une *Vie de l'historien Joaq. de Barros*, qui a été mise au jour cette année (1778), et plusieurs autres ouvrages modernes très-passablement imprimés (1). Ils fondent eux-mêmes leurs caractères; mais ils ne sont pas encore parvenus à leur donner un degré de netteté qu'on

(1) Ils ont donné, en 1786, une belle édition en 3 volumes in-4^o. de la *Chronique de Palmerin d'Angleterre*, imprimée chez Simon Thadd. Ferreira; en 1782, les *Elémens de droit naturel, social et des gens*, par la Croix; en 1789, 3 vol. in-8^o. traduits de l'anglais, et ayant pour titre: *Epitome da historia de Portugal*; en 1793, un *Dictionnaire de langue portugaise*, etc. etc. et autres ouvrages qui ne sont pas inférieurs, quant à l'impression, à ceux qui sortent de nos presses du second ordre. Il faut cependant avouer qu'il y a encore loin de ces demi-chef-d'œuvres, aux véritables chef-d'œuvres que les Espagnols doivent à leurs imprimeurs modernes, *Ibarrá*, de Madrid, et *Benito-Monfort*, de Valence. L'académie des sciences de Lisbonne a son imprimerie particulière; mais, à en juger par ses mémoires, il ne paroît pas qu'elle ait prétendu offrir, dans ce genre, des modèles à ses compatriotes. (B.)

trouve dans ceux de France, d'Angleterre et d'Espagne.

Quant à la peinture et à la gravure, ils le cèdent de beaucoup, dans ces temps modernes, même aux Espagnols leurs voisins. Vers la fin du siècle dernier, ils avoient du moins quelques peintres à citer, surtout un *Claudio Coello*, dont on admire, dans la sacristie de l'Escorial, un tableau plein de vérité et d'effet. Ils n'ont pas laissé de successeurs. Pour la gravure, elle est encore tout-à-fait dans l'enfance; ce que prouvent leurs ouvrages les plus modernes dans ce genre: comme sont plusieurs gravures destinées à retracer de prétendus miracles de la Vierge; une qui représente le supplice du duc d'Aveiro, quelques mauvais portraits du marquis de Pombal, etc. (1).

Les métiers qui, comme ces arts, tiennent

(1) Tout le monde connoît celle qui a été faite sur le tableau d'une riche composition, où ce ministre, dont la figure noble se prêteoit si bien aux succès du pinceau et du burin, est représenté assis sur une terrasse, ayant devant lui le port de Lisbonne et la partie de la ville qui lui doit sa restauration. Mais, les Portugais ne sont entrés pour rien dans cette espèce de monument, élevé par la reconnaissance. La marine de ce tableau

au luxe, au goût, à l'élégance, sont aussi fort arriérés en Portugal. On y est à la merci des étrangers pour les ouvrages en boiserie et en marquetterie. Ceux d'orfèvrerie sont encore très-grossièrement travaillés.

Il n'y a peut-être pas un seul maître de dessin dans toute la ville de Lisbonne. On y chercheroit aussi vainement un maître de danse passable; et je ne crois pas qu'on y trouve un seul maître en fait d'armes (1).

Ce résumé succinct prouve que, pour tout ce qui a rapport aux sciences, aux arts

est de la main de Vernet; le reste, de celle de Vanloo. Ce sont deux négocians anglais, établis à Lisbonne, David Prury et Gerard de Viame, qui l'ont fait graver en 1772; et ils ont emprunté, pour cela, le burin magique de notre fameux Beauvarlet. Cette gravure a toujours été fort recherchée, et étoit déjà rare lorsque M. du Châtelet voyageoit en Portugal. (B.)

(1) Ces différens maîtres sont encore très-rars à Lisbonne. Il y en a cependant de ces diverses espèces au collège des nobles, et ils vont donner des leçons en ville. M. du Châtelet ne parle pas de la musique; elle est cependant fort cultivée à Lisbonne. Les concerts sont le principal amusement des Portugais; et il y a, parmi eux, des amateurs qui ne seroient déplacés dans aucune société *philharmonique*. Il y a encore un autre art dans lequel excellent les Portugais; c'est celui

et même aux métiers, les Portugais sont encore presque barbares. Toutes ces déficiences tiennent à la même cause : au peu d'énergie, à l'imprévoyance du gouvernement, au défaut de moyens d'instruction, et, par-dessus tout (nous ne saurions trop le répéter), à l'influence des prêtres et des moines, qui ont le plus grand intérêt à tenir le peuple dans une profonde ignorance. Cette influence n'est pas même balancée par celle que devrait avoir la société des étrangers, et sur-tout des Anglais qui abondent dans la capitale, et qui arrivent de toutes parts dans son port. On est étonné que des rapports si multipliés avec des nations beaucoup plus éclairées, n'aient pas encore produit des effets plus marqués sur la nation portugaise : mais quand on a vu Lisbonne de près, cette espèce d'impenétrabilité aux

de l'équitation ; non qu'il y ait dans ce genre d'habiles professeurs ; mais chaque seigneur a chez lui son manège particulier. C'est-là que le père, les enfans, les domestiques s'exercent avec assiduité à monter à cheval ; et ce n'est pas sans succès. Les hommes qui se distinguent dans ce genre d'exercice, qui se tiennent à cheval avec assurance et même avec grace, ne sont pas rares en Portugal, et sur-tout à Lisbonne. (B.)

lumières, cette ténacité de préjugés, s'expliquent. Les Portugais qui n'ont pas voyagé vivent presque constamment dans leur intérieur. La superstition et l'horrible tribunal qui en est l'appui, les rendent sombres ; méfians, les tiennent en garde contre les étrangers, et sur-tout *contre les hérétiques*. De leur côté, les Anglais, qui se trouvent fort bien de cette torpeur universelle de leurs *précieux* alliés, se gardent bien de les en tirer. Naturellement peu communicatifs, ils le sont encore moins à Lisbonne qu'ailleurs. Ils vivent beaucoup entr'eux. Les embellissemens, les commodités, les jouissances de la vie, sont presque exclusivement concentrés dans leurs maisons. Leur goût pour la campagne et pour tout ce qui y tient, a cependant concouru à vivifier les dehors de Lisbonne. Il y a entre cette capitale et celle de l'Espagne une différence très-frappante et tout-à-fait à l'avantage de la première. Les environs de Lisbonne sont très-bien cultivés. Les jardins, les maisons de campagne, y sont semés avec profusion ; et de quelque côté qu'on approche de cette capitale, soit par terre soit par mer, tout annonce une

très belle ville. L'illusion cesse quand on est dans son intérieur.

Aux environs de Lisbonne près, l'agriculture, le premier de tous les arts, est singulièrement négligée en Portugal; et rien ne fait présager qu'elle soit rendue à l'état brillant dans lequel elle fut autrefois (1).

(1) Voici comme s'exprime, sur l'agriculture du Portugal, un des membres les plus éclairés de l'académie de Lisbonne, Dômingos-Vandelli.

« L'état dans lequel se trouve présentement l'agriculture, est bien connu; plus des deux tiers du royaume étant incultes; et cependant, avant le quinzième siècle, c'est-à-dire, avant les établissemens en Asie et en Afrique et la découverte du Brésil, ce royaume, non-seulement avoit ce qu'exigeoit la subsistance de ses habitans, mais encore du superflu pour ses voisins. Cette stérilité doit être attribuée non à la grande quantité de terrains sablonneux et pierreux que le Portugal renferme, puisque ces terrains (comme je l'ai déjà prouvé dans un *Mémoire sur l'utilité des jardins botaniques*), sont susceptibles d'une culture quelconque, mais au peu de bras occupés à l'agriculture, à la rareté des bestiaux, résultante du défaut de prairies artificielles; aux redevances, aux servitudes, aux impositions dont les terres sont surchargées; aux difficultés des transports et des communications, faute de chemins et de navigation intérieure; à la distribution des terres, dont l'exploitation est suspen-

due, qui sont même abandonnées pendant long-temps à cause des procès multipliés et interminables dont elles sont l'objet; inconvéniens que nos législateurs ne méconnoissent pas, et qu'ils cherchent à faire disparaître par de sages loix. »

Cette note est un résumé succinct d'une grande partie des obstacles qui s'opposent à la prospérité du Portugal. La sagacité de M. Vandelli lui a sans doute fait connoître également tous les autres; mais sa prudence ne lui a pas permis de les indiquer; et cette réserve, que des circonstances impérieuses prescrivent aux Portugais, même les plus courageux et les plus éclairés, n'est pas une des moindres causes de la langueur à laquelle leur pays est condamné depuis si long-temps. (B.)

CHAPITRE XVII.

Politique.

LA politique, dont le nom est prononcé par tant de gens, sans qu'ils en connaissent la véritable signification, la politique n'est, en dernière analyse, que la science de rendre un peuple heureux et florissant, tant par son administration intérieure, que par ses relations au-dehors. De bonnes mœurs, de sages lois remplissent le premier de ces objets; et, sous ce rapport, nous avons assez prouvé combien la politique ou l'art de gouverner est défectueuse en Portugal.

Sa politique extérieure ne l'est pas moins, depuis l'époque où sa splendeur passagère a fait place à sa dégénération et à son asservissement.

Les possessions lointaines qu'il avoit acquises nécessitoient un grand établissement maritime; mais la métropole avoit trop peu d'étendue, trop peu de ressources intérieures pour suffire à l'approvisionnement et à l'entretien de colonies aussi vastes. Elle

s'est donc trouvée, par sa foiblesse, à la merci de la puissance qui a eu le plus d'habileté pour lui rendre ou pour lui faire croire sa protection nécessaire.

Les Portugais avoient toutes sortes de raisons pour se méfier des Espagnols, pour leur porter envie, pour les haïr. Ces deux peuples sont voisins en Europe comme en Amérique. L'identité de presque toutes leurs productions européennes et coloniales, les rendant peu nécessaires l'un à l'autre, ils n'ont entre eux que des rapports de rivalité et de jalousie : et ces sentimens odieux ont été nourris par une succession de circonstances que leur voisinage faisoit naître. A plusieurs reprises, le Portugal a passé sous la domination de l'Espagne; l'Espagne, loin de chercher à amalgamer deux nations que la ressemblance de leur sol, de leurs climats, de leurs mœurs même appelloit à une sorte de fraternité, n'a cherché qu'à appesantir son joug; et les Portugais, traités plus en esclaves qu'en sujets, après avoir épié, pendant soixante ans d'esclavage, l'occasion de se soustraire à cette odieuse domination, la trouvèrent enfin en 1640. Rangés sous la loi de leur souverain particulier, ils

ont reconnu sous les maux que leur avoient faits leurs oppresseurs; et le juste ressentiment qu'ils en ont conçu, a encore ajouté à l'intensité des haines nationales. Les Anglais n'ont jamais négligé de cultiver ces semences de discorde. Ils y trouvèrent le double avantage de susciter pour ennemi à l'Espagne un voisin que leur appui pouvoit rendre redoutable, et d'obtenir pour prix de leur protection, des avantages pour leur navigation et leur commerce; et le Portugal, de son côté, s'est empressé de se jeter dans les bras d'une puissance qui lui inspiroit le courage de braver un voisin odieux, dont la marine imposante pouvoit défendre ses possessions d'Afrique et des deux Indes, et dont il lui sembloit qu'elle n'avoit rien à craindre. Tout, dans cette alliance inégale, lui paroissoit séduisant. Ses fâcheux résultats ne devoient être que le fruit d'une lente expérience; et elle se croyoit encore protégée qu'elle étoit déjà asservie sans retour.

La mort de Charles II, qui fit, en 1700, vaquer le trône d'Espagne, amena de nouvelles combinaisons. Ce trône fut disputé par deux concurrens principaux, l'archiduc et le duc d'Anjou. L'un et l'autre avoient, en

Espagne, un parti puissant. Chacun des deux pouvoit l'emporter sur l'autre. Pour lequel des deux le Portugal devoit-il se décider? Il eût pu hésiter, s'il eût été libre de ses mouvemens; mais, dominé par l'Angleterre, il ne pouvoit qu'épouser la cause opposée aux prétendans de la maison de Bourbon, qui alloit occuper, à-la-fois, deux des trônes les plus puissans de l'Europe. Son choix fut bientôt fait, ou plutôt lui fut bientôt dicté. Les partisans de l'archiduc entretenrent des intelligences en Portugal, y trouvèrent un asyle à l'heure du danger. Le port de Lisbonne fut ouvert aux Anglais et à l'archiduc lui-même. La cour de Londres ne manqua pas de saisir l'occasion de cette intimité, pour river les chaînes du Portugal, et porter, sous l'apparence de l'amitié et de la réciprocité d'avantages, un coup mortel à son industrie. C'est dans le début de cette guerre de la succession d'Espagne, qu'elle conclut, avec le Portugal, ce traité si funeste pour lui, connu sous le titre de *Traité de Methuen*, dont soixante ans d'expérience ont à peine suffi pour faire sentir aux Portugais tous les inconvéniens.

Les cabinets des souverains ne partageât

pas toujours les préventions des peuples qu'ils gouvernent. Les deux branches principales de la maison de Bourbon ont cherché, à plusieurs reprises, à combattre, à tempérer, du moins, les animosités nationales par des alliances de famille. Cette infante d'Espagne, d'abord destinée à Louis XV, et ensuite renvoyée de France, fut mariée au prince de Brésil, qui a, depuis, régné en Portugal, sous le nom de Joseph I^{er}.; et les rapports qu'elle a toujours conservés avec sa famille de Madrid, s'ils n'ont pas prévenu tout-à-fait les mésintelligences entre l'Espagne et le Portugal, en ont au moins adouci les effets, et ont rendu les rapprochemens plus faciles. Dans le même temps, une princesse portugaise épousa l'héritier du trône d'Espagne (Ferdinand VI). Cette princesse, il est vrai, connue sous le nom de la reine Barbe, nourrie dans l'affection pour les Anglais, fut assez constamment fidelle à ce sentiment; et tant que régna ce foible époux qu'elle dominoit, la cour de Londres eut à se louer de la docilité de celles de Madrid et de Lisbonne.

Mais la maison de Bourbon n'a presque jamais perdu de vue le projet d'arracher le

Portugal, par des alliances de famille, à l'alliance politique de l'Angleterre. Aussitôt après la conclusion du pacte de famille, les cabinets de Versailles et de Madrid lui proposèrent d'y accéder en alléguant l'origine commune de la maison de Bourbon et de celle qui régnoit en Portugal depuis le comte Henry de Bourgogne. En faveur de cette accession, le Portugal devoit renoncer, sur-le-champ, à ses liens avec l'Angleterre, lui fermer ses ports, joindre ses troupes à celles de la France et de l'Espagne. Ces offres, faites du ton de la menace par deux ambassadeurs (M. Torrero, pour l'Espagne, M. O-Dunne, pour la France) envoyés tout exprès à Lisbonne, irritèrent M. de Pombal au lieu de le séduire. Il falloit cependant choisir entre le parti qu'on lui proposoit, et celui de la guerre. La maison de Bourbon ne pouvoit laisser plus long-temps le Portugal à cette neutralité simulée, dont l'Angleterre tiroit le plus grand parti. M. de Pombal étoit fier et obstiné (1). Plus qu'aucun autre

(1) On connoit la réponse qu'il fit aux propositions menaçantes des deux ambassadeurs. Pressé de s'expliquer, dans un terme très-court, il déclara que le roi, son maître, vendroit jusqu'aux tuiles de son pa-

portugais, il méprisoit les Espagnols. Leurs troupes, aidées même par celles des Français, ne lui paroissent nullement redoutables. Il brava le ressentiment des deux grandes puissances. Les hostilités commencèrent; et leur résultat justifia, en grande partie, sa sécurité.

Dès-lors, cependant, le joug que l'Angleterre imposoit à son pays, lui paroissoit aussi humiliant que désastreux; mais il ne croyoit pas que le moment fût favorable pour le secouer. L'Angleterre, à cette époque, étoit à son plus haut degré de puissance maritime. Comme elle protégeoit le Portugal, elle pouvoit le punir. C'étoit par des moyens lents qu'il vouloit soustraire son pays à la domination des Anglais. C'étoit sans éclat qu'il vouloit se rapprocher de la maison de Bourbon, et sur-tout de la France, pour laquelle il avoit au moins de la considération. Il conçut donc (en 1773) le projet de marier le prince de Beyra (actuellement prince de Brésil) à l'une de nos princesses. La propo-

lais, plutôt que de subir des conditions aussi humiliantes. Jamais négociation ne fut platôt à son terme. Les deux ambassadeurs n'avoient rien à répliquer. Leur prompt départ fut une déclaration de guerre. (B.)

sition

sition en fut faite à Versailles : on y opposa une seule difficulté. Suivant les loix du Portugal qui excluent du trône les étrangers cette princesse française n'auroit jamais pu régner tant que la reine actuelle (alors princesse du Brésil) auroit vécu. La cour de France ne vouloit consentir au mariage proposé, qu'autant que l'épouse future du prince de Brésil seroit reine dans le cas où celui-ci viendroit à monter sur le trône. Pombal, qui désiroit fort cette alliance, persuada au roi Joseph de faire signer un acte de renonciation à sa fille. L'acte fut dressé. Quatre personnes seulement étoient dans le secret; le roi, l'ambassadeur de France, Pombal, et le secrétaire-d'état, Siabra. Celui-ci devoit tout au ministre principal, et avoit obtenu une marque de confiance dont il se montra peu digne. La reine, avertie par lui, fait venir sa fille, et lui défend de signer aucun papier sans l'en prévenir, quand même il lui seroit présenté par le roi. Elle doit le trône qu'elle occupe à l'indiscrétion de Siabra. Car, aveuglément docile aux volontés de son père, elle eût signé tout ce qu'il auroit désiré. Le roi, qui ignoroit ce qui s'étoit passé, se rendit chez sa fille,

de sa poche le papier qui contenoit la fatale renonciation , et la pressa de le signer. La princesse s'en excusa pour le moment, dit qu'elle avoit besoin de l'aveu de sa mère, et lui demanda la permission d'aller la consulter. Le roi vit bien que le secret avoit été trahi, et se retira avec humeur sans proférer une seule parole. Pombal, informé de cet incident, se livra à un violent ressentiment contre le coupable. Siabra fut arrêté et envoyé dans un préside sur les côtes de Barbarie, où il est resté jusqu'à la mort du roi.

Malgré ce contre-temps, Pombal, pendant le reste de son ministère, ne perdit pas de vue l'accession du Portugal au pacte de famille. Les querelles du Brésil, qui survinrent quelques années après, suspendirent l'exécution du projet : mais il est certain qu'il y seroit revenu; et s'il gouvernoit encore le Portugal, il profiteroit sans doute des embarras que donne à l'Angleterre la situation des colonies américaines, pour acquérir au Portugal un allié moins avide et moins impérieux. Ces liaisons de famille, qui modifient plus ou moins les systèmes politiques, ont, à plusieurs reprises, influé

sur les destinées du Portugal. Sans elles son asservissement à l'Angleterre eût été encore plus inévitable; sans elles la cour de Portugal eût été encore plus exposée au ressentiment de la maison de Bourbon, que les circonstances l'ont forcé souvent à provoquer. La guerre de 1762 eût éclaté plutôt, et eût été plus active. La reine Isabelle Farnèse, qui, depuis l'avènement de Charles III son fils au trône, prenoit beaucoup de part au gouvernement de l'Espagne, balançoit quelquefois, par son affection pour la reine de Portugal sa fille, les décisions sévères du cabinet de Madrid à l'égard du Portugal; et il lui en coûta de ne pouvoir prévenir la rupture que l'obstination de M. de Pombal rendit inévitable.

Plus récemment, dans la guerre qui vient de se terminer, les relations d'amitié que Charles III avoit toujours entretenues avec la reine de Portugal sa sœur (à présent reine douairière), ont singulièrement facilité le rapprochement des deux puissances; et le voyage de cette princesse à Madrid a aplani bien des difficultés qui, sans son entremise, auroient pu au moins retarder la conclusion de la paix. La politique du Por-

tugal a été en cette occasion véritablement inexplicable. Le caractère tracassier, haineux du marquis de Pombal, son entêtement, son mépris pour les Espagnols, et particulièrement pour le ministre qui dirigeoit alors leur gouvernement, le marquis de Grimaldi, peuvent seuls rendre compte d'une conduite que tant de raisons sembloient condamner, qui devoit rendre nécessaire au Portugal cette protection des Anglais, dont M. de Pombal lui-même paroissoit si fatigué.

C'est ainsi que les passions personnelles d'un seul homme, quand il a de l'énergie et une grande influence, entraînent à des inconséquences et le gouvernement qu'il dirige, et lui-même, et font le désespoir de ces froids calculateurs qui veulent expliquer tout par les règles ordinaires, et pensent que tout est prévu, combiné, adapté à un système suivi, par ceux qui disposent du destin des états.

La vérité cependant est, en dépit des apparences, que lors même que Pombal paroissoit le plus occupé à provoquer l'Espagne à l'occasion des affaires du Brésil, et s'exposoit par là au ressentiment de la France,

il avoit au fond de l'ame les plus fortes préventions contre le système désastreux qui avoit mis si long-temps son pays dans la dépendance de l'Angleterre; et que la cour de Londres elle-même, qui devoit applaudir secrètement à un ordre de choses propre à aliéner entièrement au Portugal l'affection de la maison de Bourbon, trouvoit la conduite de M. de Pombal inexcusable. L'astucieux ministre espéroit sans doute entraîner cette cour même dans sa querelle: mais alors comment concilier ce vœu avec son plan favori, celui de détacher insensiblement le Portugal de son impérieux allié? Qu'il le ménageât encore pour les guerres inévitables, cela peut se concevoir: mais comment, à l'époque où les Anglais avoient leurs embarras personnels, provoquoit-il une rupture que quelques condescendances pour la France et l'Espagne auroient pu prévenir? Comment les leurroit-il de promesses illusoires, lorsqu'il ordonnoit secrètement de nouvelles voies de fait au Brésil? Comment faisoit-il, par terre et par mer, des préparatifs militaires qui en nécessitèrent de la part de l'Espagne, et qui amenèrent enfin, dans le courant de 1776, de véritables hos-

tilités entre ces deux puissances ? Voilà ce que les notions puisées aux meilleures sources, les mémoires des trois cours de Londres, de Madrid et de Versailles, les dépêches de leurs ambassadeurs, ne suffisent pas pour expliquer ; et cette conduite du gouvernement portugais, ou plutôt de M. de Pombal, qui étoit alors le gouvernement tout entier, sera une énigme insoluble pour la postérité, à moins que le nouvel ordre de choses qui commence à s'établir depuis la retraite de M. de Pombal, ne lui en fournisse le mot.

Déjà les relations de parenté ont repris leur ascendant. Aussitôt que la nouvelle reine, en écartant le turbulent ministre, a eu pris les rênes du gouvernement, c'est par des communications confidentielles entre cette princesse et le roi d'Espagne son oncle, que la bonne harmonie entre ces deux puissances a commencé à se rétablir. Les ordres pour suspendre les hostilités dans l'Amérique méridionale ont été envoyés de part et d'autre. Les succès de l'Espagne, dont la nouvelle arriva après l'ouverture des négociations, ne nuisirent pas à leur progrès, et la paix fut signée le premier octobre 1777.

Quelques obstacles restoient à applanir, quelques concessions à solliciter. La reine douairière de Portugal se rendit auprès de Charles III son frère; et pendant qu'elle étoit à la cour d'Espagne, le traité définitif fut conclu au Pardo le 24 mars 1778. On a prétendu que cette princesse avoit conçu l'espoir d'obtenir, de la condescendance de son frère, plus encore qu'elle n'en a obtenu; qu'elle avoit été jusqu'à lui demander deux ports de la Galice, Bayona et Vigo: mais nous n'osons affirmer qu'elle ait porté jusque-là ses vues. C'est beaucoup assurément que l'Espagne, après une guerre dont le début étoit avantageux pour elle, dont la continuation auroit pu être funeste au Portugal, se soit déterminée aux stipulations que contiennent les deux traités dont nous venons de parler, et dont nous allons donner l'analyse.

EXTRAIT DU TRAITÉ DE PAIX CONCLU AU
PARDO, LE PREMIER OCTOBRE 1777.

« IL y aura une paix perpétuelle, tant par mer que par terre, en quelque partie du monde que ce soit, entre les deux nations

portugaise et espagnole. Le passé et toutes les hostilités réciproques seront entièrement mis en oubli : les traités des 13 février 1668, 6 février 1715 et 10 février 1763, sont ratifiés, comme s'ils étoient insérés mot à mot dans celui-ci, à moins que par la suite il n'y soit dérogé expressément.

» Tous les prisonniers qu'on aura faits, tant par terre que par mer, seront incessamment mis en liberté, sans aucune condition que celle d'assurer le paiement des dettes qu'ils auront contractées dans les pays où ils se seront trouvés. L'artillerie et les munitions que les deux puissances se sont prises depuis le traité de Paris du 10 février 1763 jusqu'à ce jour; les vaisseaux, tant marchands que de guerre, leurs cargaisons, leur artillerie, et tous autres objets enlevés par le droit de la guerre, seront restitués réciproquement, dans le terme de quatre mois consécutifs, depuis la date de la ratification de ce traité, ou même avant, s'il est possible, etc.

» Les deux puissances conviennent des endroits où elles pourront naviguer. Les fleuves de la Plata et de l'Uruguay, ainsi que le terrain sur les deux rives septentrionale

et méridionale, appartiendront exclusivement à la couronne d'Espagne.

» S. M. T. F. renonce elle-même, et au nom de ses héritiers et successeurs, à toutes actions et à tous droits qui pourroient lui appartenir et lui appartiennent sur lesdits territoires, en vertu des 5 et 6^e. articles du traité d'Utrecht.

» Pour éviter tous autres sujets de différends entre les deux monarchies, comme il y en a eu sur l'entrée du marais de *Patos*, sur l'embouchure du grand fleuve de *San-Pedro*, et les bords de ce fleuve jusqu'à la rivière de *Jami*, dont les deux couronnes prétendoient les rives et la navigation, elles sont convenues actuellement que ladite navigation et l'entrée du fleuve appartiendront exclusivement au Portugal, et que son territoire s'étendra, par la rive méridionale, jusqu'au torrent de *Tahim*, en continuant le long du marais de *Monguiera*, en droite ligne, jusqu'à la mer; et, sur le continent, la ligne s'étendra du rivage du marais de *Merin*, en prenant la direction du premier torrent méridional, qui s'y jette à son embouchure, et qui descend le plus près du fort portugais de *St.-Gonzalès*, d'où, sans

passer les bords dudit torrent, le territoire du Portugal s'étendra, par les sources des fleuves qui descendent, jusqu'au grand fleuve susdit et à celui de *Jami*; puis passant par celles des fleuves *Piritany* et *Iliminy*, qui sont demeurés à l'Espagne, on tirera une ligne le long des établissemens portugais jusqu'à l'endroit où le *Pepary Guazu* descend dans l'Uruguay : cette même ligne marquera les limites des établissemens espagnols de l'Uruguay. Les commissaires seront obligés de vérifier cette ligne, de la suivre, moyennant la direction des sommets des montagnes et des embouchures desdites rivières. Les sources de ces fleuves, ainsi que leurs embouchures, serviront à marquer les frontières des deux territoires; et les fleuves ne changeront pas de territoire depuis leur source jusqu'à leur embouchure.

» S. M. C., en son propre nom et au nom de ses héritiers et successeurs, renonce, en faveur de S. M. T. F., de ses héritiers et de ses successeurs, à tous les droits, de quelque nature qu'ils soient, qui pourroient lui appartenir sur les territoires, qui, d'après ces articles, doivent appartenir à la couronne de Portugal.

» Pour preuve de l'union et de l'amitié que ces deux augustes souverains désirent si ardemment, S. M. C. offre de rendre et évacuer avant l'espace de quatre mois, à compter du jour de la ratification de ce traité, l'île Sainte-Catherine et la partie du continent qui l'avoisine et qui est occupée par les armées espagnoles, ainsi que l'artillerie, les munitions et autres effets qui pourront avoir été trouvés pendant que les Espagnols l'occupaient; et S. M. T. F., en vertu de cette restitution, promet que dans aucun temps, elle ne laissera entrer aucun bâtiment-étranger, soit de guerre, soit marchand, dans le port de ladite île Sainte-Catherine, ni se retirer le long des côtes voisines, particulièrement si ce sont des bâtimens des puissances en guerre avec la couronne d'Espagne, qu'on pourroit soupçonner d'être destinés à faire la contrebande, etc. etc. »

Le roi Catholique et la reine T. F. firent aussitôt expédier leurs ordres pour la ponctuelle exécution de tout ce qui se trouve stipulé dans ce dernier article.

En attendant, le second traité fut négocié

et signé. Voici le contenu principal de ses articles.

EXTRAIT DU TRAITÉ CONCLU AU PARDO,
ENTRE LE ROI D'ESPAGNE ET LA REINE
TRÈS-FIDELLE.

Le 24 Mars 1778.

« LES traités de 1668, de 1715, à Utrecht, et de 1763, à Paris, sont posés pour base, comme dans le traité préliminaire conclu le premier octobre 1777.

» Mais, quelques passages du traité de Paris ayant suscité des difficultés; pour les prévenir toutes à l'avenir, leurs majestés sont convenues de donner aux anciens traités toute la clarté nécessaire, afin d'établir entr'elles la concorde qui doit résulter de leur situation, de leur voisinage, des liens anciens et modernes qui les unissent, de l'identité de leur origine, et de l'intérêt réciproque des deux nations. Pour cet effet, les plénipotentiaires sont convenus des articles suivans :

ARTICLE PREMIER.

» Conformément au traité de 1668, et autres plus anciens, il régnera, entre les deux sou-

verains, la même alliance qui subsistoit lors des règnes de Charles I^{er}. et Philippe II, en Espagne, et d'Emmanuel et Sébastien, en Portugal.

I I.

» Leurs majestés ne feront, en aucune partie du monde, ni guerre, ni alliance, ni démarche qui puisse respectivement leur nuire; au contraire, se préviendront mutuellement de ce que l'une découvrira de préjudiciable à l'autre, et se feront seconder par leurs sujets, gouverneurs, vice-rois, etc.

I I I.

» Elles se garantissent mutuellement leurs possessions en Europe, et renouvellent la garantie consignée dans le traité de limites de 1750; en supposant, toutefois, ces limites de l'Amérique méridionale fixées suivant la teneur du traité préliminaire du premier octobre 1777. L'article XXV dudit traité de 1750 est, en conséquence, inséré mot pour mot dans celui-ci.

I V.

» Si l'une des deux couronnes (sans être

dans le cas de cette garantie) est en guerre avec une autre puissance, l'autre gardera la plus exacte neutralité; celle-ci se réservant, en cas d'invasion de la part de la puissance ennemie, la défense réciproque que les deux couronnes se promettent, *sans manquer aux engagements qu'elles peuvent avoir avec d'autres puissances de l'Europe* (1).

V.

» Quoique par l'article XXII du traité préliminaire de Saint-Ildefonse, il ait été établi qu'aucun vaisseau étranger ne sera reçu à

(1) Cette restriction réduisoit, à peu de chose, l'assistance sur laquelle le Portugal pouvoit compter de la part de l'Espagne. Cette dernière puissance, étant liée avec la France par un traité d'alliance *offensive et défensive*, se trouve dans le cas de l'aider, même contre le Portugal, puisque le nouveau traité, excepté les *engagemens antérieurs* des deux parties contractantes. Le Portugal n'obtenoit donc que l'assurance d'être défendu par l'Espagne contre les agressions de l'Angleterre. Mais, quelle apparence que le Portugal ait une guerre avec les Anglais, sans y être entraîné par l'Espagne ou la France, ou par toutes les deux? La plupart des traités sont ainsi remplis de stipulations insignifiantes ou illusaires. (B.)

l'île Sainte-Catherine, ni sur la côte voisine, on en excepte les cas où l'hospitalité sera nécessaire; et on n'a pas voulu, par-là, écarter les vaisseaux espagnols de cette côte, ni de celle du Brésil, quand ils y seront forcément amenés.

V I.

On renouvelle l'article du traité d'Utrecht, qui établit les cas où les criminels, réclamés par l'une des deux puissances, seront livrés par l'autre. Aux crimes qui y sont énoncés, on ajoute ceux de fausse-monnaie, de contrebande de matières absolument défendues et de désertions. On se réserve de prendre des mesures plus particulières pour l'exécution de cet article.

V I I.

On rappelle et on confirme les articles de la paix d'Utrecht, qui stipulent que les deux puissances se traiteront, en matière de commerce, comme la nation la plus favorisée.

V I I I.

» Pour l'application de ces articles, on convient qu'on prendra pour règle les articles III et IV du traité de 1668, qui portent; 1^o. que les sujets respectifs communiqueront librement d'un territoire à l'autre, et que le commerce se fera par terre et par mer de la même manière que sous le roi Sébastien: 2^o. que les sujets respectifs jouiront, à cet égard, sans nulle exception, des privilèges accordés à ceux de la Grande-Bretagne, par le traité de 1667 de cette puissance avec l'Espagne.

I X.

» Le traité de 1667 sera donc commun aux deux nations, sans d'autres modifications que celles que les couronnes d'Espagne et d'Angleterre ont stipulées entr'elles; ces deux nations, espagnole et portugaise, se réservant encore les ampliations dont elles jouissoient sous le règne de Sébastien.

X.

» En conséquence, on reverra les anciens tarifs

tarifs des droits respectifs exigés par les deux couronnes ; et on les réformera , selon la teneur desdits traités , et conformément aux variations qu'ont éprouvées depuis lors, le nom et le prix des marchandises taxées, et autres particularités.

X I.

» On y spécifiera les marchandises prohibées de part ou d'autres , et leurs majestés conviennent de borner ces prohibitions aux objets absolument nécessaires, en s'assimilant réciproquement aux nations les plus favorisées (1).

X I I.

» On dressera aussi une collection des privilèges réciproques qui étoient en vigueur sous le règne du roi Sébastien ; et elle sera censée faire partie du traité.

(1) Il n'est résulté, de cette stipulation, aucun nouvel avantage commercial pour les Espagnols. Ils n'ont que très-peu de choses à fournir au Portugal ; et de long-temps l'Angleterre n'aura à redouter leur concurrence dans les marchandises manufacturées dont elle approvisionne les Portugais. (B.)

X I I I.

» Pour que les sujets respectifs puissent faire la traite des nègres , sans être astreints , comme autrefois , à des compagnies étrangères , et pour compenser les cessions faites en vertu du traité préliminaire , par sa majesté catholique à sa majesté très-fidèle : celle-ci cède au roi d'Espagne , l'île d'*An-nobon* , sur la côte d'Afrique , ainsi que celle de *Fernando - del - Po* , dans le golfe de Guinée ; afin que les Espagnols puissent commercer sur les côtes opposées à cette île , sans troubler , toutefois , le commerce des Portugais , sur-tout de ceux qui sont établis dans les îles du *Prince* et de *Saint-Thomas*.

X I V.

» Les vaisseaux espagnols , faisant échelle aux îles portugaises du *Prince et de Saint-Thomas* , seront reçus comme ceux de la nation la plus favorisée ; il en sera de même pour les vaisseaux portugais , aux îles d'*An-nobon* et *Fernando-del-Po*.

X V.

» Il pourra y avoir , entre les deux îles es-

pagnoles et les deux îles portugaises, un commerce de nègres; et si les Portugais en apportent aux Espagnols, on les paiera promptement, pourvu que les prix soient convenables à la qualité des nègres, et ne surpassent pas ceux qu'exigent les autres nations.

X V I.

» Sa majesté catholique promet que pour quatre ans, le tabac en feuilles sera fourni à ses deux nouvelles îles par le Brésil; sur quoi il y aura un contrat formel où la quantité de tabac nécessaire sera fixée. Au bout des quatre ans, on jugera si l'on doit proroger ou non ce contrat (1).

(1) Ces quatre articles, XIII, XIV, XV et XVI, ont été à-peu-près sans effet pour l'Espagne. Les quatre îles dont il y est question sont très-voisines les unes des autres dans une direction nord-est et sud-ouest. Les deux cédées à l'Espagne, sont situées aux deux extrémités de cette ligne; celle de Fernando-Po, très-près de la côte de Guinée; celle d'Annobon, à quelque distance de la côte de Loango, au sud de l'équateur; mais les Portugais eux-mêmes, lors de la signature du traité, n'étoient pas en paisible possession de la première; et la seconde n'a rien de ce qui peut la rendre propre à en faire un établissement pour la traite des nègres. (B.)

XVII.

» Les articles de ce traité, ou quelques-uns d'iceux, pouvant être applicables à d'autres puissances que les hauts contractans jugeront pour convenable d'inviter à y accéder, leurs majestés catholique et très-fidèle se réservent de s'accorder sur cet objet, et de régler, dans toutes les circonstances, la manière de l'exécuter, conformément à l'intérêt réciproque des deux couronnes, et de celle ou celles qui seroient invitées ou qui désireroient accéder (1).

XVIII.

» Les hautes parties contractantes feront publier et exécuter le présent traité.

(1) Nous n'avons donné que la substance de tous les articles de ce traité ; mais comme le dix-septième contient une stipulation qui regarde particulièrement la France, quoique cette puissance n'y soit pas nommée, nous l'avons rapporté en totalité. C'étoit ainsi que les cours de Madrid et de Lisbonne étoient convenues avec la nôtre, de préparer implicitement son accession à leur traité. Les Anglais, comme on le pense bien, ne se sont pas mépris à cette réticence. Mais il n'est, jusqu'à présent, rien résulté de cette accession à leur désavantage : elle ne s'est effectuée qu'en 1783, et n'a été qu'une pure formalité. (B.)

X I X.

» Il sera ratifié , quinze jours ou plutôt ,
après sa signature.

En foi de quoi , etc.

La signature des plénipotentiaires,
est du 11 mars 1778.

La ratification du roi est du 24.

S U P P L É M E N T.
D E L'É D I T E U R,
A U C H A P I T R E D E L A P O L I T I Q U E.

L'AUTEUR, dont nous publions l'ouvrage, n'a pu recueillir que des notions vagues sur la situation politique du Portugal. A l'époque de son voyage, il ne connoissoit qu'imparfaitement les détails de l'expédition du Brésil, qui venoit à peine de se terminer, quelles en avoient été les causes, quels en furent les résultats, quelles opinions dominoient plus ou moins dans le cabinet de Lisbonne, après la retraite de M. de Pombal.

Nous allons suppléer à ce qui manque à cette partie de son ouvrage, en présentant ici, sur les opérations militaires de l'Amérique espagnole, et sur la négociation qui les interrompit, un résumé dont nous avons puisé les élémens à des sources authentiques. Nous y ajouterons quelques vues sur la conduite politique du Portugal, jusqu'au moment présent (praïrial, an VI.)

Dans le courant de 1776, les torts de M. de Pombal étoient au comble, ainsi que le ressentiment de l'Espagne et de la France. Malgré la maladie dangereuse du roi de Portugal, il persistoit dans son obstination. Il conserva son crédit jusqu'au dernier moment, et tant que le monarque portugais respira, la reine, qui avoit le titre de régente, n'étoit que l'interprète de ce ministre audacieux, dans lequel elle étoit bien loin d'avoir de la confiance. Pombal continuoit de mettre les troupes portugaises sur un pied respectable. Il faisoit fortifier les places frontières; il alla jusqu'à établir un hôpital de campagne. Bref, dans ces circonstances si critiques, pour lui personnellement, ses démonstrations hostiles étoient tellement menaçantes, que nous étions alarmés de la sécurité de l'Espagne. Elle se roidissoit contre les sollicitations du comte d'Aranda, alors son ambassadeur en France, qui, soit égaré par sa haine patriotique pour les Portugais, soit jaloux de signaler contr'eux ses talens militaires, et de prendre sa revanche de la campagne de 1762, opinoit pour la guerre de terre avec la chaleur qui lui étoit propre. L'Espagne comptoit, d'ailleurs, sur la mort pro-

chaîne du roi de Portugal, et sur les succès de son général Cevallos.

Car, déjà, les hostilités étoient commencées en Amérique. Cevallos étoit parti de Cadix le 13 novembre 1776, avec des troupes et une escadre. Son convoi ayant été dispersé, il jeta l'ancre à l'île de la Trinité pour lui laisser le temps de se rassembler. Peu après cette relâche, il fit une de ces rencontres inespérées qui décident souvent du succès d'une campagne plus que les plus savantes combinaisons. Ce fut celle d'une frégate portugaise qui alloit de Rio-Janéiro à Lisbonne. Il apprit, par les lettres qu'elle avoit à bord, qu'on savoit exactement au Brésil quelles étoient les forces et la destination de l'escadre espagnole. Ces mêmes lettres l'instruisirent des mesures prises par les Portugais, pour faire échouer son entreprise, qui regardoit l'île de Sainte-Catherine. Leur escadre devoit s'emboîser dans la baie de Garupas, située au-dessus de l'entrée du détroit qui sépare cette île du continent, laisser la flotte espagnole s'engager dans ce détroit, et l'y tenir bloquée. Il s'éleva, à ce sujet, une première querelle entre le marquis de Casa - Tilly, commandant de l'escadre, qui vouloit qu'on

commençât par entrer dans la rivière de la
 Plata, pour s'emparer de la colonie du Saint-
 Sacrement; et le général de terre, qui vouloit
 tirer parti de sa découverte et ne songeoit
 qu'à sa gloire personnelle. *Empêchez que
 rien n'aborde dans l'île de Sainte-Cathe-
 rine*, écrivoit-il au marquis de Casa-Tilly,
 avec ce ton arrogant et présomptueux qui
 lui étoit très-familier; *je réponds, moi, des
 opérations de terre*. Son avis l'emporta, et
 l'événement justifia ses calculs. En arrivant,
 le 10 février 1777, à la vue de Sainte-
 Catherine, il trouva les Portugais postés
 suivant le plan que présentoit la lettre in-
 terceptée. Les deux escadres restèrent long-
 temps en présence, tour-à-tour s'éloignant
 et se rapprochant, faisant mine de vouloir
 engager le combat. Enfin, les Portugais,
 déconcertés de voir leur projet éventé,
 se retirèrent. Aussitôt les Espagnols firent
 aborder leur escadre, et leurs troupes dé-
 barquèrent sans obstacle. Les troupes por-
 tugaises, frappées de la même terreur que
 l'escadre, évacuèrent l'île et se retirèrent
 sur le continent. Cevallos les y poursuivit,
 et fit mettre bas les armes à quatre ba-
 taillons et à quatre mille hommes de troupes

auxiliaires. Ce brillant début ne le sauva pas du reproche d'avoir, avec sa témérité ordinaire, entrepris le débarquement sans s'assurer s'il n'y avoit pas des embuscades sur cette côte inégale et couverte de bois.

Il perdit un mois dans l'île à préparer une flotte de 84 voiles, qu'il destinoit à l'attaque de Rio-Grande. S'étant rembarqué, à la fin de mars, une tempête dispersa l'escadre, qui ne put se réunir qu'à Montevideo, dans la rivière de la Plata. Plusieurs vaisseaux arrivèrent dématés. Quand ils furent réparés, l'escadre ressortit; mais elle devint de nouveau le jouet des ouragans, et fut obligée d'aborder dans l'île Sainte-Catherine. Tous les projets de Casa-Tilly furent ainsi déconcertés. Cevallos, qui étoit resté à Montevideo, le laissoit manquer de vivres. L'amiral, qui auroit voulu poursuivre l'escadre portugaise vers l'embouchure du Rio-Janeiro, fut réduit à borner sa campagne maritime à une croisière entre Sainte-Catherine et le Rio-Grande. Mais, ne rencontrant aucune voile ennemie, il prit le parti de rentrer dans le *Rio de la Plata*, après une foule de contrariétés. Ce ne fut même pas sans de très-grandes difficultés qu'il

parvint à gagner le port de Montevideo, en dépit des écueils, des courans et de ces redoutables vents du sud-ouest, dont c'étoit alors la saison. Il étoit occupé à réparer de nouveau son escadre, lorsque la nouvelle de la suspension d'armes arriva.

Sur ces entrefaites, Cevallos avoit encore perdu un mois à préparer son expédition contre la colonie du St.-Sacrement. Jaloux d'y déployer un appareil aussi inutile que dispendieux, il retenoit tout le convoi dont il ne pouvoit employer qu'une petite partie. L'ostentation, la négligence, l'impéritie, présidèrent également aux opérations du siège. Il savoit que le gouverneur du St.-Sacrement étoit décidé à se rendre, et cependant il faisoit des préparatifs d'attaque qui ne servoient qu'à dépenser en pure perte les fonds du roi d'Espagne. Tant que son simulacre de siège dura, il ne donna qu'un seul ordre par écrit; ce fut celui d'ouvrir la tranchée, et il le copia mot à mot des ouvrages du marquis de Santa-Cruz sur la tactique. La colonie du St.-Sacrement se rendit cependant, et cette conquête de Cevallos, aussi facile que celle de l'île Sainte-Catherine, ajouta encore à sa gloire, qu'il ne devoit

qu'à son heureuse étoile et à la pusillanimité de ses ennemis. Il reçut enfin l'avis de la suspension d'armes, lorsqu'il feignoit de vouloir aller attaquer le Rio-Grande. Croirait-on qu'il garda un mois la lettre qui contenoit le même avis pour le marquis de Casa-Tilly? C'étoit ainsi qu'il avoit constamment traité cet amiral, et tous ceux qui étoient sous ses ordres. Il n'y avoit qu'un cri contre lui dans l'escadre espagnole et parmi les officiers de terre : mais sa réputation de bravoure, le peu de soin qu'il prenoit de la discipline, lui avoient gagné l'affection des troupes; et ses succès, exagérés par la distance des lieux, étouffèrent les clameurs de tant de mécontents : d'ailleurs, son principal antagoniste n'étoit pas non plus à l'abri des reproches; l'inaction de son escadre pendant toute la campagne, les désastres répétés qu'elle avoit essuyés, furent attribués à son défaut d'activité et de prévoyance. Cevallos se plaignit amèrement de son insubordination, du peu de secours qu'il avoit reçu de lui, et fut plus écouté : en sorte que cette expédition contre les Portugais, heureuse à si peu de frais pour les troupes de l'Espagne, fut regardée comme

la honte de sa marine, et affoiblit beaucoup la réputation du marquis de Casa-Tilly. La querelle de ces deux généraux fut l'objet d'un conseil de guerre : Cevallos n'en vit pas la fin; de retour à Madrid, il mourut dans le cours de l'année 1778. Casa-Tilly fut long-temps dans la disgrâce; et la guerre maritime qui survint peu après, le laissa dans l'inaction.

Les événemens de la campagne de 1777 n'apportèrent, au reste, aucun changement aux dispositions pacifiques de la cour de Madrid. Contente de s'être procurée elle-même la satisfaction qu'elle avoit demandée, elle prêta l'oreille aux premières propositions que lui fit celle de Lisbonne, aussitôt après la mort de Joseph I^{er} et la retraite de M. de Pombal. Elles convinrent d'une armistice, avec la clause que les choses resteroient, dans l'Amérique méridionale, dans l'état où elles seroient à l'arrivée des ordres respectifs. Ils furent expédiés de part et d'autre dans le courant de juin.

La nouvelle de la prise de Ste.-Catherine ne fit pas une très-vive impression sur la cour de Lisbonne, qui n'y vit qu'une raison de plus de songer à un accommodement;

mais elle causa beaucoup d'humeur au cabinet de Londres. Les Anglais disoient hautement que cette entreprise étoit une contravention formelle à l'assurance donnée par M. de Grimaldi, que les armes espagnoles n'agissoient que sur le théâtre même de la dispute : ils prétendirent que par-là les vues de l'Espagne sur le Brésil étoient à découvert. Mais il étoit facile de juger que ces plaintes n'avoient pour motif que le regret de voir sitôt tarir la source des querelles qui divisoient l'Espagne et le Portugal.

Les deux cours de Versailles et de Madrid crurent que le moment étoit venu de détacher tout-à-fait le Portugal d'un allié qui, loin de s'intéresser à sa prospérité, sembloit avoir conspiré sa ruine, et qui dissimuloit si peu son chagrin de le voir échappé à une guerre désastreuse. Les circonstances étoient favorables : la nouvelle reine avoit une aversion secrète pour les Anglais et une véritable affection pour le roi d'Espagne son oncle ; on espéroit même intéresser son amour-propre en avouant l'ancienne prétention de la maison de Bragance à une origine commune avec celle de Bourbon. On se rappeloit que Jean V,

dont la France et l'Espagne eurent, d'ailleurs, tant à se plaindre, auroit peut-être tout sacrifié pour obtenir d'elle cet aveu. Des intérêts plus majeurs sembloient rapprocher le Portugal de leur alliance. Une puissance du second ordre ne pouvoit que perdre à la guerre. Le Portugal n'avoit à craindre, par terre, que les attaques de l'Espagne: s'il étoit lié avec elle, que lui importoit alors l'amitié exclusive de l'Angleterre, qui lui faisoit acheter, par un monopole oppresseur, une assistance qui lui deviendroit inutile, quand il n'auroit plus rien à craindre de la France ni de l'Espagne. Nous ne nous dissimulions cependant pas que la nouvelle alliance projetée auroit aussi des avantages pour nous. Lorsqu'elle seroit une fois conclue, nous pouvions espérer de ne plus voir les Anglais prendre, comme dans les guerres précédentes, les côtes du Portugal pour le théâtre de leurs croisières, et ses ports pour arsenaux et pour asyles; et l'Espagne devoit gagner, comme la France, à ce changement dans les relations du Portugal.

Tels étoient nos raisonnemens et nos vœux, tandis que la cour de Madrid négocioit son premier traité avec le Portugal. L'Espagne

parut les adopter; mais elle crut, et nous convinmes avec elle, que la pusillanimité du nouveau gouvernement portugais demandoit encore quelques ménagemens : ses relations extérieures étoient alors confiées à M. de Sa, ministre probe et bien intentionné pour la France, mais foible et timide; et le caractère de sa souveraine n'étoit pas propre à lui inspirer de la hardiesse. Le ministère espagnol nous persuada donc de temporiser. Il n'étoit pas, d'ailleurs, fâché de s'occuper d'abord exclusivement de ses propres intérêts, et ne vouloit pas épuiser pour les nôtres la bonne volonté du Portugal dans la négociation qui venoit de s'entamer, et qui débutoit par quelques difficultés. En effet, le cabinet de Lisbonne se montra d'abord un peu exigeant; il demandoit la cession d'assez vastes terrains sur le théâtre de la dispute; il vouloit sur-tout garder les deux rives de *Rio-Grande de San-Pedro*, quoique la fameuse ligne de démarcation d'Alexandre VI donnât à l'Espagne des droits *incontestables* sur tout le terrain contigu à ce fleuve. Notre cabinet, qui craignoit par-dessus tout que des lenteurs ne servissent les intrigues de l'Angleterre,

opina

opina pour que celui de Madrid se montrât facile sur cet article peu essentiel. Qu'auroit gagné l'Espagne à obtenir les établissemens en litige ? Ils étoient d'une toute autre importance pour le Portugal ; ils servoient de rempart aux mines de Matagrosso qu'il possédoit à portée du Rio-Grande. L'Espagne pouvoit donc y renoncer sans regret , pourvu qu'en se faisant céder sans retour le St.-Sacrement qu'elle venoit de conquérir , elle obtint sur les derrières de cette colonie une bonne ligne de démarcation qui fermât tout accès à la contrebande. La cour d'Espagne suivit notre conseil : celle de Lisbonne , par un reste de crainte pour l'Angleterre , se fit aussi un peu presser pour l'article de la garantie réciproque des états des deux puissances , et pour celui de l'admission des vaisseaux ennemis dans leurs ports respectifs. Le traité préliminaire de paix fut enfin signé à Saint-Ildefonse le premier octobre 1777 ; et bientôt après la reine douairière de Portugal se mit en route pour l'Escorial , où étoit alors Charles III.

Pendant la seconde négociation qui suivit ce traité , le cabinet de Versailles essaya , de nouveau , de se rapprocher du Portugal. Il

y avoit entre ce royaume et la France quelques difficultés dont nous aurions désiré que le comte de Florida-Blanca (successeur de M. de Grimaldi) eût au moins préparé la solution dans le traité qu'il rédigeoit. Nous ne demandions pas que la cour de Lisbonne rompît brusquement ses liaisons avec les Anglais. Elles lui avoient été quelquefois utiles: elles pouvoient lui paroître précieuses. Mais pour prix de l'assistance que cette cour espéroit d'eux, elle leur avoit accordé des avantages commerciaux auxquels rien ne devoit nous empêcher de participer. Nous ne prétendions pas qu'elle entrât directement en négociation avec nous. Il nous suffisoit, pour le moment, de renouer indirectement nos liaisons avec elle, en prenant sur nous la garantie de l'accord qu'elle étoit prête à conclure. Cet accord nous intéressoit d'ailleurs personnellement sous un autre point de vue. Il devoit embrasser les limites, jusqu'alors incertaines, des possessions espagnole et portugaise sur la rivière des Amazones; nous avions aussi des différends dans cette contrée avec le Portugal. Depuis la paix d'Utrecht, il régnoit la même incertitude relativement à la ligne de démar-

cation entre la Guiane française et la Guiane portugaise. Nous désirions profiter du rapprochement de l'Espagne et du Portugal, pour fixer enfin cette incertitude. Le nouveau ministre portugais parut quelque temps entrer dans nos vues. Il commença par nous proposer, de lui-même, l'abolition de ce *droit d'aubaine*, qui, à la honte des nations policées, a subsisté si long-temps entre elles. Il nous fit même insinuer que sa cour pourroit contracter avec la nôtre et celle de Madrid, une alliance, à des conditions qui ne fussent pas directement contraires à ses engagements *politiques et mercantiles* avec la Grande-Bretagne. Déjà nous nous étions prêtés à cette restriction. Nous ne demandions au Portugal qu'un traitement égal à celui des Anglais et des Hollandais, quant au commerce, et une parfaite neutralité en temps de guerre.

La négociation se suivoit secrètement sur cette base, par l'entremise de l'Espagne; mais elle fut sans doute éventée par les Anglais, qui conservoient encore des partisans dans le conseil de la reine de Portugal. Leurs intrigues embarrassèrent cette princesse; leurs menaces ajoutèrent à sa ti-

midité naturelle. Parfaitement secondés, en apparence du moins, par M. de Florida-Blanca, nous croyions toucher au but, lorsqu'une réponse évasive du seul ministre portugais qui nous fût dévoué, ajourna nos espérances. La négociation isolée de l'Espagne avec le Portugal, se termina; et tout ce que la cour de Madrid put faire pour nous, fut de faire insérer dans le traité, signé le 24 mars 1778, qu'elle *se réservoir d'inviter à y accéder les puissances qu'elle jugeroit à propos*. Encore nous fit-elle valoir beaucoup cette stipulation. Notre accession à son traité, devoit en être la suite immédiate. Elle ne s'effectua cependant que cinq ans après; et dans cet intervalle, la foiblesse de la cour de Lisbonne, l'influence que les partisans de l'Angleterre conservèrent auprès d'elle, lui firent donner à nos ennemis, des preuves répétées de partialité.

Nous les sentimes vivement pendant la guerre d'Amérique. Il fut plus d'une fois question de nous en venger. Cependant, depuis la fin de l'année 1781, le Portugal s'étoit sensiblement rapproché de nous. Au mois de juin suivant, nous essayâmes, par l'entremise de l'Espagne, de réaliser cette

accession, déjà tant différée. Le cabinet de Lisbonne, toujours circonspect, manifesta les dispositions les plus affectueuses, mais demanda quelque répit. Tant que la guerre avec l'Angleterre duroit, il craignoit de lui porter ombrage. Quand le traité proposé n'eût contenu que des stipulations absolument innocentes, on n'eût pas manqué d'en supposer de secrètes. Une pareille mesure hasardée dans les circonstances, eût fait inmanquablement perdre au Portugal le fruit de sa neutralité, et eût exposé ses vaisseaux tout au moins à la brutalité des corsaires anglais, si la cour de Londres vouloit bien n'en pas exprimer son ressentiment. Nous nous rendîmes à ces raisons, et nous attendîmes que nos préliminaires fussent signés avec l'Angleterre, pour renouer cette négociation. Elle fut reprise au mois de mai 1783. Ebauchée d'abord à Lisbonne, elle fut continuée à Madrid par l'entremise directe et avec le concours du roi d'Espagne, qui consentit à être partie contractante dans l'acte d'accession. Il fut rédigé en trois langues, française, espagnole, portugaise, et fut signé le 15 juillet 1783, par l'ambassadeur de France, pour la cour de Versailles; par le comte de

Florida-Blanca , pour celle d'Espagne ; par le marquis de Laurical , ambassadeur portugais , pour celle de Lisbonne.

En voici le préambule :

« Par l'article XVII du traité d'amitié et de garantie conclu entre les couronnes d'Espagne et de Portugal , le 11 mars 1778 , il a été stipulé que les articles du même traité , ou quelques-uns d'icelui , pouvant être applicables à d'autres puissances , que les hauts contractans jugeroient convenables d'inviter à y accéder , LL. MM. C. et T. F. se réservoient de se mettre d'accord sur cet objet , et de régler dans toutes ses parties la manière de l'exécuter , ayant égard à l'intérêt réciproque des deux couronnes , et de celle ou celles qu'on auroit invitées , et qui désireroient accéder.

» En conséquence de ce pacte , S. M. C. s'est mise d'accord avec S. M. T. F. pour acquiescer aux désirs qu'a manifestés S. M. T. C. d'accéder audit traité ; et afin que ce qui a été convenu à cet égard ait son effet , le Roi , etc. (Ici viennent les noms des trois souverains contractans , et ceux de leurs plénipotentiaires) ».

En vertu du plein pouvoir que les sus-

dits plénipotentiaires se sont communiqués, ils ont résolu d'insérer à la lettre ledit traité du 11 mars 1778, dont la teneur est comme il suit :

Fiat insertio.

Conformément donc à ce qui a été convenu et audit art. XVII, L. S. plénipotentiaire du roi T. C., pour resserrer et consolider de plus en plus les liens d'amitié et d'union qui subsistent entre les couronnes de France, d'Espagne et de Portugal, déclare que S. M. T. C. accède, en vertu du présent acte, au traité inséré, sans exception ni réserve aucune en ce qui la concerne ou peut la concerner ; et promet de remplir fidèlement, de son côté, tous les pactes, clauses et conditions auxquels se sont obligés respectivement et réciproquement LL. MM. C. et T. F. ; lesquelles, et en leur nom, les soussignés plénipotentiaires acceptent cette accession ; et promettent également, en ce qui les concerne respectivement, accomplir de leur côté, sans exception ni réserve aucune à l'égard de S. M. T. C., tous les pactes, clauses et conditions du même traité, comme si elle avoit intervenu dès le principe.

La négociation qui précéda cette accession et sa conclusion, fixèrent quelque temps l'attention de l'Europe. Déjà l'on répandoit que la cour de Lisbonne venoit enfin d'ouvrir les yeux sur ses véritables intérêts; que l'Angleterre ne seroit plus propriétaire des mines du Brésil; que les Portugais alloient cesser d'être ses fermiers. Dans le fait, cependant, le traité que le Portugal venoit de conclure avec nous n'étoit qu'une pierre d'attente; il ne contenoit aucune stipulation préjudiciable au commerce anglais: mais c'étoit quelque chose pour le Portugal que d'avoir fait un pas qui prouvoit que du moins il avoit recouvré la liberté de ses mouvemens. En resteroit-il là? C'est ce dont le cabinet de Londres ne paroissoit pas se flatter. Il prévit, au contraire, que c'étoit encore un allié que venoit de lui enlever la maison de Bourbon.

Les événemens subséquens ont calmé ses appréhensions. Dans le premier élan du sentiment qui avoit rapproché les trois cours, il fut un instant question de resserrer leurs liens, en associant la reine de Portugal au pacte de famille. Après quelques réflexions, le cabinet de Versailles lui-même pensa que

cette idée avoit besoin d'être mûrie dans un moment plus calme; qu'il falloit auparavant balancer nos intérêts commerciaux avec le Portugal. Mais notre attention étoit alors presque entièrement absorbée par les affaires du Levant: la cour de Madrid s'occupoit des projets d'administration intérieure; celle de Lisbonne étoit naturellement lente et timide. Notre intime liaison avec le Portugal resta donc encore en projet; et jusqu'à ce moment nous n'avons tiré aucun parti de ces dispositions passagères, que quelques circonstances ultérieures ont affoiblies.

Cependant la cour de Madrid, tout en laissant dormir nos intérêts, ne négligeoit pas les siens: son ministre principal, le comte de Florida - Blanca, aussitôt après la signature de la paix de 1783, forma, d'abord à notre insçu, le projet de resserrer, par deux mariages de famille, les liens de l'Espagne et du Portugal. C'étoit, à la vérité, seconder indirectement nos vues sur cette seconde puissance, puisqu'un des résultats, et même le plus prochain, devoit être de la détacher de l'Angleterre: mais l'objet principal du ministre espagnol étoit de préparer de loin la réunion des couronnes d'Espagne

et de Portugal sur une même tête. L'un des deux mariages projetés pouvoit réaliser ce plan , à la conception duquel M. de Florica-Blanca attachoit beaucoup d'importance , et qu'il croyoit propre à immortaliser son ministère. Le premier unissoit l'infante Charlotte, fille aînée du prince des Asturies, (à présent Charles IV) au prince de Brésil, héritier présomptif du trône de Portugal ; le second unissoit l'infant dom Gabriel, second fils de Charles III, à l'une des jeunes princesses portugaises. C'étoit, comme on dit vulgairement, *avoir deux cordes à son arc*. Le prince des Asturies avoit eu plusieurs enfans mâles , qui n'avoient que très-peu vécu. Celui qui lui restoit étoit d'une foible santé. Au défaut de mâles, l'infante Charlotte pouvoit un jour arriver au trône espagnol, et la réunion projetée s'opéroit. Mais la pragmatique-sanction de Philippe V avoit changé l'ordre de succession à la couronne d'Espagne, en y appelant tous les mâles de la famille régnante, avant les filles même de la branche aînée. Dans le cas où cette loi seroit observée (ce dont doutoient les partisans de l'ancien ordre de succession castillane), l'infant dom Gabriel pouvoit devenir roi

d'Espagne après son frère, si celui-ci ne laissoit pas d'enfans mâles. De son côté, sa femme pouvoit parvenir au trône de Portugal ; et la réunion des deux couronnes s'effectuoit encore dans cette seconde hypothèse. Telles étoient les combinaisons qui avoient décidé la double alliance. La cour de Madrid se félicitoit de préparer ainsi, de loin, la conquête pacifique de ce royaume de Portugal, objet constant de son ambition ; et déjà ceux qui aiment à se repaître de conjectures séduisantes, lui appliquoient ce fameux adage de la maison d'Autriche, et disoient : *Felix Hispania nube.*

L'événement a trompé ces calculs. Le roi d'Espagne actuel a conservé trois de ses enfans mâles ; et sa fille aînée, l'infante Charlotte, ne sera probablement que reine de Portugal. Mais la double alliance a du moins eu l'avantage de consolider l'intimité des cours de Madrid et de Lisbonne. Leur bonne intelligence n'a pas été altérée depuis. Elle s'est même quelquefois manifestée aux dépens de la France. A peine ces mariages venoient d'être conclus, qu'il s'éleva une querelle entre les Portugais et nous, à l'occasion de la traite des nègres, sur la côte

d'Angola. La médiation de l'Espagne fut invoquée de part et d'autre. Des deux côtés, il pouvoit y avoir quelques torts. Le parti anglais, qui influoit encore dans le cabinet de Lisbonne, qui avoit même pour appui le mari de la reine, se prévalut avec avantage de cet incident. On devoit s'y attendre. Il ne faisoit que jouer son rôle; mais celui du cabinet de Madrid devoit être au moins celui de l'impartialité; et nous nous aperçûmes assez que la balance, entre ses mains, penchoit en faveur du Portugal. Le différend passager fut cependant terminé à l'amiable, dans le courant de 1785; mais la cour de Lisbonne se refroidit sensiblement pendant les années suivantes. Il ne fut plus question que vaguement de son accession au pacte de famille. L'Espagne, depuis qu'elle avoit contracté des liaisons avec elle, croyoit pouvoir nous répondre des bonnes intentions du Portugal, et étoit flattée de se ménager sur nous cet avantage. Notre accession, au traité du Pardo, continua à rester sans effet; et c'est sans doute une des fautes graves de notre ancien gouvernement. Aussitôt après la signature de cette accession, nous aurions pu nous mettre en possession des avantages commer-

ciaux qu'elle nous assuroit implicitement; nous aurions dû envoyer, sans délai, dans les ports du Portugal, celles de nos marchandises qui, jusqu'alors, avoient été exclues de ce royaume. Le ministère espagnol, lui-même, nous reprocha cette omission, mais lorsqu'il n'étoit plus temps de la réparer. La première ferveur du cabinet de Lisbonne s'étoit refroidie. La réflexion l'avoit livré de nouveau, sinon à son affection pour les Anglais, du moins à la terreur qu'ils sont depuis si long-temps en possession de lui inspirer. L'affaire de la côte d'Angola, dans laquelle nous lui fîmes sentir, d'une manière un peu humiliante, sa foiblesse, sans avoir, du moins, l'adresse d'en profiter, fit revivre ses préventions et fournit de nouvelles armes aux ennemis que nous avions auprès de lui. Nos relations avec le Portugal, pendant les années qui s'écoulèrent entre cette époque et les commencemens de la révolution française, se réduisirent à ces vagues assurances d'amitié dont les cours sont si peu avarés. La nôtre avoit à ménager des intérêts plus essentiels que ses liaisons avec le Portugal. Les affaires du Levant, le bouleversement de la Hollande, ses propres embarras, ab-

sorbèrent toute son attention. Le cabinet de Lisbonne, tirailé entre l'Angleterre, qui ne pouvoit renoncer à le dominer, et l'Espagne, qui cherchoit à exercer sur lui l'influence des affections du sang, fut à-peu-près oublié par le nôtre.

— La révolution française se déclara sur ces entrefaites, et frappa de terreur la cour de Lisbonne comme toutes les autres. Trop peu importante pour suivre un système particulier, elle ne pouvoit qu'obéir à l'impulsion des grandes puissances. Par un concours de circonstances extraordinaires, mais qui ne pouvoient être que momentanées, elles s'est vue entraînée dans la guerre contre la république française, par les deux monarchies qui se disputent son alliance; et, pour quelque temps du moins, elle a concilié des intérêts diamétralement opposés. Mais la coalition monstrueuse de l'Angleterre et de l'Espagne devoit être passagère comme sa cause. L'Espagne, ramenée par la réflexion, par l'arrogance des Anglais, par les événemens militaires à de plus sages combinaisons, s'est retirée de la lice, mais y a laissé le Portugal, que l'Angleterre enlaçoit trop étroitement pour qu'il pût consulter librement

son intérêt. L'Espagne, depuis sa réconciliation avec la France, a paru d'abord épouser son ressentiment contre la cour de Lisbonne. Des projets de conquête, dictés par des motifs différens, semblèrent occuper quelque temps ces deux puissances. Les dangers auxquels le Portugal se vit exposé, éveillèrent les craintes des personnes qui auroient dû influer le plus sur les déterminations de son cabinet : les partis qui le divisent furent encore en présence ; celui de la paix l'emporta. Il arriva à Paris un négociateur portugais, qui sut d'abord inspirer de la confiance, et même de la bienveillance. Les Anglais dont les vaisseaux dominoient dans le Tage, dont les troupes occupoient Lisbonne et les forts circonvoisins, favorisèrent eux-mêmes la négociation par la protection oppressive dont ils accabloient leurs alliés. Le plénipotentiaire portugais signa enfin, le 23 thermidor an 5, un traité de paix avec le directoire de la république française. Ce traité n'imposoit au Portugal que des conditions peu onéreuses, dignes d'un gouvernement généreux qui se fait scrupule d'écraser la foiblesse : il fut ratifié sans difficulté par le corps législatif ; mais

la ratification de la cour de Lisbonne fut l'objet de nouveaux débats entre les partis opposés, et ces débats se prolongèrent assez pour que le terme péremptoire fût écoulé avant que la ratification fût arrivée. Le premier traité fut donc déclaré comme non avenu par le gouvernement français, et le Portugal fut livré à de nouvelles crises. Telles sont les obligations qu'il a à ses puissans alliés : il n'obtiendra plus la paix qu'après avoir essuyé des revers, ou qu'en faisant des sacrifices bien plus douloureux que ceux qu'on avoit d'abord exigés de lui; et l'Angleterre l'en dédommagera-t-elle? Le Portugal profitera-t-il de cette leçon amère pour adopter enfin une politique moins versatile, pour se lier solidement à deux gouvernemens qui désirent être ses amis, et qui n'ont aucun intérêt à devenir ses tyrans?

Pour mettre les lecteurs à portée d'apprécier ce qu'il aura perdu à tergiverser, et le service que lui ont rendu les partisans du système anglais, nous allons placer ici le sommaire du traité de paix qu'il eût adopté, s'il eût été mieux conseillé : on pourra le comparer avec celui que la victoire ou la crainte lui dicteront tôt ou tard.

SOMMAIRE

SOMMAIRE DU TRAITÉ DE PAIX SIGNÉ LE
23 THERMIDOR DE L'AN 5, ENTRE LA
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE POR-
TUGAL.

*Préambule. Nomination des plénipoten-
tiaires.*

ARTICLE PREMIER.

Paix et amitié entre la République Fran-
çaise et S. M. T. F.

I I.

Cessation des hostilités après l'échange des
ratifications; savoir, dans quinze jours pour
l'Europe et les mers adjacentes, et pour
celles d'Afrique en deçà de l'équateur; dans
quarante jours pour les pays et mers de
l'Afrique et de l'Amérique au-delà de l'é-
quateur; dans trois mois pour les pays et
mers situés à l'est du Cap de Bonne-Espé-
rance.

I I I.

Tout ce qui a été pris de part et d'autre
sera restitué sans indemnité.

I V.

S. M. T. F. s'engage, ainsi que la République française, à une parfaite neutralité, en cas de rupture entre le Portugal ou la France, et quelques puissances de l'Europe: ainsi aucune des deux parties contractantes ne fournira de secours aux ennemis de l'autre, en troupes, vaisseaux, armes, munitions de guerre, approvisionnement, argent, etc.

V.

S. M. T. F. n'admettra pas, à-la-fois, dans ses grands ports plus de six vaisseaux de guerre appartenans à l'une des puissances belligérantes, ni plus de trois dans ses petits ports. Les prises faites par elles ne pourront entrer dans les ports de S. M. T. F., que dans le cas d'un danger imminent, et en sortiront dès qu'il sera passé. — Les cargaisons ou vaisseaux pris ne pourront y être vendus. — Mêmes stipulations de la part de la France.

V I.

S. M. T. F. reconnoit, comme apparte-

nant à la république, tout ce qui est situé au nord des limites qui vont être fixées, renonçant aux droits qu'elle pourroit faire valoir en vertu du traité d'Utrecht. Tout ce qui est au sud appartiendra à S. M. T. F.

V I I.

Les limites entre les deux Guianes (Française et Portugaise) seront formées par la rivière appelée *Colmene* (que les Français nomment *Vincent Pinson*), laquelle se jette dans l'Océan au-dessus du Cap-Nord, à deux degrés et demi de latitude nord; elles suivront cette rivière jusqu'à sa source, et ensuite une ligne tirée de cette source au *Rio-Blanco*.

V I I I.

L'embouchure et tout le cours de ladite rivière appartiendront à la république française. Cependant les Portugais établis près la rive méridionale ne seront pas privés de l'usage de son cours et de ses eaux, et ne paieront pour cela aucun droit.

I X.

Ceux qui résident au nord, seront libres

d'y vivre sous les loix de la république, ou de se retirer avec leurs effets et de disposer des terres qu'ils y possèdent. — Même facilité pour les Français établis au sud. Deux ans sont accordés aux uns et aux autres pour faire ce choix.

X.

Il sera conclu, le plutôt possible, un traité de commerce entre les deux puissances. En attendant, il est convenu :

1^o. Que des réglemens de commerce seront établis aussitôt après l'échange des ratifications, et que les Français et les Portugais jouiront, les uns chez les autres, de tous les droits, privilèges, etc. des nations les plus favorisées.

2^o. Que les productions de leur sol et de leurs fabriques seront respectivement admises si ceux de même sorte des autres nations le sont; qu'ils ne subiront d'autres prohibitions que celles que les marchandises de même espèce de toute autre nation supporteront.

3^o. Que cependant, comme la république française ne peut offrir qu'un débouché très-borné aux vins de Portugal qui ne pourroit

compenser l'introduction des draps français dans ce royaume, *les choses resteront pour ces deux objets, dans le même état qu'elles sont.*

4°. Que les droits de douanes seront respectivement modelés sur ceux des autres nations.

5°. Que, sur ces droits, il y aura de part et d'autre une diminution pour les marchandises du produit des deux puissances, pourvu qu'elles soient apportées par des bâtimens nationaux, chargés pour le compte de négocians auxquels elles appartiennent, et envoyés *directement* d'un port de l'une des deux puissances dans ceux de l'autre. Le montant de cette diminution, ainsi que la sortie des marchandises auxquelles elle sera appliquée, seront réglés par le traité de commerce.

6°. Toutes les stipulations commerciales, insérées dans les traités précédens, et auxquelles celui-ci ne déroge pas, seront provisoirement observées.

X I.

Les vaisseaux marchands et de guerre,

N 3

respectifs, seront admis réciproquement aux mêmes conditions que ceux des nations les plus favorisées.

X I I.

Les consuls et vice-consuls de France jouiront des mêmes droits qu'avant la guerre, et des mêmes que ceux des nations les plus favorisées.

X I I I.

L'ambassadeur ou ministre de France jouiront des mêmes immunités et préséances dont les ambassadeurs français jouissoient avant la guerre.

X I V.

Tous les citoyens français, ainsi que les individus formant la maison de l'ambassadeur ou ministre, des consuls ou autres agens de la république, jouiront, en Portugal, de la même liberté de culte que les nations les plus favorisées.

Cet article et les deux précédens, s'observeront en France à l'égard des Portugais.

X V.

Tous les prisonniers de part et d'autre seront rendus dans un mois, en payant les

deffes contractées pendant leur captivité. Les malades et blessés continueront à être soignés dans les hôpitaux respectifs, et seront rendus après leur guérison.

X V I.

La paix rétablie par ce traité, sera commune à la république Batave.

X V I I.

Le présent traité sera ratifié, et les ratifications échangées dans deux mois, à compter de sa date.

Paris, le 23 thermidor, an V;
(10 août 1797.)

Ce traité a été signé par le directoire de France, le 23 thermidor.

Nous observerons sur les articles VI, VII, et VIII qui fixent de nouvelles limites aux deux Guianes, que d'après l'examen des cartes rectifiées de l'Amérique méridionale, il a paru démontré que le Portugal gaignoit plutôt qu'il ne perdoit à la nouvelle ligue

de démarcation. Cette stipulation qui ne peut avoir été que le résultat d'une erreur, sera, sans doute, modifiée dans le futur traité.

Le §. 3 de l'article X donne lieu à une autre observation. Le gouvernement français, qui, comme nous l'avons dit ailleurs, auroit pu se prévaloir de son accession au traité du Pardo pour introduire en Portugal les productions des fabriques de France, en concurrence avec les marchandises anglaises de la même espèce, avoit bien voulu, dans le traité du 24 thermidor, ne stipuler en faveur de la nation, aucun changement à l'ancien état des choses; et le Portugal, loin de s'empresse de profiter de cette extrême condescendance, a pu se laisser aveugler au point de provoquer, par ses tergiversations, l'annullement d'un pareil traité! Il avoit besoin de la paix, et c'est lui qui la retarde! Il fatigue la modération, et il appelle l'exigence! Quel génie fatal a donc conspiré contre ses véritables intérêts? Est-ce en France que sont ses plus redoutables ennemis?

Mais il s'éclaire (dit-on au moment où nous écrivons ceci, en prairial an VI), sur les dangers de sa position. Il sent toute la

pesanteur des chaînes que lui impose l'Angleterre, qui, par sa conduite impérieuse dans la capitale même de ses anciens alliés, semble vouloir justifier leur prochaine défection; et leur épargner des remords, et même des regrets.

Nous allons, avec l'auteur, terminer le chapitre de la politique, et cet ouvrage sur le Portugal, en présentant ici le sommaire des principaux actes qui établissent ses rapports extérieurs, et de ceux qui forment ce qu'il appelle très-improprement sa *constitution*; comme s'il y avoit une *constitution* dans un état qui ne connoît d'autre loi que la volonté du monarque, modifiée seulement par quelques statuts relatifs à la succession au trône, et quelques loix civiles ou criminelles, auxquelles il peut déroger impunément.

Nous commencerons par les loix prétendues *fondamentales*.

LOIX FONDAMENTALES
DU PORTUGAL,

FAITES DANS LA PREMIÈRE CONVOCATION DES ÉTATS-GÉNÉRAUX, TENUS A LAMEGO, VILLE DE LA PROVINCE DE BEIRA, SOUS LE RÈGNE D'ALPHONSE I^{er}, EN 1143.

« AU nom de la très-sainte Trinité, Trinité inséparable, moi Alphonse, fils du comte Henri et de la reine Thérèse, petit-fils du grand Alphonse, empereur des Espagnes, et depuis peu, par la miséricorde de Dieu, élevé à la dignité royale.

» Puisque Dieu nous a accordé le repos, et qu'il nous a fait triompher des Maures nos ennemis, voulant profiter de ce temps de calme, nous avons convoqué ceux dont voici les noms et les qualités : l'archevêque de Braga, les évêques de Viseu, Porto, Coimbre et Lamego, avec tous nos autres conseillers ayant leurs familles dans les villes

de Coimbre, de Guimaraens, de Lamego, etc.

» Laurent de Venegas, devant porter la parole pour le roi en qualité de son procureur-général, en présence du roi séant en son trône, mais sans aucune marque royale, et du clergé séculier et régulier assemblé dans l'église de Ste.-Marie d'Almancave, se lève et dit :

» Le roi Alphonse, que vous avez élu dans le camp d'Ourique, vous a convoqués ici pour vous exhiber les brefs du pape, et vous demander si vous voulez qu'il soit roi. Tous répondirent : *Nous voulons qu'il soit roi.*—Comment sera-t-il roi ? Sa royauté finira-t-elle avec lui, ou ses enfans pourront-ils lui succéder ? Tous répondirent : *Il régnera tant qu'il vivra, et après lui ses enfans.*

— Si vous le voulez ainsi, continua Venegas, donnez-lui les marques de la royauté; et tous répondirent : *Donnons-lui ces marques, au nom du Seigneur.* Pour lors l'archevêque de Braga se leva, prit des mains de l'abbé de Lorbano une couronne d'or enrichie de perles, et donnée à ce monastère par les rois Goths, et la mit sur la tête du roi, qui tenoit son épée nue à la main,

la même qu'il avoit portée à la guerre. En cet état, Alphonse dit à haute voix : *Béni soit Dieu qui m'a toujours assisté, quand je vous ai délivré de vos ennemis, avec cette épée que je porte pour votre défense. Vous m'avez fait roi, et je dois partager avec vous les soins de l'état. Je suis donc votre roi, et puisque je suis tel, faisons des loix qui établissent la tranquillité dans notre royaume.* — Nous le voulions bien, reprirent les peuples. *Faites telles loix qu'il vous plaira* (1), nous sommes à vos ordres, nous et nos familles. Sur cette réponse, le seigneur roi appela les évêques, la noblesse, et ceux qui étoient chargés de la procuration des absens; et ils convinrent que d'abord il falloit faire les loix pour la succession au trône, qui furent telles qu'elles sont exprimées dans les articles suivans: —

« 1^o. Que le seigneur roi Alphonse vive pendant longues années, et qu'il règne sur nous; s'il a des enfans mâles, qu'ils soient nos rois, sans qu'il soit nécessaire de faire la cérémonie d'une nouvelle élection. Le

(1) Ainsi, voilà le bon plaisir du roi établi par ces loix fondamentales; et l'on appelle cela une constitution? —

filz succédera au père , puis le petit-fils et ensuite l'arrière-petit-fils , et ainsi à perpétuité dans leur descendance.

» 2°. Si le filz aîné du roi meurt pendant la vie de son père , le second filz , après la mort du roi son père , sera notre roi. Le troisième succédera au second , le quatrième au troisième ; et ainsi des autres filz du roi.

» 3°. Si le roi meurt sans enfans mâles , le frère du roi , s'il en a un , sera notre roi , mais pendant sa vie seulement ; car après sa mort , le filz de ce dernier roi ne sera pas notre roi , à moins que les évêques et les états ne l'élisent , et alors ce sera notre roi , sans quoi il ne pourra l'être.

» 4°. Laurent de Venegas se leva pour dire aux évêques et autres seigneurs : *Le roi demande si vous voulez que les filles entrent dans la succession de la couronne , et souhaite que sur cela on fasse une loi.* Les évêques et les seigneurs , après une longue contestation , arrêterent que les filles du seigneur-roi régneroient , mais en cette manière :

» 5°. Si le roi n'a point d'enfant mâle et qu'il ait une fille , elle sera reine après la

mort du roi, pourvu qu'elle se marie avec un seigneur portugais ; mais ce seigneur ne portera le nom de roi, que quand il aura un enfant mâle de la reine, qui l'aura épousé. Quand il sera dans la compagnie de la reine, il marchera à sa main gauche, et ne mettra point sur sa tête la couronne royale.

» 6°. Que cette loi soit toujours observée, et que la fille aînée du roi n'ait point d'autre mari, qu'un seigneur portugais, afin que les princes étrangers ne deviennent point les maîtres du royaume. Si la fille du roi épousoit un prince ou un seigneur étranger, elle ne sera point reconnue pour reine, parce que nous ne voulons point que nos peuples soient obligés d'obéir à un roi qui ne seroit pas né portugais ; puisque ce sont nos sujets et nos compatriotes qui, sans le secours d'autrui, mais par leur valeur, et aux dépens de leur sang, nous ont fait roi.

» 7°. Ce sont les loix qui regardent la succession à la couronne de Portugal, qu'Albert, chancelier du seigneur, lut à haute voix. Les peuples y applaudirent, et répondirent qu'elles étoient bonnes et justes ; et ajoutèrent qu'ils n'en vouloient point d'autres, soit pour eux ou pour leurs descen-

dans, qui, comme eux, les observeroient inviolablement et toujours (1).

(1) Quoique ces loix, dites *fondamentales*, sanctionnent le despotisme du monarque, elles respirent cependant un sentiment de franchise et de fierté, mêlé à la simplicité des mœurs du temps; et après plus de sept siècles, se font encore lire avec intérêt. Elles ont même (cela de remarquable); qu'à travers les révolutions qui ont agité le Portugal, elles se sont conservées inaltérables jusqu'à nos jours. La violence, mais la *violence seule*, exercée par un voisin puissant et impérieux, y a dérogé pendant ce long intervalle. Les Portugais les objectèrent à Philippe II, lorsqu'en 1580, il prétendit au trône de Portugal, en alléguant que sa mère, Isabelle, étoit princesse portugaise, petite-fille du roi Emmanuel. Elle avoit épousé un prince étranger (Charles-Quint). Elle avoit donc, conformément aux statuts des états de Lamego, perdu ses droits à la couronne, et ne pouvoit les avoir transmis à son fils. Les armes de Philippe II, comme cela arrive toujours, triomphèrent de cet argument de publiciste. Mais on le fit revivre avec succès soixante ans après, lorsque les Portugais, las de la domination oppressive des Espagnols, rappelèrent à leur trône le duc de Bragançe, dont la mère, quoique sœur cadette de celle de Philippe II, avoit épousé un seigneur portugais.

Depuis cette époque, les statuts des états de Lamego, relatifs à la succession au trône, ont été invariablement observés en Portugal. La reine actuelle règne, parce

» 8°. Laurent de Venegas dit aux peuples , que le seigneur-roi demandoit s'ils vouloient aussi faire des loix touchant la noblesse et la justice ; ils répondirent qu'ils consentoient qu'on en fit , qu'elles fussent conformes aux loix divines ; et ce sont celles qui suivent.

» 9°. Tous ceux qui sont du sang royal , ainsi que leurs descendans seront reconnus princes. Les Portugais qui auront combattu pour la personne du roi , pour son fils , pour

qu'elle étoit propre fille du dernier roi , et sur-tout parce qu'elle avoit épousé un prince portugais. L'enfant don Pédre , tant qu'il a vécu , n'a été que le *mari de la reine*. Il n'a pris le titre de roi , conformément aux mêmes statuts , que parce que sa femme lui avoit donné des fils. Elle seule a véritablement régné ; et ce n'a été que par condescendance pour son mari , qu'elle a permis que les monnoies portassent leurs effigies réunies.

Il y a quelque chose d'imposant dans cette constance d'une nation à observer ses loix-fundamentales. On regrette seulement que ces loix , ne portent pas sur des objets bien plus intéressans pour elle , que la succession au trône. Mais cette observation inviolable , d'une règle quelconque , prouve du moins au monarque qu'il y a quelque chose dans l'état au-dessus de sa volonté , et peut servir à tempérer les excès du despotisme. (B.)

son gendre, ou pour la défense de l'étendard royal, seront nobles; mais, ni les descendans des Maures, ni les fils des Juifs, ni les enfans des Infidèles (1), ne pourront aspirer à la noblesse. Si un Portugais a été fait prisonnier par des Barbares, et s'il meurt en captivité, sans avoir renoncé à la sainteté de son baptême, ni à celle de sa religion, ses enfans seront nobles. Celui qui aura tué un roi ennemi, ou son fils, ou qui aura gagné leur étendard royal, sera reconnu pour noble. L'ancienne noblesse sera toujours estimée telle; et ceux qui ont porté les armes pour notre service dans la fameuse journée d'*Ourique*, seront nobles et nommés nos anciens.

» 10°. Si un noble est assez lâche pour fuir dans le temps qu'il faudra combattre; s'il a frappé une femme de sa lance ou de son épée; s'il n'a point exposé sa vie pour la liberté de la personne du roi, pour celle du prince son fils, et pour la défense de l'étendard royal; s'il est convaincu de parjure, et d'avoir celé au roi la vérité des

(1) Ici on retrouve la barbarie du douzième siècle. (B.)

choses qu'il aura voulu savoir ; s'il a mal parlé de la reine ou de ses filles ; s'il a déserté les armées du roi , pour aller servir chez les Maures ; s'il a volé ; s'il a blasphémé le saint nom de Dieu ; s'il a attenté à la personne du roi , *cet homme noble* sera dégradé de tout caractère de noblesse , ainsi que sa postérité.

» 11°. Ce sont là les loix concernant la noblesse (1), qu'Albert, chancelier du seigneur-roi lut à haute voix. Les peuples y applaudirent et répondirent qu'elles étoient bonnes et justes , et ajoutèrent qu'ils n'en vouloient point d'autres , soit pour eux ,

(1) Si l'institution de la noblesse pouvoit être avouée par la raison , ce seroit pour les cas indiqués dans ces articles IX et X de ces statuts , qui établissent les moyens de l'acquérir , et sur-tout ceux de la perdre. Il est singulier que ce soit précisément dans les siècles les plus éclairés , que cette institution est parvenue à son dernier degré d'absurdité , que la noblesse ait été vendue à prix d'argent , acquise même pour des services honteux. En accusera-t-on les lumières ? Non ; il est , dans la nature de l'homme , que les institutions les plus louables , ou au moins les plus supportables , dégèrent à proportion qu'elles s'éloignent de leur source ; et cela arrive , non pas par l'influence des lumières , mais *malgré* leurs progrès. (B.)

soit pour leurs descendans, qui, comme eux, les observeroient inviolablement et toujours.

» 12°. Les régnicoles obéiront au roi. Les jugemens et ordonnances que rendront les *alvazils*, qui sont les juges établis par le roi pour juger selon les loix de l'équité, seront exécutés, et nos sujets obligés de s'y soumettre.

» 13°. Celui qui sera convaincu de vol, sera exposé, les épaules nues, dans la place publique, pour les deux premières fois; s'il récidive, on le marquera au front avec un fer chaud; s'il continue à voler, on instruira son procès; mais s'il est condamné à mort, les juges ne feront point mettre à exécution leur arrêt, sans un commandement exprès du seigneur-roi.

» 14°. Si une femme mariée commet un adultère, et que le mari, fondé sur de bonnes preuves testimoniales, en porte sa plainte au juge, et de là au seigneur-roi, les deux adultères seront condamnés au feu; mais si le mari réclame sa femme, et s'il demande qu'il soit sursis à l'exécution de ce jugement, celui qui aura commis l'adultère avec cette femme, ne sera point puni, parce que la loi défend de faire mourir un cou-

pable (1), lorsque celui ou celle qui aura été complice du même crime sera absous.

» 15°. Tout homicide, quel qu'il puisse être, sera condamné à la mort, aussi bien que celui qui aura violé une fille noble; et tout le bien du violateur appartiendra à cette fille (2). Si la fille n'étoit pas noble, l'homme, sans avoir égard à sa qualité, sera obligé de l'épouser (3).

» 16°. Quand quelqu'un aura pris, par force, le bien d'autrui, celui qui aura été volé, portera sa plainte au juge; et le juge lui fera rendre ce qui lui aura été pris.

» 17°. Celui qui aura blessé quelqu'un d'un coup d'épée, d'un coup de pierre, ou d'un coup de bâton, sera condamné, par

(1) Cette loi, appliquée à l'adultère, étoit un moyen infallible d'assurer l'impunité aux coupables; autant ou mieux auroit-il valu n'en pas faire. (B.)

(2) C'étoit un expédient assez bien imaginé pour procurer une dot aux *filles nobles*, sans fortune et sans scrupule. Il falloit assurément n'avoir ni l'un ni l'autre pour profiter du bénéfice d'une pareille loi. (B.)

(3) Cette autre loi, si elle a été observée, devoit rendre fort rares les *véritables* viols des filles roturières, et fort communs les mariages inégaux contractés sous prétexte de *viols*. (B.)

le juge, à payer au blessé deux *morabitins*.

» 18°. Tout homme qui aura fait quelque injure à l'*alvazil*, qui est le ministre de la justice, et à l'*alcaïde*, qui est celui de la guerre, tous deux établis par le seigneur-roi pour l'exercice et les fonctions de leurs charges, sera marqué d'un fer chaud, au cas qu'il ait osé le frapper; sinon, il sera condamné à payer cinquante *morabitins*.

» 19°. Ce sont là les loix concernant la justice (1), qu'Albert, chancelier du seigneur-roi, lut à haute voix. Les peuples y applaudirent, répondirent qu'elles étoient bonnes et justes, et ajoutèrent qu'ils n'en vouloient point d'autres, soit pour eux, soit pour leurs descendans, qui, comme eux, les observeroient inviolablement et toujours.

» 20°. Laurent de Venegas se leva, et dit aux peuples : « Voulez-vous que le seigneur-roi aille aux assemblées du roi de Léon; qu'il paie le tribut, soit à lui, soit à quel-

(1) Si c'étoit à ces articles XIII, XIV, XV, XVI, XVII, XVIII et XIX, que se bornoient les loix concernant la justice, il faut convenir que le code criminel des anciens Portugais, n'étoit pas volumineux. (B.)

qu'autre personne étrangère, et commise par le pape, qui l'a fait roi »? Chacun se leva en tirant l'épée, et, la tenant à la main, dit à haute voix : « *Nous sommes libres, notre roi l'est comme nous ; nous devons notre liberté (1) à notre courage ; et si le roi consentoit à faire quelque chose de semblable, il seroit indigne de vivre, et, quoique roi, il ne régneroit point sur nous* ». A ces paroles, le seigneur-roi, ayant la couronne sur la tête, et l'épée nue à la main, se leva, et dit aux peuples : « *Vous savez les risques que j'ai courus, et les dangers auxquels je me suis exposé pour vous procurer cette liberté, dont vous jouissez ; je vous en prends à témoins, aussi bien que cette épée que je porte pour votre salut et pour votre défense. Si quelque roi consentoit à commettre une telle infamie,*

(1) On sent bien que ces mots de *libres* et de *liberté*, ne pouvoient être pris dans leur véritable sens. Ils n'étoient alors, ils ne sont encore pour beaucoup de peuples, que les synonymes d'*indépendant*, d'*indépendance* d'un autre peuple. Il règne, cependant, dans cette profession de foi de la nation portugaise, une sorte de fierté noble, qui ne peut que plaire aux amateurs de la véritable liberté. (B.)

qu'il meure ; et si c'est mon fils , ou mon petit-fils , qu'il soit privé de la couronne ». Tous s'écrièrent : *C'est bien dit ; ils mourront , et si le roi est assez lâche pour se soumettre à une autre puissance , qu'il cesse de régner.* Et le roi reprit : *Ainsi soit-il.*

Acte qui a pour titre : « *Alphonsi regis Portugalicæ , constitutiones de insignibus regis regnicæ Portugalicæ quas , ob visionem mirabilem eidem ultrâ Tagum , in agro antiquo cælitùs ostensam ferre jussit.* Facta charta , 3 kal. nov. 1152.

Cet écrit est un acte par lequel le roi Alphonse atteste une conversation qu'il eut dans la plaine de *Santaren* , avec J. C. crucifié à une croix , élevée , dit-il , de dix coudées de terre : il ajoute que J. C. lui parla *d'une voix douce* ; il finit par vover à la malédiction de Dieu et à l'enfer quiconque osera douter de ce fait. Ce qu'il y a de plus avéré dans *ce fait* , c'est qu'il en résulta que St. Bernard obtint , pour son couvent de Clairvaux , cinquante maravedis d'or. Voici comment s'en exprime Alphonse , dans sa lettre royale. « Les cinquante maravedis d'or seront offerts tous les ans à la chapelle

royale, le jour de l'Annociation; le trésorier de ladite chapelle en remettra fidèlement le montant à don D., abbé du couvent d'*Alqoban*, afin qu'il le fasse tenir en France à l'abbé du couvent de Clairvaux, duquel il tirera un reçu (1). »

« Litteræ Alphonsis, regis Portugaliæ, quibus se et regnum suum beato Petro et sanctæ romanæ ecclesiæ tributarium constituit, videlicet quatuor unciarum auri annuatim solvendarum. Dat. id. dec. 1180. »

Par cette bulle, Alphonse I^{er} s'engage, envers le pape Innocent II, au paiement d'un cens annuel de quatre onces d'or, en reconnaissance de ce que la cour de Rome avoit pris le Portugal sous sa protection, et avoit déclaré le roi indépendant de toute autre couronne. Le Saint-Siège chargea l'archevêque de *Braga* de percevoir cette somme d'argent pour la faire passer à Rome (2).

(1) Il n'est pas indifférent d'observer que ce statut bizarre a été, jusqu'à ce jour, fidèlement observé par le roi de Portugal. (*Note de l'Auteur*).

(2) On prétend que, malgré l'authenticité de cette bulle, cette somme n'a jamais été payée; du moins, l'histoire n'en fait-elle point mention. La bulle est conservée dans la tour de *Tombo*. (*Note de l'Auteur*).

« *Innocentii papæ III epistolæ ad Alphonsum, regem Portugaliæ, se susceptione ejus regniq; et in eo successorum suorum, in protectione ecclesiæ romanæ, cum integritate honoris et dignitate quæ ad reges pertinet, nec non de censu duarum marcharum quem Alphonsus ipse statuit singulis annis ad utilitatem dictæ sanctæ ecclesiæ persolvendum. Datum Laterani, die 16 kal. mai, ind. XV, anni 1212.* »

C'est un écrit du pape Innocent III, relatif à un don de cent mares d'or que le roi Alphonse I^{er} fit à ce pape en mourant.

« *Renovatio antiquorum fœderum inter Eduardum quartum, regem Angliæ, et Alphonsum quintum, regem Portugaliæ, ex parte prioris. Datum in palatio Westmonasterii die undecimâ mart. 1471.* »

C'est une récapitulation des différens traités d'amitié entre ces deux puissances, sous une seule signature.

« *Renovatio antiquorum fœderum inter Alphonsum quintum, regem Portugaliæ, et Eduardum quartum, regem Angliæ, ex*

parte prioris. Datum Coimbræ, die tertiâ august. 1472. »

C'est un autre traité de paix et d'amitié entre ces deux mêmes princes.

Déclaration des trois états du Portugal, touchant la proclamation et le rétablissement du roi Jean IV, et le serment que les mêmes états lui ont prêté, faite le 28 janvier 1641.

C'est le décret qui a rétabli la maison de Bragance sur le trône de Portugal. Jean IV convoqua les états de son royaume, pour y faire examiner ses droits à la couronne; et il fut reconnu, par un acte solennel, légitime roi de Portugal, comme descendant, par la princesse sa mère, de l'infant Edouard, fils du roi Emmanuel, à l'exclusion de Philippe IV, roi d'Espagne, qui ne sortoit de la branche d'Emmanuel que par une fille, laquelle, suivant les loix fondamentales du royaume, étoit exclue de la couronne, ayant épousé un prince étranger. Ce décret finit ainsi :

« Les Portugais, en plaçant Jean IV sur le trône, ont eu pour eux tous les droits

les plus respectables, le droit de succession, le droit de représentation et les loix du royaume: ces droits sont plus que suffisans pour détruire une possession de 60 ans; possession forcée, tyrannique, d'autant qu'elle a été acquise par la force des armes, et avec le secours d'une armée nombreuse, par le moyen de laquelle le roi Catholique s'empara violemment dudit royaume; outre que cette possession même fut contestée, puisqu'elle étoit encore indéçise; que le procès de ladite succession étoit encore pendant pardevant les tribunaux suprêmes du royaume; que ledit roi Catholique n'attendit pas qu'ils prononçassent, ni que les états du royaume le reconnussent pour leur prince légitime. Par conséquent cette prise de possession étoit viciense, rendoit nuls tous les actes, décrets et sentences donnés en sa faveur, tant dans les états tenus à Tomar en 1587, qu'à ceux de Lisbonne en 1619. La déclaration ou le décret dont nous venons de transcrire la conclusion, porte encore que la prise de possession étoit nulle pour d'autres causes, n'étant basée que sur la sentence qui déféroit au roi de Castille la couronne de Portugal, sentence doublement

vicieuse ; premièrement , parce qu'elle ne fut pas prononcée à l'unanimité ; en second lieu , parce qu'elle fut rendue hors des limites du royaume ; ce qui violoit toutes les constitutions du Portugal. Cette déclaration fut signée par les états du royaume , composés des états ecclésiastique , de la noblesse et du tiers-état.

○ Traité d'alliance et de commerce entre Christine , reine de Suède , et Jean IV. Cette reine , alors en guerre avec la maison d'Autriche , dont la puissance effrayoit le midi aussi bien que le nord de l'Europe , offre au roi et à la reine de Portugal de les assister de tout son pouvoir.

Traité de confédération et d'alliance entre Louis XIII , roi de France , et Jean IV , à Paris en 1641. Les états-généraux des Provinces-Unies furent admis dans cette alliance. Les Portugais venoient de secouer le joug de l'Espagne , et sembloient n'avoir plus de raisons pour prendre part à la guerre que cette puissance faisoit aux Hollandais. Le Portugal et les Provinces-Unies conclurent donc , par ce traité , une trêve de dix ans ,

et ces deux états se promirent une assistance mutuelle contre l'Espagne. De son côté, la France prend, dans le même traité, l'engagement de soutenir le nouveau roi de Portugal contre le roi d'Espagne Philippe IV, et d'envoyer vingt-sept vaisseaux de guerre pour aller attaquer la flotte des Castillans venant des Indes, ou pour tenter des descentes dans les états du roi de Castille. Par l'article VII, il est dit qu'il y aura un libre commerce entre les sujets, royanmes et états des deux rois.

Traité de trêve et de navigation, ainsi que de commerce, entre Jean IV et les Provinces-Unies des Pays-Bas, fait à La Haye le 12 juin 1641. Les Etats-Généraux, qui consentoient à une alliance avec le Portugal, suscitèrent, par ce moyen, un ennemi de plus à l'Espagne; mais ils étoient résolus de ne point se relâcher sur les conquêtes du Brésil, et usèrent à cet égard, dans l'art. IX dudit traité, de termes ambigus, qui firent bien connoître à Jean IV la véritable intention des Hollandais. L'état des affaires de ce prince l'obligeoit de dissimuler; il accepta, sans explication, une trêve de dix

ans pour les Indes : cette trêve fut mal observée ; car tandis que les Hollandais travailloient, en Asie, à dépouiller les Portugais de ce qu'ils possédoient, ils contribuoient, en Europe, à maintenir la maison de Bragance sur le trône de Portugal.

Charles I^{er}, roi d'Angleterre, est le premier roi qui ait reconnu le duc de Bragance comme roi de Portugal.

Traité d'alliance et de commerce entre Charles I^{er} et Jean IV, en 1641. Ce traité fut conclu à Londres, malgré tous les efforts que fit l'ambassadeur d'Espagne pour l'empêcher.

Articles de paix et de commerce entre Charles II, roi de la Grande-Bretagne, etc., et Jean IV, roi de Portugal, des Algarves, etc., et leurs sujets, conclus à Londres le 29 janvier 1642.

Les Portugais, par ce traité, se virent bientôt dans le cas de n'avoir plus aucun motif de redouter les Espagnols.

Traité provisionnel entre Jean IV et les Provinces-Unies, sur les différends survenus au sujet de la juridiction et du territoire

du fort de *Galles*, fait à La Haye le 27 mars 1645.

Ce furent les vives inquiétudes que les Hollandais donnèrent aux Portugais dans le Brésil, la même année, et l'avantage qu'ils remportèrent sur ceux-ci, qui donnèrent lieu à ce traité.

Traité de Paris entre Louis XIV et Jean IV, fait en 1647 : c'est un traité de garantie et d'alliance avec les Etats-Généraux, qui avoient alors quelques différends avec les Portugais, pour le Brésil. Louis XIV expliqua, par une déclaration particulière, qu'en promettant de ne point assister les ennemis des Provinces-Unies, il ne prétendoit pas s'ôter la liberté d'assister le Portugal contre l'Espagne, dans le cas où les Provinces-Unies feroient la guerre au Portugal.

Il fut conclu, en 1647, une alliance défensive entre le Portugal et le roi de Suède.

Traité d'accommodement sur les différends et mésintelligences depuis quelques ans, en ça, survenus au Brésil et ailleurs sous le district de l'octroi de la compa-

gnie des Indes Occidentales des Provinces-Unies, entre l'ambassadeur de Portugal, d'un côté, et les commissaires des Etats, de l'autre, conclu et arrêté à La Haye, le 20 octobre, 1648. Par ce traité, les deux parties contractantes se rendent réciproquement ce qu'elles se sont pris, et pourvoient aux moyens de prévenir de nouveaux différends.

□ Traité entre Louis XIV et le prince Edouard, Infant de Portugal, fait à Paris, le 2 septembre 1649. Louis XIV s'engage à ne signer aucun traité d'accommodement avec le roi d'Espagne, à moins que ledit roi ne stipule, par un traité exprès, que ledit prince Edouard sera mis en liberté, un mois après l'échange des ratifications dudit traité. Ce prince Edouard étoit détenu prisonnier par les Espagnols, dans le château de Milan.

Traité de paix et d'alliance entre Olivier Cromwel, protecteur d'Angleterre, et Jean IV; fait à Westminster, le 10 juillet 1654.

Ce traité en 27 articles, assure la paix, la liberté du commerce entre ces deux royaumes.

Traité

Traité entre Alphonse VI, et Olivier Cromwel, en 1656. Il a pour objet d'accommoder les différends des deux nations, et de faire payer à Cromwel, 400 mille écus pour de prétendus dommages que les Anglais avoient éprouvés de la part des Portugais.

Traité conclu en 1661, entre Charles II, et Alphonse VI, pour renouveler leur alliance, aux mêmes conditions, que celle qu'ils avoient faite en 1654.

Traité de paix et d'alliance entre Alphonse VI, et les Provinces-Unies; fait à La Haye, le 6 août 1661.

Voici ce qui donna lieu à ce traité.

La reine régente de Portugal avoit donné l'infante Catherine, sœur du roi Alphonse VI, en mariage à Charles II, roi d'Angleterre, malgré les intrigues de Philippe IV, roi d'Espagne, qui offroit à ce souverain une princesse protestante; l'infante apporta en dot à son mari, quatre millions, et la ville de Tanger. En considération de ce mariage, l'Angleterre fit consentir la Hollande à traiter avec le Portugal, aux conditions que les Hollandais abandonneroient leurs prétentions sur le Brésil; mais qu'Alphonse VI

leur céderoit les conquêtes qu'ils avoient faites dans les Indes Occidentales.

Traité de ligue offensive et défensive, entre Louis XIV et Alphonse VI, contre le roi de Castille; fait à Lisbonne, le 31 mars 1667.

Louis XIV forma cette ligue afin de forcer les Castillans à la paix.

« Tratado de paz ajustado entre el muy alto y serenissimo principe don Carlos II, rey catholico, y el muy alto y serenissimo principe don Alonzo VI, rey de Portugal, por mediacion del muy alto y serenissimo, principe Carlos II, rey de Gran-Bretana; firmado en Lisboa, el 13 del mes de febrero de 1668 n.

Par ce traité, la cour de Madrid reconnoit le Portugal pour libre et indépendant. La rapidité des conquêtes de Louis XIV, et, d'un autre côté, les vives sollicitations de l'Angleterre, obligèrent cette cour de conclure enfin ce traité. Ainsi finit la guerre cruelle qui duroit depuis vingt-six ans. L'Espagne ne retint que la ville de *Ceuta*, qui n'avoit point suivi la révolution de 1640. Il fut convenu, par ce traité, que

les armoiries du Portugal seroient ôtées de l'écusson d'Espagne.

Traité d'alliance et de commerce, entre le Portugal et les Provinces-Unies; fait à La Haye, le 30 juillet 1669.

Il se conclut à Lisbonne un nouveau traité de commerce, relatif aux seules Indes Orientales.

Ces deux traités n'ont d'autre objet que d'affermir le commerce, la paix et la navigation entre les deux puissances, en Europe, ainsi que dans les autres parties du Monde.

Traité de Madrid entre Charles II, roi d'Espagne, et le prince dom Pèdre, régent de Portugal, depuis la déposition d'Alphonse VI, son frère.

Ce traité n'est qu'une confirmation de celui qui avoit été conclu à Lisbonne, en 1668; entre Charles II, et Alphonse VI.

Extrait de l'alliance offensive et défensive, entre le roi d'Espagne, Philippe V, et le roi dom Pèdre, en juin 1701.

Cette alliance devoit durer vingt ans, et étoit garantie par Louis XIV.

Traité avec l'Angleterre, en 1703. C'est celui qui est connu sous le nom de *Traité de Methuen*, et dont on a tant parlé dans le cours de cet ouvrage.

Manifeste contenant les droits de Philippe V, et les justes motifs de son expédition, publié en Portugal, le 9 mars 1704.

Manifeste du roi de Portugal, pour justifier la résolution qu'il a prise d'aider la nation espagnole à se soustraire à la domination française, et à mettre sur le trône le roi catholique, Charles III d'Autriche.

Déclaration de guerre de Philippe V, roi d'Espagne, contre le roi de Portugal, l'archiduc Charles d'Autriche, et leurs alliés; donnée à Placencia, le 30 avril 1704.

Cette déclaration de guerre est motivée sur ce que le roi de Portugal avoit, non-seulement manqué à l'exécution des traités de ligue offensive et défensive qu'il avoit faits avec les deux couronnes de France et d'Espagne, mais encore sur ce qu'il avoit violé la neutralité qu'il avoit demandée lui-même, et contracté une alliance avec l'Empereur, l'Angleterre, et la Hollande, et fait tous ses efforts pour mettre l'archiduc Charles d'Au-

triche en possession du royaume d'Espagne.

Traité entre Louis XIV et Jean V, pour une suspension d'armes de quatre mois, entre les couronnes de France et d'Espagne, d'une part, et celle du Portugal, d'autre part; fait à Utrecht, le 7 novembre 1712.

Prorogation de cette même trêve pour quatre mois; à Utrecht, le 1^{er}. mars 1713.

Traité de paix et d'amitié entre Louis XIV et Jean V, portant cession et renonciation de la part de S. M. T. C., en faveur de S. M. T. F., à toutes les terres appelées *Cap du nord*, à toute celles des deux côtes de la rivière des Amazones, et à la navigation et commerce de cette rivière, sous la garantie, offerte et acceptée, de la reine d'Angleterre; fait à Utrecht, le 11 avril 1713.

Le titre annonce suffisamment le contenu de ce traité.

Traité de paix entre Jean V, et le duc d'Anjou, comme roi d'Espagne, par lequel le château de *Noudar*, l'*île de Verdæjo*, et la colonie du Saint-Sacrement, sont rendus à la couronne de Portugal, avec cession et renonciation, de la part de l'Espagne, à tous

les droits qu'elle pouvoit prétendre sur ladite colonie; comme d'autre part, les places d'*Albuquerque* et de *Puella*, retournent, dans l'état où elles sont, à la couronne d'Espagne; laquelle, pour d'autres causes exprimées dans le traité, paiera, au roi de Portugal, une somme de six cent mille écus en différens termes; le tout sous la garantie de la reine de la Grande-Bretagne; fait à Utrecht, le 6 février 1715. Avec un article séparé, du même jour, pour la liberté du commerce.

Le contenu de ce traité est suffisamment expliqué par son titre.

En 1728, la cour de Portugal négocie, avec l'Espagne une double alliance, en demandant l'infante d'Espagne pour le prince de Brésil, et proposant aussi l'infante de Portugal, pour le prince des Asturies; cette négociation se termina à la satisfaction des deux cours.

Le 13 janvier 1750, les rois de Portugal et d'Espagne conclurent et signèrent un traité pour terminer les différends, survenus entre les deux puissances dans les Indes Occidentales.

Traité avec l'Espagne, en 1763.

Il termine la guerre que la France et l'Espagne avoient commencée contre le Portugal, l'année précédente. Le Portugal reconvra les places qu'il avoit perdues; et les choses furent rétablies entre l'Espagne et le Portugal, dans l'état où elles étoient auparavant.

Traités avec l'Espagne, en 1777 et 1778.

Ce sont les deux traités qui ont terminé la querelle relative au Brésil. Nous en avons donné la substance (1) dans le cours de cet ouvrage.

(1) Nous y ajouterons ici ce dont nous venons d'acquiescer récemment la certitude, que les deux îles de *Fernanda-Po* et d'*Annobon*, situées près de la côte d'Afrique, et cédées, en vertu du traité de 1777 par le Portugal à l'Espagne, n'appartiennent présentement à aucune de ces puissances. L'Espagne ayant voulu en prendre possession y envoya deux frégates; mais les équipages furent si mal reçus de ces insulaires presque sauvages, ils eurent tant à souffrir de l'influence meurtrière du climat, que les deux îles furent abandonnées. Le Portugal lui-même n'y exerce plus aucune autorité. Les nègres qui habitent ces îles forment de chacune d'elles une espèce de république indépendante. En revanche, les deux autres îles, placées entre celles de *Fernando-Po* et d'*Annobon*, *l'île du Prince* et *l'île de St. Thomas*, sont, pour les Portugais, des possessions précieuses. Il font de-là, avec avantage, le commerce de la traite. Ils y tiennent des provisions fraîches pour les bâtimens négriers des diverses nations, et des magasins de marchandises, tant pour les insulaires eux-mêmes, que pour le commerce des côtes adjacentes de l'Afrique. (B.)

S U P P L É M E N T
D E L'É D I T E U R.

T R A I T É avec l'Espagne et la France ,
en 1783.

C'est celui par lequel la France, de concert avec l'Espagne, a accédé au traité conclu au Pardo, en 1778, entre cette dernière puissance et le Portugal.

T r a i t é avec la République Française ,
en 1797.

Ce traité est devenu caduc par la faute du Portugal, qui ne l'a pas ratifié à l'époque déterminée.

Fin du second et dernier Volume.

T A B L E

D E S C H A P I T R E S

Du second Volume.

C H A P I T R E X I I .

<i>Militaire.</i>	Page 1
C H A P . X I I I . <i>Marine.</i>	37
C H A P . X I V . <i>Impôts et Finances.</i>	44
C H A P . X V . <i>Sciences et Belles-Lettres.</i>	69
<i>Supplément de l'Editeur , au Chapitre XV.</i>	98
C H A P . X V I . <i>Arts et Métiers.</i>	121
C H A P . X V I I . <i>Politique.</i>	138
<i>Extrait du Traité de Paix conclu à Saint-Ildephonse , le 1^{er}. octobre 1777.</i>	151
<i>Extrait du Traité conclu au Pardo , entre le roi d'Espagne et la reine Très-Fidelle , le 24 mars 1778.</i>	156

<i>Supplément de l'Éditeur , au Chapitre de la Politique.</i>	Page 166
<i>Sommaire du Traité de paix signé le 23 Thermidor de l'an V , entre la République française et le Portugal.</i>	193
<i>Loix fondamentales du Portugal , faites dans la première convocation des Etats-Généraux , tenus à Lamego , ville de la province de Beira , sous le règne d'Alphonse I^{er}. , en 1143.</i>	202
<i>Déclaration des trois Etats du Portugal , touchant la Proclamation et le rétablissement du roi Jean IV , et le serment que les mêmes Etats lui ont prêté , faite le 28 janvier 1641.</i>	218
<i>Supplément de l'Éditeur.</i>	232

Fin de la Table des Chapitres du second
et dernier Volume.

T A B L E
GÉNÉRALE ET RAISONNÉE
DES MATIÈRES

Contenues dans les deux Volumes de cet
Ouvrage.

[*Nota.* Les chiffres romains indiquent le tome , et
les chiffres arabes la page].

A.

ARRANTES. (jurisdiction particulière d') Sa popula-
tion. I. 36.

Abrantes. Petite ville de l'Estramadure portugaise.
Ancienne. Sa position. Sa population. I. 36.

Académies. Efforts de celle de Lisbonne pour réveiller
l'industrie dans le Portugal. I. 263. Futilité des aca-
démies de Portugal. La plus utile est celle de l'*His-
toire portugaise*. Ses statuts. II. 86. — Ses ouvrages.
Echantillon de l'éloquence de l'un de ses membres. *ib.*
88. *Académie royale des sciences.* Objets d'utilité
publique traités dans ses mémoires. *ib.* 98. — Livres
qu'elle a fait imprimer. *ib.* 108. — Sujets proposés au
concours. *ib.* 110 *et suiv.* — Prix annuel pour des
auteurs dramatiques. *ib.* 115.

Accession de la cour de France au traité du 24 mars

- 1778, entre le Portugal et l'Espagne. II. 180 et
sub. — Restée sans effet. *ib.* 188.
- Agriculture*, détruite en Portugal par les Anglais. I. 250.
 — Environs de Lisbonne assez bien cultivés. Pour-
 quoi. II. 135-136. *Voyez la note.*
- Alafens.* (dao d') *Voyez* Bragance.
- Alenquer.* Jurisdiction royale. Population du territoire,
 Origine et population de la ville de ce nom. I. 34.
- Alentejo.* Province du Portugal. Sa topographie.
 Origine de son nom. I. 37. — Fertilité de son
 terrain. Insalubrité de son climat. *ib.* 38-259.
- Algarve.* (royaume d') Etymologie de son nom. Sa
 topographie. I. 39 — Productions de son territoire.
 Sa population. *ib.* 40.
- Almada.* Jurisdiction royale de Sétuval. I. 37.
- Almada.* Petit bourg de Sétuval. Sa population. Sa
 situation. I. 37.
- Almeida.* Petite ville bien fortifiée dans la corrégidorie
 de Pinhel. I. 30.
- Alphonse 1^{er}.*, roi de Portugal. Il provoque les loix
 constitutionnelles de son royaume. Assemble les
 Etats-Généraux à Lamego. I. 42.
- Anecdotes* sur la reine mère, et don Juan Carvalho.
 I. 92. — Sur l'exil de deux frères du roi. *ib.* 102.
- Anglais.* Leurs moyens de contrebande avec le Portu-
 gal. I. 247. — Ont anéanti l'agriculture dans ce
 pays. *ib.* 250.
- Annobon.* Cédée par les Portugais aux Espagnols.
 L'Espagne n'a pu en tirer aucun parti. II. 231. *Voy.*
la note.
- Amazones.* (fleuve des) Détails curieux sur ce fleuve.
 I. 163. *Voyez la note.*

Architecture. Etat où elle est en Portugal. II. 123.

Voyez la note.

Armée portugaise. Le Portugal ne connoît point d'état-major, d'intendant, ni de commissaire de guerre. Etat de l'armée actuelle. I. 36. — Etat de cette armée au temps où l'auteur écrivoit. II. 6-7. *Voyez la note.* — Les emplois y restent vacans douze à quinze ans. *ib.* 14.

Arts. Tout ce qui tient à l'industrie est au berceau dans le Portugal. II. 121. — Fabriques de cire, de fusils. Fonderies *ib.* 122. — Architecture. *ib.* *Voyez la note.* — Monnaies, taille de diamans. *ib.* 125 — Orfèvrerie, horlogerie. *ib.* 126. Coulage des glaces. Fabriques de verres, de laineries. *ib.* 127. — Manufactures de soies. Fabriques de chapeaux. Teinture. *ib.* 129. — Tanneries, papoteries, imprimeries *ib.* 130. — Peinture, gravure. *ib.* 132.

Artillerie portugaise. Mal exercée, très-ignorante, mal composée. II. 8. — Les meilleurs officiers de cette arme, sont français. 9.

Auteurs dramatiques. Noms de ceux qui ont quelque réputation. II. 82.

Aveyro. Port de mer dangereux dans l'oydorie de Mont-Feira. Situation avantageuse. Utilité de son canal. I. 32.

Aveyro, (duc d') un des principaux chefs de la conspiration contre Joseph I^{er}. I. 130. Il tire sur le postillon. 131. Il se propose lui-même effrontément pour courir sur les assassins. 132. Il est arrêté avec les autres conjurés, et écartelé. 134-135.

Arts. juridiction particulière d'Alentejo. I. 39.

Avis. Ville de l'Alentejo. Chef-lieu de l'ordre de ce nom. Sa position. Assez peuplée. I. 39.

Avocats. Voyez *Letttrados*.

Azeltao. Jurisdiction particulière de Setuval. I. 37.

B.

BARCELOS. Jurisdiction particulière dans la province d'Entre-Douro-y-Minho. Sa population. Sa fondation. I. 23.

Beaux-Arts. Extrêmement négligés en Portugal. II. 84.

Beira. La plus grande province du Portugal. Habitée anciennement par les *Transcudani*. I. 27. Sa description topographique. Sa population. Terrain fertile. *ib.* 28-253.

Beira. (prince de) Son portrait. Incommodité héréditaire. I. 100.

Beja. Jurisdiction particulière de l'Alentejo. I. 38.

Beja. Ville de l'Alentejo. Sa population. Colonie romaine, sous Jules-César. Sa situation. I. 38.

Balaim. Un des plus importans comptoirs des Portugais, dans l'Inde. I. 152.

Bataillons portugais. Leur formation très-vicieuse. II. 6.

Bibliothèques. Celle des Hyéronimites à Lisbonne, de l'abbaye de Maffra et de Coimbre, sont les plus considérables et les mieux composées. II. 94.

Braga. Jurisdiction particulière dans la province d'Entre-Douro-y-Minho. Population. Situation agréable. Agriculture florissante. Par qui fondée. I. 24.

Bragança. Jurisdiction particulière de Tra-los-Montes. Sa population. Population de la ville capitale de la

province. Situation riante. Par qui fondée. I. 26.
Bragançe. (duc de) S'expatrie pour se soustraire aux vexations du ministre. Son retour en Portugal. Devint président de l'académie des sciences de Lisbonne. I. 104.

Brsil. Description de cette vaste contrée. I. 161. — Capitainerie de *Para.* 164. — Capitainerie de *Maragon* ou *Maraham.* 165. De *Sira.* De *Rio-Grande.* 166. — De *Paraila.* De *Tamaraca.* De *Fernambouc.* 167. — De *Serogippe.* La baie de *Toussles-Saints.* *Dos-Ilheos.* 169. — De *Porto-Seguro.* De *Spiritu-Santo.* De *Rio-Janeiro.* *ib.* 170. — De *Saint-Vincent.* *ib.* 171. — Histoire de sa découverte. *ib.* 212. — Plus pernicieuse au Portugal que profitable. *ib.* 218. — Négoce du Brésil ne se fait que par les vaisseaux portugais. *ib.* 230. — Fournit au Portugal un grand nombre de marchandises précieuses. *ib.* 245.

Brsil. (prince de) Son caractère. I. 98. Son mariage. *ib.* 99.

Brsil. (princesse de) Son portrait. I. 99.

Brsil. (bois de) Arbre de l'Amérique. Description. Son utilité. I. 213.

C.

CABINEYS curieux. Les objets n'y sont pas classés avec assez d'ordre. Quels sont les plus dignes d'être vus. II. 95.

Cadets à la suite des corps. Doivent faire preuve de noblesse. Sont considérés comme officiers. II. 14.

Camoens. Fameux poëte portugais. Son éloge. II. 71. — Passage cité. *ib.* 72. — Précis de sa vie. *ib.* 74.

- (*Voyez la Note.*) — Éditions de son poëme , très-multipliées en Portugal. II. 119. — Copie de la *Lusiade* , authentiquement collationnée sur l'original trouvé à Paris. *ib.* 120.
- Campo de Enqûez.* Jurisdiction particulière de l'Alentejo. I. 38.
- Canons portugais.* Trop matériels. Les meilleurs leur viennent d'Angleterre. II. 8. — Succès des Portugais dans leurs nouveaux essais. *ib.* 122.
- Carvalho.* (Joseph-Sébastien) *Voyez Pombal.*
- Casa de supplicar.* Chambre des enquêtes , tribunal suprême. Ses attributions. I. 50.
- Casa-Tilly* , commandant de l'escadre espagnole. Ses querelles avec Cevallos. II. 168. — Reproches qu'il lui fait. *ib.* 172.
- Casernes.* Véritables baraques de planches. II. 34.
- Castel Branco.* Jurisdiction royale de Beira. Sa population. I. 32.
- Castel Branco* , (la ville de) ceinte d'une double muraille. Vieux château qui la défend , jadis très-fort. Sa population. I. 32.
- Cavalerie portugaise.* Mieux seignée et bien conduite , seroit une des plus belles de l'Europe. II. 11. — Sa paie double de celle de l'infanterie. *ib.* 13.
- Cevallos* , général espagnol. Son départ de Cadix. Ses querelles avec le marquis de Casa-Tilly. Ses succès. II. 168 et suiv. — Sa mort. *ib.* 173.
- Chambres des enquêtes.* Voy. *Casa de supplicar.*
- Chapeaux.* Fabrique de chapeaux. II. 129.
- Chaul.* Un des plus importants comptoirs des Portugais dans l'Inde. I. 151.

Évêchez. Jurisdiction particulière de Tra-los-Montes. La ville bien fortifiée, défendue par un fort. Par qui fondée. I. 27.

Clerges. Travillés avec beaucoup d'art. II. 122.

Évêgé. Nombreux, puissant, ignorant et débauché. I. 53. — Devroit être mis à contribution pour le soulagement du peuple. II. 46.

Coimbre. Jurisdiction royale de Beira. Population du territoire. La ville, fort ancienne et considérable. Situation délicieuse. Université célèbre. Population. I. 28. — On y voit la maison qu'habitoit Inês de Castro. II. 73. — Membres et privilèges de son université. *ib.* 74.

Collège des Nobles. Mal dirigé. Les roturiers y sont plus souvent admis que les nobles. II. 35. *Voy. la Note.*

Colonies portugaises. Anciennes possessions des Portugais dans les Indes. I. 148. — Ce qu'elles sont aujourd'hui. *ib.* 149. — Possessions des Portugais en Afrique, peu avantageuses. Détails intéressans sur cette partie. *ib.* 153. *Voy. les Notes.* — Possessions des Portugais, plus précieuses dans l'Amérique méridionale. *ib.* 161. — Îles de l'Océan, possédées par les Portugais. Madère. *ib.* 176. — Porto-Santo. Açores ou Tercères. *ib.* 177. — Îles du Cap-Vert. *ib.* 181.

Comarçues. Justices subalternes. I. 50.

Combat des Taureaux. Divertissement très-agréable à la nation. I. 80. — Description de ces combats. *ib.* 81 et suiv.

Commerce. État du commerce en Portugal. I. 190. — Commerce avec l'Europe, l'Angleterre y nuit beaucoup. *ib.* 191. — Traité de commerce entre

cette puissance et le Portugal. *ib.* 193. — Moyens d'aviver le commerce en Portugal. *ib.* 199. — Commerce de Portugal avec l'Asie. *ib.* 202. — Commerce avec l'Afrique. *ib.* 204. — Commerce avec l'Amérique méridionale. *ib.* 212. — Moyens de remédier à sa stagnation. *ib.* 220. — Importations très-considérables dans le Portugal de la part des Hollandais. Importations de la part des Français, extrêmement réduites. *ib.* 228. — Objet du négoce des Portugais sur les côtes d'Afrique. *ib.* 231. — Balance du commerce entre l'Espagne et le Portugal, à l'avantage de ce dernier. Commerce très-considérable des Hollandais et des Anglais à Porto. *ib.* 232. — Traité de Methuen, oppressif du commerce portugais. *ib.* 238. — Ce qu'étoit le commerce du Portugal en 1716, et ses progrès en 1787. *ib.* 241. — Commerce du Portugal avec l'Espagne. *ib.* 244. — Avec le Nord. *ib.* 248.

Compagnie de commerce. Leurs privilèges exclusifs pernicieux à l'état. I. 222.

Complot. Détails sur l'attentat commis en la personne du roi. I. 130.

Congo. Royaume d'Afrique. Détails sur cette partie intéressante des possessions portugaises. I. 158.

Cornouailles, province d'Angleterre. Air de pauvreté qu'on y remarque. I. 1.

Couronnement. Fêtes données à la reine à ce sujet. I. 3 et suiv. — Elle ne prend aucune part à l'allégresse universelle. Pourquoi. *ib.* 5. — Témoignage d'amour qu'elle reçoit de la part du peuple. *ib.* 7.

Cour de Portugal. Triste et sans magnificence. I. 90. —

- Les seigneurs de service y sont mal logés, et leur table mal-proprement servie. *ib.* 91. Caractère des principaux personnages de la cour. 92. Leur costume. 105.
Crato. Jurisdiction particulière de l'Alentejo. I. 39.
Crato ville d'Alentejo, peu considérable, appartient à l'Ordre de Malte. I. 39.

D.

- DETTES de l'Etat*. Difficiles à constater. II. 62.
 — Sentimens sur ce sujet. *ib.* 63.
Devonshire. Province d'Angleterre. Terrain peu favorisé de la nature. Mines de cuivre assez considérables. I. 1.
Diamans. Moyen employé par le gouvernement pour les tenir au taux actuel. La taille s'en fait en Hollande. II. 60. *Voyez la note*. — Sont travaillés en Portugal grossièrement et sans goût. *ib.* 125.
Diego de Silva. Evêque de Ceuta. Confesseur du roi Jean III. Premier grand-inquisiteur de Portugal.
Diu. Ville des Indes à l'entrée du golfe de Cambaye, illustrée par l'héroïsme des femmes. Situation romantique. I. 152. *Voyez la note*.

E.

- ELFAS*. Jurisdiction royale de l'Alentejo. I. 38. — Ville épiscopale de l'Alentejo. *ibid.*
Entre-Douro-y-Minho. Sa description topographique. I. 16. — Mœurs de ses habitans. Productions du pays. *ib.* 17. — Peuple laborieux, brave, aisé. Fournit la meilleure infanterie du Portugal. *ib.* 25.
Estramadure portugaise. Son étendue. Sa population. Ses productions. Son climat. I. 33-259.

Estrella. (le mont) Comment nommé par les Romains. Curieux pour les naturalistes. Sa description. I. 31. *Voyez la note.*

Etats-Généraux de Portugal en 1145. On y règle la succession à la couronne. I. 42. — L'état de la noblesse, la soumission des peuples, et les peines pour les criminels y sont déterminés. 44 et suiv. — Ces loix tombent en désuétude sous la domination espagnole. La maison de Bragance les fait revivre. 47.

Etrangers. En but aux prêtres du Portugal. Combien ce pays en a besoin. I. 200. — Prévention du gouvernement contre les artistes étrangers. *ib.* 201.

Evêchés et Archevêchés. Leur nombre. Sont tous à la nomination du roi. Quart de leurs revenus destiné à pensionner des laïques. I. 58.

Evora. Jurisdiction royale de l'Alentejo. I. 38.

Evora. Ville très-ancienne de l'Alentejo. Archev. très-riche. Aqueduc superbe, bâti par Sertorius. I. 38.

Extravagantes. Conseillers appelés de ce nom. I. 50.

F.

FARO. Jurisdiction particulière du royaume d'Algarve. I. 41. — Ville du même nom. Sa position; très-commerçante. Sa population. *ib.* 41.

Feira. Petite ville de la juridiction de *Mon-Feira.* Sa population. I. 32.

Fernando-Po. Ile cédée par le Portugal à l'Espagne. Inutile pour l'Espagne. II. 231. *Voyez la note.*

Fêtes. Leur multiplicité, source de calamités pour le peuple. II. 45. Calcul à ce sujet. *ib.* 46.

Finances. Précis historique des finances du Portugal. II. 52. — Total des revenus de l'état. *ib.* 58-63.

- Florida-Blanca*. Ministre espagnol, veut resserrer, par deux mariages, les liens de l'Espagne et du Portugal. II. 185.
- Fossa*. Danse portugaise, extrêmement lascive. I. 3-78.
- France*. Ses relations commerciales avec le Portugal. I. 228, 232 *et suiv.*
- Fusils*. Sont envoyés tout finis d'Angleterre. II. 122.

G.

- GAMBIA*. Rivière située au sud du Cap-Vert. Grand commerce de sel. I. 208. — Importation. *ib.* 209.
- Géographes*. Géographes du Portugal. II. 77.
- Glaces*. Difficulté de s'en procurer. I. 89.
- Goa*. Ville des Indes, sur la côte de Malabar. I. 149. — *Voyez la note*. — Usages, coutumes, mœurs des Portugais dans cette partie des Indes. *ib.* 150. *Voyez la note*.
- Gomme arabique*. D'où tirée. I. 208.
- Gouvernement portugais*. Asservi par celui des Anglais. II. 140. *et suiv.* — Efforts de la maison de Bourbon pour l'arracher à cette servitude. *ib.* 142.
- Gravure*. Est loin de fleurir en Portugal. II. 132.
- Guarda*. Jurisdiction royale de Beira. I. 30. — Sa population. *ib.* 31. — Situation de la ville du même nom. Sa population. Climat. Par qui fondée. *ib.* 31.
- Guimaraens*. Jurisdiction royale, dans la province d'Entre-Douro-y-Minho. Situation de son chef-lieu. Patrie d'Alphonse Henriques I^{er}. Fabrique considérable de toiles. I. 18.

H.

- HISTORIENS*. Noms des principaux. II. 77.

Hortogerie. Négligée. Les Anglais en font leur profit. II. 126.

Huiles. Celles de Porto, en général, peu fines. I. 233.

I.

IMPÔTS. Accablans pour les campagnes. II. 44 —
Onéreux par leur nature et la forme de leur perception. *ib.* 49.

Imprimerie. Cet art poussé assez loin en Portugal, eu égard aux autres. II. 130. *Voyez les notes.*

Industrie. Taxée aux dépens de la prospérité de l'état. I. 223. — Cause de sa décadence en Espagne et en Portugal. II. 99.

Inquisition. Très-moderée sous le ministère du marquis de Pombal. Reprend son autorité depuis la disgrâce de ce ministre. I. 61. — Origine de ce tribunal. 62. — En quels endroits établi. Les juifs en ont le plus souffert. 63. — Sévit contre des officiers. II. 29.

Intendant de Lisbonne. Son pouvoir presque sans limites. I. 108. — *Voyez la note.*

J.

JEAN V. Libéralité peu judicieuse de ce prince. Son caractère. II. 53. — *Voyez la note.*

Jésuites. Leur ambition. I. 55. — Motifs de leur expulsion du Portugal et de l'Espagne. 56.

Juges. Études et examens préalables pour le devenir. Par quels degrés on peut s'élever aux premières charges de judicature. I. 51.

Juifs. Plus de trente mille familles juives passent de l'Espagne en Portugal. Le gouvernement se repent de leur avoir donné asyle. I. 63. — Penchant des Portugais

- vers le judaïsme à l'épreuve des horreurs de l'inquisition. Propositions des juifs, pour qu'on leur accorde le village et le château d'*Armada*. Refusées. *ib.* 64.
- Juriconsultes*. Noms de ceux qui sont cités dans le Portugal. II. 79.
- Jurisprudence portugaise*. De quels élémens composée. Jurisprudence romaine en est le complément. I. 51.
- Justice subalterne*. Voyez *Comarques*.

L.

- Lagos*. Jurisdiction du royaume d'Algarve. I. 40. — Ville du royaume d'Algarve. Sa position géographique. Par qui fondée. Sa population. Ses fortifications irrégulières. *ib.* 40.
- Laineries*. (Fabriques de) Sont au compte du souverain. II. 127.
- Lamego*. Jurisdiction royale de Beira. Sa population. Situation de la ville. Célèbre par la première convocation des états-généraux de Portugal. Par qui fondée. Sa population. Climat. I. 30.
- Langue portugaise*. L'étude en est fort négligée dans le pays. II. 79.
- Leira*. Jurisdiction royale. Population du territoire. Situation, population et origine de la ville du même nom. I. 35.
- Letrados*, ou avocats. Examens qu'ils sont obligés de subir. I. 52.
- Lippe*. (Comte de la) Restaurateur de l'armée portugaise. Mal secondé par le ministre. II. 2. — Son caractère. *ib.* 19. — Fronde les coutumes avilissantes et les préjugés des Portugais. *ib.* 30.

- Lisbonne.** (ville de) Fétide dans l'été. Inondée par les pluies l'hiver. La place du commerce grande. Les édifices qui l'entourent, uniformes, mais d'un mauvais goût. I. 4. — Détruite par le tremblement de terre de 1775. Résultat des observations des physiciens effrayant pour les habitans. *ib.* 10. — Étendue et population de sa corrégidorie. Étendue de la ville. *ib.* 33. Sa position géographique. Par qui fondée. *ib.* 34. — Jean I^{er}. en fait le séjour ordinaire des rois. Lui accorde des prérogatives en 1385. — Il l'honore du titre de capitale. *ib.* 49. — Ses environs bien cultivés. Pourquoi. II. 135.
- Lisbonne.** (port de) Présente un coup-d'œil majestueux. Défendu par le fort de *Buglo*. I. 2. — L'entrée ne répond pas à la beauté de la baie que forme le Tage. Difficile pour les pilotes qui n'en connoissent pas bien le fond. Loi singulière du gouvernement anglais à ce sujet. *ib.* 3.
- Livres.** Liste des livres imprimés en Portugal sous les yeux de l'académie royale des sciences. II. 108. — Liste de ceux à l'impression desquels elle n'a pas concouru. *ib.* 117.
- Loanda.** Jolie ville. Capitale des possessions portugaises. Grand commerce d'esclaves. I. 209.
- Lois constitutionnelles** du Portugal. Par qui provoquées, et dans quelle assemblée d'états-généraux. Articles qui règlent la succession à la couronne. I. 42. II. 202. — Autres lois et actes. *ib.* 215.
- Loi mentale.** Rend reversibles à la couronne les terres du domaine, aliénées par Jean I^{er}., à défaut d'héritiers mâles. I. 48.

M.

- MACAO*. Ville bâtie par les Portugais dans la Chine. I. 152.
- Macedo* (Francisco de). Ecrivain illustre dans le Portugal. Énumération de ses ouvrages. II. 90.
- Maisons*. Construites en Amérique, pour être dressées et habitées à Lisbonne. II. 97.
- Mafra*. Détails sur cette abbaye. II. 94.
- Maisons de ville*. Ont leurs juges particuliers. Attribution. I. 50.
- Majesté*. Jean IV est le premier roi de Portugal qui ait porté ce titre. I. 48.
- Malagrida*. Jésuite brûlé comme hérétique. Singulier chef d'accusation. I. 136.
- Matelots portugais*. Excellens pour la manœuvre. II. 41.
- Mathématiques*. Très-négligées en Portugal. II. 80. — Noms de quelques célèbres portugais qui les ont employées à des découvertes utiles. *ib.* 81.
- Marine portugaise*. Précis historiques de ses alternatives de prospérité et de délabrement. II. 37. — Son état actuel. *ib.* 39. 43 à la note. — Nécessaire pour protéger le commerce. *ib.* 40. — Marchande, dans un état déplorable. *ib.* 41.
- Mazagan*. Ville bâtie par les Portugais dans le royaume de Maroc. I. 154.
- Médecine*. Entièrement négligée en Portugal. II. 79.
- Mendiants*. Soupe qu'on leur distribue. Politique des moines à cet égard. I. 261. — Politique mieux entendue du gouvernement anglais. *ib.* 262.

- Métaux précieux.* Leur exploitation est-elle une des causes de la misère des Portugais ? I. 224.
- Métiers.* Ceux qui tiennent au luxe, au goût, peu avancés en Portugal. II. 132. — Boiserie. Marquetterie. Orfèvrerie. Dessin. Danse. Escrime. *ib.* 133.
- Meurtres.* Se commettent en plein jour. Pourquoi. I. 86.
- Militaire.* Ce qu'il étoit avant 1762. Ce qu'il est devenu depuis. II. 1. — Fort négligé sous le ministère du marquis de Pombal. Ce qu'il est maintenant. *ib.* 6. — Grades actuels. *ib.* 15.
- Miranda.* Jurisdiction royale de Tra-los-Montes. Sa population. Ville ruinée, dépeuplée par les guerres. Position avantageuse pour la défense de la province. I. 26.
- Misère publique.* Les causes générales de la misère publique dans le Portugal sont les privilèges exclusifs des compagnies de commerce. I. 222. — Taxes sur l'industrie. *ib.* 223. — Exploitation des métaux précieux. *ib.* 224. — Emprunt chez l'étranger à des taux ruineux. *ib.* 226. — Manière dont on recrute les régimens. Multiplicité de prêtres et de moines. *ib.* 260. — Autres causes. *ib.* 264.
- Moines.* Scandaleusement libertins. I. 53-65. — Leur puissance depuis la disgrâce de Pombal. *ib.* 55. Leur multiplicité. *ib.* 260.
- Mondego.* Rivière du Beira. Les petites plaines qu'elle arrose, bien cultivées, abondent en grains, vins, et en fruits les meilleurs du Portugal. I. 28.
- Mon-Feira.* Jurisdiction particulière. Sa population. I. 32.
- Monnaie.* Frappée à l'effigie de la reine et du roi. Particularité. I. 98. — Précis historique sur les monnoies

- de Portugal. II. 64. — Sa fabrication très-impairfaite. Fausse monnaie abondante en Portugal. *ib.* 125.
- Monomotapa*. Détails des possessions des Portugais dans cette partie de l'Afrique. I. 154. *Voyez la note*. — Découverte par eux sous Emmanuel I^{er}. Ils en ont retiré beaucoup d'or. *ib.* 211.
- Montemor-o-Velho*. Juridiction particulière. Sa population. Situation de la petite ville qui lui donne son nom. I. 32.
- Mozambique*. Ville d'Afrique, habitée par les criminels portugais. I. 157. — Importance de cette possession, et de son port, pour les Portugais. *ib.* 158.
- Musique*. Le seul des beaux-arts un peu cultivé en Portugal. Noms de quelques compositeurs renommés. II. 85.

N.

- NAVIGATEURS* fameux du Portugal. II. 77.
- Négociations* entre l'Espagne et le Portugal. Préface de la paix de 1777. II. 174. — Seconde négociation entre le Portugal et la France, après le traité de paix. *ib.* 177. — Intrigues du cabinet de St-James pour la faire échouer. *ib.* 179.
- Nègres*. Leurs occupations. Admis à la prêtrise. I. 187. — Procession des nègres avec des saints de leur couleur. *ibid.*
- Noblesse*. Redoutable la nuit et le jour. Exemple de ses excès. I. 119. — *A la Note*. Conspire contre les jours du roi. *ib.* 130.
- Nova Braganza*. *Voyez Assyro*.

O.

- OFFICIERS portugais.** Savent très-mal leur métier. Leur paie très-modique. Motif de haine contre les officiers étrangers qui servent chez eux. II. 4. — Leur vie retirée. Ignorance crapuleuse. *ib.* 5. — Sans considération. Sévérité avilissante de leurs chefs à leur égard. *ib.* 27. — Raison de cet avilissement. *ib.* 33, 34.
- Officiers de marine.** Mal-adroits, peu instruits. II. 41.
- Orangers.** Les premiers apportés de la Chine furent plantés dans les plaines de Viseu. I. 29. — Provinces où ils croissent plus particulièrement. *ib.* 257.
- Ondres.** Combien il y en a en Portugal. Leur origine. Leurs revenus. L'estime qu'on en fait. I. 66 et *suiv.*
- Orfèverie.** Grossièrement travaillée. II. 126.
- Ouren.** (Jurisdiction particulière d') Sa population. I. 36.
- Ouren,** très-petite ville de l'Estramadure Portugaise. Appartient à la couronne. Sa position géographique. *ib.* 36.

P.

- PACTE DE FAMILLE.** Vains efforts de la maison de Bourbon pour y faire accéder le cabinet de Portugal. II. 142.
- Papeterie.** Une seule en Portugal, et très-mauvaise. II. 130.
- Parenté.** Ascendant des relations de parenté entre les familles régnantes de Portugal et d'Espagne. II. 150. — Traité qui en est la suite. *ib.* 151.

- Parlement.* Le premier, fixé à Lisbonne par Jean I^{er}.
Sa composition, I. 49. — Ses attributions. Le second,
établi à Porto. *ib.* 50.
- Patriarche.* Primat de Portugal, chef de la religion
catholique. Époque de la création de cette dignité,
ses privilèges et prérogatives. I. 53. — Eût pu devenir
funeste à la cour de Rome. *ib.* 54.
- Patrouilles.* Souvent dangereuses à la tranquillité pu-
blique. I. 119.
- Peaux.* Art de les apprêter, ignoré en Portugal.
II. 130.
- Peinture.* Est loin de fleurir en Portugal. II. 132.
- Philosophes.* Principaux écrivains sur la philosophie.
II. 77.
- Pina-Manique.* Intendant de Lisbonne. Son nom seul
épouvante les malfaiteurs. I. 108.
- Pilotes portugais.* Les meilleurs se forment dans les
batques des pêcheurs. II. 41.
- Pinhel.* Jurisdiction royale de Beira. Sa population,
30. I.
- Poètes.* Principaux poètes du Portugal. II. 75.
- Politique.* Sa véritable définition. Défectuosité en Por-
tugal. Vices de la politique extérieure du Portugal.
II. 138. *et suiv.* — Vues sur la conduite politique
du Portugal jusqu'au moment présent, au VI. *ib.*
166.
- Pombal.* (marquis de) Son médaillon en bronze, enlevé
du pedestal de la Statue équestre de Joseph I^{er}.
I. 5. — Projet de faire demander sa tête à la reine,
par le peuple, avorté. *ib.* 6. — Aversion de la
reine mère pour ce ministre. *ib.* 92. — Sa méfiance

guers elle et tous les seigneurs de la cour. *ib.* 93. — Profite de la conjuration pour abaisser les seigneurs. *ib.* 97. — Ne peut souffrir l'enfant don Pèdre. *ib.* 100. — Ses efforts pour faire prospérer l'état. *ib.* 106. — Portrait et caractère de ce ministre. *ib.* 108-110. *Voyez la note.* Précis de sa vie. *ib.* 111 et *suiv.* — Sa conduite prudente et ferme envers les assassins du roi. *ib.* 132. — Reproches fondés qu'on peut lui faire. *ib.* 139. — Détails sur le lieu de son exil. Son genre de vie. Conversation intéressante qu'il a avec l'auteur. *ib.* 140. *Voyez la note.* — Sa politique adroite dans la guerre de 1762. II. 19. — Relève la marine portugaise. *ib.* 39. — Par quels moyens il prépare la destruction de l'empire du clergé. 47. — Améliore les finances. 54. — Moyens qu'il emploie pour soustraire le Portugal à la domination des Anglais. *ib.* 134. — Sa politique avec les différentes cours de l'Europe. *ib.* 143 et *suiv.* — Sa réponse fière aux propositions de la cour de Versailles et de Madrid. *ib.* 143. *Voyez la note.* — Contradictions entre ses opinions politiques et ses actions, difficiles à expliquer. *ib.* 148. — Ses préparatifs de guerre dans une époque critique pour lui. *ib.* 167. — Ses tentatives pour affranchir le Portugal de la tyrannie du commerce anglais. *ib.* 196.

Ponte de Lima. Ville très-ancienne. Dans la juridiction de *Viana*. Origine de son nom. I. 19.

Population. Causes de dépopulation dans le Portugal. I. 185. et *suiv.* — Évaluée par un académicien de Lisbonne. II. 107.

Portalégre. Jurisdiction royale de l'Alentejo. I. 38.

- Ville épiscopale de l'Alentejo. Place frontière fortifiée à l'antique. *ib.* 33.
- Porto*. Jurisdiction royale dans la province d'Entre-Douro-y-Minho. La première ville du Portugal après Lisbonne. Très-commerçante. I. 20. — Sa fondation. *ib.* 22.
- Porto*. (Port de) D'un difficile accès. Bien défendu par la nature. I. 20. Proposition de la compagnie du commerce anglais pour détruire les rochers qui obstruent le passage du port. Pourquoi non accueilli. *ib.* 22.
- Portraits*. De la reine mère. I. 92. — De la reine fille aînée. *ib.* 96. — Du roi, du prince de Brésil. *ib.* 98. — *Voyez la note.* 99. — De la princesse de Brésil. *ib.* — Du marquis de Pombal. *ib.* 108. — Du comte de la Lippe. II. 19.
- Portugais*. Ils n'ont des cheminées que dans leurs cuisines. Ceux de Lisbonne ne se chauffent jamais. Leur préjugé sur la chaleur du feu. I. 11. *Voyez la note.* — Naturellement superstitieux. *ib.* 58. — Autres traits remarquables de leur caractère et de leurs mœurs. *ib.* 69 et *suiv.* — Costume des hommes. 75. — Leur extrême jalousie. *ib.* 76. — Fort sujets au mal vénérien. *ib.* 77. — Leurs chansons très-licencieuses. *ib.* 78. — Vivent très-frugalement. Sont mal-propres et peu délicats. *ib.* 89. — Mauvaises habitudes qu'ils tiennent des Anglais. *ib.* 90. — Caractère du peuple. *ib.* 256. — On pourroit en faire de bons soldats. II. 3. — Haïssent tout ce qui n'est pas de leur pays. *ib.* 4. — Leurs succès sur les Espagnols. *ib.* 20. — Mo-

tifs de leur haine pour les Espagnols. *ib.* 139. — Cette haine nationale est tempérée par les alliances de leurs souverains. *ib.* 141-146. — Ascendant des relations de parenté. *ib.* 150.

Portugaises. Leur portrait. I. 72. — Leur galanterie. Combien elles sont surveillées. *ib.* 73. — Leur coutume. *ib.* 74. Privilège des femmes de condition. Culte que leur rendent les hommes.

Portugal. Climat salubre. Territoire meilleur pour l'agriculture que les Anglais ne veulent le faire croire. Tremblemens de terre fréquens. Pourquoi. I. 9. — La peste y est assez fréquente. *ib.* 11. — Abrégé de son histoire. *ib.* 12. — Sa description géographique. *ib.* 16. — Étymologie de son nom. *ib.* 14. — Ses exportations dans le Brésil. *ib.* 246. — Preuves de la fécondité de son terrain. *ib.* 252. — Difficile à conquérir. II. 17. — Entraîné dans la coalition contre la république française. *ib.* 190. — Fait sa paix. *ib.* 191. — Ce traité déclaré nul par défaut de ratification dans le terme convenu. *ib.* 192. — Articles de ce traité. *ib.* 193.

Prêtres. Leur empire sur le roi et la reine. I. 91.

Prière du soir. Coutume singulière. I. 86.

Processions. En partie réformées. Description de celle de la Fête-Dieu. I. 59.

R.

REINE de Portugal. Son caractère. Mariée à son oncle. I. 96. — Son avènement au trône est signalé par sa clémence. *ib.* 97. — Étiquette de sa cour. *ib.* 105. Voyez *Couronnement*.

Reine mère.

- Reine mère.* Son caractère. Son aversion pour M. de Pombal. Trait d'une animosité cruelle. I. 92. — Sa jalousie envers le roi. Plaisanterie indécente au comte de *Tavora*. Son voyage en Espagne. I. 94. — Détails sur ce voyage. *ib.* 95. *Voy. la Note.* Effets de sa jalousie. *ib.* 105.
- Relaçoon.* Voyez *Parlement*.
- Religieuses.* Libertines. I. 53-65.
- Religion.* La catholique, seule permise en Portugal. I. 53.
- Ricin.* Arbre qui donne de l'huile en abondance. Qualité de son huile. II. 104.
- Roi de Portugal.* Son caractère. I. 98. — Cérémonial de ses audiences. *ib.* 104. Voyez *Complot*.

S.

- SAINTE-JEAN-BAPTISTE.* (chapelle de) Sa situation. Épargnée par le tremblement de terre. Singularité remarquable dans sa construction. II. 96.
- Saint-Sacrement.* Colonie portugaise cédée à l'Espagne. Détails sur la querelle entre le Portugal et l'Espagne au sujet de cette colonie. I. 172. *Voy. la Note.*
- Saint-Thomas.* Ile appartenant aux Portugais. Ses productions. I. 210.
- Santarem.* (Jurisdiction royale de) Sa population. I. 35. Ville de l'Estramadure portugaise. Par qui fondée. *ib.* 35. — Origine de son nom. Sa population. *ib.* 36.
- Sel.* Article important du commerce d'Afrique. Fourni par les Anglais aux Portugais, quoique tiré des possessions de ceux-ci. I. 208.
- Setúbal,* territoire enclavé dans l'Estramadure portu-

- gaise. Sa population. I. 36. Ville du territoire du même nom. Sa position. Son origine. Re bâtie par Alphonse Enriquez. I. 36. Assez bien fortifiée. Étendue de son commerce. Ses productions naturelles. Sa population. Oydorie de l'ordre de St. Jacques. *ib.* 37.
- Sciences.* Précis historique de l'état des sciences en Portugal sous différens règnes. II. 69.
- Soldats.* Demandent l'aumône et sercent quelquefois à la donner. I. 87. — Pourroient devenir excellens. Fatigués en pure-perte. Peu exercés aux détails de campement. II. 6. — Leurs uniformes. *ibid.* 10. — Sont engagés à vie. *ib.* 12. — Changent peu souvent de garnison. *ib.* 13. — Peu contenus, peu surveillés. *ib.* 34. — Demandent l'aumône le couteau à la main. *ib.* 35.
- Spectacles.* Idées qu'en donne l'auteur. I. 79 et suiv.
- Statue équestre du roi.* Coup d'essai d'un fondeur portugais. Principal ornement de la place du Commerce. Inscription placée sur le socle. II. 123.
- Superstition.* Inhérente au caractère portugais. I. 58. — Consacrée par le gouvernement. *ib.* 59. — Influence qu'elle a sur le caractère de la nation. II. 133.

T.

- TANNENIKS.* Inconnues en Portugal. D'où les Portugais tirent les peaux et les cuirs. II. 135.
- TAVIRO.* Jurisdiction royale du royaume d'Algarve. I. 40.
- TAVIES,* ville du royaume d'Algarve. Sur une baie du même nom. Mauvais port. Divisée en deux par la rivière de Séqua. Fondée par les Carthaginois. I. 40.

- Tavora.* (marquis de) Un des principaux chefs de la conspiration contre Joseph I^{er}. Motifs de la haine qu'il portoit au roi. I. 130. Il est pris et décapité avec toute sa famille. 134-135.
- Teinture.* (l'art de la) Peu avancé en Portugal II. 129.
- Théâtre portugais.* Il a tous les défauts du théâtre espagnol, sans en avoir les beautés. II. 83.
- Théologiens.* Principaux théologiens du Portugal. II. 76.
- Thomar.* Jurisdiction royale. Sa population. I. 35.
- Thomar.* (ville de) Commanderie de l'Ordre de Christ. Par qui fondée. Sa population. I. 35.
- Titres du roi de Portugal,* de ses enfans et de la haute noblesse. I. 48. — Des évêques et archevêques. *ib.* 58.
- Topographie.* Celle du pays entièrement négligée par le gouvernement. II. 9-16.
- Torre di Mancorvo.* Jurisdiction royale de Tra-los-Montes. Sa population. Bourgade mal peuplée, mal bâtie. I. 26.
- Torres vedras.* Jurisdiction royale. Population du territoire. Situation, population et origine de la ville. I. 34.
- Traités.* Analyse du traité de paix conclu au Pardo, le premier octobre 1777. II. 151. — Autre traité conclu l'année suivante, entre l'Espagne et le Portugal. *ib.* 156. — Traité d'accession de la France. *ib.* 180. — Traité entre la France et le Portugal, du 23 thermidor an V. *ib.* 193.
- Tra-los-Montes.* Sa description topographique. Population. Chemins affreux. Agriculture négligée. I. 25-257.
- Tremblement de terre.* Détails aux celui de 1755. I. 133.

V.

VALINÇA. Jurisdiction particulière dans la province d'Entre-Douro-y-Minho. Sa population. Ses fortifications. I. 23. — Par qui fondée. I. 24.

Viana. Jurisdiction royale dans la province d'Entre-Douro-y-Minho. Ville jolie, bien bâtie, très-peuplée. Situation délicieuse. Port comblé par les sables. Sa capacité. Défendu par un fort bien construit. I. 19.

Villaviciosa. Jurisdiction particulière de l'Alentejo. I. 39.

Villaviciosa. Ville de l'Alentejo. Par qui fondée. Position charmante. Palais des rois de Portugal. I. 39.

Viseu. Jurisdiction royale de Beira. Sa population. Situation délicieuse de la ville. Comment nommée par les Romains. Patrie d'Édouard I^{er}, roi de Portugal. Épitaphe du dernier roi des Goths dans l'une de ses églises. I. 29.

Voitures. Très-chères à Lisbonne. Lentement traînées par deux mulets. N'ont que deux roues. I. 87. — Privilèges des gens de la cour, et des ministres étrangers. *ib.* 88.

Volcurs. Heures à laquelle ils commencent à rôder. Très-nombreux, sur-tout à Lisbonne et dans les environs. Point de maréchaussée pour les surveiller. Punition la plus forte qu'on leur inflige. I. 86.

Z.

ZANGUEBAR. Possessions des Portugais dans cette partie de l'Afrique. I. 155. *Voyez la note.*

Fin de la Table des Matières.